PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.
FEB 21 1936

REVUE DE PARIS

1er FÉVRIER 1936

WICKHAM STEED.	*L'Avenir des Indes*	481
IGNOTUS.	*Georges Mandel*	500
MARTHE DE FELS.	*Jean Racine.* — I	515
RENÉ GROUSSET.	*L'étrange Croisade de Frédéric II.*	536
PIERRE MÉLON.	*Le Tableau perdu*	565
LOUISE DE HOMPESCH.	*Journal d'Amour.* — IV	574
ALFRED COLLING.	*Aux Halles*	605
KAY BOYLE.	*Avant-hier.* — II	636
ED. GISCARD D'ESTAING.	*Fiscologie*	667
PAUL ALFASSA.	*L'Art chinois à Londres*	680
HENRY BIDOU.	*Le Mouvement littéraire*	699
FRANÇOIS PORCHÉ.	*Le Théâtre*	707

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 Frs.

43e ANNÉE *NUMÉRO 3*

La REVUE DE PARIS il y a cent ans

(Première REVUE DE PARIS)

Dans la Revue de Paris *de février 1836 on trouve des études de Jules Janin, Xavier Marmier, Antony Deschamps, Charles Nodier, Granier de Cassagnac, etc... et un fragment de* Jocelyn *de Lamartine. De la chronique de la Revue nous extrayons le passage suivant :*

« L'Académie française, qui retentit encore du spirituel discours de M. Scribe, et des paroles si nettes, si loyales, si mordantes, jetées par M. Villemain pour aller droit à tous les cœurs et à toutes les intelligences élevées, l'Académie a un moment occupé toutes les colonnes du feuilleton. Ce contact inattendu avec le public l'avait rajeunie et attiré sur elle tous les regards.

» Nous avons défini l'Académie un sénat conservateur des traditions les plus pures et les plus correctes de la langue française. Or, pour conserver, il faut voir en même temps le présent et l'avenir. Bien loin de se raidir contre les innovations, il faut les examiner, les diriger et les transformer. Plusieurs élections récentes semblaient prouver que l'Académie était entrée dans cette voie généreuse et intelligente. Un fauteuil restait vide par la mort de M. Lainé; trois candidats d'un nom imposant se présentaient, l'un philosophe de l'école symbolique de Vico, homme modeste, de mœurs douces, véritable sage à la façon antique, ou plutôt nouvel anachorète des premiers temps du christianisme, c'était M. Ballanche.

» Le second candidat était un homme politique éminent, car l'Académie comprend toutes les littératures : il faudrait pouvoir dire toutes les supériorités. M. Molé s'appuyait pour hériter du fauteuil de M. Lainé sur cette tradition, qu'il fallait remplacer un homme d'état par un homme d'état.

» Le troisième candidat était M. Victor Hugo.

» Assurément l'on peut disserter longuement sur ce qui manquait à ces trois candidats, mais ces discussions même prouvaient que l'on regardait ces candidatures comme sérieuses, et ces hommes comme capables d'entendre et de supporter la critique. Pouvait-il tomber dans l'esprit d'un homme raisonnable, je ne dis pas qu'on préférât, mais qu'on opposât à ces trois hommes, qui? Il faut bien le nommer enfin : M. Dupaty. En vérité, cela ressemble à un tour d'escamotage. Lorsque l'on interroge son voisin sur les titres de M. Dupaty, pour être préféré à M. Ballanche, à M. Hugo, à M. Molé, l'un vous répond : la *Leçon de Botanique*, l'autre, des épithalames officiels, le troisième, capitaine de la Garde nationale; soit pour ce dernier titre, puisqu'on voulait un homme politique pour remplacer M. Lainé.

» Ce choix a produit quelque étonnement, l'Académie en a souffert; on s'est demandé si on allait revenir à ce que l'Empire eut de plus décrépit et de plus antilittéraire. Qu'est-ce que M. Dupaty? En choisissant un nom aussi profondément inconnu (excepté des chasseurs de sa compagnie), l'Académie a greffé un fruit sans saveur sur une branche morte.

» M. Victor Hugo a eu neuf voix au premier tour de scrutin. »

L'AVENIR DES INDES

Le 24 juillet 1935 le Parlement britannique vota en troisième lecture un grand projet de réforme constitutionnelle pour les Indes. Le 2 août cette réforme reçut l'assentiment royal. Lorsqu'une moitié au moins de tous les États « indigènes », c'est-à-dire des États non compris dans les Indes britanniques proprement dites, auront adhéré au système fédéral que préconise la nouvelle constitution, les deux Chambres du Parlement britannique prieront le roi de créer la Fédération des Indes, et une proclamation royale à cet effet sera promulguée.

J'ai devant moi le texte de cette réforme. C'est un document formidable qu'une livraison de la *Revue de Paris* contiendrait à peine. Si ses 15 parties et ses 498 sections, sans parler de ses 16 règlements, sont d'une lecture difficile et peu attrayante pour le public anglais, toute tentative d'en expliquer les détails aux lecteurs étrangers serait vouée d'avance à l'insuccès. L'important est d'en dégager les traits principaux, de faire comprendre l'atmosphère dans laquelle cette immense loi est née, cet acte de foi a été esquissé. Jamais projet législatif n'a été préparé de plus longue main ni rédigé avec autant de soins que celui-ci, qui vise à doter les Indes d'une constitution unifiée et de faire de ses peuples diversifiés une nation « politique ».

Cet effort peut-il réussir? Nul ne sait. Pouvait-on ne pas le tenter? Difficilement. N'est-ce pas de la folie que de vou-

Copyright 1936 *Revue de Paris*.

loir gratifier d'institutions autonomes des races aussi différentes les unes des autres, aussi éloignées de toute conception européenne de la vie sociale et politique que les races indiennes? Cela se peut. La folie joue un grand rôle aux Indes et dans les relations anglo-indiennes.

Prenons le cas de l'illustre animateur du nationalisme hindou, le mahatma Gandhi. « Mahatma » veut dire « grande âme »; et que M. Gandhi mérite ou non ce titre du point de vue religieux — ce dont je ne saurais juger — il a été sans contredit la grande âme de l'opposition hindoue au gouvernement, au *raj* britannique. C'est un saint homme à qui toute violence répugne. Il croyait invincibles les forces spirituelles qui jailliraient des âmes unies de ses disciples. Aussi avait-il proclamé la « désobéissance civile » accompagnée de la « non-coopération », de la « non-violence » et de la « résistance passive », tous moyens jugés par lui des plus sûrs pour contraindre les autorités anglo-indiennes à accorder l'indépendance totale à son pays.

S'est-il rendu compte que ces principes seraient interprétés par ses disciples comme autant d'invitations à l'emploi de la violence? « Malentendu lamentable », dirait sans doute le Mahatma. Toujours est-il que certains de ses propos prêtaient à ce malentendu. Ainsi en est-on arrivé à l'effusion de sang en bien des endroits et des brutalités abominables ont été commises par ceux qui pensaient agir selon les principes de Gandhi. Choqué par ces excès, celui-ci se mit à jeûner en signe de pénitence et afin de rappeler les siens à des conceptions d'ordre purement spirituel. Néanmoins le gouverneur de Bombay, lord Lloyd, fit arrêter M. Gandhi une première fois, malgré les hésitations du vice-roi d'alors, feu lord Reading. Après cette expérience le Mahatma changea d'attitude. Il eut dans la suite de longues entrevues avec le nouveau vice-roi, lord Irwin (aujourd'hui vicomte de Halifax) et consentit à prendre part à la conférence, dite de la Table Ronde, à Londres, pourvu que le but de cette conférence fût de reconnaître aux Indes une large indépendance.

Ainsi le Mahatma vint à Londres en 1931. Une dame anglaise, qui le connaissait bien, m'engagea à aller le voir. Elle avait quelques raisons de croire qu'il désirait entendre ce

que j'aurais à lui dire. Vêtu de son ample robe de khaddar — laine blanche, filée et tissée à la main — il me reçut avec affabilité. Je lui demandai s'il était content de l'accueil que le peuple anglais lui avait fait, et particulièrement les habitants de l'East-End (le quartier le plus pauvre de Londres) au milieu desquels il s'était installé.

— Très content, — me dit-il, — ils sont si gentils. Ils me tapent sur l'épaule et m'accompagnent un bout de chemin. Ils me traitent en frère.

— C'est qu'ils reconnaissent en vous un véritable frère, — lui répondis-je. — Ils se disent : « Voilà un saint homme qui est fou; nous autres Anglais sommes tous fous; nous sommes donc des frères... »

Le Mahatma rit de bon cœur.

— Savez-vous, — dit-il, — que c'est précisément ainsi qu'on m'appelle aux Indes : « Le saint homme fou »? Mais pourquoi tous les Anglais seraient-ils fous?

— Les Allemands, dont la science est quelquefois profonde, affirment depuis longtemps que nous sommes toqués; et puisque vous connaissez Shakespeare vous vous souviendrez de ceci : lorsque Hamlet, prince de Danemark, donna des signes de folie, on proposa tout de suite de l'envoyer en Angleterre. On pensait sans doute que chez nous il passerait pour normal. Du reste, je suis aussi fou que mes compatriotes, et je vais vous le prouver. En venant ici je me suis imaginé que j'étais le mahatma Gandhi, que je possédais sa grandeur d'âme, et qu'à sa place je ferais ceci et cela.

— Que feriez-vous? — me demanda vivement M. Gandhi.

— D'abord, j'emploierais ma grande supériorité d'âme à comprendre l'état d'esprit du peuple britannique à l'égard des Indes. Quoique les Anglais ne soient pas allés aux Indes pour travailler au salut éternel de ces peuples, ni même, au premier abord, pour améliorer leur bien-être matériel, le peuple britannique s'est persuadé depuis assez longtemps qu'il a un certain devoir à remplir envers vos compatriotes, qu'une responsabilité morale lui incombe et pour améliorer les conditions de vie des populations, et pour maintenir l'ordre parmi elles. Notre peuple croit que, si nous quittions les Indes, vous autres Hindous et vos compatriotes musulmans, vous vous

massacreriez réciproquement aux noms de vos dieux respectifs; et il croit également, d'ailleurs sans hypocrisie, qu'il est de notre devoir d'épargner ce malheur aux populations indiennes.

» C'est là, — ajoutai-je, — un fait d'ordre spirituel ou tout au moins moral. Si vous, en votre qualité de Mahatma, pouvez vous apercevoir de la sincérité de cette croyance chez nos compatriotes vous faciliterez votre tâche et la nôtre. Vous comprendrez que le meilleur moyen d'obtenir, je ne dis pas l'indépendance politique absolue, mais une véritable autonomie semblable à celle des Dominions, serait de nous fournir la preuve que vous, chef spirituel du mouvement populaire hindou, tenez pleinement compte des exigences religieuses islamiques, que vous pouvez vous mettre d'accord avec vos compatriotes musulmans et nous présenter, à nous, des revendications unanimes basées sur cet accord. »

M. Gandhi se tut. Le silence devint pénible. Après un certain temps je continuai :

— Si vous étiez un Hindou ordinaire, ou même un brahmane de haute caste, je ne vous parlerais pas ainsi. Mais puisque vous êtes une grande âme douée d'une rare perception spirituelle, bien supérieure, sans aucun doute, à celle de la plupart des musulmans, je vous demande si vous ne pouvez pas vous fier à cette supériorité. Ne pouvez-vous pas dire aux musulmans que vous leur accordez d'avance toutes les garanties, toutes les sauvegardes qu'ils exigeraient pour se protéger contre le fanatisme hindou qu'ils redoutent; et que vous ne leur demandez, comme contre-partie, que leur collaboration à la vie politique et sociale de la patrie commune? S'ils vous demandent la lune, donnez-leur la lune. Une fois d'accord, votre supériorité spirituelle se ferait valoir et ils vous suivraient dans la direction voulue; et nous autres, Anglais, nous verrions dans votre unanimité un fait nouveau qui justifierait de bien plus larges concessions dans le sens d'une autonomie indienne à laquelle nous ne pourrons honnêtement consentir tant que les communautés hindoue et musulmane seront prêtes à s'entredéchirer.

M. Gandhi resta encore muet. Il semblait rêver. Puis il me dit à voix basse :

— Je comprends, je comprends — mais je ne peux rien dire. Je dois attendre ma lumière intérieure, qui ne m'a pas encore donné de directive à ce sujet. C'est à sa voix que j'obéis toujours.

J'eus l'impression d'une très grande sincérité chez le Mahatma. Je ne sentais nullement qu'il voulait esquiver les questions que je lui posais. Il ne pouvait pas parler, parce que sa « lumière intérieure » ne l'avait pas encore éclairé. Plus tard il exprima à un de mes amis son vif regret que tous les Anglais ne fussent pas « aussi fous » que moi. Mais en prenant congé de lui je me suis dit que le problème des Indes est vraiment un problème *sui generis*, puisqu'il revêt à chaque instant un aspect religieux. Comment lui trouver une solution satisfaisante, alors que les données politiques se transforment selon que les « lumières intérieures » éclairent ou n'éclairent pas les âmes des chefs d'un vaste mouvement populaire?

***

En parlant ainsi à M. Gandhi j'ai voulu résoudre une question qui me troublait depuis longtemps. Je ne pouvais pas me débarrasser du soupçon, souvent exprimé par des nationalistes hindous, que loin de vouloir apaiser les différends entre les communautés religieuses aux Indes, les autorités britanniques appliquaient la maxime *divide et impera* et trouvaient commode une hostilité qui leur facilitait la besogne gouvernementale. Aujourd'hui j'ai dû me rendre à l'évidence : la divergence entre musulmans et Hindous est profonde et réelle, et quelle que soit la bonne volonté des autorités anglo-indiennes on ne saurait en venir à bout à moins que l'hindouisme lui-même ne subisse une évolution notable. Ce problème, qu'il est convenu de nommer « communal », a dominé les délibérations des trois sessions de la conférence de la Table Ronde en 1931-33, ainsi que celles des diverses commissions qui ont préparé la réforme constitutionnelle. Il est donc d'une importance capitale. Essayons de le placer dans son cadre véritable.

Ce cadre est vaste. Tout en faisant partie du continent asiatique, les Indes forment un sous-continent bien distinct qui

ressemble peu aux autres régions asiatiques. Si l'on peut dire que l'Europe est la presqu'île occidentale de l'Asie, on peut également dire que les Indes en sont la péninsule — ou une des péninsules — méridionale. L'Europe est loin d'être unie et uniforme; mais elle est bien plus près de l'uniformité et de la simplicité que ne le sont les Indes. Sur un territoire vingt fois plus grand que celui de la Grande-Bretagne vivent 320 millions d'êtres humains, c'est-à-dire à peu près un cinquième de la race humaine. De ce territoire les deux tiers (ou presque) sont gouvernés directement par les autorités anglo-indiennes, tandis que l'autre tiers est divisé en quelque 600 États « indigènes » qui jouissent d'une indépendance considérable sous le sceptre de leurs princes dont le suzerain est l'empereur des Indes, roi d'Angleterre, que représente le vice-roi. La plupart de ces princes gouvernent directement, et plus ou moins autocratiquement, des territoires dont certains sont aussi étendus que la Grande-Bretagne. Ils sont indépendants des Indes britanniques proprement dites. L'étendue des autres États, moyens et petits, varie entre des milliers de kilomètres carrés et quelques hectares.

Les Indes britanniques se composent de onze provinces administrées par des gouverneurs dépendant du gouverneur général ou vice-roi. Depuis la réforme constitutionnelle de 1919, ces provinces sont dotées de conseils législatifs privés de responsabilité exécutive. (Au centre, c'est-à-dire à Delhi, une assemblée législative sert de parlement central, également sans autorité exécutive.) Deux de ces provinces, Madras et Bombay, sont plus grandes que l'Italie. L'étendue de quelques autres dépasse celle de la Grande-Bretagne. La seule langue commune aux classes indiennes cultivées est l'anglais. Bien que l'hindoustani soit la langue indigène la plus connue, elle est loin d'être généralement comprise; et à côté de l'hindoustani on compte onze autres grandes langues et plus de deux cent six dialectes.

Aussi diverses que les langues sont les croyances religieuses et les civilisations. Peu d'Orientaux sont plus cultivés que les Indiens des classes supérieures hindoues, musulmanes, parsis et autres. Mais la population considérée dans son ensemble, surtout la population agricole qui forme l'immense majorité des

habitants, reste très primitive et fermement attachée aux coutumes et aux croyances locales. Par-dessus tout, il y a la question jusqu'ici insoluble des 50 millions de parias hindous, c'est-à-dire des classes « intouchables ». Personne ne peut espérer conduire les Indes sur le chemin du progrès sans tenir compte de ce fléau, résultat inévitable de l'hindouisme et surtout du brahmanisme tels qu'on les pratique depuis quelques siècles.

***

Peu d'observateurs britanniques ont étudié le problème moral indien avec autant de sympathie et de perspicacité que sir Frédéric Whyte qui fut le premier président de l'Assemblée législative établie à Delhi par les réformes constitutionnelles de 1919. Dans un admirable petit livre, *l'Avenir de l'Orient et de l'Occident*, qu'il fit paraître en 1932, il insiste sur une vérité qui échappe aux yeux de la plupart des Européens. « Aux Indes, dit-il, il faut tenir compte avant tout de la réalité et de la puissance du monde surnaturel; et l'on ne comprendra jamais rien aux rapports entre Occidentaux et Orientaux aux Indes si l'on ignore ce fait que la pensée indienne est beaucoup plus préoccupée de l'autre monde que du monde terrestre. »

***

Cette préoccupation transcendante est l'essence même de l'esprit hindou. La façon dont cet esprit réagira à la longue aux impulsions venues d'Occident, influera plus puissamment sur la situation de l'Angleterre dans la péninsule indienne que ne le fera aucune des controverses politiques qui semblent si importantes aujourd'hui. « Quelle que soit la nouvelle constitution qu'on est en train d'élaborer, écrit sir Frédéric, le sort de toute réforme aux Indes sera décidé par les effets sur l'hindouisme de la religion et la science de l'Occident. Si les chefs du brahmanisme cèdent suffisamment à la forte pression qu'exercent sur eux la science et la religion occidentales, et s'ils adaptent leur orthodoxie aux conceptions modernes, nous pourrons dire que l'Occident

aura gagné sa plus grande victoire. Si, au contraire, l'hindouisme cherche un renouveau de sa puissance dans un retour à ses anciennes doctrines, sans se purifier du point de vue social, s'il rejette ainsi tout appel à la réforme, les peuples indiens seront voués à l'isolement. Il y a pourtant lieu de croire que l'hindouisme s'adaptera et arrivera à un compromis qui, en apparence au moins, respectera la continuité de son évolution historique. »

Sir Frédéric Whyte insiste sur cette idée que les influences occidentales qui se sont exercées le plus directement aux Indes sont d'origine chrétienne. Ce qui distingue la philosophie morale du mahatma Gandhi, par exemple, des conceptions brahmaniques, sont les éléments éthiques et sociaux que Gandhi a tirés du Nouveau Testament. Ces influences, à vrai dire, ont commencé à s'exercer aux Indes à partir de 1813 lorsqu'on a accordé aux missionnaires la pleine liberté d'action et de propagande parmi les peuples indiens. L'historien Macaulay prédisait en 1835 que l'éducation anglaise dans les « classes respectables » du Bengale éliminerait l'idolâtrie parmi elles au cours d'une génération. Il s'est trompé. Il ignorait la puissance de l'hindouisme. Mais du point de vue politique il a vu plus clair. Il écrivit : « Lorsque nos concitoyens indiens auront acquis le savoir européen, ils voudront avoir des institutions européennes. Ce jour-là sera le plus beau jour de l'Histoire anglaise. »

***

Macaulay devinait, il y a un siècle, les besoins d'une vie nouvelle qui commençaient, dès cette époque, à se faire sentir aux Indes. L'hindouisme et la culture hindoue en général étaient tombés très bas. L'infanticide et les sacrifices humains se pratiquaient partout, les mariages d'adultes avec des enfants étaient permis aux âges les plus tendres; les obscénités et la prostitution qu'on associait au culte dans les temples étaient ouvertement encouragées et maintenues. Il y avait peu d'espoir pour qu'une réforme pût partir du sein de l'hindouisme même; mais grâce à la connaissance de l'anglais et à la culture occidentale qui se répandaient sous l'égide du *raj* britannique,

les Hindous éclairés se lancèrent à l'assaut de l'orthodoxie si vigoureusement qu'au bout de quelques années ils triomphèrent sur toute la ligne. Par malheur leur œuvre manquait d'éléments constructifs. Des révolutionnaires dont le but semblait être l'anarchie pure et simple leur succédèrent et obligèrent les réformateurs à changer de route. Ils prirent alors la défense de l'orthodoxie, tout en admettant la nécessité des réformes — une nécessité que les influences chrétiennes faisaient comprendre, bien plus que ne le firent les revendications des chefs politiques hindous.

C'était une période de réveil. Tandis que les réformateurs hindous rebroussaient chemin et cherchaient aux sources de l'hindouisme la force de résister à l'assaut de l'Occident, les classes intelligentes et cultivées qui formaient la minorité politique dans toutes les parties des Indes, exigeaient l'introduction générale des méthodes occidentales de gouvernement. Les chefs religieux cherchaient à défendre un système essentiellement hiérarchique et aristocratique et, à côté d'eux, les réformateurs politiques voulaient établir une nouvelle société indienne sur des bases démocratiques. En face du *raj* britannique les deux tendances firent souvent cause commune et cachèrent l'incompatibilité fondamentale de leurs buts sous le manteau de la collaboration.

Cette lutte et cette équivoque durent toujours. Si l'hindouisme orthodoxe devait rester le maître de la société indienne il ne permettrait jamais que le véritable pouvoir politique soit exercé par les masses, même hindoues, sous la direction de chefs qui ont tourné le dos à la tradition et ont accepté le nouveau principe représentatif. D'autre part, les partisans hindous de ce principe, et à plus forte raison ses partisans musulmans, refusent déjà, plus au moins nettement, d'accepter l'hégémonie sociale du brahmane et la hiérarchie des castes sur lesquelles cette hégémonie s'appuie. Le véritable problème des Indes réside dans cette lutte d'idées bien plus que dans le succès ou l'insuccès des efforts faits par le gouvernement et le peuple anglais pour donner au pays une situation digne et respectée de membre de la communauté britannique, ou dans les revendications des nationalistes indiens qui réclament une indépendance politique absolue.

***

Au fond, c'est l'éternelle lutte entre ceux qui croient à un monde invisible et supérieurement réel, et règlent leur vie selon cette croyance, et ceux qui veulent se faire une vie tolérable dans un monde sans doute illusoire, mais où certaines illusions font fonction de réalités pratiques. L'hindouisme actuel flotte entre ces deux conceptions. Sa force est telle que l'Islam même en subit l'influence; et l'explication de la résistance tenace des musulmans à toute concession à l'hindouisme se trouve bien moins dans l'infériorité numérique — 70 millions de musulmans contre 220 millions d'Hindous — que dans la crainte du caractère envahissant de l'hindouisme même.

Certes, les manifestations de cette résistance, qui est à la base du problème « communal », sont souvent déplorables. Au mois de mars 1935 une foule de 20 000 musulmans à Karachi voulaient s'emparer du cadavre d'un assassin musulman qui avait été pendu pour avoir tué un Hindou. La police fut débordée et la situation devint si menaçante que les troupes britanniques durent faire feu pour éviter un massacre général des Hindous. Il y eut 35 morts et 87 blessés musulmans. De tels incidents, plus ou moins graves, peuvent se répéter d'un jour à l'autre dans les régions les plus diverses; et tant qu'ils dureront il sera difficile que Hindous et musulmans puissent se mettre tout à fait d'accord.

Cela ne veut pas dire que plusieurs chefs importants du nationalisme hindou n'essayent pas sincèrement de résoudre ce « problème communal ». Mais aujourd'hui M. Gandhi, qui a réfléchi à l'opportunité d'accepter d'avance toutes les demandes que les musulmans pourraient formuler comme prix de leur collaboration, semble avoir été éclairé par sa « lumière intérieure » dans un sens négatif. C'est que M. Gandhi est trop foncièrement hindou, malgré les diverses influences chrétiennes qu'il a subies, pour renoncer à l'espoir de la victoire finale de l'hindouisme. C'est précisément ce genre d'espoir qui inquiète les musulmans, et leur fait craindre de voir leur religion, leurs coutumes sociales et leurs traditions enveloppées et assimilées par un hindouisme polyglotte et multiforme.

***

Cette crainte n'a pas empêché les musulmans de prendre une part active au mouvement nationaliste indien. La naissance de ce mouvement date environ de 1885, date à laquelle le Congrès national indien fut fondé. Parmi ses fondateurs se trouvaient des Anglais aussi bien que des Indiens. Peu à peu le congrès se transforma; et, vers la fin du XIXe siècle, des agitateurs brahmanes reconnurent que la faiblesse de leur nationalisme provenait de son manque de contact avec le sentiment populaire. Pour cette raison M. Tilak, brahmane du Décan, tenta de lier l'agitation antibritannique aux croyances et aux superstitions du peuple. Il entoura l'assassinat politique d'une auréole religieuse et déclara que le dieu Ganache, une divinité populaire à tête d'éléphant, approuvait tout particulièrement ceux qui tuaient les tyrans étrangers. Ainsi M. Tilak donna une nouvelle tournure, à la fois populaire et terroriste, à un mouvement qui avait suivi jusque-là un cours ordonné et constitutionnel. Il fut donc un personnage très important.

Au commencement du XXe siècle pourtant son influence pâlit devant l'autorité que sut acquérir sur les masses M. Gandhi. Tilak, le brahmane de haute caste, voulait sauvegarder l'orthodoxie hindoue contre les influences occidentales en expulsant le gouvernement étranger. Gandhi, au contraire, un Hindou de la caste des marchands, et par là inférieur, voulait vaincre l'Occident avec des armes tirées en partie du christianisme même. C'est dans l'âme de Gandhi que le conflit spirituel entre Orient et Occident atteint la qualité d'un drame perpétuel. Son tempérament particulier le poussait vers la sainteté ascétique. Contraint par les circonstances de faire de la politique, il se trouva débordé et dépaysé. Très saint et très malin en même temps, il tomba dans toutes sortes de contradictions et sembla accepter plus d'une fois l'arrestation et la prison comme des moyens d'échapper presque agréablement aux lourdes responsabilités qu'il avait encourues.

Les méthodes de Gandhi sont incontestablement meilleures que ne l'étaient celles de Tilak. Malgré les explosions de violence que sa doctrine de non-violence a provoquées, il est pro-

bable que l'exemple personnel du Mahatma a empêché le mouvement nationaliste de prendre une tournure beaucoup plus violente. Son but suprême semble avoir été de raviver l'hindouisme par de fortes injections de morale chrétienne, d'améliorer en même temps la situation des classes inférieures, des « intouchables », grâce à une transformation morale des brahmanes, et de créer ainsi une Inde nouvelle capable d'apporter à un monde désordonné, l'évangile de réconciliation et de paix. Si, fourvoyé dans la politique, il n'a pas encore pu atteindre ce but, il est trop tôt pour conclure que la force de son exemple et de sa personnalité ne laissera pas de traces profondes et permanentes sur la vie politique et économique des Indes. Comme l'observe très justement sir Frédéric Whyte, Gandhi est le Mazzini du *risorgimento* hindou, un *risorgimento* qui manque jusqu'ici d'un Cavour.

***

Ce *risorgimento* pose à l'Angleterre un problème sans précédent. Elle ne peut plus limiter sa tâche aux Indes au maintien d'une *pax britannica* octroyée aux peuples et peuplades de son vaste domaine, et le jour n'est pas encore venu où, dans l'intérêt même de ces peuples, elle pourra songer à abandonner sa souveraineté. Les Indes ne sont pas un dominion de la Couronne britannique au même titre que l'Afrique Australe ou le Canada. Peut-être ne le deviendront-elles jamais. Mais elles sont loin d'être un « dominion perdu », comme le prétendent certains écrivains pessimistes. Grâce à l'aide et à la patience britanniques, les Indes pourront devenir un dominion nouveau genre, admis comme partenaire égal par les autres dominions dans la communauté britannique, tout en conservant des relations particulières avec la Grande-Bretagne dont le rôle ne serait ni celui d'une mère patrie ni celui d'une marâtre.

Pour parvenir à ce résultat, il faut que les Indes soient unies, ou tout au moins fédérées. On a déjà fait beaucoup de progrès dans cette direction. Depuis les réformes introduites sous le régime de feu lord Morley jusqu'à la grande réforme de 1919 qui créa l'Assemblée législative à Delhi,

la Chambre des Princes, un Conseil d'État et des assemblées législatives provinciales, les divers gouvernements britanniques ont toujours travaillé à concéder aux Indes une plus grande responsabilité dans la conduite de leurs propres affaires.

Les débats de la conférence, dite de la Table Ronde, ont clairement démontré que les Indes, dans leur ensemble, ne sont pas encore disposées à accepter toute la responsabilité gouvernementale que supporte en dernier ressort le Parlement britannique. Et pourtant Anglais, Anglo-Indiens, Hindous et musulmans ont été d'accord pour reconnaître que le sens de la responsabilité et la capacité de se gouverner augmenteront, dans les Indes, au fur et à mesure que la responsabilité leur sera plus effectivement concédée.

Il y a des Hindous, même parmi les plus intelligents, qui exigent, dès à présent, l'application complète de ce principe. « Si vous voulez nous donner la responsabilité, s'écria l'un d'eux, au cours de la Conférence de la Table Ronde, pourquoi insistez-vous pour l'entourer de tant de limitations que vous appelez « sauvegardes »? Et l'archevêque de Canterbury de répondre : « Essayez donc d'analyser un texte de la constitution britannique : vous constaterez que c'est un faisceau de limitations et de sauvegardes. » Au fond il s'agit de développer le sens de la relativité chez des esprits orientaux qui sont toujours portés à pousser la logique à l'extrême. On ne peut confier le sort de 320 millions d'êtres, souvent primitifs, à une petite « intelligentsia ». Comme le disait une grande dame indienne qui connaît son pays comme peu d'Européens peuvent le connaître : « Le régime britannique avait ceci de bon, les fonctionnaires anglais ou écossais ou irlandais savaient régler leurs montres simultanément sur l'heure de Londres et sur l'heure de Calcutta. Ils n'oubliaient jamais que les réalités de la vie aux Indes ne sont pas des réalités européennes. Mes compatriotes, éduqués à l'occidentale, ayant absorbé tout ce qu'il y a de plus moderne dans les idées européennes, voudront, lorsqu'ils auront le pouvoir politique ou administratif, gouverner le IIe siècle d'après les règles du XXe. Car une grande partie de la population des Indes vit encore au IIe siècle et ne pourra avancer que très lentement à travers les broussailles de superstitions, coutumes, et habitudes qui

l'entourent. Les fonctionnaires anglais ont compris cette vérité et en ont tenu compte. Est-ce que mes compatriotes « éclairés » feront de même? »

***

Voilà sans doute un des grands risques que comporte la réforme constitutionnelle qui vient d'être votée et qui sera introduite aussitôt que les conditions indispensables seront remplies. Pourquoi a-t-on voulu accomplir cette réforme? D'abord parce qu'elle est le développement normal de tendances déjà reconnues. Le vicomte Hardinge de Penshurst, ancien vice-roi des Indes, qui, sous le nom de sir Charles Hardinge, fut souvent le conseiller intime du roi Édouard VII, me disait un jour : « Comme vous, et pour les mêmes raisons, j'ai prévu la grande guerre européenne. C'est pourquoi j'ai pris la résolution, quand on me nomma vice-roi des Indes en 1910, de faire mon possible pour que les Indes restassent non seulement tranquilles mais qu'elles fussent de cœur avec nous pendant la terrible épreuve. Vous savez que les Indes, princes et peuples, se sont splendidement comportées. Après cela on ne pouvait pas ne pas reconnaître le droit des Indes de siéger à la Conférence de la Paix à côté des Dominions et d'entrer à la Société des Nations. »

C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre les déclarations faites à la Chambre des Communes, le 20 août 1917, par le secrétaire d'État pour les Indes, feu M. Montagu, qui furent reproduites comme préambule à la loi sur les réformes constitutionnelles de 1919. Ce préambule, dont les principes régissent la loi de 1935, est ainsi rédigé :

Considérant que la politique déclarée du Parlement envisage l'association, de plus en plus étroite, des Indiens à toutes les branches de l'administration aux Indes et le développement graduel des institutions autonomes dans le but de réaliser progressivement un gouvernement responsable dans les Indes britanniques considérées comme partie intégrante de l'Empire britannique;

Considérant qu'on ne peut donner effet à cette politique que progressivement et par étapes successives et qu'il est opportun que des mesures importantes soient prises dès à présent dans ce sens;

Considérant que le moment et la méthode de chaque avance ne

peuvent être déterminés que par le Parlement britannique à qui incombe la responsabilité du bien-être et du progrès des peuples indiens;

Considérant que l'action du Parlement dans ce domaine doit être influencée par la qualité de la coopération qu'accorderont ceux à qui de nouvelles occasions de servir seront données;

Et considérant que, *pari passu* avec le développement graduel des institutions autonomes dans les provinces indiennes, il est opportun de concéder à ces provinces, pour le règlement des affaires provinciales, l'indépendance gouvernementale la plus étendue...

La loi de 1919 prévoyait la revision éventuelle de ses dispositions après une enquête préalable qui devait avoir lieu dans un délai de dix ans. C'est pourquoi la commission royale d'enquête que présidait sir John Simon — commission tirée de tous les partis politiques en Angleterre — se rendit aux Indes en février 1928. Elle fit une seconde visite, qui dura du mois d'octobre 1928 jusqu'en avril 1929, et présenta ses recommandations au Parlement sous la forme de deux gros volumes au mois d'octobre 1929. Quoique ces recommandations n'aient pas été prises à la lettre par le gouvernement travailliste de M. Ramsay MacDonald, elles préparèrent la convocation de la conférence dite de la Table Ronde. Au début de cette conférence — à laquelle prirent part les représentants de toutes les nuances d'opinion aux Indes aussi bien que les princes des États indiens — la proposition d'englober toutes les Indes, britanniques et non britanniques, dans une fédération commune, donna un aspect nouveau au problème même. Pour la première fois on envisagea pratiquement la possibilité d'une Inde unie et largement autonome dans le cadre de la communauté britannique, et cette perspective donna une tout autre envergure aux travaux de la conférence.

***

Le premier succès de la conférence fut l'adhésion des princes au principe d'une fédération pan-indienne. Ce fut de leur part une très grande décision et un acte de haute sagesse. Les réserves qu'ils ont formulées dans la suite quant à l'application de ce principe, et le malentendu qui surgit entre le maharadjah de Bikanir d'une part et le maharadjah de Patiala

de l'autre ne présentèrent pas d'obstacle sérieux à la mise au point de la réforme. Plus graves furent les différends au sujet de l'organisation du système électoral et de la répartition des sièges dans les nouveaux corps législatifs entre les Hindous, musulmans et membres des autres communautés religieuses. Ne pouvant pas se mettre d'accord sur ce point, les Hindous et les musulmans ont fini par accepter un arrangement élaboré par le président de la conférence, M. MacDonald. Restait encore la question de la représentation des « intouchables », dont les délégués prenaient part à la conférence. Pour vaincre l'opposition brahmane à ce sujet, le mahatma Gandhi a cru devoir entreprendre un jeûne de protestation. Le geste remplit de confusion ses coreligionnaires. Les brahmanes eux-mêmes ne pouvaient rester indifférents au scandale qu'aurait provoqué dans la communauté hindoue une « grève de la faim » pouvant provoquer la mort de la « grande âme ».

Une des recommandations les plus importantes du rapport de la commission Simon de 1929 avait pour objet d'ouvrir aux femmes une large sphère d'influence dans la vie politique et sociale des Indes. « La clef du progrès aux Indes se trouve dans le mouvement féminin », disait ce rapport, « et le résultat de ce mouvement peut être grand au delà de tout calcul. On peut dire que l'Inde ne saurait atteindre la situation à laquelle elle aspire, tant que ses femmes ne joueront pas leur rôle en tant que citoyennes instruites. » Lorsqu'on songe à la situation faite à la femme dans le passé par la religion hindoue, et même à sa subordination dans le monde musulman, le caractère révolutionnaire de ces propos saute aux yeux. Si la nouvelle loi constitutionnelle ne va pas aussi loin dans le sens de l'émancipation de la femme que l'auraient voulu beaucoup de délégués britanniques et indiens à la Conférence de la Table Ronde, elle réserve du moins quelques sièges aux femmes tant à la Chambre Haute, ou Conseil d'État, qu'à la Chambre législative ou fédérale. Au Conseil d'État ces sièges sont au nombre de 6 sur un total de 150, et à l'Assemblée fédérale de 9 sur 250. En outre des sièges sont réservés aux femmes dans plusieurs des assemblées provinciales et les droits électoraux des femmes sont soigneusement sauvegardés.

***

Quels sont donc les effets généraux de la nouvelle loi? D'abord elle établit une fédération pan-indienne des onze provinces autonomes et de ceux des États « indigènes » qui adhéreront à la fédération. (La Birmanie est séparée des Indes proprement dites et reçoit une constitution spéciale.) La responsabilité de la défense nationale et la conduite des affaires extérieures restent entre les mains du gouverneur général ou vice-roi. Toutes les autres affaires, tant au Centre fédéral que dans les provinces, sont réservées aux gouvernements composés de ministres responsables devant les assemblées législatives. Les pouvoirs de ces gouvernements provinciaux comprennent le maintien de l'ordre et le contrôle de la police. Et le gouverneur général, ou vice-roi, et les gouverneurs des provinces doivent accepter les conseils de leurs ministres responsables devant les Chambres, tant que ces conseils ne seront pas en opposition avec les « responsabilités spéciales » des gouverneurs pour le maintien de la paix et la tranquillité, la protection de minorités, et, dans le cas du gouverneur général, le maintien du crédit public et la stabilité financière.

Chacune des provinces aura une assemblée législative élue par le vote direct d'un corps électoral qui comprend environ 14 p. 100 de la population. Les cinq provinces principales seront pourvues en outre d'une Chambre Haute; et les deux Chambres de la Fédération centrale seront composées de députés choisis par les provinces et de représentants nommés par les États « indigènes ». Dans toutes les assemblées, une partie des sièges sera réservée aux diverses minorités, aux castes reconnues, aux représentants des tribus arriérées, aux Sikhs, aux députés-ouvriers, aux Européens et aux chrétiens indigènes.

***

Personne ne saurait prédire le sort que réserve l'avenir à cette réforme hardie et compliquée. On sait seulement qu'une réforme était nécessaire et inévitable, et que, pour avoir

des chances de succès, il fallait tenir compte de la nouvelle foi indienne et, jusqu'à un certain point, asiatique en la valeur et l'efficacité politiques de ces principes démocratiques et représentatifs qu'une grande partie de l'Europe a l'air de vouloir abandonner. Le paradoxe qui fait de l'Orient « immuable » un champ d'expériences pour des idées naguère occidentales, est un des phénomènes les plus extraordinaires de l'heure présente. Comme le disait sir Frédéric Whyte dans son livre, « le trait le plus marquant de l'Orient moderne est l'abandon de la tradition autocratique et la recherche d'une méthode de gouvernement populaire fondé sur le principe représentatif. Il est certain que l'Asie se trouve dans un état d'esprit nouveau qui a quelques points de ressemblance avec l'état d'esprit de la Renaissance européenne, et que les peuples orientaux se sont embarqués sur une mer où toutes leurs expériences sont encore à faire. Sur leurs entreprises nouvelles, on peut inscrire un grand point d'interrogation. Mais l'Européen sceptique qui peut douter de la durée des phénomènes qui s'offrent à ses yeux en Asie, doit prendre en considération le fait fondamental que cette partie du monde, qu'on a si souvent accusée d'immobilité, est en train de « bouger »; et l'histoire de l'Orient a prouvé plus d'une fois que lorsque l'Asie bouge elle va loin ».

Ce qui se passe en Asie et surtout aux Indes a des répercussions en Afrique même. On se rend parfaitement compte, à Londres, que l'Afrique d'aujourd'hui n'acceptera plus, bientôt, la souveraineté « blanche » sous la forme qu'elle a revêtue jusqu'à ce jour. Ou l'Europe et l'Occident représenteront, aux yeux des peuples d'Afrique et d'Asie, des « collaborateurs » justes et bien intentionnés, ou l'Europe et l'Occident pourront se trouver aux prises avec un nationalisme de rac qui leur créera d'innombrables difficultés.

Un des épisodes les plus frappants du conflit italo-éthiopien a été, par exemple, le frisson d'indignation et de révolte qui a parcouru l'Afrique et l'Asie après le discours malencontreux du beau-fils de M. Mussolini, le comte Ciano, qui définissait l'entreprise italienne comme une guerre de race blanche contre race noire. Cette indignation était partagée par les peuples britanniques, en Grande-Bretagne et dans les Domi-

nions, tout autant que par les communautés hindoues et musulmanes aux Indes. En Afrique Australe le général Smuts s'en fit l'interprète éloquent. J'ai pu constater, dans une réunion à laquelle assistaient des représentants de plusieurs races et croyances indiennes, aussi bien que du monde politique anglais de tous les partis, combien ce sentiment était profond et unanime. Et il fut assurément pour quelque chose dans le mouvement spontané d'opinion publique qui faillit renverser le gouvernement national de M. Baldwin et obligea sir Samuel Hoare à démissionner au lendemain des propositions de paix Hoare-Laval.

Dans tous les cas, la Grande-Bretagne a pris son parti dans la nouvelle ère qu'ouvre la réforme constitutionnelle aux Indes. Elle ne croit plus à la domination exercée sur les autres peuples pour des raisons de prestige, ni même pour des raisons d'ordre économique. Elle croit aux possibilités du progrès par la collaboration « responsable » de ces peuples à une œuvre commune de civilisation et de paix. Se trompe-t-elle, se leurre-t-elle d'un vain espoir? C'est possible, mais souhaitons qu'il n'en soit rien, pour l'avenir de l'humanité.

WICKHAM STEED

GEORGES MANDEL

La France ne cherche pas des hommes; elle en a trop. Mais elle en cherche un qui ne ressemble pas aux autres. M. Mandel serait-il cet homme-là? On peut se le demander. Tout est singulier en lui; tout s'acharne à le distinguer de ses contemporains. Il semble marqué par le destin, entouré de mystère, dirigé par une divinité ténébreuse, qui, en lui accordant les dons les plus rares, a multiplié en même temps, sous ses pas, les traquenards, les embûches et les obstacles les plus choisis. Il faut rendre à M. Georges Mandel cette justice qu'il aggrave son originalité et multiplie les raisons que l'on a déjà de le remarquer en ne faisant rien comme tout le monde. Il a su montrer dans l'opposition un talent souvent implacable et au pouvoir l'autorité toujours tempérée du véritable homme d'État. Ce sont là des mérites qui se rencontrent rarement chez le même personnage. Ce sont ceux aussi que l'opinion publique française s'est depuis longtemps habituée à ne plus trouver que rarement chez un ministre. C'est pourquoi Georges Mandel inquiète encore certains esprits timorés, voués par la fatalité du régime, à la médiocrité passive et routinière, à la paralysie de la volonté et de l'initiative.

Il s'est ingénié à compliquer son ascension par des victoires dans l'action en se gardant du succès éphémère dans l'intrigue. Sa seule intelligence, qui est grande, aurait pu lui rendre aisée et facile une carrière à laquelle tout paraissait l'encourager. Il préféra jouer la difficulté, s'envelopper d'une légende de croquemitaine avant de faire la preuve que dans une

démocratie, l'art de gouverner n'est pas incompatible avec la fonction ministérielle.

Mieux qu'un autre il avait compris à quels risques on expose les plus légitimes ambitions, en affirmant trop puissamment sa supériorité dans un régime parlementaire. Ce rigoureux paradoxe ne l'effraya pas. Il se servit de ses dons avec crânerie, comme d'autres se servent avec superbe de leur insuffisance; on connaît peu d'hommes en politique et ailleurs qui aient étonné davantage leur époque par l'originalité de leur pensée, l'imprévu de leurs attitudes, la trempe de leur énergie et la variété souvent déroutante de leurs aptitudes. S'étant fait haïr avant de se faire aimer et admirer, M. Georges Mandel reste encore à cause de cela, une énigme vivante pour notre temps qui a perdu la foi dans les miracles de la volonté. Le cas de M. Mandel relève pourtant du merveilleux. S'il y a un homme politique qui paraît négliger les artifices de la popularité et mépriser cette précieuse conquête, c'est bien lui : aucun effort ne lui semblait trop dur jadis pour inspirer la terreur et s'entourer de haines solides. Il mit à se faire détester la même souveraine habileté qu'il a consacrée depuis à se faire admirer. C'est sur lui-même que M. Mandel a d'abord expérimenté sa volonté. Il s'est transformé, corrigé, assagi, s'est fait au goût des parlements et de leurs nécessités parfois triviales, sans rien perdre de l'essentiel de son caractère; ayant témoigné qu'il n'était pas moins redoutable dans l'opposition contre les gouvernements, qu'au gouvernement contre la routine, l'insurbordination et le désordre, on peut dire qu'il a bouclé la boucle de la virtuosité dans un domaine où l'on compte de mémoire les précédents.

La difficulté des moments que nous traversons a donné du prix à ses qualités. Les régimes de liberté ne sont généralement pas aussi exigeants. Si l'inquiétude du lendemain ne se traduisait pas avec âpreté dans tous les domaines, la récente réussite de M. Mandel n'apporterait pas une chance de plus à son destin. Les peuples heureux et les régimes assis n'aiment pas les hommes forts. Ils leur préfèrent la solide garantie de la médiocrité bonne à tout, apte à rien. Si M. Georges Mandel arrivait demain au pouvoir, comme la rumeur le veut déjà, ce

serait le symptôme le plus manifeste qu'il y a en France quelque chose de changé.

Clemenceau qui a rempli soixante années d'Histoire française, ne fut président du Conseil que deux fois : la première quand le régime menacé par l'affaire Dreyfus et par l'agitation révolutionnaire eut besoin d'un défenseur; la seconde, quand la France envahie, meurtrie, sanglante, eut besoin d'un chef.

Qui pourrait nier que c'est une de ces heures-là que la France connaît aujourd'hui? Les plus fermes républicains sentent confusément que les solutions qu'impose la triple crise politique, sociale et économique ne sortiront pas des institutions affaiblies si un grand homme d'État ne surgit pas à temps. M. Mandel sera-t-il cet homme-là? Sera-t-il le digne successeur de Clemenceau après avoir été son collaborateur et son disciple dans les jours inoubliables de la victoire? Rien ne semble impossible avec ce diable d'homme. Il a déjà réalisé en lui-même la révolution la plus surprenante que l'opinion pouvait attendre d'un personnage tel que lui. Auprès de ce tour de force, ce qui lui reste à accomplir pour être grand, paraît un jeu.

***

Le 30 octobre 1903, Clemenceau faisait ses débuts à la tribune du Sénat. Dans les couloirs, un jeune homme tout noir, mince comme un fil, promenait sur l'agitation parlementaire un regard dur et froid. Il glissait d'un pas feutré, sortait des ombres, y rentrait, frôlant les groupes. Il était partout invisible et présent. Il portait déjà sur un col très haut et très dur une tête glabre qui semblait faite d'une matière immuable et molle, d'une matière sur laquelle nulle émotion ne peut mordre. Déjà, il laissait tomber de ses lèvres fines et serrées comme une lame, des maximes étonnantes, lapidaires, pleines d'un précoce jugement. Sa voix résonnait surprenante, glacée et comme sans inflexion. Parfois, son long corps tout ganté de noir s'inclinait dans un salut distant, ou pour mieux attirer et convaincre son interlocuteur hésitant. Les mains pâles, ornées déjà de manchettes étincelantes, se crispaient davantage pour tracer dans l'air

d'étranges dessins, où les auditeurs cherchaient avec effort des pronostics pour la séance du lendemain. Et pour cet instant, cet homme si froid n'apparaissait plus maître de lui; le démon politique, le démon des calculs précis et des combinaisons lointaines le possédait. Ceux qui l'écoutaient demeuraient anxieux ou souriants, mais tous semblaient retenus par le charme d'un philtre trouble dont ils dégageaient mal les effets reculés et chargés d'énigmes. Ce surprenant personnage s'appelait Georges Mandel.

Il était apparu pour la première fois dans la vie de Georges Clemenceau un jour de l'année 1903. Il s'était présenté aux bureaux de *l'Aurore*, dont Clemenceau était devenu le rédacteur en chef après que Vaughan l'eut cédée à Valentin Simond.

— Il paraît que vous voulez faire du journalisme, — avait questionné le Tigre.

— Oui, — fit Mandel.

Et, le jour même, il accepta de traiter pour le lendemain un sujet que Clemenceau lui avait fixé. Puis il était demeuré là, effacé et obstiné, en même temps que grandissait en lui une admiration dévote pour le chef. Dans les salles de rédaction, c'est comme ailleurs. Il en est qui sont présents quand ils ne sont pas indispensables et d'autres, qui pourraient être indispensables, ne sont jamais là. Mandel était de cette espèce d'hommes pour qui le temps est un auxiliaire précieux. Jamais pressé de s'en aller, il ne mettait son chapeau et n'enfouissait ses mains frileuses dans des gants impeccables que quand le patron avait fait claquer la porte derrière lui. A force d'être toujours là, Clemenceau finit par le remarquer, et son mépris des hommes faillit chanceler devant cette obstination silencieuse, qui avait fait de la présence un système. Il se l'attacha et l'emmena au Sénat le jour où il décida de répondre à Waldeck-Rousseau qui avait critiqué la politique religieuse de Combes, que sans lui, Waldeck-Rousseau, il n'y aurait pas eu de combisme.

On s'étonnera de cette carrière qui a commencé là ou généralement on ne parvient qu'après bien des méritoires efforts. Tout le personnage est précisément dans ce début qu'il a voulu et provoqué. M. Mandel n'aime et ne sert que la politique. Toutes les universités fabriquent périodiquement avec

plus ou moins de bonheur un Poincaré, un Barthou, un Tardieu. Elles n'ont jamais enfanté un Clemenceau, un Briand, un Laval, un Mandel. Il y a l'homme venu des classes dirigeantes, qui par tempérament, par formation, par tradition, considère le pouvoir comme le couronnement légitime et quelque peu académique d'une carrière bien agencée, minutieusement jalonnée de diplômes et de titres. La confiance qu'ils inspirent est faite à la fois de respectabilité bourgeoise et de soumission aux rites sociaux.

Et puis il y a ceux qui font leur destinée moins avec le pouvoir qu'avec des idées. Pour eux le gouvernement n'est pas un but, mais un moyen d'appliquer des doctrines ou des méthodes. Ils n'y parviennent pas toujours. Ils font même quelquefois le contraire, mais ils luttent et cette lutte suffit pour colorer leur passage au pouvoir. Clemenceau, Briand, Laval se sont révélés hommes d'État, après des expériences doctrinaires terriblement décevantes. C'est pourtant ces expériences, qui leur ont servi d'universités. C'est avec elles qu'ils ont fait leurs classes et pris leurs grades. Cela ne leur a pas trop mal réussi.

Georges Mandel est venu, comme ceux-là, de l'âpre bataille des idées avec, en outre, une érudition spécialisée qui le rendra plus tard si redoutable dans la polémique. Quand Clemenceau entre dans le cabinet Sarrien, il choisit Georges Mandel pour chef adjoint du cabinet. Peu après, il devenait chef de cabinet de Clemenceau, président du Conseil. Ce fut le vrai début d'une collaboration qui ne devait cesser qu'avec la fin grandiose du Tigre. Georges Mandel se singularisa aussitôt par le zèle qu'il témoigna au vieux lutteur qui souvent décourageait, par la cruauté de ses boutades et la férocité de ses mots, l'amitié et le dévouement. Il eut assez de courage pour s'obstiner, pour oser chercher ce qu'il y avait de tendre sous la brusquerie de ce caractère et la sécheresse de cette attitude. Le premier, il comprit qu'une âme de cette trempe ne pouvait être faite que d'apparences, et que la sensibilité, quand elle a été trop éprouvée ou s'est montrée trop exigeante, prend volontiers le cynisme pour masque. M. Mandel s'attacha à Clemenceau pour ce que tant d'autres n'avaient pas su distinguer en lui. Il garda comme un pieux secret ce qu'il avait discerné d'im-

mense chez l'homme d'État qui a tenu en lui toute l'Histoire de la République. C'est peut-être aussi parce qu'il connaissait les intimes ressorts de ce bloc de volonté et de muscles qu'il lui fut fidèle toujours. Aujourd'hui encore, c'est le souvenir du Tigre qui l'inspire quand il applique à son propre domaine les méthodes de ce temps regretté, où, dans un ministère, les routines pliaient sous un joug redouté, où la discipline renaissait, où les horaires étaient respectés, où les fonctionnaires se dévouaient à leurs fonctions, où les incapables étaient éliminés, où les bons serviteurs étaient protégés.

Le Ministère Clemenceau était tombé après trois années d'une existence agitée. Son chef, après avoir refusé à Poincaré d'être candidat à l'Académie française, l'attaquait de front sur le projet de représentation proportionnelle. Georges Mandel, dans cette défense du système majoritaire, le documentait, l'avertissait, le renseignait, sans cesse en alerte, unique dans ses vues, exceptionnel dans la découverte des arguments de poids. Il était devenu déjà une sorte d'Éminence grise, d'encyclopédie vivante, de double intellectuel, dont le patron ne pouvait plus se priver.

La force politique de M. Mandel, dans les temps lointains où il étayait par une documentation vigilante l'opposition de Clemenceau, était le souci de l'information précise, occulte, utile et quelquefois anticipée. Il savait tout et il met aujourd'hui quelque coquetterie à ne plus savoir aussi bien. Par là, il rassure autant qu'il inquiétait jadis. Son système, pour séduire Clemenceau, était minutieux comme un mécanisme d'horlogerie. Le Tigre ne lisait les journaux que d'un regard distrait. Il savait trop bien comment on les fait. Son conseiller excellait alors à démasquer tous les calculs que chaque article cachait ou recélait sous l'étalage des principes. Rien ne lui échappait : renseignements politiques, financiers, personnels, internationaux, tout servait à la politique du moment. Il lâchait ses secrets avec un art consommé, jouant la surprise, n'indiquant jamais ses sources, écoutant en se donnant des airs renseignés ou indifférents, enveloppant ses secrets d'un langage châtié, qu'accompagnait dans l'air une savante parabole de ses manchettes impeccables. Personne mieux que lui ne savait enfiler la longue redingote de la Restauration et

adopter selon les besoins, le ton de mystère du conspirateur ou le style austère de M. Guizot.

La guerre surprit Clemenceau et Mandel dans une sorte de fièvre inquiète qui les rapprocha encore. Chaque soir, le polémiste de *l'Homme Libre* faisait son papier avec les découvertes, les faits nouveaux, inconnus ou inédits, que son collaborateur avait recueillis au cours de la journée. On sait quelle force Clemenceau tirait de ces révélations. Dans le ministère de la victoire, il semble qu'ils se soient partagés la tâche plutôt qu'ils n'aient collaboré. Georges Mandel était devenu le *deus ex machina* de la sécurité morale à l'intérieur du pays. Il devait payer cette salutaire et dure besogne d'une impopularité sans précédent, dès les premiers jours de la paix revenue.

***

Les élections avaient eu lieu le 16 novembre. Soigneusement préparées par un certain nombre de familiers de Georges Clemenceau, dont l'inspirateur était Georges Mandel, elles donnèrent cette Chambre du Bloc National, à qui était réservé d'accomplir le plus grand acte d'ingratitude dont une démocratie fût capable.

— Je ne demande rien, — disait Clemenceau, — si l'on veut, on me trouvera...

La première partie du plan conçu par Mandel pour pousser Clemenceau à la présidence de la République était d'empêcher Deschanel d'être réélu président de la Chambre. La campagne était relativement facile à mener. Deschanel, en prenant la défense de Joseph Caillaux, s'était rendu vulnérable dans la nouvelle Chambre. Mandel alla trouver Millerand et tenta de le convaincre que son élection à la présidence de la Chambre ne rencontrerait aucun obstacle. Millerand résista longuement et comme cette résistance commençait à devenir surprenante, il déclara après une heure d'entretien :

— Je me sens préparé à une autre tâche.

Il espérait la présidence du Conseil. Cet argument n'émut pas Mandel. Il tira aussitôt de sa fabuleuse mémoire des précédents irréfutables :

— Mais Brisson en 1885 et depuis, Casimir-Perier et Charles Dupuy ont quitté le fauteuil pour la présidence du Conseil le jour où ils ont été pressentis. Vous pourrez toujours en faire autant le jour où l'on vous appellera.

Millerand refusa net. Il ne lâchait pas volontiers la proie pour l'ombre; la veille de la réunion plénière, un dîner réunissait chez Voisin quelques amis de Clemenceau, parmi lesquels Tardieu, Mandel et un certain Deschamps, sous-secrétaire d'État de la démobilisation. Avant la fin du repas, ce politicien obscur invoqua quelques pressantes obligations pour s'esquiver.

— Où est-il allé? — demande quelqu'un.

La lippe en avant, Mandel, de sa voie implacable, laisse tomber :

— Chez Millerand; il veut faire partie du prochain cabinet.

C'était vrai. Le surlendemain, à Versailles, Paul Deschanel était élu président de la République; quelques heures plus tard, Millerand succédait à Clemenceau et Deschamps trouvait sa récompense.

Unis par le clemencisme, par le souvenir des luttes communes aux côtés de l'Homme de la victoire, Mandel et Tardieu restaient pourtant dans la législature du Bloc National des chefs sans troupes; la majorité, au contraire, était composée de troupes sans chefs. Ils essayèrent de s'imposer et l'on peut dire que, du point de vue du jeu parlementaire, la deuxième moitié de la législature bleu-horizon fut une tentative d'encerclement et de capture faite par eux sur le gros de la Chambre.

Seulement, ils s'y prenaient trop tard. Jusqu'en 1920, ils s'étaient bornés à rester des clemencistes, ce qui était certes un beau nom mais pas un parti. Et puis, être clemenciste, n'était-ce pas être homme de gauche? *L'Écho National* qui devait être le dernier sursaut de la politique d'exécution des traités, fut peu à peu amené, par la conjonction du jeu mensonger des étiquettes et de l'attitude intransigeante des clemencistes à l'égard des vaincus, à se ranger à droite. Cette équivoque ne pouvait durer. Il était fatal que Mandel et Tardieu, victimes d'une fidélité sans contrainte et surtout d'un clemencisme que leur tempérament revisait sans cesse et en

réactions exposées, se séparassent un jour. Mais quel équipier magnifique dut être celui qui de sa hautaine et austère retraite, imposait à de tels caractères cette persévérance dans le souvenir et cette abdication dans l'espoir? Les plus pittoresques moments de la vie parlementaire de M. Georges Mandel furent assurément ceux où il bravait, à la tribune, le souvenir amer qu'avait laissé son action un peu rude dans le ministère de la victoire. Le premier discours qu'il prononça à la Chambre en 1919 a laissé chez ceux qui étaient venus pour l'écouter, un souvenir prodigieux. Pendant deux heures d'horloge, M. Mandel tint la tribune, face aux haines déchaînées, sans pouvoir achever une phrase. Dans ce temps-là, les galeries du public faisaient recette. On n'accourait pas seulement pour l'entendre, ni pour admirer l'éclat de ses célèbres manchettes, la qualité sévère de son éloquence et la grâce un peu cassante de son geste. On venait aussi pour recueillir de ses lèvres glacées et inexorables des vérités qui n'ont pas droit d'asile dans les assemblées, des secrets dont la révélation prend des airs de scandale, dans un Parlement. Il donnait aux profanes, à l'opinion publique, à l'électeur, à la masse, la clé des manœuvres mystérieuses, des combinaisons obliques qui forment le fond de la vie politique. Dans ses discours les coulisses devenaient la scène, s'éclairaient des feux de la rampe; il troublait le jeu normal des institutions et la conscience des individus en faisant contribuer à la marche normale des choses, la dénonciation des petites faiblesses, des hontes mesquines, des calculs sans grandeur, que chaque ambition porte en soi. Sur un ton inimitable, il mêlait des arguments pleins de sens à des querelles personnelles, des suggestions pleines de sel à de petites rancunes héritées du clemencisme. Le public s'esclaffait, mais les députés, silencieux, préparaient, dans la fosse aux ours, des lendemains vengeurs.

Une vague de haine et d'impopularité enveloppait Georges Mandel comme une tunique de Nessus. Il lui faudra, pour qu'il parvienne à s'en dépouiller, le secours du temps et toute l'incroyable énergie qui habite son corps si frêle. Pendant les années qui suivirent la guerre, il fut probablement l'homme le plus haï de France.

***

Il fit front à cette montée de colères avec un sang-froid peu banal. Ceux qui l'ont vu, dans ces moments de solitude exaspérée, ont gardé le souvenir de la dignité sans exemple avec laquelle il accueillait son sort. Jamais il ne se plaignait. Jamais il n'élevait la voix pour maudire les institutions qui permettaient ces renversements de fortune. Jamais il ne pensa à abandonner la politique parce qu'elle l'avait momentanément trahi. Ni la rancœur, ni le dépit ne mordaient sur cet impénétrable visage aux tons de cire blême, aux yeux dépolis, à la voix glacée. Battu aux élections de 1924, malgré des prodiges d'habileté et de courage physique, après avoir bravé les injures, les inimitiés et les guet-apens, portant toujours plus haut le drapeau du clemencisme dont il restait l'unique disciple, il continuait avec la même obstination sereine à supputer les chances des ministères, à émettre des pronostics, à poser des énigmes à ses interlocuteurs, à déboulonner les gloires du jour, à faire servir sa prodigieuse érudition à la solution des événements mondiaux. Plus que jamais, il était le confident et le familier que préférait Clemenceau. Le conflit qui le séparait de Poincaré lui avait fait perdre certains de ses collaborateurs de jadis. Mandel était toujours là, fidèle et informé.

Réélu en 1928, il revint à la Chambre grandi en pensée et en action. Le temps qui filtre tout, même la haine, lui avait donné quelque embonpoint et beaucoup d'indulgence; à ses ennemis de jadis le temps avait aussi apporté l'oubli et le repos de leur conscience. Des nouveaux avaient remplacé beaucoup d'anciens sur les banquettes du vieil amphithéâtre parlementaire et M. Mandel, en se renouvelant, put laisser croire aux derniers arrivés qu'il n'avait jamais été un mauvais garçon. Assis à son banc, raide et affable, courtois et distant, tranquille et sarcastique, il suit le débat dans une immobilité presque bouddhique. Est-ce de l'ironie qu'il y a dans ce regard fixe, rivé sur l'orateur comme une pierre dure? Est-ce un mépris profond pour l'opinion des hommes? Est-ce un détachement parfait des contingences et une analyse abstraite des interprétations? Est-ce un aveu enfin?

Qui pourrait le discerner? Pas un muscle du visage ne

trahit la pensée, pas un tressaillement des paupières. Il écoute cependant, avec une passion soutenue, les mauvais discours comme les meilleurs. Rien ne lui parait négligeable dans ce fatras d'idées, dans ce tourbillon de mots qui composent un débat politique. Mais tandis que l'on se perd autour de lui dans des interruptions mal ordonnées ou vides de sens, il est le plus prompt à saisir le point faible d'un discours, la fissure par laquelle il ruinera tout à l'heure, la thèse de l'adversaire.

Il intervient rarement, mais toujours avec fruit. Ses doigts longs et pâles se lèvent à peine pour contester ou approuver, mais une sorte de flux interne semble durcir sa chair, donner à sa voix la résonance du métal quand il dénonce les armements de l'Allemagne, la carence du pouvoir, la défaillance de l'autorité. Ah! qu'il saurait, lui, se servir des traités et des lois qui existent! Comme il saurait trouver en eux et en elles le levier suffisant pour dompter les rebelles et dominer par un secret mécanisme les âmes et les consciences!

Ne fit-il pas la preuve, au cours de cette législature de 1928, qu'un caractère bien trempé pouvait obtenir tout ce qu'il voulait des institutions sans les contraindre ni les violer, quand pour imposer dans une nuit fameuse le scrutin à un tour, il fit arracher au sommeil par de diligentes estafettes tous ceux qui, lui ayant promis leurs voix, n'avaient pas attendu le vote pour aller se coucher? Le cher et vénéré Chassaigne-Goyon, cloué au lit par la grippe et par l'âge, vint lui-même emmitouflé dans des couvertures et des foulards, déposer son bulletin dans l'urne. Pour restaurer l'autorité, Georges Mandel ne renie pas les textes et ne les proclame pas insuffisants; il fait simplement fonctionner ceux qui existent.

Quand il s'assied, après un de ces savoureux discours qui font surgir la lumière du chaos verbeux, où le débat menace de sombrer, il se laisse glisser à son banc, lentement, avec des mouvements précautionneux. Son étroit pupitre semble le résorber entièrement. Les jambes repliées sous lui, indolent et impassible, cet homme étonnant, qui a bu, dirait-on, un philtre de trouble jeunesse, a placé son menton entre ses mains frileuses et actives et semble, avec ses vêtements noirs et son visage laiteux, un sphinx parlementaire.

***

L'opinion fut stupéfaite quand on mit un Mandel ainsi que sa légende de planton devant la boîte aux lettres. C'est M. P.-E. Flandin qui osa prendre cette responsabilité; aux yeux de certains, qui n'avaient pas encore tout à fait oublié la réputation de terreur que M. Mandel s'était acquise jadis dans les rangs clemencistes, ce choix parut redoutable. Pourtant, le député de la Gironde était devenu une pièce capitale sur l'échiquier parlementaire. On ne pouvait indéfiniment lui refuser l'occasion de faire ses preuves au pouvoir sans enrichir son opposition d'arguments légitimes et dangereux. En donnant à Georges Mandel le moyen de se révéler au gouvernement, M. P.-E. Flandin rendait au régime un précieux service. En effet, pendant la durée du cabinet de trêve, M. Georges Mandel, fidèle à ses principes et à sa méthode, s'était déclaré hostile à la dissolution et aux réformes constitutionnelles qu'avait préconisées M. Tardieu d'abord, et M. Doumergue ensuite poussé par un tardif besoin d'agir. Dans quelques milieux malveillants, cette attitude fut jugée pour le moins inattendue chez un député de la majorité de trêve, et peut-être un peu trop opportune pour ne pas être suspecte. Ceux-là étaient bien mal informés : il y a onze ans, quelques jours avant les élections du 11 mai, deux jeunes enquêteurs recueillaient de la bouche de M. Mandel les propos suivants :

— Ce n'est pas le régime qui est malade, ce sont les hommes qui souffrent : ce sont leurs volontés qui défaillent. On ne sait où l'on va, ni avec qui l'on est, voilà où est le mal.

— Et voyez-vous un remède dans la revision de la Constitution?

— Il faudrait d'abord commencer par appliquer celle qui est en vigueur [1].

Il est certain que l'opération de regroupement des sympathies qui entourent aujourd'hui M. Mandel dans tous les partis, date du moment où il fit servir ses principes déjà anciens à l'affirmation de son attitude dans un instant où elle pouvait peser sur bien des hésitations. En se faisant fort de rendre les

1. *Le Onze mai*, Kessel et Suarez (N. R. F.).

textes plus efficaces par un choix plus avisé des hommes, en niant la nécessité des réformes et d'une dissolution, il se désignait d'avance comme le sauveur des institutions menacées. Mais restait à témoigner, en prêchant d'exemple que la gageure était possible. C'est ce qu'il fit et la réussite est totale. Les P. T. T. sont, paraît-il, dans l'État, un organe qui abrite derrière sa technique plus de ressources secrètes que l'on ne suppose pour faire la meilleure des politiques. M. Mandel a appliqué là des dons qu'il a pu reprocher raisonnablement à beaucoup de ses contemporains de ne pas avoir. Il a ouvert des fenêtres et secoué des dossiers poussiéreux. Dans cette citadelle branlante de l'État, le syndicalisme avait des racines solides. Personne, avant M. Mandel, n'avait osé en affronter la puissance. Il n'a pourtant pas développé son succès au prix de cruelles exécutions ni de mesures trop dures. Si certains décrets-lois n'ont pas eu pour conséquence immédiate de déclencher la grève générale, on le doit à la sagesse bien opportune et toute récente des syndicats des P. T. T. Dans les mouvements sociaux, dans les rébellions organisées, dans les grèves, ces syndicats étaient toujours en flèche; ils déclenchaient le désordre et se montraient les moins empressés à l'arrêter. La crainte de l'autorité tempérée qu'exerce M. Mandel sur ce domaine les a, pour une fois, rendus plus prudents. On se souvient des conditions particulièrement heureuses et nouvelles par lesquelles il mit fin à la grève de Nice. Dans le même esprit d'équité, il a revisé les statuts de l'avancement pour les hauts fonctionnaires des postes. Le plus médiocre d'entre eux était assuré d'être noté « très bien ». Il n'existait pas d'appréciations inférieures à cet hommage des chefs aux services rendus. Naturellement cet avantage assuré aux incapables mettait tout le monde d'accord. Il supprimait l'effort personnel, mais il apportait à tous la tranquillité dans l'insuffisance et la paresse. L'avancement au choix, l'avancement par le mérite était bouché. Nous ne voulons pas croire que le personnel des P. T. T. ait jamais mérité pareille injure à ses intentions et à son zèle.

A l'arrivée de M. Mandel, rue de Grenelle, certaines exécutions s'imposaient depuis longtemps. Tous les ministres qui l'avaient précédé avaient reculé avec effroi devant une

telle tâche. Lui s'attela courageusement à cette besogne ingrate et il l'accomplit avec une humanité bien rare chez un homme d'action. Il apaisa, il arrangea, il dénoua à merveille les drames de l'âge et de l'incapacité. Il négocia avec adresse les droits qu'a l'État d'être bien servi. Il ne fit pas de victimes, mais il n'admit pas d'être dupé. Le cabinet ministériel où il a transporté ses pittoresques habitudes de travail, est un peu son chêne de Vincennes. Il y rend la justice avec deux mètres cubes de papiers sous le menton. Lui seul se reconnaît dans ce fouillis de circulaires et de suppliques. Sa main n'hésite jamais, elle pique droit où se trouve le document qu'elle cherche. Ce rôle d'arbitre, de rénovateur, d'administrateur, disons le mot, de chef, absorbe toute sa vie, tous ses instants, sans que cet infatigable travailleur trahisse une seule fois sa fatigue ou son besoin de repos.

La force de M. Mandel est de ne s'étonner de rien. Son scepticisme qui était féroce dans l'âge tendre, s'est fait indulgent, humain, tolérant, charitable avec l'expérience du pouvoir. Il se plaît dans les vérités d'expérience, les dissemblances individuelles, les fluctuations de l'homme, les particularités et les organismes de l'opinion, des gouvernements, des polices, de la morale. Il cherche des faits vrais plutôt qu'il ne poursuit la vérité elle-même pour y trouver une foi et une discipline. C'est une des séductions de M. Mandel qui ne prétend convertir personne à ses raisons, de flatter en chacun de ses interlocuteurs la liberté de ne pas être de son avis. Il y a dans sa conversation, il est vrai, je ne sais quelle sécheresse et quel ton absolu qui tient de l'attitude plutôt que de l'homme. Il semble en effet se surveiller dans toutes les manifestations de sa nature physique et morale, non moins attentivement dans sa raison que dans son humeur.

Le bilan de son activité aux P. T. T. se trahit dans tous les domaines où le public a des besoins quotidiens, permanents et impérieux. Son grand projet d'extension aux campagnes du téléphone automatique est en voie d'exécution. On connaît les magnifiques résultats qu'il a obtenus en faveur de ce levier puissant des arts et des gouvernements qu'est la radiodiffusion. Il a développé les informations, supprimé la publicité et amélioré les programmes. Il a réalisé cette impor-

tante étape dans l'évolution des relations mondiales qu'est l'utilisation de l'aviation postale à l'intérieur du pays. Elle permet de relier par un service de dépêches et de pneumatiques toutes les grandes villes de France avec cette supériorité sur les entreprises analogues, dans les autres pays, qu'elle rapporte de l'argent à l'État au lieu de lui en coûter.

On a beaucoup commenté ses décisions dans le chapitre vestimentaire des postiers. Ce n'est pas là, malgré le pittoresque du problème, la moins efficace de ses théories personnelles. L'uniforme n'est pas toujours qu'une apparence. C'est souvent le commencement des disciplines utiles.

M. Mandel a donné lui-même l'exemple de cette discipline en se corrigeant de quelques erreurs de jeunesse et en remplissant son devoir de ministre, en un mot, en agissant. Il n'a pas considéré l'hôtel de la rue de Grenelle comme une confortable oasis où l'on attend le relais, sous les frais ombrages. Il n'a pas pensé qu'il était digne de lui de passer au pouvoir, comme un voyageur à l'auberge, sans laisser de traces. Il a démontré que l'on pouvait combattre l'instabilité ministérielle en se rendant indispensable au public comme au gouvernement. Il y a dans l'expérience qu'il nous livre de quoi faire le meilleur des gouvernements et il n'y a pas de quoi donner l'idée d'un gouvernement chimérique. Pas pressé, pas impatient des victoires faciles et immédiates, il se sent l'homme que des circonstances exceptionnelles imposeraient comme jadis elles ont imposé Clemenceau. Les deux ministères Clemenceau ont compté davantage dans l'histoire que trente autres qu'il serait bien difficile de nommer de mémoire. Il est réconfortant de penser que c'est peut-être une âme de cette trempe qui vit en Georges Mandel, car les temps sont proches.

IGNOTUS

TERRE DE FRANCE

JEAN RACINE

« Toute l'invention consiste
à faire quelque chose de riens. »
(*Préface de Bérénice.*)

I

HOMME DE SOCIÉTÉ

« Il était d'une taille médiocre, la physionomie agréable et le visage ouvert. Il avait le nez pointu, qui marque un esprit porté à la raillerie... » Et, pour nous présenter figure si française, il est bien qu'un Valincour ne puisse trouver de traits plus accentués.

Mystère et raffinement de cette race, dont le génie même, fait de mesure et de discrétion, semble imposer à ses élus le masque de l'invisibilité... Combien d'hommes de France vont pareillement vêtus, qui, sous la plus exquise retenue, nourrissent le plus singulier mérite! Faut-il vraiment chercher un signe distinctif dans la galerie d'hommes célèbres laissée par Rigault? Une crispation des lèvres, une défaillance des yeux nous livrent bien, ici et là, quelque précieuse confidence. Mais quelle piètre ressource que ce recours physique quand il s'agit de l'âme d'un Jean Racine!

Une harmonie secrète semble défendre contre toute surprise la bienséance de ce visage; la source même qu'elle nous tait est chose trop intime pour laisser trace. Ce ne sont pas les signes abstraits d'une telle présence qui me révéleront rien de l'homme, dans sa souffrance ni dans sa volupté.

A le bien regarder, cependant, ce visage m'attire. Il me captive par sa grâce; il m'apaise par son calme; il me rassure par je ne sais quelle sage et tendre certitude. Oui, miracle de chez nous! Miracle d'aisance et de pudeur, par quoi un merveilleux accord est résolu. Une muette intelligence s'établit entre nous, et du commerce le plus français naît un ravissement, une attraction incomparable.

C'est que celui-là, entre tous, a si purement mêlé la chair française au délice de l'âme, a si purement parlé d'elles-mêmes aux femmes de ma race, qu'un grand bonheur est consommé au seul goût de son nom sur nos lèvres, et qu'à la cime d'un tel bonheur, toutes les colombes de France nous parlent à jamais sa langue incestueuse :

Vous qui goûtez ici des délices si pures...

***

A la Ferté-Milon, en Valais, sous un ciel plus sensible et plus chaste que ces prises de voile qui lui tireront un jour des larmes, l'enfance d'un Jean Racine se compose, brin à brin, de tous les éléments de la douceur française. Aux soins d'une mère morte se substitue l'attendrissement de deux vieillards. Avec prudence, avec amour, un grand-père Racine, une grand'mère Desmoulins, conduisent l'enfant-roi jusqu'à ses premières années d'étude, et c'est en Beauvaisis. Puis dès l'adolescence, à Port-Royal, quatre hommes de forte culture et de large humanité s'emparent de son esprit. L'un lui veut enseigner le latin; l'autre le grec; le troisième l'histoire de la littérature; le quatrième, enfin, le sens même de la vie... Et ces quatre solitaires ne suffiront point à façonner l'âme d'un poète.

Nicole, avec toute son autorité, régente un monde d'ennui. Lancelot, nourri de racines grecques, humble, discret et parcimonieux comme son aride science, est trop obstinément distrait de la saveur des choses de ce monde. Le Maître, élégant et disert, est plus solidement établi dans le siècle, mais il ne tient lui-même école que de rhéteur, et si, dans l'ordre formel, ses brillantes métaphores ouvrent au futur poète

un royaume nouveau, elles ne le conduisent point jusqu'aux sources mêmes de l'esprit. Du moins, à force d'exercer son art sur son jeune élève, celui-là se prend-il à l'aimer comme un fils. N'est-il pas touchant de le voir confier, en son absence, « à son petit Racine », son plus cher trésor : onze volumes de Saint-Chrysostome à défendre contre les rats?

Voici enfin M. Hamon, homme de Dieu... Avec lui, nul autre souci que d'exhorter son âme. Et pour cela, point n'est besoin d'austère théologie ni d'apologétique. Apôtre sensible de Dieu, il est l'incarnation vivante de la charité humaine, en même temps que le guide fervent vers toutes les cimes où se peut rencontrer l'étincelle divine. Après avoir soigné les religieuses, il consacre toute sa science à secourir les malheureux, ne revenant au monastère que pour se replonger passionnément dans la lecture des mystiques.

Étrange vision pour le jeune Racine que celle de ce personnage fantastique, nourri de pain de chien, qui ne prend que le temps d'un maigre sommeil sur la planche avant de chevaucher son âne légendaire, un livre précieux sous le bras, le cœur aux pauvres de ce monde et la tête, comme l'âme, toute à son chant intérieur... Quelle imagination ne se fût pas émue sur les pas d'un aussi mystérieux voyageur? Les échanges entre le maître et l'élève étaient loin d'être seulement intellectuels : ils ouvraient la voie aux réalités intuitives, vers un enchantement beaucoup plus vaste que celui du monde livresque.

Est-ce à dire pour cela que Racine dût subir l'emprise du quatrième Solitaire? Je ne le crois pas. Hamon est trop en désaccord avec cet ordre social auquel notre jeune Français est, par nature, adapté dès sa naissance. Si l'un n'a cure de la vie du siècle, l'autre ne peut concevoir plus légitime vocation que d'assurer son rang dans la brillante hiérarchie de son époque. Quand on a derrière soi longue lignée d'esprits français, sagement façonnés et bonnement portés à révérer, de loin, l'harmonie établie au sein de la meilleure des sociétés, comment ne pas apporter toute son application provinciale à s'y préparer quelque titre de distinction? Racine jeune, « dévorant Sophocle » et Euripide qu'il savait presque par cœur », ou le roman grec des Amours de Théagène et Cha-

riclée, ne pense qu'à constituer son bagage au départ d'une vie d'homme de société. On sent, en lui, une impatience juvénile de suivre le cours des choses, la certitude d'être accordé d'avance à l'histoire de son temps. La vie d'un pauvre M. Hamon devait lui apparaître comme une extraordinaire dissonance, infiniment respectable, certes, mais indigne d'une civilisation. La haute et pure figure demeurera pour lui de l'exceptionnel que l'on récuse, tout en mesurant l'écart sublime. Et comme elle avait hanté son imagination au seuil de l'adolescence, elle hantera encore le songe de sa vieillesse : « Je désire qu'après ma mort mon corps soit porté à Port-Royal-des-Champs, et qu'il y soit inhumé dans le cimetière, au pied de la fosse de M. Hamon. Je supplie très humblement la mère abbesse et les religieuses de vouloir bien m'accorder cet honneur, quoique je m'en reconnaisse très indigne, et par les scandales de ma vie passée et par le peu d'usage que j'ai fait de l'excellente éducation que j'ai reçue autrefois dans cette maison et des grands exemples de piété et de pénitence que j'y ai vus et dont je n'ai été qu'un stérile admirateur... »

N'y a-t-il là qu'un retour religieux sur soi-même « à la sortie du siècle »? J'y vois aussi, confusément, ce mouvement moins spirituel qui porte tout Français, avant sa mort, à retrouver le lieu de sa première formation humaine. Car, plus que la Ferté-Milon, Port-Royal fut pour Racine terre natale. Là se sont élaborés ses premiers rêves, les plus secrets; là se sont imposées, à son esprit et à son cœur, les premières certitudes : celles qui devaient lui révéler le sens d'une vie ardente et passionnée. Dans les grandes allées sombres et parfumées du monastère, il a épuisé d'avance toutes ses existences; il a vécu mille vies d'homme dans le siècle :

Faibles projets d'un cœur trop plein de ce qu'il aime...

Quoi d'étonnant, dès lors, à ce que son premier protecteur et ami demeurât, dans sa mémoire, l'être le plus sensible et le plus généreux qu'il eût rencontré parmi les hommes? Et comme, pour Racine, il n'était chose plus divine que l'humaine, il est tout naturel qu'à l'heure du détachement suprême il ait retrouvé l'élan de sa jeunesse vers celui qui, sous des apparences un peu baroques et surprenantes, lui

avait le premier, par son incomparable bonté, enseigné le chemin du cœur.

***

Au vrai, notre poète se frayait lui-même sa voie, selon son inclination propre et sous une harmonieuse prédestination. Avec un véritable instinct de conservation, il savait discerner et s'approprier les éléments favorables à son développement. Dépouillé de toute inquiétude comme de tout scrupule, inaccessible au doute de l'esprit comme au tourment de l'âme, ayant éludé sans effort la crise métaphysique de l'adolescence, il entrera dans la vie avec une sorte de lucide ivresse, la calme aisance des êtres parfaitement doués pour la maîtrise du succès parmi les hommes de leur temps.

L'éducation de Port-Royal n'a été pour lui que préparation à la vie de ce monde : il peut déjà songer à son « établissement ».

C'est d'abord l'épreuve d'Uzès, la mise en route vers un oncle chanoine dont l'influence peut l'aider à obtenir un « bénéfice ».

Et ce voyage au royaume de France s'accomplit avec toute la révérence d'un jeune Français discipliné, profondément respectueux de l'ordre des choses qu'il perçoit. L'organisation des villages, la bonne tenue des villes, le respect de l'autorité royale dans les moindres bourgades : voilà matière à réflexion pour une saine conscience, d'avance disposée à prendre mesure favorable de son temps. En attendant d'y faire figure, s'y pourrait-on mieux préparer qu'en se gardant de la critique? La subversion n'est point son fait : « J'allai voir M. l'Échevin pour avoir un billet de sortie, car sans billet les chaînes du Rhône ne se lèvent point. Il me fit mes dépêches fort gravement, et après, quittant un peu cette gravité magistrale qu'on doit garder en donnant de telles ordonnances, il me demanda : Quid novi? Que dit-on de l'affaire d'Angleterre? Je répondis qu'on ne savait pas encore à quoi le roi se résoudrait. A faire la guerre, dit-il, car il n'est pas « parent du père Souffrant ». Je fis bien paraître que je ne l'étais pas non plus; je lui fis la révérence et le regardai avec un froid qui montrait la rage où j'étais de voir un grand quolibetier impuni. »

Un jeune homme bien pensant, inaccessible à la révolte, tel est déjà Racine, tout pénétré du privilège d'être né Français et comme fier de son aveugle attachement aux traditions, de la race...

A Uzès, il mène la vie d'un étudiant réfléchi et appliqué. Il étudie « un peu » la théologie dans Saint Thomas, lit et relit l'Écriture sainte, les Pères grecs et latins, Virgile. Son oncle l'envoie à Avignon quérir des livres. Il s'occupe de lui paternellement. La douceur de Racine, son charme personnel, l'aisance et la mesure de ses manières, lui attirent insensiblement tous les cœurs.

Une sorte de dépouillement naturel a tôt fait de le tourner vers ces valeurs humaines qui sont comme le signe abstrait d'une civilisation. Pas une ligne, dans toutes ses lettres, qui reflète rien du monde physique où s'accomplit sa formation d'homme. Pas un mot sur les surprises matérielles d'une ville aussi pittoresque qu'Uzès, sur l'enchantement d'un cadre aussi haut en relief que le pays environnant. La beauté des couleurs, le mouvement des lignes et des ombres, l'incessante modulation des sons qui s'amplifient et meurent sur les pentes, l'épanchement enfin d'une vaste journée d'été, lourde de volupté, autant de choses qui laissent notre poète parfaitement insensible.

« La ville est aussi polide, comme on dit ici, qu'il y en ait dans le royaume. Il n'y a point de divertissements qui ne s'y trouvent... J'y trouve d'autres choses qui me plaisent fort, surtout les arênes. Vous en avez ouï parler?... »

A sa cousine Vitart, pour qui il a des prévenances de collégien, il envoie fort civilement « des roses nouvelles et des pois verts », mais ce n'est là que rite de convenance.

Le goût des belles manières suffirait d'ailleurs à lui masquer la nature. Que révèle, à son sens, l'évocation de la nature, sinon un tissu d'incommodités pour l'homme raffiné, lequel n'a mieux à faire que d'en parler en homme d'esprit? Le vent l'empêche de dormir. Le soleil l'incommode. Les beautés de la vie rurale ne lui fourniraient même pas le thème d'un épisode virgilien; tout au plus la matière d'une épître pour ruelle de Cour :

« On fait ici la moisson. On voit un tas de moissonneurs

rôtis au soleil, qui travaillent comme des démons, et quand ils sont hors d'haleine, ils se jettent à terre au soleil même, dorment un moment, et se relèvent aussitôt. Je ne vois cela que de mes fenêtres : je ne pourrois être un moment dehors sans mourir, l'air est aussi chaud que dans un four allumé. Pour m'achever, je suis tout le jour étourdi d'une infinité de cigales, qui ne font que chanter de tous côtés, mais d'un chant le plus perçant et le plus importun du monde. Si j'avois autant d'autorité sur elles qu'en avoit le bon Saint François, je ne leur dirois pas comme lui : Chantez, ma sœur la Cigale; mais je les prierois bien fort de s'en aller faire un tour jusqu'à la Ferté-Milon, si vous y êtes encore, pour vous faire part d'une si belle harmonie... »

Inaccessible aux forces naturelles, Racine, envers la vie elle-même, n'est pas moins circonspect. Il ne lui emprunte rien qui ne soit strictement nécessaire à son « aménagement ». Ses distractions ne doivent l'exposer à aucune déviation. Il s'interdit toute fantaisie susceptible de rompre la ligne qu'il s'est tracée dès son enfance.

Même prudence intellectuelle : il se refuse à tout écart de l'esprit ou de l'âme. Un de ses amis, l'abbé Le Vasseur, ayant quitté l'état de prêtre pour rentrer dans le monde, il prend aussitôt ses distances envers lui : « Il ne me fait pas tant d'honneur, quoique j'aie assez besoin de compagnie en ce pays, mais j'aime mieux être seul que d'avoir un hôte si dangereux... » Serait-il aussi étroit d'esprit que de cœur? Sous tant d'évidente parcimonie, j'aime mieux rechercher la tension d'un jeune être vers les conditions du succès. De son enfance précaire à la Ferté-Milon, Racine a gardé la méfiance provinciale à l'égard de tous risques de dispersion : réserve bien française, qui façonne une âme et la rend intangible. « Si je quittais ce pays, écrira-t-il d'Uzès, je reporterois mon cœur aussi sain et aussi entier que je l'ai apporté. »

Et pourtant, quel souci de sociabilité que celui de ce jeune garçon, qui toujours « s'accorde le plus aisément du monde » avec son entourage! A Uzès même, il n'est question pour lui que de plaire : « On me fait ici force caresses, à cause de mon oncle : il n'y a pas un curé ni un maître d'école qui ne m'ait fait le compliment gaillard, auquel je ne saurois répondre que

par des révérences, car je n'entends pas le françois de ce pays-ci et on n'y entend pas le mien. Ainsi je tire le pied fort humblement, et je dis quand tout est fait : Adiousias! Je suis marri pourtant de ne les point entendre; car si je continue à ne leur point répondre, j'aurai bientôt la réputation d'un incivil, ou d'un homme non lettré. Je suis perdu si cela est, car en ce pays les civilités sont encore plus en usage qu'en Italie. »

Docile aux convenances, attentif et mesuré, portant sans cuistrerie l'intime impatience de sa réussite, l'ancien élève de Port-Royal évolue de bonne grâce dans son cadre provincial. Des oncles, des tantes, le cousin du Chesne, une petite cousine dont il se doit d'être amoureux, une sœur aimante qui joue déjà le rôle de confidente, l'aimable Vitart qui l'aidera plus tard à se pousser, voilà, plus que les Muses, les véritables compagnons de sa prudente jeunesse.

Nulle promesse de génie dans ses premiers essais poétiques, plats travaux d'écolier qui témoignent seulement de son respect du convenu :

C'est sous ces épaisses feuillées
Qu'on voit les petits oiseaux,
Ces chantres si doux et si beaux,
Errer en troupes émaillées;
C'est là que ces hôtes pieux,
Par leurs concerts harmonieux,
Enchantent les oreilles...

Seule, dans toute cette pauvreté, la mouvante clarté de deux vers « raciniens » annonce déjà le charme d'un art tout dénué, où le génie impersonnel de la langue tient souvent lieu d'effort créateur :

Le ciel est toujours clair tant que dure son cours
Et nous avons des nuits plus belles que vos jours...

Ainsi n'est-ce pas aux grands écarts de l'imagination, ni à la libération des forces inconscientes, ni au mystère des longues rêveries qu'un Jean Racine confie l'épreuve de sa vocation poétique. Tout intuitif qu'il soit, il aime mieux ne se fier, avec application, qu'à la conduite régulière d'une vie littéraire conçue comme une carrière. « Il avait eu dans sa jeunesse, nous dit son fils Louis, une passion démesurée de la gloire. » Dès qu'il s'agit de prendre à cet égard ses assurances,

aucun sacrifice ne lui semble trop dur. Pour la maîtrise, patiente et méthodique, de « son métier », aucun travail d'adaptation au goût du jour ne lui paraîtra jamais fastidieux. C'est un désir ardent, obstiné, de réussite qui vraiment l'aiguillonne, et non point l'étrangeté du plaisir artistique. Sociable jusqu'en ses raisons d'écrire, il ne se fait, du poète même, qu'une conception purement française, la plus hostile aux âpres solitudes du génie.

Aucun appel secret, aucun trouble lointain, ne sauraient le distraire de son incessante application. Il ne connaît d'attrait que pour ce merveilleux équilibre d'une vie de société où il brûle de goûter le prestige intellectuel. Nous l'avons vu, à Port-Royal, inattentif au monde spirituel; à Uzès, insensible au monde physique. Il continuera d'avancer dans la vie avec la même partialité, nourri d'Écriture sainte, respectueux d'auteurs grecs ou latins, s'exerçant consciencieusement à force vers galants et s'initiant docilement aux règles acquises du théâtre, avec une *Thébaïde*, une *Parthénice*. Quelques études théologiques, à travers toute cette rhétorique, répondent au même souci pratique dans le temps où Racine, préoccupé de son établissement social, n'avait pas encore renoncé à se faire prêtre. On sait ce qu'il en advint : pour avoir oublié, le jour de la tonsure, d'apporter avec lui l'indispensable « démissoire », il dut s'en retourner chez lui, sans autre déconvenue d'ailleurs que celle d'une année perdue pour les belles-lettres et l'avancement de sa carrière.

Désormais, plus librement tourné vers la vie du siècle, il en suivra pleinement le cours. Son existence tout entière est un modèle de soumission à l'ordre et au bon ton. Nulle passion de l'esprit qui le puisse déporter hors de sa ligne droite, car il ne hait rien tant que l'extraordinaire; nul égarement du cœur qui lui fasse perdre le sens de la mesure, car il ne hait rien tant que la licence et que l'indiscipline. Ses amours ne troublent point son art; son mariage est un acte de raison; l'éducation de ses enfants rentre dans le programme qu'il s'est depuis longtemps tracé.

Une seule fois, l'accident du génie menace de rompre cet équilibre, et toutes les forces de convenance conspirent aussitôt à le sauver.

Racine a trente-sept ans quand, en pleine gloire consacrée, assuré de la plus large audience, flatté par les courtisans, aimé du roi, il cède au mystérieux instinct qui lui dictera *Phèdre*. Jusqu'alors la vie théâtrale du poète n'avait été qu'une grande réussite sociale. En pleine maîtrise de ses moyens, il composait, avec une belle aisance, des accords harmonieux pour l'oreille de ses contemporains. Le mérite de son œuvre résidait précisément dans cette justesse de ton, dans cette exquise retenue d'une poésie bien dosée, savamment gouvernée, remarquablement adaptée aux exigences de son temps. Et voici qu'avec *Phèdre*, hanté d'un singulier démon, s'affranchissant de toute mesure et trahissant soudain tout le rituel de bienséance, le poète égaré retourne à l'état pur, où trouvent grâce devant lui les plus obscurs tourments de la nature humaine.

> Hélas! il me semblait qu'une flamme si belle
> M'élevait au-dessus du sort d'une mortelle...

Un malaise aussitôt s'empare du public. A la stupeur succède l'irritation. N'y a-t-il point là violation d'une sorte de contrat social?

> Vous allumez un feu qui ne pourra s'éteindre!...

Juste révolte d'une civilisationde salons, de ruelles et de Cour contre les intrusions du génie, pareilles aux invasions barbares. Racine, poète français, incarne de la poésie une conception dont il doit accepter les limites. L'accueil fait à *Phèdre* lui cause une blessure atroce, mais le réduit à composition.

C'est que, devant le jugement public, il doute lui-même et il hésite... Il ne connaîtra plus l'état de grâce, la sollicitation nocturne de l'Archange rebelle, arrêté sur son seuil et présentant la foudre à son esprit confus... L'étrange visitation, qu'il avait cru sacrée, lui demeurera suspecte... Et le poète, dégrisé, ne songe plus qu'à rentrer dans le rang. Pour mieux témoigner de sa probité de cœur, il est prêt à se retremper dans la vie sociale, comme tout le monde. Il fait un mariage honnête et bourgeois, et sa carrière interrompue le laisse désormais tout au soin des devoirs de famille.

Nulle nostalgie des troubles délices où il avait cru un moment pouvoir aventurer son art. Soumis à toute tradition, intellectuelle ou spirituelle, il récuse cette nouvelle source d'erreurs, comme il avait récusé de bonne foi les singularités tentantes de ses anciens maîtres de Port-Royal.

J'ai conçu pour mon crime une juste terreur...

Ainsi Racine, avant que d'être poète, fut toujours homme de société. « Personne, nous dit Saint-Simon, n'avait plus de fond d'esprit, ni plus agréablement tourné; rien du poète dans son commerce; tout de l'honnête homme, de l'homme modeste, et sur la fin, de l'homme de bien. »

II

VOTRE CŒUR, RACINE...

Pour un homme du XVIIe siècle, il ne suffit pas de subordonner le cœur à la raison : tout commerce humain demeure un art dont l'exercice se doit poursuivre, comme en musique, avec une impeccable logique.

Quels attachements, chez un Racine, nous révéleraient la source du cœur?

Je cherche en vain, dans son enfance, un véritable élan vers quelque haute figure spirituelle, une impatience de l'âme à se choisir ses maîtres et ses héros.

Aucune trace d'amour dans ses années studieuses, auprès de sages vieillards trop clairvoyants. Aucune ferveur secrète, à cet instant sublime de l'adolescence où le goût d'absolu nous fait toucher du doigt la notion divine. Racine est, d'instinct, assez avisé de son espèce pour éluder toute inquiétude et faire l'économie d'une crise de croissance. A la nature même il ne demande aucun échange. Dans les allées de Port-Royal, il se promène en hôte précaire et la sage ordonnance des paysages d'Ile-de-France n'éveille en lui nulle rêverie gratuite. Ce n'est qu'un cadre harmonieux où préparer son rôle futur, au service d'une société dont l'histoire l'émerveille.

Avec la même logique sa maturité se poursuit.

Est-ce dans sa vie passionnelle que l'on pourrait surprendre plus d'abandon? Nullement. Le mystère même de la femme n'ouvrirait point un monde d'ardeurs et de ténèbres à cette âme française éprise de mesure et de clarté.

Amours de Jean Racine... Quelle pieuse tristesse me fait soudain poser la plume!... Pleurez, fontaines d'Ile-de-France; mentez, ô pures tourterelles : la grâce a déserté ces tranquilles amours que l'esprit accommode à l'encontre du cœur...

Faut-il qu'un si grand cœur montre tant de faiblesse?...

De belles filles d'Uzès charment un instant ses yeux sans vraiment l'émouvoir. « Pas une villageoise, écrira-t-il, pas une savetière qui ne disputât en beauté avec les Fouillous et les Menneville »; mais aussi prompt à se ressaisir, il affectera bientôt de trouver ces beautés provinciales « fort communes ». Une tante, fort jolie, dont la troublante figure s'éclaire au sein de sa famille bourgeoise, ne parvient à lui arracher que de mauvais vers. Elle lui sert déjà de thème littéraire.

A Paris, plus tard, près de la Champmeslé ou la Duparc, sa liberté d'esprit demeure aussi inaltérable.

Présente, je vous fuis; absente, je vous trouve...

Ses plus constantes amours ne sont qu'amours fortuites, amours de métier, pour ainsi dire, où le poète n'engage rien de l'homme. Ses plus fameuses intrigues sentimentales sont un accompagnement social à la brillante carrière de ses œuvres. Passionnément aimé, il traverse lui-même le propre théâtre de sa vie sans se laisser jamais entamer par la souffrance.

La Duparc vient-elle à disparaître dans des circonstances infamantes, Racine semble moins affecté par sa mort qu'il n'est troublé par « l'Affaire des Poisons », tremblant pour sa réputation. Commettre un impair vis-à-vis de la société, n'est-ce pas pour l'homme du siècle infiniment plus grave qu'une affaire de cœur?

Apprenant l'agonie de la Champmeslé, Racine laisse échapper ce seul cri de regret : « Cette pauvre malheureuse refuse de renoncer à la comédie! »

Après la mort de son ancienne maîtresse, il s'estimera quitte

lorsqu'il aura écrit au même correspondant : « Je vous dirai en passant que je dois réparation à la mémoire de la Champmeslé, qui mourut aussi avec d'assez bons sentiments, après avoir renoncé à la comédie, très repentante de sa vie privée, mais surtout fort affligée de mourir. » Est-ce par souci religieux que Racine s'exprime ainsi? C'est bien plutôt par instinct social. Pris lui-même dans la belle trame apparente de son existence, Racine vit en vrai courtisan et ses amours ne sont que faits divers avantageux pour sa légende.

On ne trouverait pas un mot d'amant dans toutes les phrases conventionnelles qui font escorte à sa vie privée.

A trente-sept ans, dans les circonstances que l'on sait, notre poète termine son existence sentimentale par un mariage de raison. Union de convenance avec une bonne fille insignifiante, sans attraits et sans charme, plus soucieuse du devoir ménager que des tragédies de son mari, dont-elle ignorera jusqu'aux titres.

Cette fois, le sacrifice à la société est complet, puisqu'il va jusqu'à la rupture définitive avec cet instinct poétique qui peut dicter une œuvre comme *Phèdre*. En expiation de la faute commise, Racine doit rentrer dans le rang; le poète cède le pas au bourgeois, et même lorsque, douze ans plus tard, il reprendra sa plume pour deux drames sacrés, ce ne sera plus sous une libre inspiration, mais par soumission à un ordre reçu. « Ayez la bonté de vous souvenir, écrira-t-il à madame de Maintenon, combien de fois vous m'avez dit que la meilleure qualité que vous trouviez en moi, c'était une soumission d'enfant pour tout ce que l'Église croit et ordonne, même dans les plus petites choses. » Son unique péché envers la société, cette faute littéraire au regard du bon ton, Racine, poète français, se la reprochera toute sa vie comme une singularité. Or, « l'honnête homme », c'est-à-dire l'homme de société, ne doit rien tant haïr que le subversif et l'exceptionnel : « Je vous puis protester devant Dieu, que je ne connais ni ne fréquente aucun homme qui soit suspect de la moindre nouveauté. »

Et voilà tout le drame logique de cette retraite conjugale, où l'on chercherait en vain un mouvement du cœur.

Retiré du théâtre et consacré à sa famille, prenant lui-même

charge de l'éducation de ses enfants, Racine va-t-il enfin trouver dans l'amour paternel cette source affective qui lui a fait défaut? Là encore, nous n'entendons monter en lui que le langage de la raison. Ses sages conseils à son fils Louis ne tendent qu'à former un homme comme lui-même, tout imprégné de sens social : « Ne croyez pas que ce soit mes pièces qui m'attirent les caresses des grands. Corneille fait des vers cent fois plus beaux que les miens et cependant personne ne les regarde; on ne l'aime que dans la bouche de ses acteurs; au lieu que sans fatiguer les gens du monde du récit de mes ouvrages, dont je ne leur parle jamais, je les entretiens de choses qui leur plaisent. Mon talent avec eux n'est pas de leur faire sentir que j'ai de l'esprit, mais de leur apprendre qu'ils en ont. »

Faudra-t-il donc pousser plus loin cette cruelle épreuve? A défaut d'autres rapports humains, est-ce dans l'amitié que j'entendrai battre enfin votre cœur, Jean Racine?

> Vous que mille vertus me forçaient d'estimer,
> Vous que j'ai plaint, enfin que je voudrais aimer...

***

Courtisan respectueux de toutes préséances, de toutes convenances et de toutes « civilités » sur quoi se fonde l'ordre établi, tel Racine demeurera jusqu'en ses amitiés. Dans son commerce d'esprit avec les hommes, aucun élan du cœur ni véritable attachement, aucune partialité humaine qui puisse troubler jamais les conclusions de la raison. A Uzès, dans sa jeunesse, nous l'avons vu condamner sans débat une amitié devenue inopportune. Pour lui, le lien sacré de l'amitié ne vaut point d'être noué fortuitement par la vie, c'est le fait d'une libre adhésion de l'esprit, le résultat d'un jugement et d'un choix. Toutes choses suffisantes, à ses yeux, pour justifier et garantir une parfaite loyauté.

Aussi bien, entre gens du XVIIe siècle, l'amitié n'est pas une fusion intime des cœurs, où le don soit irraisonné. C'est une sorte de contrat, une alliance judicieuse, empreinte de dignité et par là même toujours soustraite aux familia-

rités. On se doit, entre amis, de garder quelque distance, et l'on ne saurait mieux le faire qu'en se traitant, jusqu'à la mort, de « mon cher Monsieur ». Il serait équivoque de déroger aux belles manières.

Dans ce choix de l'esprit qui préside aux amitiés, nul n'apporte plus de discernement que Jean Racine. Trois amis de haute figure, mais aussi différents que possible, forment son cercle habituel. Entre La Fontaine, Molière et Boileau, il n'y a pas de points communs, et cependant chacune de ces personnalités contribue à la formation intellectuelle et morale de notre poète.

La Fontaine, c'est pour Racine, l'exemple à ne pas suivre... Ce fruste, ce rêveur, « qui pense autrement que le reste des autres hommes » et vit hors de la règle, sans foyer, sans ambition, à l'ombre des « Jeannetons » et des futaies de France, voilà qui n'est pas fait pour l'esprit régulier d'un Racine! « Autant il était aimable par la douceur, nous dit Louis Racine, autant il l'était peu par les agréments de la société. Il n'y mettait jamais du sien; et mes sœurs qui, dans leur jeunesse, l'ont souvent vu à table chez mon père, n'ont conservé de lui d'autre idée que celle d'un homme fort malpropre et fort ennuyeux ». Et cependant Racine, malgré lui, goûtait la naïveté de La Fontaine, l'étrange fraîcheur de son imagination et la pureté de son instinct. L'authenticité de son talent le touchait profondément. Et si les deux hommes, en apparence, étaient fort éloignés l'un de l'autre, ils se retrouvaient dans une même conception du plaisir artistique, dans ce mystérieux enchantement de l'esprit qui constitue la loi propre du poète. Initiés au même langage, quoi d'étonnant à ce qu'ils eussent l'un pour l'autre, au travers de la foule courtisane, une secrète attirance.

L'amitié de Racine pour Molière, tout en demeurant aussi littéraire, nous livre une résonance plus intime. Ce n'est plus l'imagination qui y trouve aliment, mais la psychologie, plus proche du sens humain. Peut-on imaginer plus vaste champ d'expérience, pour un poète tragique, que le spectacle de cette existence douloureuse, tourmentée et toujours attentive du grand comédien, où l'humble réalité humaine, tour à tour, s'approfondit et s'exalte jusqu'au pathétique? Or le génie

français de Racine a besoin de héros véridiques, sous les affabulations de l'art antique. La vie domestique de Molière est une école des passions à la mesure du milieu français. Racine y cherche pour son compte une vérité psychologique qui demeure éternelle, tant les histoires de famille se ressemblent, à tous les étages de la vie de société. Les lamentations et les cris d'une Hermione trouvent leur correspondance chez une Armande Béjart, et c'est l'histoire la plus française qui s'ordonne, dans le théâtre racinien, sous une domination constante de la fatalité.

Si l'instinct professionnel suffit à expliquer le goût de Racine pour Molière ou pour La Fontaine, j'aimerais du moins surprendre quelque exigence du cœur dans sa longue amitié pour Boileau.

Amitié solide et profonde, comme un contrat d'honneur, amitié d'hommes du grand siècle, faite de sereine noblesse et de calme bonté, souvent même d'héroïsme, mais où la loyauté et le dévouement se confondent peut-être un peu trop fièrement avec le respect de soi-même...

Pour Racine, Boileau représentera toujours la raison : l'élément sain, l'unique vérité. Rencontré à l'aube de sa carrière poétique, dans cette trouble période d'inquiétude et d'attente où l'artiste sollicite son destin sans vouloir encore rien sacrifier de son inclination, Boileau est, pour ainsi dire, la conscience de Racine. Il le soutient, l'exhorte, le réprouve et l'éclaire. Il ne lui suffit pas de le révéler à lui-même, il lui enseigne l'art de la cruauté envers soi-même. A chaque carrefour de sa destinée, il est toujours présent. Et sa solidarité s'exerce jusque sur le champ de bataille littéraire. Vient-on à critiquer « *Alexandre* », Boileau venge son ami dans la *Satire du repas ridicule*. A la première de *Britannicus*, notre homme est dans l'arène, mêlé à la foule des militants. « Son visage, nous dit Boursault, qui au besoin passerait pour un répertoire des caractères des passions, approuvait toutes celles de la pièce et se tranformait comme un caméléon à mesure que les acteurs débitaient leur rôle. » Et quand éclatera le grand scandale de *Phèdre*, saisissant le premier le véritable aspect du drame, l'ami clairvoyant saura transporter sur le terrain voulu toute l'habileté de sa défense. Pour rassurer

l'auditoire, il se fera, s'il le faut, « moraliste » et disputera seulement de la vertu mise à l'épreuve dans la pièce. Sacrifice d'ailleurs facile pour un critique dont la conception, toute sociale, du mérite littéraire tend à confondre le génie avec la mesure, la sagesse et la perfection du goût dans le respect des convenances. Ne s'était-il pas toujours complu à présenter Racine non comme un grand « poète », au sens suspect du mot, mais comme un grand « artiste », plein de pudeur et d'exquise retenue? « Racine, dira-t-il un jour, n'était qu'un très bel esprit à qui j'ai appris à faire difficilement des vers faciles. »

Et il est bien vrai que la sollicitude du Maître, tout avaricieux qu'il fût pour tous, s'est inlassablement prodiguée pour enseigner à l'ami, encore plus qu'au disciple, l'art de bien écrire, c'est-à-dire avec prudence. Contre les libres tentations de l'instinct créateur, qui, de nos jours, eussent fait de Racine un vrai poète de l'inconscient et de l'incantation musicale, peut-être même un lyrique au sens secret du mot, Boileau sut toujours intervenir à temps pour faire prévaloir les exigences du siècle. Il ne lui suffisait pas d'apprendre à pratiquer en art le refus, il lui fallait encore préciser l'objet de ce refus, qui est avant tout le « hasardeux », le « singulier » et le « précaire ».

Mais sous tant de dogmatisme, Boileau garde un penchant inavoué pour la nature poétique de Racine. Il admire secrètement en lui ce qu'il n'a jamais pu découvrir en lui-même : un être doué du mystérieux pouvoir. La nostalgie qu'il en ressent peut-être ne fait qu'accroître humainement, dans son rôle de père spirituel, l'affection du critique pour le poète. L'âme endurcie d'un Boileau se trouve comme « graciée » au contact de ce souffle ineffable qu'est la promesse d'un Racine. Son amertume même se dissout à cette source invisible et chantante et plus vivifiante que toutes les eaux de France. Et cela pour préserver, jusqu'à la consécration de la gloire, le plus pur poète français du siècle de raison.

Miracle, certes, mais pur miracle de l'esprit, que cet échange poussé jusqu'au partage des plus secrètes, des plus ferventes exigences du culte artistique. Dans ma recherche d'un lien plus affectif, d'une plus libre et plus large palpitation humaine, de la pure étincelle, en un mot, d'une vraie vie du cœur,

devrai-je m'arrêter à cette frontière de l'esprit?... Si Boileau, par Racine, accède à plus d'émotion, si Racine, par Boileau, accède à plus de discrétion, cet intime commerce n'en demeure pas moins commerce intellectuel.

Dans les effusions mêmes que peut leur arracher telle menace de la vie, je ne trouve que révérence de cour et langage de salon. « Vous ne sauriez croire, écrit Boileau, combien je vous suis obligé de la tendresse que vous m'avez témoignée dans votre dernière lettre; les larmes m'en sont presque venues aux yeux; et quelque résolution que j'eusse faite de quitter le monde, supposé que la voix ne me revînt point, cela m'a entièrement fait changer d'avis; c'est-à-dire, en un mot, que je me sens capable de quitter toutes choses, hormis vous!... »

Ah! qu'en termes choisis ces choses-là sont dites!... La voix de Jean Racine nous sera-t-elle plus sensible? « Plus je vois décroître le nombre de mes amis, plus je deviens semblable au peu qui me reste. Et il me semble, à vous parler franchement, qu'il ne me reste plus que vous. Adieu. Je crains de m'attendrir follement en méditant trop sur cette réflexion. » Hélas! toujours cette crainte de « s'attendrir follement »...

Aux hommes de qualité, la discipline du grand siècle impose trop de réserve pour qu'en eux la raison puisse jamais abdiquer. Ils se doivent d'ignorer les véritables confidences de l'intimité, les purs accents de la souffrance, la douceur d'une défaillance. Autant de complaisances qui ne sauraient trouver grâce dans l'apprêt d'une langue toute consacrée au sublime. S'il leur advient de s'épancher, il semble qu'ils se doivent exprimer non pour se libérer d'un excès de passion, mais pour prendre figure devant la société. Leurs duos mêmes font partie d'un chœur dont les voix noblement s'harmonisent. Seul un Vincent de Paul dénoncera le drame de cet appauvrissement du cœur dans la plus haute vie de société. Solitude collective, inéluctable exil où l'âme, en quête de seules fins sociales, ne sollicite d'autres âmes que pour s'en faire des complices...

***

Que l'amitié aussi se refuse à me livrer ce pur mouvement de l'être, cette vocation d'aimer sans raison ni retour, ce don

fortuit du cœur dont la surprise, chez un Racine, serait une rémission, je ne désespère point pour cela d'en découvrir ailleurs l'aveu. Et c'est la correspondance même de Racine et de Boileau qui me fournira la piste de cette découverte.

Tout ce qu'un sentiment profond emporte avec soi de trouble : réserves, élans, pudeurs, audaces, silences, se révèle enfin à ces deux hommes, non point dans le rapport direct qui s'établit entre eux, mais dans le partage d'une croissante dévotion à la personne d'un autre être : celle du roi.

Épris du même héros, si Boileau et Racine se sont jamais aimés, c'est à travers ce culte. Ils ont, par une fatalité antique, communié dans un même mystère et subi le même charme.

« De la manière dont vous me peignez Marly, s'écrie Boileau, c'est un véritable lieu d'enchantement. Je ne doute point que les fées n'y habitent; en un mot, tout ce qui s'y dit et ce qui s'y fait me paroît enchanté, mais surtout les discours du maître du château ont quelque chose de fort ensorcelant. » Et par ailleurs, la ferveur de Racine pour le roi libère en lui d'un coup tout ce qu'un cœur d'homme, longtemps muet, peut recéler d'inexplicable.

A ce contact, Boileau lui-même doute de sa propre surdité. Le satiriste aigri, le critique quinteux, en perpétuelle défense contre la société, se sent un moment touché par la grâce. Mais rêvant de Louis XIV, il le fait encore sous le contrôle de la raison, en intellectuel épris de la notion d'État.

« Vous ne sauriez vous imaginer à quel excès va mon abattement, et quel mépris il m'inspire pour toutes les choses de la terre, sans néanmoins (ce qui est le fâcheux) m'inspirer un assez grand goût des choses du ciel. Quelque insensible pourtant qu'il m'ait rendu pour tout ce qui se passe ici-bas, je ne suis pas encore indifférent pour la gloire du roi. Vous me ferez donc plaisir de me mander quelques particularités de son voyage, puisque tous ses pas sont historiques, et qu'il ne fait rien qui ne soit digne, pour ainsi dire, d'être raconté à tous les siècles. »

Racine, au contraire, dans son élan vers la personne même du Roi, est enfin toute sensibilité. Historiographe comme Boileau, il s'acquitte aussi consciencieusement de sa tâche, mais à travers son récit, tout rehaussé du style et de la

pompe des hauts faits d'armes, chante un langage plus humain.

. . . . . .

Mon âme, à ma grandeur toute entière attachée...

Ah! que ne lui fut-il donné d'être l'annaliste intime de Celui dont la présence tenait tout son être en haleine? Pourquoi ne fut-il point libre, en nous contant la belle histoire royale, de nous livrer le cours d'une âme : la sienne propre? Sur les mouvements du cœur, plus encore que sur les grandes actions guerrières, sa chronique était faite pour se régler amoureusement. Elle se fût animée des plus secrètes inquiétudes. Car Jean Racine aimait le roi d'un amour pathétique. En artiste, d'abord, hanté d'un thème héroïque, il avait, de loin, élu son prince dans sa jeunesse, dans sa beauté, dans ses amours et dans sa gloire naissante, comme cet Alexandre, héros d'une de ses premières tragédies dont Louis XIV avait accepté la dédicace et qu'il avait lui-même relevée contre le public.

Mon génie étonné tremble devant le sien...

Et puis en courtisan, soucieux peut-être encore des « prévances » que lui vaudrait la sympathie du Maître, il s'était ménagé les voies de son intimité, dans ce Marly qu'il préférait à Versailles, parce que « le roi, disait-il, y était fort libre et caressant ». A l'approcher enfin, chaque jour, plus humainement, il avait pu identifier l'objet de son admiration avec celui de son affection, au point de trouver en la présence royale sa délectation totale.

Je le vois, je lui parle, et mon cœur... Je m'égare.

Ce qui avait été un moment raison sociale lui devenait raison vitale. Racine aimait le roi dans la simplicité de son âme reconquise, de son âme éveillée jusqu'au tourment d'être ombrageuse.

L'éclat de son nom même augmente mon supplice...

Servitude encore plus passionnée chez un être à l'abri de toute inclination métaphysique.

Ne nous étonnons pas de le voir frappé à mort le jour où

il prendra conscience d'avoir mécontenté le roi. D'un incurable désespoir, il paiera la liberté qu'il a cru pouvoir prendre de remettre à madame de Maintenon un mémoire sur la misère du peuple. « Parce qu'il sait faire parfaitement des vers, croit-il tout savoir? » laisse tomber le roi. « Et parce qu'il est grand poète, veut-il être ministre? »

Tant de ferveur et de passion secrète se consumeront tristement en :

> Ce reste de fierté qui craint d'être importune...

Avec la confiance de son roi, Racine, comme Vauban, a perdu sa raison de vivre. Avec l'objet de son amour, le poète a perdu l'usage de son chant.

De sa disgrâce il va mourir. Et celui qu'il aima d'un amour sans mesure se contentera d'observer devant M. Despréaux : « Nous avons bien perdu tous deux en perdant le pauvre Racine. »

MARTHE DE FELS

(*La fin dans le prochain numéro.*)

UN PÈLERINAGE SANS LA FOI :

L'ÉTRANGE CROISADE DE FRÉDÉRIC II

Le royaume français, ou, pour rester fidèle à l'expression consacrée, le royaume franc fondé en Palestine et en Syrie par la première croisade n'était plus en 1222 le puissant État militaire qui, quarante ans plus tôt, sous le règne du Roi lépreux[1], tenait encore l'Islam en échec. Le désastre de Tibériade, en 1187, avait fait perdre aux Francs toute la Palestine et, si la troisième croisade, en 1191, leur avait rendu le littoral, Jérusalem restait toujours aux mains des musulmans. Les rois de Jérusalem, retirés à Saint-Jean d'Acre, leur nouvelle capitale, essayaient depuis lors de recouvrer la ville sainte. Le dernier d'entre eux, Jean de Brienne — un chevalier champenois qui devait la couronne à la désignation de Philippe Auguste — avait un moment failli réussir. La cinquième croisade, ayant opéré une descente en Égypte, s'était emparée de la place de Damiette, clé du delta oriental. Jean de Brienne cherchait à échanger ce gage contre Jérusalem quand l'intransigeance du légat Pélage arrêta la négociation et fit échouer la croisade (1219-1221). Après cet échec, Jean se rendit en Italie pour demander l'aide du pape Honorius III et de l'empereur Frédéric II (octobre 1222).

C'était un puissant souverain que Frédéric II, le plus puissant qui eût paru depuis Charlemagne, si l'on songe qu'à

1. Voir *le Roi lépreux*, dans la *Revue de Paris* du 1er février 1935.

l'héritage de son aïeul Frédéric Barberousse — tout le Saint Empire avec l'Allemagne, l'Italie du Nord, le royaume d'Arles — il joignait, du fait de sa mère, héritière des derniers Normands de Sicile, le beau royaume de l'Italie méridionale. La double hérédité des Césars germaniques et des princes italo-normands avait abouti à créer en lui un des personnages les plus complexes de l'histoire, le dernier des potentats du haut moyen âge par ses rêves de monarchie universelle, le premier homme de la Renaissance par sa curiosité d'esprit et sa conception toute laïque de l'État. Non moins étrange paraissait sa situation dans la querelle du Sacerdoce et de l'Empire, puisque ce descendant des Hohenstaufen, ennemis acharnés de la papauté, s'était trouvé, par suite des circonstances, le pupille de l'Église romaine, l'enfant d'adoption d'Innocent III. Le successeur d'Innocent, le vieux pape Honorius III, qui portait au jeune Frédéric une affection toute paternelle, et qui, jusqu'au dernier moment, devait conserver tant d'illusions à son égard, comptait fermement sur lui pour recommencer les croisades. Ces sentiments étaient partagés par le grand maître de l'Ordre teutonique, le chevalier-moine Hermann von Salza dont le zèle pour la Terre Sainte n'avait d'égal que son dévouement envers Frédéric. Tous deux pensèrent avoir trouvé un moyen décisif d'attacher l'empereur aux intérêts de la Syrie franque : lui assurer la couronne de Jérusalem.

Jean de Brienne, de son mariage avec la reine de Jérusalem Marie de Montferrat, maintenant décédée, n'avait qu'une fille, Isabelle, alors âgée de onze ans. C'était cette enfant qui, par sa mère, se trouvait l'héritière légitime de la couronne de Jérusalem, Jean n'ayant été reconnu roi qu'à titre de prince consort. Or Frédéric II, depuis quatre mois, se trouvait veuf. Il n'avait que vingt-huit ans. Honorius III et Hermann von Salza eurent l'idée de lui faire épouser Isabelle.

Frédéric accueillit ce projet avec empressement. En droit chrétien, le titre prestigieux de roi de Jérusalem rehaussait encore, si possible, celui d'empereur d'Occident. Tout l'Orient latin se trouverait du coup rattaché à l'empire germanique. De son côté, Jean de Brienne fut ébloui. Le vieux chevalier champenois que la faveur de Philippe Auguste avait envoyé gouverner la Terre Sainte se voyait maintenant beau-père de

l'empereur. Il donna sans discuter son assentiment au mariage. N'était-ce pas du reste l'intérêt du pays chrétien? Le souverain de l'Allemagne et de la Sicile n'allait-il pas engager toutes les forces de l'Occident dans la défense et la récupération de la Terre Sainte, reprendre Jérusalem, écraser l'Islam? N'était-ce pas le salut de la France du Levant?

Ainsi songeait le vieux roi, type de chevalier errant, franc comme son épée, sans arrière-pensée et sans malice. Mais quand, en quittant l'Italie, il vint, tout joyeux, faire part de la bonne nouvelle à Philippe Auguste, l'accueil glacial que lui fit le Capétien commença à lui faire concevoir quelque doute. Le profond politique qui venait d'édifier la France des Gaules n'avait pas été long à comprendre que le mariage impérial était la mort de la France du Levant. Alors que la papauté se laissait prendre aux séductions de Frédéric II, il avait, lui, pénétré la psychologie du jeune Hohenstaufen. La Syrie latine, malgré son caractère théoriquement international, était en fait, depuis longtemps, par la race comme par la civilisation, une terre française et le mariage de l'héritière de ses rois avec l'empereur souabe ne pouvait que la dénationaliser. Philippe Auguste, à qui Jean de Brienne devait toute sa carrière, lui reprocha de le mettre en présence du fait accompli.

Car il était trop tard pour revenir sur la décision. En août 1225 une escadre impériale de quatorze navires conduisit de Brindisi à Saint-Jean d'Acre l'archevêque Jacques de Patti, chargé de célébrer par procuration le mariage d'Isabelle et de Frédéric II. La jeune fille — elle avait maintenant quatorze ans — reçut l'anneau nuptial dans l'église Sainte-Croix d'Acre, puis fut couronnée impératrice dans la cathédrale de Tyr. Les chroniqueurs nous décrivent avec complaisance les fêtes qui, pendant quinze jours, accompagnèrent la cérémonie, les rues pavoisées aux armes de Jérusalem et de Souabe, avec joutes, tournois, danses et représentations de romans de chevalerie, « comme il sied quand si haute dame que la reine de Jérusalem épouse si haut homme que l'empereur ». Quelques semaines après, la jeune impératrice-reine fit ses adieux à cette terre de Syrie où elle était née et qu'elle n'avait jamais quittée, adieux traversés d'un mélancolique pressentiment, et en partant, elle regarda la terre et dit : « A Dieu je vous

recommande, douce Syrie, car jamais plus je ne vous reverrai. » A son arrivée à Brindisi, en octobre 1225, elle fut reçue en grande pompe par Frédéric II. Le mariage fut célébré dans cette ville le 9 novembre.

Toute cette affaire de mariage reposait sur un malentendu entre Jean de Brienne et son nouveau gendre, malentendu soigneusement entretenu jusque-là par ce dernier, mais qu'une fois en possession de l'héritière il se chargea de dissiper. Le vieux Brienne pensait garder la couronne de Jérusalem jusqu'à sa mort. Frédéric entendait se la faire céder tout de suite. Notons que du point de vue juridique (et on sait qu'à l'égal de notre Philippe le Bel il était juriste dans l'âme) il se trouvait strictement dans son droit. Jean de Brienne, on l'a vu, depuis la mort de son épouse Marie de Jérusalem, n'exerçait le pouvoir que comme tuteur de leur fille Isabelle. Celle-ci étant, du fait de son mariage, considérée comme majeure, la royauté revenait à la jeune femme, c'est-à-dire à son mari. C'est ce que Frédéric, le soir même des noces expliqua crûment à son naïf beau-père. Le vieux chevalier, en qui il y avait toujours eu du don Quichotte, ne comprit pas tout de suite. Sur quoi Frédéric, emmenant Isabelle, quitta Brindisi sans le prévenir, en l'abandonnant à ses réflexions. Le malheureux, dévorant ce premier affront, courut rejoindre l'empereur à la prochaine étape; mais cette fois l'accueil fut tel qu'il perdit toute illusion : il était joué et dépouillé.

La pauvre petite impératrice-reine n'était guère plus heureuse. Frédéric qui, malgré les quatorze ans de sa nouvelle épouse, avait hâté la consommation du mariage, la trompait déjà. D'après les chroniques franques, Jean de Brienne la trouva un jour tout en larmes parce que Frédéric venait de violer une de ses cousines, arrivée de Syrie avec elle. Jean alla crier son indignation au coupable « et lui dit que, si ce n'était par peur du péché, il lui planterait son épée dans le corps ». L'empereur l'obligea alors à « vider la terre ». Les deux hommes ne devaient plus se revoir que sur le champ de bataille. — Quant à la malheureuse Isabelle, l'adolescente précocement initiée aux tristesses de la vie, elle allait mourir en couches à seize ans, le 4 mai 1228. Mais comme elle laissait un fils, le futur Conrad IV, héritier légitime du trône de Jérusalem,

Frédéric put continuer à administrer au nom de cet enfant les terres d'outre-mer.

Car Frédéric, après avoir si cavalièrement éliminé Jean de Brienne, s'était hâté de prendre possession de la Syrie franque. Ne se fiant qu'à demi à la noblesse française du pays, il envoya comme gouverneur à Saint-Jean d'Acre, dès 1226, un homme à lui, le baron napolitain Thomas d'Acerra. Cette hâte à se saisir de son nouveau royaume syrien pouvait du moins faire espérer aux Francs de Syrie comme à la papauté qu'il allait se mettre à la tête d'une grande croisade. A la vérité il y avait déjà longtemps qu'à la demande du pape Innocent III — c'était en 1215 — il avait juré de prendre la croix. Depuis lors il reculait indéfiniment l'exécution de son vœu. A toutes les objurgations de la papauté, d'abord paternelles tant que vécut Honorius III, puis sévères et bientôt menaçantes depuis l'avènement de Grégoire IX, il répondait par des demandes de délai, tantôt sous des prétextes excellents, tantôt au moyen de misérables défaites. La comédie qu'il jouait de la sorte finit par exaspérer le vieillard zélé qu'était Grégoire, acculant celui-ci à une rupture dont devaient souffrir également l'empire, la papauté et la Syrie franque. Et il faut bien avouer qu'elle était étrange, l'attitude de ce chef de l'Occident, de ce roi de Jérusalem, si rigoureux quand il s'agissait de revendiquer tous les droits attachés à ce double titre et qui semblait si peu disposé à pratiquer les devoirs correspondants. La défense de l'Occident, au XIIIe siècle, s'assurait aux marches de Syrie, face à l'Islam; elle s'appelait la Croisade.

Mais Frédéric II n'était rien moins qu'un ennemi de l'Islam. L'Islam, il le connaissait bien. Élevé en Sicile, sur cette terre encore à demi musulmane où la domination normande était loin d'avoir effacé les traces de l'occupation arabe, tout dans la civilisation arabo-persane flattait ses goûts : la philosophie arabe, alors à son apogée, qui permettait à cet esprit curieux et presque libre penseur de s'échapper du cercle de la pensée chrétienne — l'exemple du califat héréditaire qui renforçait ses tendances au césaropapisme — le dévouement aveugle de ses sujets arabes de Sicile qui lui fournissaient des régiments qu'aucune menace d'excommunication ne pouvait émouvoir — les mœurs musulmanes enfin avec leur polygamie. Depuis

la mort de sa femme Isabelle, il s'était constitué à Lucera, dans le royaume de Naples, une véritable capitale musulmane où, au milieu de ses mamelouks siciliens, il faisait figure de sultan — un sultan auquel ne manquait même pas un harem. « La population de Lucera, écrit le chroniqueur arabe Djémal ed-Dîn qui avait visité la ville, était toute musulmane. On y observait la fête du vendredi et les autres coutumes de l'islamisme. Frédéric y avait fait construire un collège où on enseignait les sciences astrologiques. Beaucoup de ses familiers et de ses secrétaires étaient musulmans. Dans son camp le muezzin faisait l'appel à la prière ». Les chroniqueurs occidentaux confirment ces données. « Il avait si grand amour et familiarité avec les infidèles, nous confie le manuscrit de Rothelin, qu'il choisissait parmi eux ses serviteurs les plus intimes et qu'il faisait garder ses femmes par leurs eunuques » — des femmes d'ailleurs elles-mêmes arabes ou mauresques, spécifie Mathieu Paris[1]. « Nombreux, poursuit notre manuscrit, étaient les points sur lesquels il avait ainsi adopté les mœurs musulmanes. Il n'était du reste jamais si heureux que quand lui arrivaient les envoyés des pays musulmans. C'est ainsi qu'il échangeait sans cesse ambassades et cadeaux avec le sultan d'Égypte. Le Pape et les autres princes chrétiens finissaient par se demander s'il n'était pas secrètement converti à la religion de Mahomet; mais d'autres disaient qu'il hésitait encore entre l'islam et le christianisme ».

Ce qui séduisait Frédéric, c'était moins sans doute la religion du Coran proprement dite que la science arabo-persane alors très en avance sur la science occidentale. « C'était, nous dit l'historien arabe Maqrîzî, un prince très savant en philosophie, en géométrie, en mathématiques et dans toutes les sciences exactes. Il envoya au sultan al-Kâmil plusieurs questions très ardues sur la théorie des nombres. Le sultan les montra au cheikh Alam ed-Din Tasif, ainsi qu'à d'autres savants. Il en écrivit les réponses et les retourna à l'empereur. » Notons que, précisément, nul n'était mieux qualifié pour comprendre semblables préoccupations qu'al-Kâmil. Ce successeur de Saladin était connu dans tout l'islam pour la manière libérale dont il attirait et pensionnait les savants. Il en faisait

1 *Et etiam quasdam meretriculas saracenas sibi fuisse concubinas.*

toujours coucher quelques-uns dans son propre palais, rapporte Maqrîzî, pour discuter avec eux une partie de la nuit. De telles dispositions chez le sultan comme chez l'empereur allaient introduire dans les rapports entre musulmans et chrétiens un esprit vraiment nouveau.

Par ailleurs, si Frédéric II affectait de tant admirer l'islam, c'était un peu à la façon de Montesquieu et de Voltaire, moins pour l'islam lui-même que contre l'Église romaine. Jusque sous la plume des chroniqueurs arabes, ses éloges de la société musulmane prennent l'aspect de traits contre la papauté. Voici, rapportée par Djémal ed-Dîn, une conversation qui ne dépareraît pas les *Lettres persanes*. Frédéric demande à l'émir Fakhr ed-Dîn, ambassadeur du sultan, des renseignements sur le calife. « Le calife, répond l'émir, est le descendant de l'oncle de notre prophète Mohammed. Il a reçu le califat de son père, et ainsi de suite, de sorte que le califat est toujours resté sans solution de continuité dans la famille du Prophète. » — « Voilà qui est parfait, s'écrie l'empereur, et très supérieur à ce qui existe chez ces imbéciles de Francs qui prennent comme chef un homme quelconque (le Pape), n'ayant aucune parenté avec le Messie et qui en font une sorte de calife. Cet homme n'a aucun droit à un pareil rang, tandis que votre calife, qui est de la famille du Prophète, y a tous les droits. » Il ne fallait pas beaucoup de traits de ce genre pour que, si Frédéric se résignait enfin à partir pour l'Orient, le voyage de cet étrange croisé apparût aux musulmans surpris aussi bien qu'aux chrétiens scandalisés comme la visite du « sultan d'Italie » à son ami, le sultan d'Égypte.

Tel allait bien être en effet un des aspects de la « croisade » de Frédéric II; mieux encore, telle en fut la raison déterminante. Ce fut à l'appel du sultan que l'empereur germanique entreprit le voyage de Syrie. Voici l'explication de ce fait paradoxal.

L'empire de Saladin qui comprenait toujours l'Égypte, la Palestine et la Syrie musulmanes et la Mésopotamie septentrionale, était alors partagé entre trois princes de sa famille, trois frères, ses neveux : el-Kâmil qui, avec le titre de sultan suprême, avait l'Égypte, el-Mouazzam qui avait Damas et el-Achraf qui avait la Mésopotamie. En 1226 le sultan d'Égypte

el-Kâmil et le roi de Damas el-Mouazzam se brouillèrent. Pour triompher de son aîné, el-Mouazzam appela à son aide le redoutable conquérant turc Djélâl ed-Dîn Mangouberdi qui, chassé du Khwârezm ou pays de Khiva, sa patrie, par les Mongols de Gengis-khan, venait de se tailler un nouveau royaume en Perse et en Arménie et dont les bandes à demi sauvages, massacrant tout sur leur route, étaient un objet de terreur pour les vieilles capitales de l'Islam méditerranéen. C'était l'appel aux Barbares. El-Kâmil ne s'y trompa point. Dans un éclair, le sultan philosophe et lettré vit sa belle terre d'Égypte envahie par les féroces escadrons khwarizmiens, la civilisation musulmane tout entière en péril, péril d'autant plus grave que les Khwarizmiens n'étaient que les avant-coureurs de l'invasion mongole et que derrière Djélal ed-Dîn se profilait l'ombre terrible de Gengis-khan. Djélal ed-Dîn avait beau être musulman comme el-Kâmil, ce dernier, aussi accommodant au point de vue islamique que Frédéric II pouvait l'être au point de vue chrétien, se sentait beaucoup plus en sécurité avec le sceptique empereur d'Occident qu'avec le sanguinaire sabreur turc. Contre la menace khwarizmienne, pour la défense de la civilisation, il n'hésita pas à faire appel à Frédéric. « Il écrivit à l'empereur, roi des Francs, atteste la chronique musulmane du *Collier de perles*; il demanda à celui-ci de venir en Syrie, à Acre, en promettant, si Frédéric l'aidait contre el-Mouazzam, de rendre aux Francs la ville de Jérusalem. »

L'ambassadeur que le sultan d'Égypte chargea d'apporter ce message à Frédéric II était l'émir Fakhr ed-Dîn, une des figures les plus curieuses de ce temps, aussi épris de la civilisation occidentale que Frédéric pouvait l'être de la civilisation musulmane, si bien que les deux hommes se lièrent d'une amitié qui dura autant que leur vie. Au cours d'un des deux voyages que l'émir fit à la cour de Sicile, à l'automne 1226 ou en octobre 1227, Frédéric l'arma chevalier de sa main et depuis lors Fakhr ed-Dîn porta sur sa bannière le blason de l'empereur. De son côté, Frédéric envoya au Caire deux ambassadeurs, Thomas d'Acerra et l'évêque Bérard de Palerme, qui, nous dit le chroniqueur arabe Maqrîzî, « offrirent au sultan le propre cheval de l'empereur, avec une selle d'or incrustée

de pierreries. El-Kâmil se porta en personne au-devant des ambassadeurs et leur donna comme résidence au Caire le palais du dernier vizir. Il s'occupa d'envoyer à son tour à l'empereur de riches cadeaux venant du Yémen et de l'Inde ». Conformément aux conditions de l'alliance ainsi conclue avec le sultan, Bérard de Palerme se rendit ensuite à Damas pour chercher à intimider son frère el-Mouazzam. L'accueil, on le devine, y fut tout différent. « Dis à ton maître, répondit le roi de Damas, que je ne suis pas comme certains autres et que, pour lui, je n'ai que mon épée. »

Ainsi, tandis que la papauté enjoignait à Frédéric II de partir en Orient pour y diriger la guerre sainte contre le sultan, le sultan l'invitait à y venir en ami et en allié pour le défendre entre son frère et les associés de son frère, c'est-à-dire contre les remous de barbarie propagés du fond de l'Asie Centrale par la tourmente mongole. Cette double invite allait permettre à l'empereur sicilien de jouer un de ces jeux diplomatiques auxquels il excellait, jeu subtil encore qu'assez compliqué et contradictoire, voire dangereux où il ne réussit que par un miracle d'adresse et aussi d'équivoque.

Notons un des premiers avantages de cette situation : Frédéric II put dans son royaume de Terre Sainte commencer la guerre contre les musulmans de Damas sans indisposer en rien le sultan d'Égypte, tout au contraire en comblant d'aise celui-ci. Dès le début de 1227 il envoya à Saint-Jean d'Acre un premier contingent de Croisés germaniques sous le commandement du duc Henri de Limbourg qui reprit Sidon aux gens d'el-Mouazzam, releva la ville forte de Césarée et aida le grand maître Hermann von Salza à élever la forteresse de Montfort, depuis siège principal de l'Ordre des chevaliers teutoniques. Ces opérations, du reste fort utiles à la défense de la Terre Sainte, n'étaient que l'amorce de la grande expédition pour laquelle les Croisés allemands attendaient l'arrivée de Frédéric II, non sans s'étonner qu'il ne débarquât toujours pas.

Le retard de Frédéric II à partir pour la Syrie s'explique par la nécessité de mener à bien sa négociation avec le sultan. Mais il semble aussi que, comme notre Louis XI, l'empereur germano-sicilien ait voulu être trop habile. A force d'atermoyer

pour ne partir qu'au moment le plus favorable, il laissa passer ce moment et cela tant au point de vue de l'effet moral dans le monde chrétien qu'en ce qui concerne même son pacte avec le sultan. D'une part, en effet, le nouveau pape Grégoire IX qui n'avait pas pour lui les trésors de patience d'Honorius III, finit par exiger son départ immédiat; et comme Frédéric, réellement retardé, cette fois, par la mort du landgrave de Thuringe et par sa propre maladie, sollicitait un dernier délai, le pape, refusant de croire à ses explications, l'excommunia (28 septembre 1227). Décision grave qui semblait rendre moralement impossible la croisade de l'empereur; du reste Grégoire IX le comprit ainsi, puisqu'il lui interdit formellement de partir désormais en Terre Sainte. Mais Frédéric, dont le voyage devait avoir si peu le caractère d'une croisade, passa outre. Malgré les objurgations de la papauté, il avait d'année en année différé son départ. Malgré la défense du Pape, il s'embarqua, une fois excommunié (28 juin 1228).

D'autre part, même au point de vue de ses tractations avec le sultan, Frédéric II avait réellement trop tardé. Si el-Kâmil avait sollicité son alliance, c'était, nous l'avons vu, pour lutter contre el-Mouazzam, prince de Damas, qui menaçait de déclencher sur l'Égypte l'invasion des bandes khwarizmiennes. Or, pendant que l'ambassadeur égyptien Fakhr ed-Dîn se trouvait encore en Italie auprès de Frédéric, el-Mouazzam mourut (12 novembre 1227). Le fils d'el-Mouazzam, en-Nâsir Dâoud, qui lui succéda à Damas, n'était qu'un jeune homme sans expérience, bien incapable de constituer un péril pour l'Égypte. Le danger étant ainsi passé, le sultan n'avait plus d'intérêt à faire venir Frédéric : pourquoi désormais eût-il maintenu l'offre de rétrocéder Jérusalem aux Francs? Regrettant ses imprudentes invites, il chercha à décommander le voyage de l'empereur.

Seulement Frédéric II s'était maintenant trop avancé pour reculer. La pression de l'opinion publique dans tout l'Occident était devenue irrésistible. Il partait donc, mais il partait dans les conditions les moins favorables, croisé excommunié, mis au ban de la chrétienté par le Saint-Siège; et, en même temps, au lieu d'arriver en allié du sultan d'Égypte, il survenait, aux yeux de ce dernier, comme le plus indésirable des voyageurs.

Pour avoir voulu louvoyer trop habilement entre l'islam et la chrétienté, il risquait de se voir désavouer par la chrétienté comme par l'islam.

***

A toutes ces difficultés qui ne dépendaient pas entièrement de lui, l'étrange croisé en ajouta gratuitement d'autres par son attitude envers la noblesse française de Chypre et de Palestine.

Le royaume fondé dans l'île de Chypre à la fin du XIIe siècle par la maison de Lusignan était, si possible, encore plus français que le royaume de Jérusalem. Pendant la minorité du jeune roi Henri Ier de Lusignan, alors âgé de onze ans, la régence était exercée par un vieux baron français de Syrie, Jean d'Ibelin, seigneur de Beyrouth, dont la famille, originaire de Chartres, se trouvait, en Chypre comme en Palestine, à la tête de la noblesse. C'était le modèle accompli du parfait chevalier, vaillant et sage, prudent et courtois; avec cela, administrateur ferme et libéral, juriste avisé, orateur disert, il incarnait aux marches du Levant la brillante civilisation française du XIIIe siècle. Quand Frédéric II, se rendant en Syrie, fit escale en Chypre, Jean d'Ibelin vint le recevoir avec la plus grande déférence au port de Limassol (21 juillet 1228). Frédéric, de son côté, affecta la plus franche amitié pour lui et l'invita, avec toute la noblesse chypriote, à un banquet magnifique, à Limassol même. Le sire de Beyrouth qui se rappelait la fâcheuse déconvenue de Jean de Brienne, n'était pas sans se douter que ces caresses cachaient aussi quelque perfidie, mais à ses amis qui le dissuadaient de se rendre à l'invitation il répondit noblement « qu'il préférait être fait prisonnier ou tué qu'entendre dire que, par sa méfiance envers l'empereur, les forces franques avaient été divisées et que la croisade avait été vouée à l'échec ».

La défiance au sujet de l'attitude de Frédéric II n'était cependant que trop fondée. Roi de Jérusalem, il entendait dans ses États syriens établir le même absolutisme qu'en Sicile. Pour cela il lui fallait briser les franchises et libertés dont avait toujours joui la noblesse française de Palestine. Il lui fallait briser cette noblesse elle-même et, comme l'avait

prévu Philippe Auguste, transférer le pouvoir de l'élément français à l'élément italo-germanique. Pour y parvenir, il ne lui suffisait pas d'assurer son autorité sur la Syrie franque où son titre de roi de Jérusalem lui donnait en effet tous les droits; il lui fallait aussi mettre la main sur le royaume de Chypre en supprimant l'obstacle que constituait pour lui la régence de Jean d'Ibelin.

Le banquet de Limassol n'avait pas d'autre but. Dans la nuit précédente, Frédéric avait secrètement garni les issues du château d'hommes d'armes dévoués. A la fin du festin ces gardes surgirent, l'épée au poing, derrière les convives, et lui-même leva le masque. Sans préambule, il somma Jean d'Ibelin de lui rendre des comptes pour sa gestion des affaires de Chypre et, sur le continent, de remettre aux Impériaux la place de Beyrouth. La première demande tendait à conférer à l'empereur, roi de Jérusalem, la suzeraineté sur le royaume de Chypre avec la régence de l'État insulaire; la seconde à dépouiller le chef de la noblesse française du Levant, de son fief personnel. A l'appui de ses prétentions, Frédéric invoquait le droit impérial germanique. Il était impossible de signifier plus nettement que les droits et coutumes des deux royaumes français d'Orient se trouvaient abolis par le rattachement à l'Empire. Et la menace suivait : « Par cette tête qui maintes fois a porté la couronne, je ferai à mon gré sur ces deux points, ou vous êtes pris. » Derrière les convives, les gardes, l'épée nue à la main, se rapprochaient.

Jean d'Ibelin se leva. Avec une courtoise, mais inébranlable fermeté, il invoqua les lois des royaumes français du Levant. Il ne répondrait de ses titres de propriété sur Beyrouth que devant la cour des notables du royaume de Jérusalem, à Saint-Jean d'Acre, de sa gestion dans l'île que devant la cour de Chypre, à Nicosie. Contre les projets de l'absolutisme impérial, il proclama les droits et libertés de la noblesse française, héritière de l'ancienne dynastie de Jérusalem et qui n'entendait pas laisser traiter la France du Levant comme une simple marche germanique : « J'ai et je tiens Beyrouth comme mon droit fief, et madame la reine Isabeau de Jérusalem qui fut ma sœur et son seigneur le roi Amaury me la donnèrent quand la chrétienté l'eut recouvrée toute détruite,

et c'est moi qui en ai relevé les murs et l'ai fortifiée, et si vous prétendez que je la tiens à tort, je vous en demanderai raison devant la haute cour du royaume de Jérusalem. Et sachez que ni crainte, ni prison ni menace de mort ne me feront céder, sinon un jugement en bonne et due forme de la cour! »

Devant l'argument de droit féodal opposé à ses théories de droit romain, le César germanique se laissa aller à toute sa brutalité : « J'avais déjà entendu dire que votre langage est moult beau et poli et que vous êtes moult sage et subtil de paroles, mais je vous montrerai bien que toute votre éloquence ne prévaudra pas contre ma force! »

Dans ce dialogue dramatique dont le chevalier-poète Philippe de Novare nous a conservé toutes les répliques, le sire de Beyrouth, interprète des sentiments de la noblesse française, répond alors à l'empereur allemand avec une franchise directe qui fait trembler pour lui ses compagnons : « Sire, vous aviez ouï parler de mes paroles polies, mais moi il y avait longtemps que j'avais entendu parler de vos actes et tous mes amis aussi, qui m'avaient mis en garde contre ce guet-apens! » Suit la magnifique déclaration déjà faite par le vieux chevalier aux conseilleurs de prudence : quand il était venu se fier à la loyauté de l'empereur, il n'ignorait rien des trahisons auxquelles l'exposait le caractère bien connu de celui-ci, mais il avait préféré courir ce risque que d'être accusé de défection au rassemblement de la croisade : « Et je n'ai pas voulu que l'on pût dire : « Vous savez, l'empereur de Rome alla outre-mer » et il eût tout conquis sans ces sires d'Ibelin qui refusèrent de » le suivre! » Il faut lire dans le texte de Philippe de Novare ce discours d'une magnifique éloquence, un des plus beaux de notre français médiéval. Dans le souffle puissant qui l'anime, on sent passer, avec la noblesse d'âme du vieux baron, ce patriotisme de Terre-Sainte auquel le sire de Beyrouth subordonnait sa fortune, sa liberté et sa vie.

« L'empereur, poursuit Novare, fut moult courroucé et changea de couleur », mais il n'osa aller jusqu'au bout. Devant la crainte d'une révolte générale, il laissa partir Jean d'Ibelin. Bien lui en prit d'ailleurs, car les jeunes gens de l'aristocratie chypriote songeaient à poignarder Frédéric pendant sa visite à Nicosie, et ce fut Jean d'Ibelin qui, prévenu, les en empêcha :

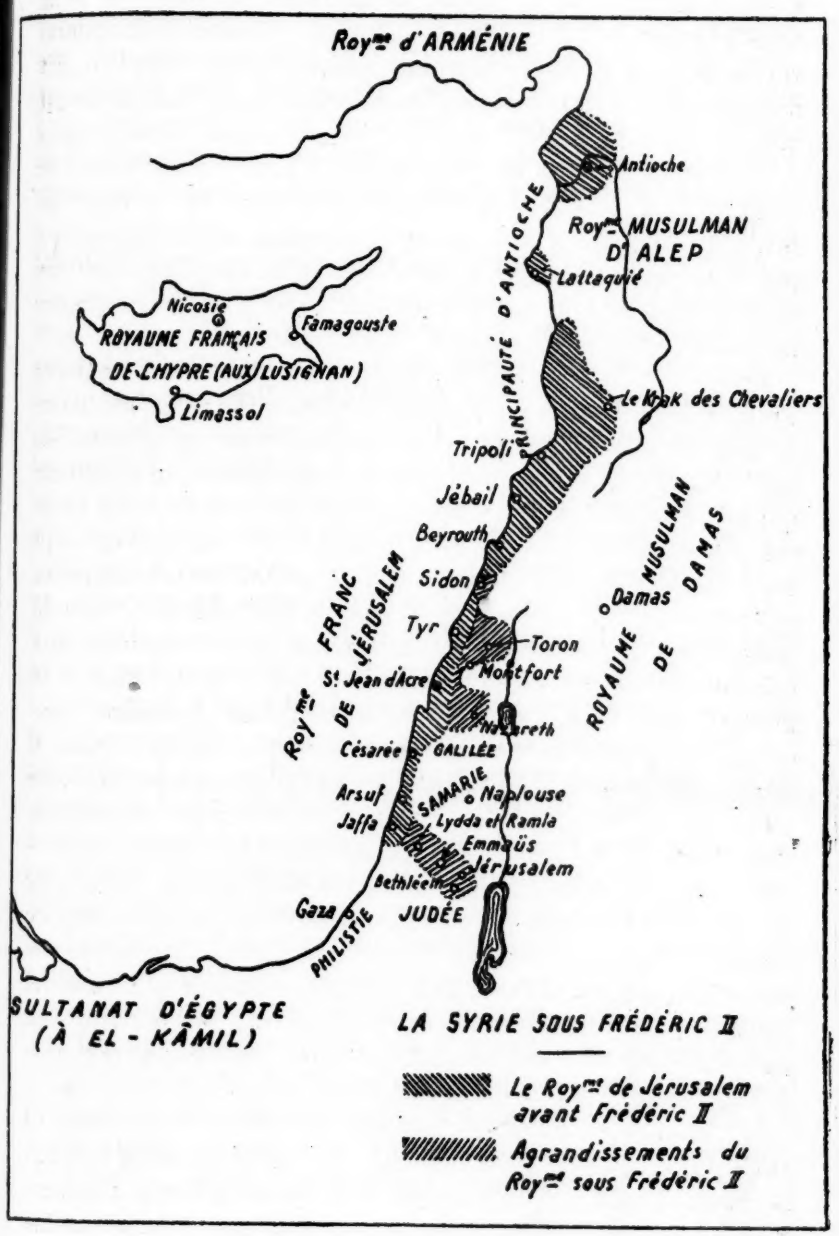
Roy^me d'ARMÉNIE
Antioche
Roy^me MUSULMAN D'ALEP
Lattaquié
PRINCIPAUTÉ D'ANTIOCHE
Nicosie
Famagouste
ROYAUME FRANÇAIS DE CHYPRE (AUX LUSIGNAN)
Limassol
Le Krak des Chevaliers
Tripoli
Jébail
Beyrouth
Sidon
Tyr
Toron
Montfort
St Jean d'Acre
Nazareth
GALILÉE
Césarée
Arsuf
Jaffa
SAMARIE
Naplouse
Lydda et Ramla
Emmaüs
Jérusalem
Bethléem
JUDÉE
Gaza
PHILISTIE
Roy^me FRANC DE JÉRUSALEM
ROYAUME MUSULMAN DE DAMAS
Damas
SULTANAT D'ÉGYPTE (À EL-KÂMIL)
LA SYRIE SOUS FRÉDÉRIC II
Le Roy^me de Jérusalem avant Frédéric II
Agrandissements du Roy^me sous Frédéric II

« Il est notre seigneur et, quoi qu'il fasse, gardons notre honneur! » Un accord intervint donc. Les barons chypriotes consentirent à reconnaître l'empereur comme suzerain de leur roi. En revanche ils refusèrent d'ajouter à cette suzeraineté globale une prestation d'hommage direct et personnel à Frédéric. La netteté de cette distinction juridique empêchait l'empereur d'établir à Chypre le gouvernement absolutiste qu'il rêvait.

Après le roi de Chypre, le plus puissant prince de l'Orient latin était le prince d'Antioche et de Tripoli, Bohémond IV. A la nouvelle de l'arrivée de l'empereur, il était accouru en Chypre pour lui faire sa cour. Mais le coup de force de Limassol lui inspira les plus vives inquiétudes. Frédéric, qui avait voulu déposséder Jean d'Ibelin du comté de Beyrouth, n'allait-il pas se saisir de même de la personne de Bohémond pour se faire livrer Antioche et Tripoli? Pour se tirer de ce guêpier, le prince d'Antioche simula le mutisme et la folie « et, dit le bon chroniqueur, il criait seulement à tue-tête : « A! a! a! » Grâce à ce manège il put, sans être surveillé, se jeter dans un bateau qui le ramena à Tripoli. « Dès qu'il toucha terre, ajoute narquoisement la chronique, il se trouva guéri; et il rendit grâce à Dieu d'avoir échappé à l'empereur. » Excellente comédie, savoureuse comme un fabliau, mais qui montre bien l'impression déplorable produite au Levant par Frédéric II. Impression de crainte, mais d'une crainte à laquelle ne se mêle aucun respect et qui inspirait au contraire à « notre gent » une révolte irrévérencieuse et goguenarde. Que nous sommes loin de la majesté encore carolingienne d'un Frédéric Barberousse ou de l'admiration qu'inspirera la valeur morale d'un saint Louis! Ici, il faut bien en convenir, la majesté impériale la plus authentique, chez l'héritier de Charlemagne et des Césars, se rabaisse à des déloyautés de condottiere. Les actes mêmes par lesquels l'empereur essaie de réaliser son rêve d'État centralisé à la manière antique — ou déjà moderne — se présentent comme de mauvais coups. C'est un tyran de la Renaissance égaré dans la belle société chrétienne du XIIIe siècle.

Ce fut donc précédé de la plus fâcheuse réputation que, le 3 septembre 1228, Frédéric II s'embarqua de Famagouste

pour la Palestine. Cependant, comme le dit Jean d'Ibelin, il restait l'empereur : le jeune roi Henri et les chevaliers de Chypre avec Jean d'Ibelin lui-même l'accompagnèrent sur le continent. Le 7 septembre tout le cortège débarquait à Saint-Jean d'Acre.

***

Comme on l'a annoncé, Frédéric II, en arrivant en Syrie, n'y trouvait plus la situation escomptée. Toute sa politique syrienne reposait sur l'opposition du sultan d'Égypte el-Kâmil, et de son frère cadet, le sultan de Damas. C'était à l'appel du premier qu'il s'était décidé à venir. Il comptait aider la cour d'Égypte à annexer Damas et recevoir en échange Jérusalem. Et voici que la disparition du sultan de Damas, remplacé par un fils insignifiant dont l'Égypte aurait raison quand elle voudrait, ruinait toute cette combinaison. Au moment même où Frédéric II s'apprêtait à passer de Chypre en Palestine, le sultan el-Kâmil quittait l'Égypte avec une puissante armée et occupait sans combat, sur les terres du jeune prince de Damas, Jérusalem et Naplouse (août 1228). Peu après les troupes d'el-Kâmil, jointes à celles de son dernier frère el-Achraf, roi de la Mésopotamie, vinrent mettre le blocus devant Damas, blocus qui dura de janvier à juillet 1229 et se termina, comme il était à prévoir, par la reddition de la ville.

Ces événements qui coïncident avec l'arrivée de Frédéric II en Syrie, expliquent l'attitude embarrassée du sultan el-Kâmil envers l'empereur. Certes, il regrettait amèrement d'avoir appelé celui-ci. L'historien arabe Aboul Fidâ résume d'un mot la situation : « El-Kâmil n'avait appelé l'empereur que pour donner de l'embarras au sultan de Damas. Ce dernier une fois décédé, l'arrivée de l'empereur fut pour le sultan d'Égypte comme une flèche qui reste dans une blessure. » Et un autre historien arabe, Maqrîzî : « Le sultan el-Kâmil était dans le plus grand embarras car, après le traité qu'il avait conclu avec l'empereur, il ne pouvait maintenant revenir sur sa parole et lui refuser la rétrocession de Jérusalem sans lui déclarer la guerre. » Du reste, au milieu des querelles de sa maison, pendant qu'il assiégeait Damas, il n'avait pas intérêt

à pousser les chrétiens à bout, car alors Frédéric aurait pu prendre parti pour le malheureux jeune prince de Damas. Enfin à elle seule, la menace, toujours présente sur le haut Euphrate, des bandes khwarizmiennes et, derrière elles, le péril d'une nouvelle avalanche mongole, obligeaient encore le sultan d'Égypte à une grande souplesse envers les Francs. Mais, en même temps, il se rendait compte que toute concession trop voyante faite aux Francs susciterait dans le monde musulman une réprobation dont les gens de Damas seraient les premiers à profiter contre lui.

La situation de Frédéric II n'était pas moins délicate. Traité depuis son excommunication, en réprouvé par le clergé et par les Ordres militaires du Temple et de l'Hôpital, il s'était encore aliéné comme à plaisir, par le coup de force de Limassol, les sympathies de la noblesse française de Chypre et de Syrie. Suspect aux chrétiens, devenu indésirable à son allié musulman, il voyait toute sa préparation diplomatique réduite à néant. Restait la méthode de l'intimidation militaire, méthode qu'avec les immenses ressources de l'Italie et de l'Allemagne, nul n'était plus à même d'employer que lui. Malheureusement dans son désir d'éviter à tout prix la guerre avec ses amis musulmans, dans sa coquetterie à vouloir tout obtenir par voie de négociation, Frédéric ne s'était embarqué qu'avec des forces insignifiantes — pas plus de 100 chevaliers — et sans le nerf de la guerre — il dut emprunter 30 000 besants au seigneur de Djébaïl. Sans doute s'était-il fait précéder depuis 1227 par des contingents de Croisés allemands et italiens qui, avec les Templiers, les Hospitaliers et les barons de Syrie et de Chypre, formaient un total de 800 chevaliers et de 10 000 fantassins environ. Mais l'excommunication dont il était frappé lui enlevait le concours actif non seulement du Temple et de l'Hôpital, mais aussi de nombreux Italiens. Les Croisés allemands qui, eux du moins, lui restaient fidèles, furent les premiers surpris, nous le savons, de le voir arriver avec des renforts si insignifiants. Même si l'on écartait d'avance toute idée de guerre sainte, même en se limitant à une simple parade militaire en demi-complicité avec le sultan, il restait d'élémentaire prudence d'amener avec soi des effectifs suffisants pour appuyer la négociation.

Frédéric ne devait pas tarder à s'en apercevoir. Dès son arrivée à Acre, il envoya au sultan el-Kâmil Balian, seigneur de Sidon, et Thomas d'Acerra avec de riches présents. Les deux ambassadeurs demandaient l'exécution du traité conclu avec l'émir Fakhr ed-Dîn, la rétrocession amiable de Jérusalem. Le chroniqueur arabe Dhahabî nous révèle le sens de cette lettre, dans laquelle, d'homme à homme, l'empereur suppliait le sultan de lui sauver la face. « Je suis ton ami, écrivait-il à el-Kâmil. Tu n'ignores pas combien je suis au-dessus des princes de l'Occident. C'est toi qui m'as engagé à venir ici. Les rois et le pape sont instruits de mon voyage. Si je m'en retournais sans avoir rien obtenu, je perdrais toute considération à leurs yeux. Après tout, cette Jérusalem, n'est-ce pas elle qui a donné naissance à la religion chrétienne? De grâce, rends-la-moi afin que je puisse lever la tête devant les rois... »

Le sultan, dans sa réponse, s'excusa sur les changements intervenus depuis la mort d'el-Mouazzam, changements qui modifiaient complètement le problème. Il montra l'impossibilité où il se trouvait de rendre Jérusalem sans soulever contre lui l'opinion publique du monde musulman. L'émir Fakhr ed-Dîn, l'ami de Frédéric qu'il envoya une fois de plus à ce dernier, insista sur ces graves difficultés : Jérusalem était une ville sainte pour les musulmans autant que pour les chrétiens; comment rendre aux Francs sans combat la mosquée d'Omar, reconquise au prix de tant d'efforts par Saladin? Ce serait provoquer, avec le blâme du calife de Baghdad, quelque insurrection piétiste qui emporterait la dynastie. Ajoutons que, malgré ce refus d'exécuter les engagements antérieurs, le sultan comblait Frédéric de prévenances et de cadeaux : draps de soie, juments arabes, chameaux de course, éléphants, etc.

Malgré la courtoisie de ces procédés, il était clair que, si Frédéric voulait aboutir, il devait faire la preuve de sa force. Finissant par où il aurait sans doute dû commencer, il rassembla tous les chevaliers d'Acre, tous ses contingents allemands et italiens, tous ceux des pèlerins de passage que n'effrayait pas trop la politique gibeline et entreprit à leur tête une promenade militaire le long du littoral palestinien, d'Acre

à Jaffa. Le grand maître du Temple, Pierre de Montaigu, et celui de l'Hôpital, Bertrand de Thessy, refusèrent tout d'abord de s'associer à un monarque excommunié; mais, bientôt, angoissés à la vue de cette troupe d'hommes qui se hasardaient en rase campagne dans un pays tenu par plusieurs armées musulmanes, ils suivirent les Impériaux à une journée de distance pour les protéger en cas d'attaque. Arrivé à hauteur du « casal » de Montdidier entre Césarée et Arsûf, Frédéric II se rendit compte du péril : qu'une mauvaise tentation traversât l'esprit du sultan, campé près de là, devant Gaza, la petite armée impériale serait surprise et écrasée sous le nombre. Frédéric attendit donc les deux Ordres militaires pour continuer sa marche. Les Templiers et les Hospitaliers, pour lui épargner un désastre, acceptèrent de se joindre à sa colonne, mais, toujours désireux d'éviter le contact de l'excommunié, ils chevauchaient indépendamment, sans se mêler directement à sa troupe. Une fois à Jaffa, Frédéric fit relever les anciennes fortifications de la ville (mi-novembre 1228). Besogne excellente, reconnaissons-le, qui, complétant les travaux de fortification déjà exécutés par ses lieutenants à Sidon, à Montfort et à Césarée, achevait de rendre aux chrétiens la maîtrise de la côte. Mais, tandis qu'il séjournait à Jaffa, l'empereur reçut les plus fâcheuses nouvelles d'Italie : le pape Grégoire IX venait de faire envahir par les Guelfes ses possessions napolitaines. Le propre beau-père de Frédéric, Jean de Brienne, prenait sa revanche des affronts de Brindisi en conduisant à l'attaque les troupes pontificales.

Frédéric se trouvait dans la situation la plus périlleuse. S'il s'attardait en Syrie pour récupérer Jérusalem, il perdait son royaume de Sicile, peut-être même la couronne impériale. S'il abandonnait l'Orient sans avoir recouvré Jérusalem, il se déshonorait et fournissait de nouveaux griefs au parti pontifical. Comme on pouvait le craindre, son premier mouvement fut pour déserter la croisade, rentrer en Italie et châtier ses agresseurs. Par bonheur la mauvaise saison l'en empêcha. Et de cette impasse où l'avaient acculé quatorze années de fausse adresse et de duplicité, il sut, après avoir côtoyé des précipices, se tirer avec une souveraine élégance.

***

Malgré son infériorité numérique, Frédéric, par sa marche sur Jaffa, avait impressionné les musulmans. Du reste, des renforts pouvaient encore lui arriver d'Italie, qui renverseraient la balance des forces. D'autre part, tandis que les Impériaux fortifiaient Jaffa, le sultan, toujours en guerre contre son neveu, commençait le siège de Damas : la conquête de la grande ville syrienne lui importait beaucoup plus que la question des Lieux saints. Frédéric profita habilement de ces circonstances redevenues favorables. Sur le conseil de son ami, l'émir Fakhr ed-Dîn, il envoya de nouveau en mission auprès du sultan Thomas d'Acerra et Balian de Sidon, et, après plusieurs allées et venues, un accord fut enfin conclu à Jaffa le 11 février 1229.

Par ce traité, d'une importance capitale dans l'histoire des rapports franco-musulmans, le sultan el-Kâmil rendit au royaume franc les trois villes saintes, Jérusalem, Bethléem et Nazareth, plus, en haute Galilée, la seigneurie du Toron, l'actuel Tibnîn, et, en Phénicie, la partie du territoire de Sidon que les musulmans détenaient encore. En d'autres termes, le royaume de Jérusalem, qui pouvait de nouveau reprendre vraiment ce titre, recouvrait, en plus de sa capitale — rétrocession inestimable — de très larges zones territoriales : d'abord toute la côte, puis, autour de Nazareth, une très importante partie de la Galilée, enfin de Jaffa à Jérusalem et à Bethléem, une longue bande de terre encadrant la route du pèlerinage, avec Lydda, Ramla et Emmaüs. Ce n'était évidemment pas la restauration intégrale de l'ancien royaume de Jérusalem, puisque le sultan conservait la Galilée orientale, la Samarie, une partie de la Judée et le sud de la Philistie, mais ce n'en était pas moins un magnifique succès. Les rétrocessions que Richard Cœur de Lion, dans tout l'éclat de sa supériorité militaire, avait été impuissant à provoquer, Frédéric II, sans tirer l'épée, les obtenait de l'amitié du sultan.

Notons du reste que le sultan faisait preuve d'un esprit de conciliation vraiment exceptionnel, car, comme il l'avait prévu, la rétrocession bénévole de Jérusalem aux Francs ne manqua pas de soulever contre lui dans les milieux musul-

mans piétistes une tempête d'indignation : cette ville sainte que le grand Saladin avait eu tant de mal à reconquérir, voilà que son neveu la rendait sans lutte aux « trinitaires »! Dans la grande mosquée de Damas le prédicateur Chems ed-Dîn Yousouf arracha des larmes à la foule en décrivant les sanctuaires de la ville sainte, l'enceinte du Haram ech-Chérif de nouveau profanés par les « Nazaréens ». Dans l'entourage même du sultan, les imams et les muezzins le traitaient publiquement en réprouvé.

On comprend que Frédéric ait eu à tenir compte de cet état d'esprit. S'il voulait éviter une révolte générale contre son ami el-Kâmil, révolte qui eût tout remis en question, force lui était d'apporter la plus grande modération dans son succès et d'éviter tout ce qui aurait pu provoquer un sursaut de fanatisme chez les musulmans. Le traité de Jaffa porta nettement la trace de ces préoccupations ou plus exactement des préoccupations du sultan comme de l'empereur à l'égard de leur opinion publique respective. Ce fut avant tout un compromis qui atteste l'inquiétude d'el-Kâmil par rapport aux réactions du monde musulman, de Frédéric par rapport aux réactions de la chrétienté. D'où le balancement et l'enchevêtrement des clauses du traité : Jérusalem était politiquement rendue aux Francs, mais, reconnue ville sainte pour les deux cultes, elle se voyait soumise à une sorte de condominium religieux, d'ailleurs fort intelligemment compris. Les chrétiens recouvraient le Saint-Sépulcre, mais les musulmans gardaient l'ensemble du Haram ech-Chérif, avec la Qoubbat es-Sakhra ou mosquée d'Omar et la mosquée el-Aqsa, l'ancien domaine des Templiers. L'enceinte du Haram ech-Chérif où les Musulmans eurent licence d'entretenir une garde de fidèles — mais de fidèles sans armes, uniquement affectés au culte — constitua ainsi une enclave religieuse musulmane dans Jérusalem redevenue chrétienne, comme Jérusalem et Bethléem devenaient une enclave chrétienne dans la Judée restée musulmane. Et, de même que les populations musulmanes du plateau judéen devaient laisser toute liberté aux pèlerins chrétiens circulant sur la route de Jaffa à Jérusalem, de même les chrétiens de Jérusalem devaient accorder toute liberté aux pèlerins musulmans désireux de venir faire leurs dévo-

tions au Haram ech-Chérif. Du reste, dans la « mosquée d'Omar » et l'ancien Temple de Salomon ainsi conservés à l'Islam, les chrétiens pouvaient eux aussi venir prier. Pour éviter toute contestation, la communauté musulmane de Jérusalem resta placée sous la juridiction d'un cadi résidant, qui servait d'intermédiaire entre elle et les nouvelles autorités franques. En somme, Frédéric II et el-Kâmil semblent avoir à dessein imbriqué le plus étroitement possible les intérêts chrétiens et les intérêts musulmans pour clore le *djihâd*, la guerre sainte islamique, comme la croisade par un accord acceptable pour les deux religions. Il faut reconnaître qu'un tel accord révélait chez le sultan comme chez l'empereur un esprit de tolérance singulièrement en avance sur leur temps.

Malheureusement Frédéric II, qui venait de rendre à la chrétienté cet immense service, portait la peine de la faute qu'il avait commise en se jouant de la Papauté jusqu'à encourir l'excommunication. Non seulement les Templiers refusèrent de reconnaître le traité de Jaffa, attitude qui se comprend un peu, puisque dans Jérusalem recouvrée leur maison mère, le Temple de Salomon, avait été laissée à l'islam, mais, fait beaucoup plus grave, le patriarche Gérold jeta l'interdit sur la ville sainte, geste qui allait mettre Frédéric et ses partisans dans une situation moralement intenable.

Il est évident que Frédéric II avait espéré que la récupération de Jérusalem le réconcilierait avec les autorités religieuses. De Jaffa, après la conclusion du traité avec le sultan, il s'était rendu dans la ville sainte. Il y fit son entrée le 17 mars 1229 et la reçut des mains du cadi Chems ed-Dîn de Naplouse, représentant du sultan el-Kâmil. Le lendemain, dimanche, il monta au Saint-Sépulcre. Par suite de l'interdit du patriarche, la cérémonie fut purement laïque. « Au seul bruit des armes », il prit sur le maître-autel et posa lui-même sur sa tête une couronne royale. Le grand maître teutonique Hermann von Salza lut en allemand d'abord, en français ensuite une proclamation justifiant la politique impériale.

Au sortir du Saint-Sépulcre, après avoir tenu sa cour dans la maison de l'Hôpital, Frédéric II parut se préoccuper de fortifier la ville sainte, comme son traité avec le sultan lui en laissait officiellement le droit. Il chercha dans tous les cas à

conférer à ce sujet avec les prélats présents et avec les grands maîtres des trois Ordres militaires. Il semble notamment avoir donné des instructions pour la mise en état de défense de la citadelle ou Tour de David et de la Porte Saint-Étienne. Il paraissait donc prendre au sérieux son rôle de défenseur du Saint-Sépulcre. D'où vient donc que les chroniqueurs occidentaux aient douté de la sincérité de ses intentions?

Ce qui a le plus choqué les chrétiens dans la conduite de Frédéric II en Palestine, c'est évidemment son intimité avec les musulmans. Certes les relations cordiales entre personnages des deux religions étaient loin d'être une nouveauté. Tout au long du XIIe siècle princes francs et émirs turco-arabes avaient entretenu des rapports de courtoisie chevaleresque, souvent de véritable amitié, comme tel avait été le cas entre le roi de Jérusalem, Foulque d'Anjou et le régent de Damas Mouin ed-Dîn Ounour ou entre Richard Cœur de Lion et le frère de Saladin. Mais chez Frédéric II, nous le savons, il ne s'agissait plus seulement d'amitié personnelle avec les sultans et les émirs, mais d'une véritable islamophilie et même d'une islamophilie d'une nature très particulière, car elle était à base d'anticléricalisme. C'était cette attitude intellectuelle qui choquait le plus les Latins. Notons d'ailleurs que les musulmans qui auraient dû en être charmés ne tardaient pas à en éprouver un certain malaise dès qu'ils s'apercevaient que toutes ces manifestations de sympathie à leur égard s'accompagnaient chez l'empereur d'un scepticisme à peine dissimulé.

C'est dans le recueil arabe du *Collier de perles* qu'on discerne le mieux l'impression très complexe que laissa à ce sujet dans l'esprit des musulmans la visite de Frédéric II à Jérusalem : « Cet homme roux, au visage glabre et à la vue faible, dont, s'il avait été esclave, on n'eût pas donné deux cents dirhems », ne ressemblait décidément pas aux paladins francs de jadis. Il inquiétait les musulmans autant qu'il les attirait. « A en juger par ses propos, note Bedr ed-Dîn, il était athée et se jouait de la religion chrétienne. » De cette indifférence religieuse Bedr ed-Dîn et Maqrîzî citent des preuves caractéristiques. Quand l'empereur se rendit à Jérusalem, le sultan, on l'a vu, lui avait envoyé le cadi Chems ed-Dîn, chargé de lui

faire les honneurs des monuments musulmans de la ville. Sous la direction de ce guide, Frédéric visita les édifices du Haram ech-Chérif, « il admira le Mesdjid el-Aqsa. le dôme de la Sakhra (mosquée d'Omar) et gravit les degrés du minbar ». Dans cette même Sakhra, redevenue le sanctuaire musulman le plus vénérable de Jérusalem, il aperçut un prêtre chrétien qui venait d'entrer et qui, l'évangile à la main, assis près de « l'empreinte des pas de Mahomet », commençait à faire la quête. Dans Jérusalem recouvrée de la veille et avec le statut très particulier du Haram ech-Chérif, Frédéric estima-t-il qu'il y avait là manque de discrétion? En ce cas son rappel à l'ordre fut encore plus indiscret. « L'empereur, assure Bedr ed-Dîn, s'avança vers le prêtre et le souffleta au point de le jeter à terre en s'écriant : « Porc, le sultan nous a bénévolement » accordé le droit de venir ici en pèlerinage et tu y quêtes déjà ! » Si l'un de vous recommence, je le ferai exécuter. » Frédéric avait évidemment ses raisons de faire respecter les clauses du traité de Jaffa qui réservaient au culte musulman l'enceinte du Haram ech-Chérif. Il n'en est pas moins vrai que la manière était quelque peu surprenante. Son désir de plaire aux musulmans prenait des formes si ostentatoires, son anticléricalisme, exaspéré par l'interdit qui le poursuivait, aboutissait à des éclats si brutaux qu'il en arrivait presque à faire figure de renégat.

Sur la coupole de la Sakhra ou mosquée d'Omar on lisait l'inscription naguère apposée par Saladin après la reconquête de Jérusalem : « Cette demeure sacrée, Salâh ed-Dîn l'a purifiée des polythéistes », nom que les musulmans appliquaient aux adorateurs de la Trinité. Frédéric qui, sans doute, avait appris assez d'arabe en Sicile déchiffra ou se fit déchiffrer l'inscription et demanda en souriant quels étaient ces polythéistes. Au moment de la prière musulmane, les assistants furent très surpris de voir un de ses conseillers se prosterner avec la foule: c'était un philosophe arabe de Sicile « qui enseignait la logique à l'empereur ». Le sultan el-Kâmil, ne pouvant croire à un tel éclectisme religieux, avait, par courtoisie, fait interdire aux muezzins de paraître sur les minarets de Jérusalem pendant toute la durée du séjour de l'empereur. Mais dès l'aube un des muezzins qu'on avait oublié d'avertir se mit à réciter les

versets du Coran, notamment ceux qui nient implicitement la divinité du Christ. Le cadi lui ayant adressé des reproches, le muezzin évita de faire la prière suivante. L'empereur s'en aperçut, fit appeler le cadi et lui interdit de rien modifier aux appels coraniques : « O cadi, vous changez vos rites religieux à cause de moi? Quelle erreur! »

En cela, remarquons-le, rien que de normal, l'intervention de Frédéric rentrant dans le cadre de sa politique de détente et

AUGUSTALE D'OR DE FRÉDÉRIC II (*c.* 1232)
Pièce créée sur l'ordre de l'empereur
à l'imitation des *aurei* d'Auguste et à l'effigie de Frédéric.
(*Cabinet des Médailles.*)

d'apaisement religieux. Comme plus tard Guillaume II, dans le fameux pèlerinage de ce dernier à Damas, à la tombe de Saladin, il mettait sa coquetterie à séduire l'Islam. Du reste il semble en Syrie avoir éprouvé lui-même la séduction de la terre musulmane. Un de ses propos, rapporté par Maqrîzî, nous le montre à cet égard sous un jour bien curieux. « Mon principal but en venant à Jérusalem, aurait soupiré Frédéric, était d'entendre les musulmans, à l'heure de la prière, invoquer Allâh pendant la nuit » : trait qui achève de dessiner pour nous la physionomie de cet empereur orientaliste et dilettante, précurseur inattendu de Chateaubriand et de Loti. Ce qui est plus inquiétant, ce qui de nouveau donne à cette figure une expression quelque peu équivoque, ce sont les confidences qu'au témoignage de la chronique arabe il prodiguait à l'émir

Fakhr ed-Dîn : « Si je n'avais craint de perdre mon prestige aux yeux des Francs, jamais je n'aurais imposé au sultan de rendre Jérusalem... »

Il est plus troublant encore — car il s'agit là d'une question de vie ou de mort pour Jérusalem délivrée — de constater le désaccord entre sources chrétiennes et sources musulmanes sur le sujet capital des fortifications de la ville sainte. Jérusalem avait été, quelques années auparavant, entièrement démantelée par les musulmans qui ne voulaient pas que la croisade imminente pût s'y accrocher, de sorte que le sultan n'avait rendu à Frédéric qu'une ville ouverte. Pour que cette récupération ne fût pas un épisode sans lendemain, il importait que l'empereur fît reconstruire immédiatement les fortifications. De fait, d'après les sources franques, il en avait obtenu l'autorisation du sultan et, aussitôt après son couronnement, nous l'avons vu, il donna le signal des travaux. Pour plusieurs chroniqueurs arabes, au contraire, ce n'était là qu'un simulacre, car il s'était secrètement engagé avec le sultan à ne pas relever les fortifications, engagement fort grave qui laissait Jérusalem à la merci du premier rezzou. Peut-être, en mettant les choses au mieux, cette discordance entre témoins francs et témoins arabes révèle-t-elle simplement et une fois de plus la situation délicate du sultan comme de l'empereur. Le sultan, pour apaiser la colère de ses coreligionnaires, leur laissa entendre que Jérusalem resterait une ville ouverte qu'il réoccuperait quand il le voudrait. Et Frédéric, pour apaiser l'inquiétude légitime des Francs, leur jura qu'il allait fortifier la place. Il est d'ailleurs possible qu'il ait eu réellement l'intention de pousser au moins les travaux de la Tour de David et de la Porte Saint-Étienne, quand survint à Jérusalem, sur ses traces, l'archevêque de Césarée, chargé de faire appliquer l'interdit lancé par le patriarche contre la ville.

Quels qu'aient été les torts de Frédéric envers la chrétienté, quelque équivoque que se soit révélée toute sa conduite, il est bien évident que l'interdit lancé contre Jérusalem par le patriarche, au lendemain du jour où les Impériaux venaient de rendre le Saint-Sépulcre aux chrétiens, fut en soi une faute. Ce fut ainsi d'ailleurs qu'en jugea par la suite le pape Grégoire IX lui-même, quand il eut en mains tous les éléments

d'information. Le geste du patriarche Gérold ne scandalisa pas seulement beaucoup de fidèles. Au point de vue des intérêts chrétiens, il fut franchement inopportun. Frédéric II fut ulcéré. Renonçant à mettre la ville en état de défense, il repartit sur-le-champ pour Jaffa, d'où il regagna Saint-Jean d'Acre (21 mars 1229).

***

A Saint-Jean d'Acre Frédéric II retrouva une atmosphère de guerre civile. Tristes conséquences de ces passions guelfes et gibelines, dont il avait fait au Levant le plus fâcheux article d'exportation et qui, jusqu'à la catastrophe finale, allaient empoisonner la vie des colonies franques. Pour protester contre l'attitude du patriarche Gérold, l'empereur, dès le lendemain de son retour à Acre, réunit le peuple de la ville et présenta la défense de sa politique, notamment du traité avec el-Kâmil. Avec l'appui de ses soldats lombards et aussi de la colonie pisane (les Pisans étaient passionnément attachés à la cause gibeline), il recourut ensuite à la force. Il fit fermer les portes d'Acre, s'assura des murs et plaça des gardes autour de la maison des Templiers, voire devant le palais du patriarche Gérold, qui, pendant cinq jours, se trouva ainsi aux arrêts, presque assiégé dans sa propre demeure. Naturellement le parti guelfe réagit. Le dimanche des Rameaux (8 avril 1229), dans toutes les églises d'Acre les prédicateurs fulminèrent contre l'empereur excommunié, sur quoi les satellites impériaux vinrent les arracher de leur chaire et les jeter dehors. Frédéric essaya aussi de s'emparer par surprise de la maison-forteresse des Templiers, à Acre, mais les chevaliers-moines étaient sur leurs gardes : il dut lâcher prise. Un semblable projet contre Jean d'Ibelin échoua de même : le sire de Beyrouth avait éventé ce nouveau guet-apens. Ces tentatives où se marquait l'exaspération du monarque gibelin achevèrent de lui aliéner les dernières sympathies franques.

Encore quelques mesures du même ordre et Frédéric II allait se trouver en face d'une révolte générale contre laquelle il eût été en assez mauvaise posture. Avec sa souplesse habituelle, dissimulant sa fureur, il fit à temps volte-face. Avant

de se rembarquer, il affecta de se réconcilier avec les chefs de la noblesse française de Syrie et de Chypre, même avec Jean d'Ibelin qui, non seulement gardait son fief de Beyrouth, mais se voyait confier le gouvernement général de la Terre Sainte. L'avenir devait montrer que ce n'était là qu'une comédie, car ni l'empereur ne pardonnait à Jean d'avoir dû reculer devant lui, ni Jean n'oubliait le guet-apens de Limassol. Une haine profonde séparait désormais les deux hommes, haine qui devait troubler la vie du royaume de Jérusalem pendant toute la période suivante. Du reste, Frédéric laissait à Acre une forte garnison lombarde, chargée de maintenir son autorité. Mais, politiques consommés tous deux, l'empereur et le sire de Beyrouth qui se sentaient pour le moment à forces égales eurent l'élégance de remettre à plus tard le règlement de leur querelle et de prendre congé l'un de l'autre avec une parfaite courtoisie.

Seulement il ne fut pas possible de demander pareille tenue à la foule et, quand Frédéric II quitta Acre pour regagner l'Italie, le 1er mai 1229, son départ donna lieu à des scènes pénibles, tant les éléments guelfes étaient montés contre lui. Conscient de son impopularité, il était allé s'embarquer à l'aube, presque furtivement, accompagné des seuls barons. Mais son départ fut éventé. Comme il traversait le quartier des halles pour descendre au port, bouchers et bouchères, accourus sur le pas de leur porte, l'injurièrent grossièrement en lui jetant des tripes et de la fressure au visage. Jean d'Ibelin et le connétable Eude de Montbéliard n'eurent que le temps de se précipiter pour empêcher la populace de se livrer contre lui à de pires violences. Il s'embarqua plein de haine et, après un second arrêt en Chypre, fut de retour en Italie le 10 juin 1229.

***

Tel fut le lamentable épilogue d'une croisade qui, somme toute, avait brillamment réussi, puisque, seule d'entre toutes les expéditions similaires depuis 1190, elle avait rendu Jérusalem aux chrétiens. Croisade paradoxale, il est vrai, et qui mérite à peine ce nom, si l'on songe que c'est à l'amitié

des musulmans que l'empereur devait la rétrocession des Lieux saints. Certes il ressemblait bien peu aux croisés de naguère, l'étrange pèlerin qui déclarait n'avoir entrepris le voyage de Terre Sainte que pour entendre durant les nuits d'Orient monter l'appel du muezzin. Voyage, a-t-on déjà dit, du sultan d'Italie chez son ami, le sultan d'Égypte, mais voyage heureux puisque le sultan d'Égypte, pour lui éviter de perdre la face auprès des « polythéistes » d'Occident, lui avait fait cadeau de ce Saint-Sépulcre auquel tenaient tant les Occidentaux.

Frédéric II avait donc réussi auprès des musulmans, mais il avait échoué auprès des Francs, ou, pour être plus précis, auprès de la chevalerie française de Syrie et de Chypre, maîtresse des deux royaumes. Comme d'autres chefs d'État germaniques au cours de l'histoire, s'il avait assez bien pénétré la psychologie musulmane, il n'avait rien compris à la psychologie de l'élément français. Cet élément, si facile à s'attacher avec un peu de bonne grâce (Richard Cœur de Lion en est la preuve), il l'avait heurté de front par un mélange de duplicité et de brutalité qui avait « cabré » l'opinion. C'est par là que ce politique si séduisant et si adroit avait finalement manqué son but. Malgré sa dévorante activité, les ressources de la plus souple diplomatie, ses qualités d'homme supérieur, l'universalité de sa culture, les éclairs d'un génie qui, en plein XIIIe siècle, entrevit la réconciliation de l'Orient et de l'Occident, il partait sous les huées, ne laissant derrière lui qu'une traînée de haine et une semence de guerres civiles. Il avait rendu au monde chrétien sa capitale et le monde chrétien le maudissait. Saint Louis viendra, perdra tout et ne recueillera que respect et bénédiction. Qu'avait-il donc manqué à cette brillante intelligence, à ce précurseur des temps modernes? Sans doute un peu de bonté chrétienne, de détente et d'amour.

RENÉ GROUSSET

LE TABLEAU PERDU[1]

Ils étaient trois, il y a bien longtemps de cela, devant la porte d'un petit café de Montmartre, à regarder le soleil se coucher sur Paris. A terre, près de leurs pieds aux gros souliers de chemineaux, ils avaient posé leurs boîtes, et, contre le mur, leurs cartons et leurs toiles; car c'étaient trois peintres, trois « rapins », aussi râpés qu'il en fut jamais dans Paris la grand'ville, où cette race cependant ne fait que croître et multiplier d'année en année, toujours en équilibre entre le succès et la misère. Mais, pour l'heure, ils se contentaient d'admirer, immobiles, en tournant de longues cuillers dans leurs absinthes, et l'un d'eux émit enfin :

— Beau!

Les deux autres, de la tête, acquiescèrent. Il y eut un silence, à peine troublé par le passage de quelques fillettes jolies sur la petite place déserte; mais ce soir-là les trois peintres n'avaient d'yeux que pour le couchant lointain.

« Ces gris! »

Loin là-bas, vers la Seine, la ville se teintait de cendre et de crépuscule, d'où pointaient, estompées doucement, les tours de Notre-Dame et plus loin encore, perdue dans la grisaille, la haute silhouette du Panthéon. Longtemps ils admirèrent, jusqu'à l'heure où la ville s'éteignit dans le soir triste, que les

1. Les pages qu'on va lire n'appartiennent pas à la littérature d'imagination. « Le vieux cousin » de M. Mélon qui lui a raconté cette curieuse histoire n'est pas un héros de roman. Homme de chair très authentique, il a conté à notre collaborateur des souvenirs. (N. D. L. R.)

premières lumières piquetaient d'or. Alors ils burent une gorgée, et l'un d'eux croisa les jambes, l'autre appuya au vieux mur du mastroquet le dossier de sa chaise et le troisième, soupirant, conclut en grognant :

« Avoir trois mille francs de rentes et vivre pour peindre, au lieu de peindre pour vivre! »

Mais, obscurément, lui-même sentait qu'il eût tout perdu peut-être à ce marché de bourgeois, et il se tut. C'était « l'heure verte » chère à Verlaine...

Au bout de la place, une autre silhouette à grand chapeau se précisa, des châssis sous le bras, et les trois jeunes hommes se redressèrent.

— Voilà Fred.

Mais l'allure découragée du nouveau venu démentit vite leur intonation joyeuse, et comme ils l'interrogeaient du regard, il posa ses toiles avec les autres, contre le mur, et s'assit en haussant les épaules. Point n'était besoin d'en dire plus long.

— Et pourtant, — s'indignait-il un quart d'heure après, — je ne sais pas ce qu'il leur faut, à ces imbéciles. Mais le marchand a raison, c'est invendable. Il avait trois clients dans sa boutique lorsque je lui ai proposé nos toiles, et immédiatement tous les trois ont crevé de rire. Nous ferons mieux, croyez-moi, d'aller peindre des enseignes ou des chasses au sanglier sur des rideaux de charcutiers. On nous donnera peut-être un saucisson...

— Ou des andouilles!

Et malgré leur déconvenue, ils riaient, obstinément jeunes et confiants quand même dans le destin.

***

Une toux discrète sur le seuil de la porte. Les peintres ont levé la tête. Celui qui se présente ainsi à leur attention, debout contre le chambranle, semble personnifier à miracle le « gentilhomme de la Butte » tel que l'ont créé et mis au monde les chansonniers faméliques et les poètes errants, amis du clair de lune et des chats de gouttière. En tous cas, avec son large pantalon à la hussarde, son feutre à bords plats et sa

vaste cape de drap noir aux plis innombrables, il s'efforce de rompre en visière avec toute la vile multitude des « pompiers » officiels et ventrus et de paraître un homme « d'avant-garde ». Cependant quelques riens indéfinissables proclament aux yeux avertis que ce n'est là ni un sculpteur, ni un peintre, ni un homme de lettres, car le nouveau venu « fait » artiste plus qu'il ne l'est réellement. Mais, tel qu'il est, son manque total d'opulence et son mépris des traditions prudhommesques s'affichent assez haut pour qu'il n'éveille aucune méfiance chez les jeunes artistes.

— Messieurs, j'ai, sans le vouloir du reste, entendu votre conversation et je crois avoir quelque chose d'intéressant à vous proposer. Je suis peut-être celui que vous cherchez, en tout cas, j'ose affirmer que vous êtes les hommes que je cherche.

— Tudieu, messire, — fait celui des peintres que les autres ont appelé Fred, — vous avez des manières nobles de vous exprimer, et voici des phrases qui se sont levées de grand matin.

— Assurément, — reprend l'homme à la cape avec un mince sourire, — et je ne veux voir là que l'effet de l'inévitable déformation professionnelle. Tel que vous me voyez je suis auteur dramatique conspué, acteur sifflé et lapidé de pommes cuites, et, pour le présent, directeur, secrétaire-régisseur, souffleur, lampiste et homme à tout faire du Théâtre Lyrique de Belleville — et pas plus fier que ça. Je crois cependant que vous pourrez, vous, messieurs, me tirer une fière épine du pied, et que de votre côté vous accepterez volontiers quelques écus que je me fais fort de vous obtenir.

Au milieu du silence dévot de son auditoire, le directeur-souffleur-lampiste continue son récit de Théramène.

— Inutile de vous dire, messieurs, que je ne vole point de mes propres ailes. J'ai un commanditaire, qui s'intitule mon associé, en la personne d'un notaire épris de théâtre et frappé au cœur de la folle passion d'écrire des drames en cinq actes et en vers! Jugez un peu!

Avec ensemble, les quatre jeunes gens ont poussé une sourde huée, vouant à l'exécration des siècles l'homme arriéré qui rêve encore de faire concurrence à Racine.

— Ce que peuvent être les recettes, vous le voyez d'ici. Aussi, pour limiter le désastre et faire une moyenne dans la déconfiture j'ai persuadé mon bailleur de fonds de me laisser monter *la Vie de bohème*. Évidemment ce n'est pas des plus neufs ni très reluisant pour moi surtout qui suis un adepte du théâtre d'idées, mais nous ferons salle comble pendant deux mois. Et voilà où vous pouvez m'être utiles. Votre peinture, à ce que vous dites, a le don de dérider les ignorants?

— Allez-y, cher monsieur, n'ayez pas peur. Dès que nous présentons une toile, les bonnes gens s'esclaffent et se tapent sur les cuisses comme devant une farce supérieurement jouée. Disons le mot : on se f... de nous, monsieur, comme on ne s'est encore jamais f... de personne. Mais nous aurons notre heure, plus tard, dans l'avenir.

— Je n'en doute pas. En attendant il faut vivre, n'est-ce pas? Je le dis sans fausse honte, ayant expérimenté tous les aléas et avalé toutes les couleuvres de la carrière artistique. Vous êtes donc les gens que je cherche. Mais je vous prie de ne pas vous offenser de ma proposition.

Ahuris, les peintres se regardent. S'offenser, alors qu'à eux quatre ils ont peut-être dix-sept francs en poche, et aucune perspective de rentrée d'argent, même lointaine?

— Alors, voilà! Patron, une verte, et une autre tournée pour ces messieurs. Il nous faut un décor, pour un acte de la *Bohème*, l'atelier de Rodolphe et de Schaunard. J'ai une toile de fond qui a déjà servi, et qui représente un mur mal crépi, avec des gouttières et des marques d'humidité. C'est parfait. Mais il faut que je fasse rire les gens. Du gros rire, surtout dans un quartier populaire, c'est de la bonne humeur pour toute la pièce. Alors, voilà...

— Allez donc, on ne vous mangera pas, on n'est pas des brutes!

— Voilà. Il s'agirait de me peindre sur ma toile de fond une dizaine de tableaux de dimensions diverses. N'importe quel sujet, pourvu que le public comprenne, dès le lever du rideau qu'avec une peinture pareille les pauvres garçons ne sont pas capables de faire quatre sous. Pourriez-vous me faire voir les toiles que M. Alfred s'est fait refuser tout à l'heure?

Furieux, un des rapins a empoigné la carafe pour assommer

l'insolent, mais il la laisse retomber, pris d'un fou rire invincible; et du coup l'orage se dissipe et la situation se détend. Claude, le plus hargneux des quatre, jure bien encore dans sa barbe qu'on ne se f... pas de l'Art à ce point et que le Titien n'aurait jamais accepté, mais au fond de soi-même l'énormité et la truculence de la chose ne lui semblent pas dénuées d'un certain attrait.

Attentif, l'homme de théâtre détaille les toiles tenues à bout de bras, partagé lui aussi entre l'envie de rire et le respect pour la gloire possible. Enfin il se lève, insiste pour régler le patron malgré la résistance mal convaincue des peintres, et tous, bras dessus bras dessous, s'en vont présenter les tableaux « comiques » au notaire ami des Muses, comme échantillon de leur savoir-faire.

***

J'étais assis au Luxembourg, avec mon vieux cousin le peintre, lorsqu'il me raconta cette histoire. Nous sortions du musée où, comme à chacun de ses passages à Paris, il était allé revoir les toiles qui furent le début de sa renommée et pour lesquelles l'artiste presque octogénaire a conservé une tendresse spéciale en son cœur. Sur un banc, près de nous, des rapins crayonnaient leurs études; plus loin, debout, un autre couvrait fébrilement une grande toile de chevalet où tout un grouillement d'enfants joyeux s'affairait à faire nager sur le bassin une escadre de bateaux à voiles, et le récit se déroulait, ronique, illustré par la présence, près de nous, de ces jeunes gens à feutres et à palettes.

— Jamais, entends-tu, jamais on n'avait vu chose pareille. Nous qui hésitions, vu les frais, à nous offrir une petite toile de huit, nous nous trouvions pour la première fois en face d'un panneau monstre, quatre mètres sur huit, mon bon, et le notaire fournissait les couleurs! Jamais nous n'avions empâté en pleine matière avec une telle fougue. Si on nous eût laissé faire, nous aurions peint jusqu'au dernier centimètre carré de l'atelier de Schaunard, si grand était notre enthousiasme. Mais le directeur-lampiste tint bon : il voulait des tableaux pendus à un mur, mais encore fallait-il que le mur restât

visible. On y travailla quinze jours, mais je te garantis que la couleur nous sortait par les oreilles. On peignait ça grimpés sur des caisses, sur des tabourets, au fond des coulisses de ce petit théâtre qui sentait la poussière, l'ouvreuse et la souris, à la lumière d'une grosse lampe à pétrole. Deux fois le petit notaire voulut nous arrêter tant il craignait un scandale à la première représentation. Tout ce qu'il put obtenir, c'est qu'Auguste peignît un corset noir brodé de fleurs roses sur le plus beau torse de femme qui fût jamais sorti de ses pinceaux. J'ai roulé la Chine et l'Amérique, Rome, les Flandres et l'Espagne, j'ai enseigné un peu partout, admiré tous les chefs-d'œuvre, présidé des Salons, et je donnerais bien la moitié de ce que j'ai vu pour ce torse superbe qu'il fallut habiller, pour ne pas effaroucher le philistin. Dame, il payait, et c'était à lui de choisir, n'est-ce pas? Cent cinquante francs à chacun — et nous en avions rudement besoin — et en plus tous les jours déjeuner, dîner, casse-croûte, et un balthazar d'honneur quand tout fut fini. Ah! jeunesse!

J'écoutais, sans interrompre, sans interroger, tandis que l'incorrigible bohème égrenait ses souvenirs.

— Et vois-tu, Pierre, comme l'homme est bête! Le soir de la première, le lampiste-régisseur nous avait donné des fauteuils de face, s'il te plaît, pour nous, nos amis et nos amies. Tous les gens à fusain et à ébauchoir étaient venus de Montmartre et de Montparnasse, et les Bellevillois s'écrasaient jusqu'au lustre. Nous étions prêts à tout, mais c'est égal, quand le rideau s'est levé sur notre décor qui flambait comme une fournaise et que cette horde d'imbéciles est partie d'un éclat de rire à faire trembler le plafond, j'ai eu comme un serrement de cœur, moi et les autres, devant tant de médiocrité épicière, indécrottable, enracinée, massive. Puis, insensiblement, nous nous sommes mis à nous redresser, fiers malgré tout de songer que pendant des jours et des semaines, de gré ou de force, tous ces gens-là seraient obligés de regarder notre peinture, cette peinture dont ils se moquaient tant et que nous leur imposions, quoi qu'ils en eussent. Et c'était d'un furieux effet, curieux en diable, cette vaste toile de fond.

Tout en bas, comme appuyé au mur, j'avais peint un paysage de Provence : des moutons pâturant dans les garrigues sous

des amandiers en fleurs. Au dessus, accrochée à un faux clou par une fausse ficelle, Claude avait pendu une toile vue en raccourci, comme inclinée en avant, une tête de vieille femme curieusement déformée par cette perspective en trompe-l'œil. Plus à droite, sur deux mètres de large environ, Auguste avait brossé un bal à Montmartre qui ne serait pas cher actuellement à cent billets, car Auguste, c'était Renoir, comme Claude était Monet...

— Ça t'étonne, mon petit? Pourquoi donc? Tu en es aux artistes d'après-guerre qui ont fait des fortunes en deux ou trois ans de Deauville. Nous, nous tirions le diable par la queue pour tout de bon, et non pas par pose, je te prie de le croire. J'avais également, toujours sur la même toile, une tête de vieil homme qui m'a servi pour mon tableau des *Pauvres Gens*, à moitié cachée cependant par un autre Monet, une merveille, la première de ses célèbres études de *Nymphéas sur un étang*. Enfin dans l'autre angle deux études et le fameux torse au corset noir et rose, de Renoir toujours, et tout en haut le tableau de Sisley — notre ami Alfred — des pêcheurs à la ligne assis sur le bord d'une péniche en face d'un remorqueur qui descendait la Seine avec un train de chalands.

Oui, pendant des mois chaque soir, tant que l'on donna la *Bohème*, les Parisiens ont pu voir sur un même panneau quatre Renoir, un Sisley et deux Monet. Je ne parle pas de moi, qui n'ai jamais égalé le savoir et le succès de mes vieux camarades, je te demande seulement d'imaginer quelle somme fabuleuse on donnerait à la salle Drouot ou à New-York pour avoir cette toile en l'an de grâce où nous sommes, hein, petit?

J'étais, je l'avoue, demeuré abasourdi, entendant soudain les noms des maîtres célèbres, contemporains de mon vieux cousin. Tout de même, un peu d'incrédulité se mêlait chez moi à l'étonnement. Il ne fut pas long à s'en apercevoir et à sourire.

— Oui, c'est difficile à avaler. Tu te dis que si une pareille toile avait existé, cela se serait su, n'est-ce pas, et qu'on aurait remué ciel et terre pour la retrouver. En effet, on l'a cherchée comme une épingle. J'ai chez moi des lettres où Monet me raconte ses visites dans les vieux dépôts de décors et d'acces-

soires de tous les théâtres parisiens — visites vaines, naturellement. Le théâtre mort-né où avait figuré notre œuvre avait fermé ses portes quelque temps après faillite faite, et jamais nul n'a pu savoir ce qu'étaient devenus cet excellent notaire, son burlesque directeur et les épaves de leur matériel, et cinquante ans ont passé depuis cette époque. Moi-même je n'y songeais plus depuis bien des années, je l'avoue, lorsque cet hiver à Saint-Ouen, en fourrageant parmi les vieilleries du marché aux puces, l'idée m'est venue de demander à quelques vieux de la brocante s'ils n'avaient jamais vu ce trésor. Un seul semblait se souvenir de quelque chose d'approchant, mais d'un souvenir bien vague. Mais tout à coup, comme je lui parlais des pêcheurs sur la péniche, son visage s'est illuminé.

— J'y suis, monsieur, je sais où ça perche.

Le panneau, un vieux portant de théâtre tout lavé par la pluie et troué par l'âge, il l'avait vu pendant des années, planté debout en terre, formant une des parois d'une de ces frêles cahutes qu'édifiaient les chiffonniers de la zone le long des fortifs. Comme j'étais assez sceptique, le marchand prit un crayon et me dessina grossièrement ce que représentait cette toile en ruine, et dès que je l'eus vu jeter les premiers traits sur le papier, aucun doute ne fut plus possible, il y avait là toute la moitié de droite de notre œuvre *la Femme au corset* de Renoir, les pêcheurs de Sisley, les deux Monet et une de mes têtes.

— Pensez si je m'en souviens! Je les ai vus bien souvent vos nénuphars et vos pêcheurs à la ligne, et la petite dame en satin noir à fleurs roses. J'avais un copain qui faisait pousser des poireaux dans un petit carré, sous le bastion, et j'allais souvent lui donner un coup de main et flâner au soleil. Votre décor, il faisait un des côtés de la baraque, les autres étaient en tôle ondulée et le toit aussi, tout rouillé, même que la rouille avait coulé sur la toile. C'était un vieux chiffonnier qui habitait là — un taudis, monsieur — et c'est chez lui que nous rangions les outils, la pioche et l'arrosoir... et même il avait découpé une petite fenêtre entre les fleurs et les pêcheurs à la ligne et je lui avais donné un vieux bout de vitre pour la fermer.

Mais quand nous fûmes à la porte de Clichy, et que mon

homme chercha à s'orienter, il ne restait plus rien que le sol nivelé des anciens remparts de Paris, à peine, de place en place, des tas de pierres du parement de la muraille; les minuscules jardinets, avec leurs cabanes-bambous et leurs guérites édifiées à la diable avec de vieilles caisses et des matériaux de démolition sont recouverts de cinq à six mètres de remblai. Peut-être le vieux vagabond est-il mort depuis longtemps, lui dont la tanière sordide se protégeait contre le vent et la neige par cette toile inouïe où les plus grands maîtres de l'impressionnisme avaient juxtaposé quelques-unes de leurs plus belles œuvres de jeunesse; peut-être la merveille sans prix est-elle enfouie avec les ruines de la baraque du vieux clochard sous le sol récemment nivelé d'où sortiront un jour des gratte-ciel ou des usines.

Mais peut-être aussi le vieux solitaire dont personne même ne sait plus le nom s'en est-il allé, maugréant contre la vie, la ville et le progrès, reconstruire son abri branlant en quelque coin ignoré de la banlieue lointaine, crevant de faim à l'abri des millions...

***

Tel est le récit que me fit mon vieux parent, il n'y a pas trois semaines, tandis que les Montparnos épars dans le Luxembourg s'évertuaient à brosser leurs toiles. Moi aussi je suis allé en pèlerinage, le long du boulevard Bessières, à l'endroit où, pendant vingt ans peut-être, la toile introuvable s'est étalée au pied des fortifs à la vue de tous les passants, mais je n'ai rien vu que des gamins qui grimpaient au sommet des tas de pavés, se poursuivant au milieu du terrain vague, tandis qu'un vieux chiffonnier tirait sa récolte, un vieux en haillons, au chapeau sans forme, à la barbe hirsute, et je n'ai pu m'empêcher de songer en voyant ce beau modèle aux trois études qu'en eussent fait, chacun dans sa manière, Sisley, Renoir et Monet.

PIERRE MÉLON

JOURNAL D'AMOUR[1]

Le 18. — A demi morte d'attente, d'inquiétude, d'espoir et de crainte, j'allai promener ma rêverie au jardin solitaire d'où je t'écris ordinairement. Quand tout à coup l'on me dit que mon père se promène à grands pas dans ma chambre, qu'il me demande. Ah! nous sommes trahis!

— Tout ce que je fais pour vous est inutile, — me dit mon père du plus loin qu'il m'aperçut. — Vous n'avez, vous ne *voulez* jamais avoir de confiance en moi. Vous savez que le général Klein vient aujourd'hui, vous ne m'en dites rien, vous voulez m'embarrasser.

Il attendait une réponse, mais bien en vain. J'étais immobile et muette, mes yeux fixés sur les siens.

— Je sais que vous écrivez, je sais, je connais tout cela. Mon Dieu, j'ai eu si souvent de ces lettres *en mon pouvoir*, il n'aurait dépendu que de moi de les ouvrir, mais cela n'entre pas dans mes principes.

Je gardais toujours le silence. Et qu'aurais-je pu dire? Mais en *son pouvoir*, cela n'est guère possible, mon père parle donc par supposition, il ignore le *comment* de notre correspondance, elle en sera donc point arrêtée; c'étaient là mes réflexions.

— Vous voulez donc toujours me tromper, — continua-t-il. — Ne croyez pourtant pas pouvoir m'en imposer. Je sais tout, mais j'ai bien voulu l'ignorer jusqu'ici parce que j'aurais dû

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 décembre 1935, 1er et 15 janvier 1936.

faire un éclat toujours désagréable et qui ne mène à rien. Vous ne me dites jamais rien. Il faut pourtant bien qu'une fois je le sache. Pourquoi ne pas me parler?

— Mon père, je ne vous ai jamais caché mes vœux. Lorsque vous m'interrogeâtes à Barmen, je vous ai répondu sans détours.

— Pourquoi donc à présent voulez-vous me mettre dans l'embarras? Il faut que le hasard m'apprenne ce qu'il serait plus simple d'apprendre par vous-même.

— J'avais chargé M. Robens, il y a déjà plusieurs jours, de vous prévenir.

— M. Robens, M. Robens! Pourquoi ne pas vous adresser à moi directement?

— Mon père, je n'ai pas osé.

— Écoutez, Louise, je vous parle en ami, je ne veux que votre bonheur. Si le général est, comme je le crois, un honnête homme, il m'est bien indifférent qu'il soit noble ou non, s'il a une fortune suffisante, je ne m'opposerai point à vos projets. A votre âge on doit savoir ce que l'on fait, c'est votre affaire. Mais la mienne est de veiller à ce que vous ne vous rendiez pas malheureuse. Jusqu'ici Klein s'est toujours montré un galant homme. Mais enfin il est dans les choses possibles qu'il nous trompe, il est de mon devoir de m'assurer avec certitude de tout ce qui peut influer sur votre sort futur. Je ne puis prendre des informations avec quelque succès qu'à la paix, et avant cette époque, je serais déshonoré si je vous laissais prendre un engagement positif.

— Je sens cela. Nous sommes convenus d'attendre cette époque. Le général même ne serait pas venu s'il n'avait reçu l'ordre de passer en France avec sa division, et avant de quitter ces pays il a voulu ne vous laisser aucun doute sur ses intentions. Vous savez combien mon histoire est connue, il me paraît que ce procédé prouve pour lui.

— Oui, il y a de l'honnêteté à cela. J'aurais même été étonné s'il avait poussé la délicatesse au point de nous éviter jusqu'à la paix. Mais enfin, vient-il me faire des propositions? J'en serais fâché, il m'embarrasserait, je serais obligé de lui répondre comme à vous que je ne le connais point, qu'il doit attendre la paix.

— Mon père, je crois que sa visite n'aura qu'un simple but de politesse.

— En ce cas il me fera grand plaisir, cela est naturel. Il connaît madame de Hompesch, il paraîtra tout simple qu'il vienne la voir.

— Peut-être vous demandera-t-il la permission de revenir en des temps plus heureux.

— Oh! mon Dieu, je la lui accorderai de tout mon cœur, il me fera plaisir, je l'engagerai même à revenir pendant la guerre. Quand les choses se font décemment, je ne suis sûrement pas plus sévère qu'un autre. Vous savez que je ne suis point rigoriste, vous m'avez mis souvent à l'épreuve, et sans ménagements.

Mes yeux se remplissaient de larmes, il me prit la main.

— Je suis un père bien malheureux! Toute ma vie je n'ai voulu que le bonheur de mes enfants, jamais ils n'ont eu de confiance en moi, ils ont tous fait à leur tête et voyez où ils en sont!

Je pleurais.

— Mon père, le passé n'est plus à nous, l'avenir ne dépendra que de votre volonté.

— Je vous le répète, si le général Klein est ce qu'il paraît être, je ne m'opposerai pas à vos désirs. Mais n'essayez pas de me forcer la main, tout serait inutile. Si l'ennui d'être sans établissement vous entraîne à des sottises, si vous voulez, avant la paix, vous jeter à la tête d'un homme que je ne connais point, je vous laisserai faire, car que gagnerais-je à vous enfermer, à prendre des mesures violentes? Mais il ne me restera pour lors qu'à sonner le tocsin, à crier à la séduction, à la désobéissance, et je serai engagé d'honneur à ne jamais vous pardonner.

— Vous n'avez rien à craindre de ce côté. Il me paraît que le général et moi, nous avons fait nos preuves, voilà vingt mois que nous sommes séparés et ce n'est pas l'occasion qui nous manque.

— Je ne puis prendre des informations qu'à la paix. Attendez donc jusque-là. Si la crainte de l'avenir vous engageait à des démarches inconsidérées, si cela seul, peut-être, vous place toujours en avant de la raison et de la prudence, que

l'avenir ne vous inquiète pas. Il y a longtemps que je vous ai assuré un sort indépendant qui surpassera vos espérances. Il répond au sort de votre famille. Au reste, ce n'est qu'au cas que par choix ou par caprice, vous ne voulussiez pas vous marier. A la paix il se présentera assez de partis avantageux pour vous; ma fille ne peut qu'être recherchée. Mais je ne gênerai jamais votre choix.

Mon père ensuite me plaisanta, me consulta sur les moyens de te bien recevoir, chez ma mère ou chez lui, il parla compliments, toilette, cérémonie, etc... Je lui conseillai d'ignorer tes projets.

— Oui, mais ma chambre à coucher n'est guère honnête pour recevoir.

— Vous y avez bien reçu des femmes! D'ailleurs il n'y regardera pas de si près.

— Voyez l'amour-propre! Vous imaginez qu'il ne verra que vous?

Il allait sortir, il me rappela.

— Peut-être le général vous croit héritière, riche pour deux, il faut le *désabuser*.

— Je vous assure qu'il n'est pas dans cette erreur.

— Je ne sais, *je l'en soupçonne*[1]. Promettez-moi de le convaincre du contraire.

Il insista beaucoup là-dessus, je promis. Ce propos m'assure doublement que c'est Robens seul qui nous a trahis, car il me disait la même chose il y a cinq mois, et lorsque tu me répondis un jour : « Ma Louise avec ou sans espérances me sera également chère », contes que tout cela, disait Robens. Robens juge d'après lui-même. Ah! comment cet être-là pourrait-il nous comprendre!

Mon père ne voulut point avertir ma mère, j'en fus charmée, elle eût gâté les bonnes dispositions et n'eût fait que gronder. Avec quel battement de cœur je retournai après le dîner à la Chancellerie! Mon père allait, venait, regardait, chaque voiture, chaque cheval nous faisait mettre la tête à la fenêtre. Enfin un char rapide passe les saules, je me jette à la croisée, j'aperçois un casque.

1. Tu reconnais sûrement là M. Robens et nos autres amis charitables, mais leurs vils soupçons n'entachent qu'eux-mêmes.

— C'est lui, — mon père!

Et mon père qui me fait signe de me taire. Le moyen de lire distinctement! Ma mère ne me comprenait pas.

— Qu'avez-vous donc, Louise? Mon Dieu que vous lisez mal!

Mon père revint t'annoncer. Ma mère ne le comprit pas d'abord, et après bien des quiproquos :

— Mon Dieu, que vient-il faire ici, — répondit-elle, — il ne finira donc pas de me persécuter? Un Français venir ici!

Ces charmants propos m'eussent fort embarrassée si mon père n'avait d'abord pris ta défense. Il fit comprendre à ma mère que ta démarche est non seulement honnête, mais délicate. J'étais étonnée de ne pas te voir encore, mon père rentra pour nous dire que le général Klein en se faisant annoncer m'avait fait dire à moi qu'il se parfumerait une heure et puis ferait toilette et puis viendrait déposer sa beauté à mes pieds. Mon père se mourait de peur que je ne fasse une scène à ton arrivée, il continuait ses plaisanteries pour me dérider, mais j'étais dans un état de souffrance et d'embarras. Enfin tu parus. Je ne sais si tu as remarqué le mouvement qui m'entraînait vers toi. Je me précipitais dans tes bras sans un regard de mon père qui me rendit d'abord la réflexion. Pendant le peu d'instants que tu restas avec nous, je remarquai que nous nous considérions alternativement avec attention. Mon ami est toujours le même, ces traits séduisants qui peignent si bien ton âme sont encore les mêmes, cette bouche si souvent posée sur la mienne ne dit encore que de jolies choses; mais j'aimais mieux ton ancien costume, peut-être parce que j'y était plus habituée, mon imagination te présentait toujours ainsi à ma rêverie. Combien j'étais embarrassée! Que j'avais l'air pensionnaire et gauche! Tes yeux surtout, tes regards m'ont décontenancée à chaque instant. Mon père nous examinait presque aussi attentivement que je l'observais moi-même; quel tourment de n'avoir pu te dire une seule fois combien je t'adore! Enfin tu terminas une visite qui doit t'avoir cruellement ennuyé et qui me fut pénible par tous les combats de la passion et des convenances. Mon père parut très satisfait, il fit tes éloges, il appuya surtout sur « le ton de

cour et de grand monde ». Il voulait que nous restassions pour te voir passer, ma mère ne voulut jamais.

— Je l'ai trop vu, — disait-elle.

Nous passâmes près de toi et je pus du moins t'envoyer un baiser! Ma mère prolongea notre promenade beaucoup plus qu'à l'ordinaire, de crainte, disait-elle, « qu'il ne soit encore là ».

Le 19. — Fidèle à ma promesse, je t'écrivis un sublime discours sur ma fortune[1]. Mon père l'avait *exigé*. Ce ne peut être que Robens qui en donna l'idée. Je ne pus m'empêcher d'y ajouter quelques phrases qui te feront probablement comprendre le pourquoi et le comment de la chose.

Ton image avait embelli mes songes. Que la réalité me parut maussade à mon réveil! Tu n'es point là, je ne respire pas le même air, je ne te verrai plus! Mon père fut d'une bonté charmante, il me plaisanta bien un peu, mais il paraissait content. Je cherchai à conserver de si belles dispositions, je me mis en frais d'esprit. Mes rapports avec mon père sont changés depuis hier. Ce n'est plus l'homme qui me faisait fuir et trembler, c'est un ami indulgent et aimable. C'est à toi que je dois cet heureux changement. Mon ami, il est doux de ne devoir ce bonheur qu'à l'amant le plus aimé! Nous allâmes à Saaren l'après-dîner. Le général Baaden, toujours ridicule, gronda beaucoup de ce que mon père t'avait envoyé deux sentinelles à ta porte; si d'Hautpoul venait, dit-il, on ne pourrait en faire plus. Cela me piqua et je lui démontrai que d'Hautpoul n'est pas le premier en grade, je persiflai le gros Baaden, je me moquai de son cher ami le citoyen ci-devant noble et, dans mon humeur, je ne sais à quel saint j'eusse fait vouer le général si mon père n'était arrivé. Les religieuses parlèrent beaucoup de toi, on me plaisanta et je ne m'en défendis point.

— Ressemble-t-il à Buonaparte?

— Il est très bel homme.

— Peut-être l'aimez-vous mieux que Buonaparte?

— Pourquoi non?

— Le connaissez-vous depuis longtemps?

1. On trouve en effet à cette date, dans la correspondance, une lettre dont le ton grave tranche avec les autres.

— Deux ans.

— Est-il aimable?

— Oh! charmant.

Avec quelle sensation douce et pénible je traversai les mêmes lieux où tu avais passé hier pour venir voir ton amie! Que ne suis-je près de toi! On me conta le soir que plusieurs politiques ont assuré que tu es venu demander à l'officier prussien le passage par la ligne de démarcation pour l'armée française. L'aventure est bonne.

Le 20. — Je reçus ta lettre d'hier. Ah! mon ami, que les expressions de ton amour me sont précieuses! Le jour où l'on se revoit après une aussi longue absence fait époque pour deux amants; mais quelquefois cette époque même sert d'excuse à l'inconstance, l'être qu'on a revu n'a point en réalité les charmes que lui prêtaient notre imagination et nos souvenirs, l'illusion cesse et on se détache du fantôme chéri. Que je suis heureuse si notre entrevue a produit le même effet sur nos cœurs! Le mien est à toi plus que jamais. Mon père l'autre jour, en me parlant de notre correspondance, me dit : « Si vos vouliez absolument écrire, que ne me montriez-vous du moins vos lettres, je vous eusse probablement épargné quelques sottises. » Après toutes les bontés que mon père me marque, d'après le changement total de ton et de rapports entre lui et moi, ne serait-il pas plus naturel de lui montrer en effet ta lettre? Il verrait à quoi nous en sommes, raison de plus pour consentir à nos vœux, et je n'aurais plus besoin de le tromper. De quel front pourrais-je recevoir ses caresses si je me bornais à des demi-confidences? Et puis tes phrases pour lui et l'occasion de me voir seule refusée pour lui, tout cela ne peut que faire bon effet.

Le 21. — Je cherchai toujours inutilement une occasion de parler à mon père. J'étais bien embarrassée. Enfin le soir je pris courage, mais je balbutiai longtemps avant que mon père n'ait pu comprendre ce que je voulais. Il le devina, je crois, à ma rougeur, à mon embarras.

— Voyons, — dit-il, — vous faites bien, aussi souvent que vous me montrerez de la confiance, vous ne trouverez en moi qu'un ami.

Et me voilà à lui faire des compliments sans fin, des phrases qui partaient pourtant du cœur. Il me remit à demain matin, n'ayant pas le temps de lire la lettre d'abord et ne le voulant pas en si nombreuse société. J'appris aujourd'hui par Adolphe que Robens s'est imaginé que tu voulais m'enlever, il a eu vent du premier exprès envoyé par A..., il a pensé que nous prenions nos arrangements pour décamper et en a averti mon père. Voilà pourquoi mon père m'engageait tant à attendre la paix, à ne rien précipiter! Voilà pourquoi il me donnait de si belles espérances! Mon pauvre papa, comme on l'a trompé!

Le 22. — Mon père me fit appeler. La curiosité de nos messieurs m'amusa beaucoup. Ils voient tout changé depuis ta visite, ils n'y comprennent rien et ils craignent que je n'achève de leur enlever le peu d'influence que leurs petites tracasseries leur avaient donnée. Mon père ne me parla d'abord qu'avec bonté, ne me reprocha que le *ton* qui annonce « que vous êtes plus loin que je ne le croyais. Lorsque, dans ma jeunesse, j'avais des aventures, je ne me permettais ce ton-là qu'avec les femmes que j'avais *eues* ». Il souriait, mon silence fut un aveu. « Enfin, me dit-il, vous ne pouvez plus rompre, mais vous pouvez du moins changer ce ton. Moralisez, dites-lui que vous croyez me devoir des ménagements, du décorum, etc. » Il me dit à peu près tout ce que je te répétai dans ma lettre. Il ajouta : « Si les femmes voulaient observer un peu de décorum, leurs folies ne feraient jamais d'éclat. Cela leur serait si aisé! » et il m'engagea encore à ne rien précipiter. Je le lui promis. Je voulus lui montrer ma réponse, il ne la lut point et me dit de te la faire parvenir comme ci-devant, ne pouvant pas publiquement avouer notre correspondance.

M. de Ritz dîna avec nous, il me plaisanta sur toi, je l'ai laissé dire.

Le 23. — Je donnai ma lettre à S... qui me dit de redoubler de prudence parce que mon père ne voulait sûrement que me tromper et s'assurer de moi. Ah! cet homme-là ne croit donc pas au sentiment! Cette idée me rétrécit l'âme. Quel serait donc le but de mon père en me rendant malheureuse? Non, S... a tort, on ne peut feindre les bontés paternelles.

Le 30. — Schenck vint nous voir avec d'autres personnes de Dusseldorf; on parla politique. Ils voient tous bien noir! Ma mélancolie redoubla.

On reçut la nouvelle officielle de l'élection de mon oncle à Malte[1]. La joie fut grande, sûrement je sens autant qu'une autre combien cet événement est heureux et honorable pour ma famille; mais, par un retour sur moi-même, je trouvai que voilà une raison de plus de nous inquiéter. Ma famille déjà si puissante, si considérée et surtout si ambitieuse, va porter désormais ses vues encore plus loin. Cela est tout simple, et s'il m'était permis de porter un casque au lieu de mon chapeau de paille et un uniforme au lieu de ma robe de gaze, l'ambition à coup sûr serait ma passion dominante; mais je suis femme, et je ne connais que l'amour, je ne le connais que pour toi. Je suis sensible au surcroît de considération et de pouvoir qu'acquiert ma famille, mais ces choses-là n'ont de prix à mes yeux que par le plaisir que j'aurai un jour à te les sacrifier.

Le 1er fructidor. — J'eus une longue conversation assez philosophique avec Schenck sur les idéalistes et les réalistes. Il me parla de Buonaparte, de la profonde mélancolie qui règne dans tous ses traits et qui annonce *une ambition insatiable*[2]. Ah! oui, pour une âme aussi vaste, notre globe n'a point assez d'étendue.

Mon père me plaisanta beaucoup sur l'extrême importance qu'on attachera désormais à son alliance :

— Il faudra épouser tous ceux dont les frères ou les neveux sont Chevaliers.

— Oh! j'épouserai tout l'ordre *in globo.*

Je conçois à merveille combien mon père doit être flatté qu'on ait choisi le premier Grand Maître de notre nation dans sa famille. Jusqu'ici cette dignité n'avait été conférée qu'à des Français ou des Italiens.

1. Ferdinand de Hompesch (1744-1803), dernier grand maître de l'ordre de Malte, fut en même temps le premier Allemand élevé à cette dignité. Il montra peu de vigueur lorsque Bonaparte assiégea l'île et il capitula moyennant une pension. Il vécut assez misérablement ensuite et échoua à Montpellier où il mourut, après avoir réclamé en vain à la France les sommes qui lui étaient dues.

2. En allemand dans le texte.

Le 4. — J'étais vraiment au désespoir de ne recevoir aucune nouvelle de toi. Ah! tu m'aimes moins depuis que tu m'as revue...

Steinwartz revint le soir de Dusseldorf, il dit que le général Salme[1] tient le meilleur ordre, mais fait des réquisitions sans fin. Il vient d'imposer l'abbaye de la Trappe à une contribution de douze mille thalers pour son compte à lui. Cela est maladroit car les moines sont très pauvres et il fera beaucoup crier sans obtenir de l'argent. On dit qu'il va en faire autant à Saaren; à la bonne heure, cette abbaye est riche.

Le 6. — Les deux secrétaires intimes, Robens et Schulten, vinrent le soir dénoncer à mon père un malheureux gazetier qui a osé imprimer que « la mauvaise politique des Coalisés et leurs éternelles retraites ont propagé l'esprit révolutionnaire plus que ne l'eussent pu les efforts réunis de tous les jacobins du monde ». Ces messieurs s'attendaient à voir mon père jeter feu et flammes, ils délibéraient d'avance s'il fallait emprisonner le rédacteur de cet article ou lui défendre sa feuille, etc... J'étais indignée de leur procédé. Quel métier que celui de dénonciateur! Le fait est qu'ils voulaient faire mettre à l'amende le pauvre gazetier au profit de leur zèle. Mon père rendit la feuille avec humeur : « Pourquoi l'empêcherais-je de dire la vérité? » Ils s'en allèrent fort étonnés. Ce même homme qui toujours autorisa la liberté de la presse et qui répondait si juste à cette dénonciation, remue ciel et terre pour annuler l'arrêté de la commission intermédiaire à ce sujet. Cela peint l'homme et il me paraît que cela le peint favorablement. « Il y a une immense différence de la licence à la liberté, me dit-il, et il n'est pas indifférent à la sûreté publique que de petits avocats, de petits clercs de procureurs, puissent impunément promulguer des principes qu'ils n'entendent pas eux-mêmes, ou se répandre en personnalités. » Il a raison.

1. Le général Salme (1766-1811) entré dans l'armée en 1784, obtint un avancement rapide grâce à la Révolution. En 1797, après avoir servi à Longwy et à Mayence, il commandait une brigade de dragons dans la division Klein. Sous l'Empire il fit, entre autres campagnes, celle de Saint-Domingue et la guerre d'Espagne. Tué au siège de Tarragone, il fut enterré sous un aqueduc romain et son cœur fut déposé dans le tombeau des Scipions.

Le 8. — Combien de compliments, de lettres, de bouquets, pour mon jour de fête! Le seul qui attira mon attention fut celui de mon père. Il vint le matin m'embrasser en riant : « Puisse le Saint Roi vous préserver de tous les Sans-culottes! »

La comtesse Seypel que tu connais déjà par mon journal, écrivit tout expressément à mon père pour s'informer de l'objet de *ta* visite. Mon père et moi, nous avons trouvé cela très impertinent. Il est vrai qu'elle n'est pas seule à faire ces questions-là. Dans l'immensité des lettres de félicitations sur l'élection du Grand Maître, il en est bien peu où l'on ne demande à mon père ce que le général Klein est venu faire à Mulheim. Je serais tentée de leur répondre : hélas, il n'a rien fait.

Le 9. — J'étais d'une belle impatience de ne point recevoir de tes lettres. J'ai tant de choses à te dire! Et je n'ose t'écrire que des *réponses*. Mon ami, aurais-tu réellement pu me prendre au mot lorsque, pour obéir à mon père, je te priais d'écrire moins souvent? Pourrais-tu n'avoir pas senti que l'obéissance seule m'a dicté cette cruelle phrase? Faut-il me punir des ménagements que je dois au meilleur des pères? Est-ce à toi de me bouder! Ton cœur doit deviner le mien, mes expressions seront toujours trop faibles pour te peindre mes sentiments. Grands Dieux, si tu m'en aimais moins, si tu me soupçonnais! Je me reprocherais toute la vie de t'avoir écrit cette lettre si froide et si raisonnable. Et, en effet, est-ce à nous à mesurer nos expressions, est-ce nous qui pouvons encore sacrifier à la froide et triste convenance? Non, mon ami, notre amour illimité, ce feu qui nous animera toujours, ne doit connaître ni bornes, ni restrictions. Ses transports, son délire, font partie de son essence, sa violence même lui est nécessaire. C'est ce caractère de vérité, cet enthousiasme de la passion, qui le distinguent d'un amour ordinaire; c'est là ce qui, au lieu d'une erreur ou d'une faiblesse, en fait une vertu. Ce sentiment n'est sacré qu'autant qu'il est profond et vrai, indépendant et passionné. Je trouve dans mon cœur la douce certitude que je ne puis cesser de t'adorer; il y a à cette conviction un charme indéfinissable, mais que tu comprendras si tu sais aimer comme moi; elle me donne la paix, le calme, l'assu-

rance, je suis d'accord avec moi-même et c'est comme si ma conscience même s'intéressait en ta faveur. Mon ami, dans ces moments de réflexion, il ne manquerait rien à mon bonheur si je pouvais être sûre que tu ne changeras point. Mais là-dessus il s'élève bien des doutes dans mon âme et tout ce que me dit mon père sert encore à les fortifier. Que ne suis-je donc assez charmante pour oser me flatter de captiver toujours mon amant! Il est tant de femmes qui me surpassent mille fois, et tu es fait pour les apprécier.

Le 12. — Ma mère parla aujourd'hui de notre séjour à Bolheim et recommençait à gronder, je me décontenançais, mon père s'empressa de finir ma peine en donnant une autre tournure à la conversation. M. de Roth, le grand cousin que tu vis à Bolheim, dîna avec nous. Il a fait les éloges du général d'Hautpoul. Je l'ai persiflé. Il a dit du mal des chasseurs et, pour ne pas laisser mon père en suspens, j'ai ajouté d'abord que Richepanse[1] les commande. Il ne fut pas question des dragons; mais mon père dit que la cavalerie française fait en tous sens classe à part et se distingue honorablement des autres troupes. Cela m'a fait plaisir. La division Grenier[2] a pris ses cantonnements dans nos pays, toi seul ne te rapprocheras-tu donc jamais des lieux habités par ton amie? Au reste, si nous devons être séparés, je préfère que ce soit à une grande distance, j'en ai moins de regrets parce qu'il s'offre moins de possibilités à mon imagination et les calomnies ne parviennent pas jusqu'à mon père. Mais je ne conçois rien à ton silence. Mon ami, tu me coûtes bien des larmes, bien des chagrins. Avec quelle inquiétude je cherche les causes de cet oubli! *Oubli!* Ce mot-là est-il fait pour nous?

Le 13 fructidor, 30 août. — Après mes occupations ordinaires du matin, je ne sais comment je me trouvai tout à coup

1. Le général Richepanse (1770-1802), fils d'un porte-guidon de dragons, fut, dès l'âge de quatre ans, inscrit comme un enfant du corps dans un régiment de cavalerie. A vingt-six ans il était général et, en 1797, commandait sous Lefebvre les chasseurs à cheval à l'armée de Sambre-et-Meuse. Il mourut, à la Guadeloupe, à la tête de l'armée expéditionnaire.

2. Le général Paul Grenier (1768-1827) engagé à seize ans, fit toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire. En 1797 il commandait la troisième division de l'armée de Sambre-et-Meuse.

engagée à une dissertation philosophique et morale sur la destination des femmes. Je rends communément assez justice à mon sexe en ne l'estimant pas plus qu'il ne vaut; mais aujourd'hui je pris sa défense, car mon père, en vérité, nous jugeait trop sévèrement. Il prétend que notre existence est absolument passive et négative, que notre perfection se borne à ne pas faire le mal. Il dit avec Sénèque et Plutarque que la meilleure des femmes est celle dont on parle le moins, et il borne nos vertus à l'observance exacte des convenances et au silence absolu des passions. Enfin son modèle de perfection féminine est une femme qui ne sent rien, qui ne plaît point, qui n'intéresse personne et que personne n'intéresse, mais que tout le monde respecte parce qu'elle est trop froide pour aimer et trop raisonnable pour plaire. Il y ajoute une forte dose de sévérité, d'austérité et un certain esprit de domination qui la rendent encore moins aimable à mes yeux. Je croyais en vérité voir la *femme forte* de la Bible. Ce modèle de perfection ne me tente point. Ah! non, notre destination est plus noble et plus douce; aimer et plaire, voilà nos vertus. L'aménité et la pureté de mœurs, les sentiments tendres et délicats, toutes les vertus douces, voilà la sphère que nous assigne la nature; voilà nos moyens et notre but. Qui ne s'enorgueillirait pas de se trouver appelée par la nature et par l'éducation à faire le bonheur de tout ce qui nous entoure, à répandre sur la société ce charme indéfinissable qui captive et rend heureux? La douceur, la bonté, la candeur et les grâces, voilà notre partage et quelquefois en y songeant je ne regrette pas de ne pouvoir être un héros. Mais peu de femmes sentent leur véritable destination et leurs avantages réels; bien peu d'entre elles comprennent que leur bonheur dépend uniquement du bonheur qu'elles procurent. Il est si doux de consacrer sa vie entière aux objets de sa tendresse! à ses parents, à son ami! Peut-il alors rester du vide dans l'existence? Et lorsqu'un jour un être faible encore vient implorer notre appui, peut-on n'être pas entraînée, absorbée, par les soins et la tendresse qu'exige le bonheur futur d'un être qui nous doit la vie? Non, mon père, vous avez mal calculé; c'est l'abandon du sentiment qui fait notre bonheur et nos vertus; une femme qui n'aimerait point serait un être dénaturé et monstrueux,

elle ne peut même paraître ni aimable ni estimable, elle finirait par être entraînée à des excès qu'une femme sensible évitera toujours, car chez nous c'est toujours l'esprit qui pèche, mais bien rarement le cœur. Douce sensibilité! viens animer mon existence, répands ton charme séducteur sur toutes les actions de ma vie, et que mon ami te doive un jour sa félicité qui sera mon ouvrage!

Ce soir, on causa des généraux d'Hautpoul, Palmarole, Salme. D'Hautpoul a envoyé l'autre jour quinze gros frères en exécution chez un malheureux paysan qui n'avait pu lui dire ce qu'était devenue une compagnie de perdrix que d'Hautpoul avait vue dans son champ. Palmarole loge chez mon beau-frère, il a trouvé sa cuisine mauvaise et se fait fournir de Ratingue à Neltorff une immensité de choses, il en a coûté à la ville de Ratingue dix à douze louis par jour pour sa table seulement. Salme fait aussi de petites gentillesses; les contributions partielles qu'il exige me déplaisent, c'est d'un bien mauvais genre. Des ennemis peuvent ruiner un pays *in globo*, mais il ne faut pas du moins voler en détail. Au reste, le général Salme a fait une niche délicieuse à madame de Beveren; cette belle dame se permet des propos sur tout le monde, elle déclame hautement contre les amours républicaines, elle ne voit pas de Français sans leur dire des choses désagréables et se récrie toujours sur les logements. Il y a trois semaines ou un mois qu'elle a fait venir son amant, un lieutenant autrichien qu'elle a logé chez elle, fêté et caressé. A je ne sais quelle assemblée on a voulu lui donner à sa partie d'hombre un officier français, elle a refusé de jouer avec *des gens de cette espèce* et a demandé le lieutenant autrichien. Salme lui a envoyé le lendemain je ne sais combien de volontaires ou de gros frères, d'un fameux appétit et qui jettent la maison par les fenêtres. Il y a ajouté quelques réflexions honnêtes sur sa prédilection pour les *jeunes* Autrichiens. Cela court la ville, on rit, M. de Beveren fait la grimace, madame est partie pour la campagne et le lieutenant a rejoint son régiment.

Le 14. — La comtesse Seypel vint avec le M. de Mons féliciter mon père. Elle était montée sur un petit baudet que conduisait humblement son protégé en pédestre équipage, mais

décoré des croix de Malte et de Saint-Louis. Je donnerais beaucoup pour que tu puisses rire avec moi de ces comiques figures. On parla politique, je ne fus pas surprise que le M. de Mons prît le genre humain pour une bête de somme qu'on ne fait aller qu'à coups d'étrivières, je ne fus point étonnée de le trouver défenseur zélé du despotisme et de la terreur, chaque émigré qui aurait le pouvoir de Robespierre aurait mille fois plus de férocité encore que ce monstre. Laissons-les avilir le genre humain! Leurs blasphèmes n'éteindront point le feu sacré des âmes nobles et faites pour connaître la liberté.

Pfeil et Correntz dînèrent avec nous. Pfeil s'amusa à persifler M. de *Mons de Villeneuve* qui lui opposait son nom illustre et s'étonnait fort qu'un petit baron allemand osât se moquer de lui. Il prétendait que tous les gens d'honneur ont émigré, qu'il n'est resté des nobles que les mauvais sujets, qu'un général républicain ne vaut pas un sous-lieutenant de l'ancien régime, etc... Il a obtenu un certificat de séjour à Paris, ses terres lui ont été conservées et il compte bien retourner en France pour aider à la contre-révolution. On poursuit les émigrés et celui-ci qui a porté les armes, qui est encore votre ennemi le plus acharné, rentrera pour faire des malheureux! Ah! la pitié individuelle se tait là où il s'agit des intérêts d'une nation entière, chaque émigré de cette espèce coûtera des flots de sang à sa patrie. N'osait-il pas me dire en face que tous ceux qui restèrent en France pour défendre leurs foyers, leur famille, sont des lâches qui n'ont fait qu'une spéculation de commerce? Patrie, femme, enfants, amis, propriétés, tout cela ne serait que l'objet d'un calcul sordide! Cet homme m'a indignée, il est venu prier mon père de lui obtenir du Grand Maître le certificat d'avoir été employé par l'ordre de Malte tout le temps de la Révolution. Mon père lui a répondu qu'il enverrait sa requête. Mon oncle est trop prudent pour accorder chose pareille. La République n'a pas entièrement rompu avec l'ordre, ses biens ne sont point vendus et je ne suppose pas que le Grand Maître veuille en courir les risques pour un individu qu'il ne connaît que très peu.

Le 15. — J'écrivis pour mon père. On dit que le général Hoche veut révolutionner ces pays-ci, mon père remue ciel et terre contre lui, la paix définitive elle-même ne nous donnera donc point le repos! Et Goldstein qui ment de plus belle, qui prétend avoir des conversations confidentielles avec l'Archiduc, et dont les nouvelles se trouvent toujours opposées aux nouvelles officielles; et ce clubiste Schanenberg d'Essen qui trahit tout le monde, qui vend les secrets des associés à mon père et les secrets de mon père aux clubistes! Et la guerre avec la Prusse, et le démembrement de l'Empire! Que tout cela m'ennuie! Il n'y a pas de fin à espérer.

Le soir, mon père et moi nous avons à présent des dissertations philosophiques et morales. Je serais tentée de me croire de l'esprit en considérant que, de toutes nos sociétés sans en excepter Dusseldorf, je suis le seul individu qui puisse causer un peu raisonnablement d'autre chose que de la pluie, du beau temps et des gazettes. Aujourd'hui nous avons défini le bon ton, le je ne sais quoi de la bonne société qui plaît toujours et tient souvent lieu de talents et d'instruction. Mon père se serait presque impatienté lorsque je lui dis que son goût décidé pour la littérature française et pour cette nation en général, avait certainement contribué le plus à le distinguer de nos ennuyeux compatriotes. D'ailleurs il fut assez de mon avis, et tous nos Allemands, passés en revue par la médisance, furent exclus de la très bonne société. Mes frères eux-mêmes auxquels jamais personne ne s'est avisé de disputer les talents et l'esprit, n'ont point ce ton aisé, délicat, qui saisit si bien les nuances, dont le mode varie si souvent, mais dont l'essence est toujours la même. Il existe à présent une classe d'individus très estimables et même distingués par leurs talents, mais qui se sont si bien persuadés de l'importance des qualités utiles qu'ils négligent absolument les qualités aimables et se piquent même d'affecter des dehors cyniques. Cela est mal vu, à mon avis, il n'est point indifférent à la société qu'on s'y présente sous les formes les plus agréables; en cherchant à plaire, on se rend mutuellement la vie plus douce; les soins, les complaisances, l'esprit de sociabilité enfin, répandent sur chaque instant de la vie un charme continuel; les grandes qualités ne trouvent pas souvent l'occasion de se déployer et

il reste un vide marquant si on n'y ajoute les qualités aimables qui sont de toute heure et de tous lieux. L'exemple de cette classe de jeunes gens est d'autant plus dangereux que beaucoup d'autres qui n'ont pas comme eux les ressources des talents et de l'étude, affectent de singer la rudesse de leurs manières; comme toutes les copies, ils ne ressemblent à leur original que par les défauts saillants.

Le 18. — J'étais près du désespoir en songeant à la possibilité que tu m'aies oubliée. Et en effet le plus grand charme, celui qui piquait ton amour-propre peut-être plus qu'il n'intéressait ton cœur, le charme enfin des difficultés et des obstacles a diminué de beaucoup; tu en as triomphé, tu as vaincu l'esprit de parti de mon père, tous les préjugés de rang, de fortune, même les préjugés nationaux si difficiles à surmonter dans des temps de trouble et d'oppression. La famille de ce pays la plus puissante et la plus considérée a bravé pour toi l'opinion générale du moment, ta vanité est satisfaite, que t'importe le reste! Il est partout des femmes faibles et crédules. Tu pourras impunément te jouer de ma famille et faire le malheur de ma vie, tu auras triomphé de nous, mais en seras-tu plus heureux? Je ne crois pas que tu retrouves des sentiments aussi vrais, aussi passionnés que ceux que je t'avais voués, et l'on s'habitue à être aimé avec excès quand ce ne serait que par pur égoïsme, un amour ordinaire ne suffit plus à quiconque a connu ou a été l'objet d'une passion violente. Au reste à quoi bon tout cela? Si tu ne m'aimes plus, ce ne seront pas des réflexions qui me rendront ton cœur. Souffrir et me taire, peut-être encore t'aimer, voilà quel serait mon sort si tu pouvais vraiment te jouer ainsi de tous les sentiments honnêtes. Quand je ne pourrai plus t'aimer, j'aimerai mes souvenirs, ton image telle que me l'offrait mon imagination dans des temps plus heureux. Oh! si j'étais bien convaincue que je ne te suis plus rien! Rien ne m'empêcherait de terminer mon existence à jamais flétrie.

Mon père parle de Bonaparte et de ses prétendus projets; il aurait tort, dit-il, de ne pas profiter du moment; il ne serait plus qu'un don Quichotte. Si ses liaisons intimes avec les Autrichiens sont telles, il me paraît qu'il joue le Dumouriez,

avec plus de bonheur seulement. Mais j'en serais fâchée pour mon héros, il avait acquis tant de gloire et ce ne serait que pour flétrir ses lauriers par une trahison! « Une trahison, dit mon père, peut-on trahir les traîtres? car les Républicains ne sont que cela, toute leur révolution d'un bout à l'autre n'est que trahison. »

Les Spée passèrent encore la journée avec nous. Les petites sont de bons enfants. Lotte a quatorze ans. A cet âge j'étais déjà dans le monde et j'avais la même existence qu'à présent. Lotte est plus heureuse sans doute, elle n'aura pas comme moi à vingt et un ans, à pleurer huit années de malheurs et d'égarements.

Les préliminaires signés à Lille, l'article surtout qui décide l'évacuation de la rive droite du Rhin, causèrent une grande joie que je n'ai pu partager. Toi seul me faisais désirer la paix. Elle est un bienfait pour l'humanité, je devrais l'apprécier, mais mon cœur est fermé à toute idée de bonheur.

Le 24. — Mon père reçut des nouvelles de Paris qui lui déplaisent, il prétend qu'il ne faut plus songer à la paix depuis que le Directoire a triomphé. Je serais tentée de croire le contraire, mais je me meurs de peur qu'il n'y ait de l'Orléanisme à tout cela.

L'autre côté du Rhin se révolutionne très promptement, cela prend à merveille. Je suis fort intéressée à ce que vous conserviez les bords du Rhin, mais mon père s'en désole.

Le 26. — En vérité, je ne conçois rien à ton silence. Et Lemoine[1] et Richepanse qui rentrent dans l'intérieur! Sans doute tu vas recevoir les mêmes ordres. Et nous serons séparés à jamais! Ah! si les passions violentes font le charme de quelques instants, le plus souvent elles font le malheur de la vie entière et je paierai par des années de souffrance le bonheur d'avoir été aimée. Mes occupations ne firent point diversion à ces idées si noires. J'eus plusieurs lettres à écrire, des raisonnements politiques à entendre et l'avenir qui paraît si sombre à

1. Le général Lemoine (1754-1842) entra dans l'armée en 1783, servit en Champagne, aux Alpes, et obtint son grade de général en 1793. Il rejoignit Hoche en 1797 à l'armée de Sambre-et-Meuse.

mon père ne m'offre individuellement qu'un long enchaînement de malheurs. Peut-être mon ami lui-même, en rentrant dans sa patrie, n'y trouvera que les horreurs d'une guerre civile.

Le 28. — Les Spée dînèrent avec nous. Je me suis cruellement ennuyée. A la fin du dîner, Lotte, qui a plus d'esprit que sa sœur, remarqua une bague passée dans ma cravate; en y lisant *fidélité*, elle me demanda d'où venaient ces cheveux noirs, M. d'Oberndorff les ayant blonds.

— De la queue du petit chat que vous avez vu ce matin.

— Ou de celle du général, ma petite tante?

La vieille Spée riait, la petite tante rougissait, et le maudit enfant me questionna encore une heure de suite. J'aurais voulu lui arracher les yeux, car la vieille maman en prendra l'occasion de bombarder mon père de considérations de famille, etc..., etc...

Le soir nous causâmes beaucoup de la Révolution du 18 fructidor. Mon père me questionna sur toi, il me parla avec bonté, je lui répondis avec franchise et je crois que nous fûmes également contents l'un de l'autre. Je m'applaudis chaque jour davantage de n'avoir plus de secrets pour mon père. S'il ne me montrait tant de bontés, si sa tendresse ne me consolait des désagréments de notre situation, il ne me resterait que le désespoir. Tu m'oublies, tu n'écris point, tu ne m'aimes plus; mais le Ciel dans sa clémence me rend un père lorsque le sort m'enlève un amant! Je reporterai vers mon père cette tendresse qui n'a plus de prix pour toi. Hélas, peut-être la prudence seule t'oblige à me sacrifier, peut-être dans les circonstances actuelles, le parti dominant te ferait un crime de notre liaison. Mon ami, si j'en étais bien convaincue, je t'engagerais moi-même à m'abandonner. Je ne veux point être un obstacle à ta fortune.

On prétend que la guerre va recommencer. Je serai bien malheureuse, je paierai cher un moment d'espoir.

Le 1er jour complémentaire. — Mon père me dit que le Directoire vient de destituer le général Salme pour la seule raison

de sa liaison avec Pichegru[1]. Ces raisons-là font trembler. Au reste, j'ignore quelle est au fond ton opinion et quelles sont tes liaisons intimes; je ne sais donc point s'il faut espérer ou craindre pour mon ami. Tu ne peux être que du parti des honnêtes gens, cela suffit à mon cœur, le reste est affaire de circonstance bien plus que de sentiment. Mon père me demanda si tu es l'ami du général Salme. De fait, je n'en sais rien, mais mon père le déteste et je hasardai un non positif.

— De quel parti est donc le général Klein?

— D'aucun.

— Mais il se bat comme un enragé?

— C'est qu'il aime son métier.

— Sert-il depuis longtemps?

— Depuis 77.

— En quelle qualité?

— En celle d'un homme d'honneur.

— Vous m'éludez. Quel grade?

— Il était, je crois, capitaine dans la maison du roi.

— Commença-t-il par être garde du roi?

— Oui.

Mon père commençait à faire tes éloges quand on vint interrompre notre conversation.

Le 2e jour complémentaire. — Toutes les nouvelles s'accordèrent à faire présumer que les hostilités ne tarderaient pas à recommencer. Tu sens bien que cette nouvelle fut un coup de foudre pour moi. Je me plais encore à en douter, mais il n'est que trop vraisemblable que les maux de l'humanité et les miens ne doivent pas encore finir. Oh! mon ami, que deviendrons-nous? Si je n'étais pas absorbée par une passion violente, ma position pourtant serait encore pénible; mais à présent, elle est affreuse, insupportable, et si tu dois exposer de nouveau tes jours et mon unique espérance aux hasards d'une guerre interminable, je n'ai plus qu'à mourir. Peut-être désires-tu cette guerre, sa gloire et ses dangers? Je ne la craindrais point s'il m'était permis d'en partager avec toi les hasards, je veillerais sur tes jours, je m'enivrerais de tes succès. Mais à présent! Ah Dieux!

1. Le général Pichegru venait d'être proscrit au 18 fructidor.

Je vis toute la journée se succéder chez mon père les figures les plus détestables, les visites les plus mystérieuses. On me dit que ce sont les Clubistes que l'or de mon père a convertis et qui viennent lui dévoiler les secrets des frères et amis de l'autre côté du Rhin. A coup sûr mon père fait tout ce qu'il peut pour empêcher que nous ne soyons républicanisés, je doute qu'il y réussisse et de fait je suis bien intéressée en sens contraire. La républicanisation me donnerait une fortune brillante à t'offrir. Songe, illusion que tout cela! Mon cœur me dit que nous sommes séparés à jamais.

Cruelle pensée! Elle m'a fait répandre bien des larmes aujourd'hui. Hélas, il est bien peu de jours où tu ne me coûtes des pleurs. Suis-je donc condamnée pour la vie à ces sombres chagrins que rien ne peut adoucir, à cette morne rêverie dont rien ne me peut distraire?

Le 3e jour complémentaire. — M. Mellinghoff vint me dire en grand secret qu'un exprès m'avait demandée et n'ayant pu me remettre lui-même ses lettres, n'avait voulu les confier à personne, qu'il était reparti et ne reviendrait qu'à midi. Cet exprès à coup sûr était envoyé par toi, je n'en doutai pas un instant, je formais déjà mille projets, je cherchais à deviner l'objet de sa mission, j'avais la fièvre enfin. Après deux heures d'une attente mortelle, voilà mon homme qui revient et me rend mystérieusement une lettre écrite d'une main étrangère. Nouvelles frayeurs. J'ouvre en tremblant. « Ma chère cousine, je vous recommande le porteur, il vend les meilleures lunettes du monde, peut-être madame votre mère en prendra-t-elle, etc... » Le général Klein et des lunettes! Cette aventure me parut par trop comique. Je partis d'un éclat de rire qui gagna toute la maison et le pauvre marchand était stupéfait de voir monsieur et madame Mellinghoff, nos femmes et moi-même, nous tenant les côtes autour de lui. La méprise est excellente. Mon père lui-même en a ri.

— Que croyez-vous de la paix ou de la guerre? — me demanda-t-il ce soir.

— Hélas! je n'en sais rien, mais, pour peu que cela dure, je serai en guerre ouverte avec le général; ma politique se borne là.

Mon père a souri, il croit à la guerre, non pas de vous à moi mais à celle qui ensanglante l'Europe.

Le 5e jour complémentaire. — Le soir nous reçumes la nouvelle de la mort du général en chef. Elle m'atterra, je ne sais pourquoi, car Hoche n'était pas mon héros, mais je n'en augure rien de bon. Mon Dieu, le joli train que l'on vous mène à présent! Un parti vous déporte à Madagascar et l'autre vous empoisonne! Et toi, que deviens-tu parmi tout cela? Je ne devrais plus m'intéresser à toi puisque tu m'oublies si complètement, mais il est vrai que je ne prends part qu'à ce qui peut avoir trait à mon ami. Je suis bien malheureuse! Je tremble pour toi et tu ne songes pas même qu'il est au monde une femme dont tu fais la destinée toute entière et dont les maux sont ton ouvrage!

Mon père fut enchanté de la mort du général Hoche; c'était une vraie fête. Moi, je crains que cela n'entraîne une désorganisation funeste à l'armée. Et Chérin[1] justement à Paris! Tous les faiseurs en politique éloignés!

Le 3. — J'ai passé la nuit à mes fenêtres à pleurer. Le silence de la nature entière, le bruit de la cascade et des moulins, les flots argentés de la Roer qui réfléchissaient le plus beau ciel, tout cela s'accordait trop bien avec ma mélancolie, je n'ai pu m'arracher de là qu'avec le jour. Je ne sais pourquoi j'étais fermement convaincue qu'au moment même où je te pleure, où je me désole de ta perte, tu es heureux dans les bras d'une autre et tu m'oublies parfaitement. Cette idée est affreuse, mais je ne puis l'écarter de mon imagination.

Le 4. — Je fis musique toute la matinée, ce qui ne m'arrive pas souvent à Mulheim. J'étais un peu moins rêveuse que de coutume; pour mon malheur je rencontrai l'officier prussien qui me dit qu'il avait dîné aujourd'hui avec le colonel du 23e, un capitaine et le docteur du régiment, venus pour acheter des draps d'uniforme chez le frère de M. Mellinghoff. Ils

1. Le général Chérin (1762-1799), d'une famille de généalogistes et nullement destiné aux armes, fit partie de la garde nationale en 1789. Il se distingua dès les premières campagnes de la Révolution. En 1797 il commandait une brigade à l'armée de Sambre-et-Meuse.

ont causé politique, cela ne m'intéresse guère. Je priai l'officier de s'informer de toi.

— Oh! — me répondit-il, — l'intérêt que je vous porte ne m'a point permis d'attendre vos ordres et je puis vous assurer que le général Klein est encore à Aix-la-Chapelle, il se porte bien, il s'amuse.

Tu es à Aix! Et Charles vient d'écrire de Dillenbourg à sa belle, que la division de dragons occupe toujours ses anciens cantonnements! Tu n'es donc point à Aix pour affaires, c'est donc le plaisir seul qui ne te laisse point le temps d'écrire quelques mots à ton amie! Je suis si peu exigeante, si crédule, quelques lignes m'eussent suffi. Mais tu n'as pas même voulu me laisser mes illusions! Que ne puis-je découvrir ma rivale, m'immoler à tes yeux, aux siens, ne me venger de ta perfidie qu'en te préparant d'éternels regrets! Tu t'étonnerais peut-être des malheurs que tu as causés, de l'abîme que tu creusais sous mes pas et mon souvenir du moins te poursuivrait sans cesse.

Le 5. — Après un bel accès de désespoir qui pensa me coûter cher et qui ne me paraît à présent que ridicule, je songeai que le colonel a bien pu se tromper; mon cœur se refuse à te croire inconstant et ingrat. Tu m'as donné tant de preuves d'une délicatesse peu commune, tes procédés ne se démentirent jamais : pourquoi tout à coup, manquant à nos engagements, à ta parole même, voudrais-tu me tromper? Non, toi-même tu dois m'annoncer que je ne suis plus aimée, tu l'as promis et je me rassurerai jusqu'à ce qu'un mot de ta bouche ait prononcé mon sort. Et quand même tu serais à Aix, depuis quand aurais-je le droit ou l'envie de contrarier tes plaisirs!

. . . . . .

On parle beaucoup de la nouvelle République Cisrhénane, elle occupe toutes les têtes et même la mienne; je désirerais fort que vous conservassiez les bords du Rhin, mais cela donne trop de chagrin à mon père et je ne suis pas assez égoïste pour que mon intérêt personnel puisse l'emporter sur mes vœux pour le bonheur de mon bon père.

Le 7 vendémiaire. — On disait encore aujourd'hui que plusieurs généraux sont allés à Paris, on te nommait. Je suis

donc réduite à n'apprendre de tes nouvelles que par des bruits qui changent à chaque instant! Et je n'ai d'autre preuve de ton existence que les maux que tu me causes!

Schenck revint le soir du quartier général avec la nouvelle désespérante que les hostilités recommencent le 15. Ah! tu ne comprendras jamais l'excès de ma douleur. Il me rapporta aussi diverses particularités de la mort et du convoi funèbre du général en chef. J'ai déjà souvent donné des regrets à la mémoire du général Hoche, aujourd'hui je lui ai donné des pleurs. Je ne le connaissais pas particulièrement, mais il est si affreux de terminer à son âge une carrière aussi brillante et au moment où de nouveaux succès l'attendaient! Et sa jeune épouse qui n'a pas vingt-trois ans! Les grâces, l'amour et la beauté ne préservent donc point des coups du sort! Schenck m'a beaucoup parlé de madame Hoche, nous nous sommes attendris sur elle. Et mes retours sur moi-même m'ont déchiré l'âme.

Le 10. — J'appris par la belle de Charles que tu es allé au grand quartier général! Tu n'as donc point séjourné à Aix! On a donc pu me tromper de même quant aux autres détails. Cela me rendit un peu de courage. Cependant j'avais encore un air de tristesse qui déplut à mon père, il me gronda. Dépend-il de moi d'avoir l'air gai?

Franken, de Dusseldorf, vint donner des détails sur la nouvelle régence du pays de Juliers. Des personnes instruites me disent que le général d'Hautpoul est fort déconsidéré au grand quartier général où il se conduit bien mal. Il est d'une morgue insupportable, d'une avidité insatiable, d'une exigence ridicule! Et cet homme-là serait considéré!

Le 11. — Bentinck revint de Munich. Que nous veut-il? Son arrivée fut toujours de mauvais augure.

Je ne conçois plus rien à ton silence. La guerre recommence en peu de jours et tu ne prends pas même congé de ton amie! Mon père, choqué de mon air d'affliction, voulut m'en faire la leçon en plein dîner. Bentinck parlait de différents mariages.

— Vous avez beau parler, — lui dit mon père, — que ne nous amenez-vous quelque riche épouseur pour ma fille, vous

voyez bien que la pauvre enfant se morfond dans notre houillère.

Ce propos si léger, accompagné d'un sourire ironique, m'a fait beaucoup de peine. Mon père me connaît bien peu! C'est pour toi que je tremble, pour toi que je m'afflige, c'est l'amour qui m'arrache des pleurs et non le besoin d'une existence moins désagréable!

Le 14. — Mon père me parla d'une lettre en termes obscurs, qu'il ne comprend pas, auxquels je n'entends rien, mais qui se rapporte à toi. On recommande la prudence, l'avenir dévoilera ce que mon père paraît encore vouloir ignorer, on parle du crime affreux d'abuser de la bonne foi d'une famille respectable, etc. etc... Il est assez clair qu'on cherche à persuader mon père que tu nous trompes. Les âmes charitables qui m'accablaient de lettres anonymes s'adressent à présent à lui. Ma douleur fit place à l'indignation, j'oubliai les déserts de Madagascar pour détester les envieux. J'ai longtemps causé avec mon père et je lui ai démontré que ta cause est la mienne, celle de ma famille et que tu es trop estimable pour tromper une femme qui t'adore de bonne foi. Je me flatte de l'avoir convaincu de l'atrocité de ces calomnies.

Le 15. — Je me félicitai de ce que les hostilités, qui devaient recommencer aujourd'hui, soient retardées encore pour quelque temps. C'est un danger de moins à redouter pour toi. Et à présent que tu parais décidé à ne plus me donner de tes nouvelles, mes inquiétudes pour toi pendant le cours de cette nouvelle campagne m'eussent fait mourir.

Il m'arriva aujourd'hui une aventure tragi-comique qui prouve contre ma philosophie. Par spéculation financière, je voulus faire acheter à mon père des livres qui m'appartiennent depuis longtemps. Il faut bien qu'il fournisse à la lecture que je fais tous les jours à ma mère et j'aurais trouvé commode de lui vendre ma bibliothèque pour la garder moi-même après. Conditions stipulées, je commence ma lecture. Ma mère à s'extasier : « Oh! le beau livre ». Pour mon malheur mon père entra au moment où je lisais une diatribe violente sur Pitt. Mon père prit le parti d'un homme dont il s'est

enthousiasmé, nous voilà en controverse politique et le papa finit par se fâcher.

— Me proposer un livre semblable écrit par un clubiste, un jacobin! Comment une femme d'esprit peut-elle défendre de pareils principes, soutenir une opinions si dangereuse!

J'eus un petit sermon sur mon inconséquence. De fait je l'avais mérité. Je sacrifie à mon père les désirs les plus chers à mon cœur et puis je m'avise de me brouiller avec lui pour des opinions politiques! Je suis bien ridicule en effet. Est-ce là la tolérance et l'indifférence politique dont je m'étais fait une loi? Que m'importent Pitt et les jacobins?

Le 18. — Les généraux palatins s'assemblèrent aujourd'hui chez mon père; j'ai questionné Dalwigk sur ton compte, il ne sait rien. Il m'a conté que le général d'Hautpoul fait bonne mine à mauvais jeu et prend en patience l'infidélité de sa maîtresse. Mlle Lansberg est jolie, dindon s'il en fut jamais, mais immensément riche et le général d'Hautpoul voulait au moins épouser le coffre-fort. Mais la demoiselle s'est amusée de son hommage pendant quelques semaines, s'est moquée de lui ensuite et vient de l'inviter poliment à ses noces. L'heureux mortel qui a supplanté le général d'Hautpoul est un parent éloigné de Mimi Rubel et un de ses adorateurs. Mon amie l'a maltraité et renvoyé pendant mon séjour à Barmen.

Le 19. — On disait aujourd'hui que Lefebvre[1] a déclamé hautement contre tout ce qui se nomme révolution et surtout contre les mesures prises par le général Hoche pour les pays conquis. Quoique le colonel Milins débite partout de semblables détails de cette conversation, je doute que le général Lefebvre se soit permis un tel langage : en tout cas, gare le voyage de la Guyane!

Je voudrais bien savoir comment tu t'arrangeras avec le général Augereau[2]. Mon père est prévenu contre lui; moi

1. Le général Lefebvre (1755-1820), plus tard maréchal de l'Empire et duc de Dantzig, prit à la mort de Hoche le commandement provisoire de l'armée de Sambre-et-Meuse.

2. Le général Augereau (1757-1816), plus tard maréchal de l'Empire et duc de Castiglione venait, en 1797, de faire brillamment la campagne d'Italie. Rentré à

j'attends de sa valeur des nouvelles victoires et de nouveaux trophées pour l'armée de Sambre-et-Meuse. C'est surtout le citoyen Mehée qui désole bien des têtes.

Mon père avait toujours prétendu que la conspiration n'était que fiction. Il se trouve que le général autrichien Milins, quelques jours avant qu'elle n'eût été découverte et déjouée à Paris, a mandé à un de ses amis à Cologne que « la République cisrhénane ne doit inquiéter personne puisque la République française est à la veille de sa destruction grâce à l'or des Anglais et aux troubles intérieurs qui vont s'élever ». Mon père n'osa plus douter puisque cela vient des Autrichiens et que Goldstein l'a certifié. Je voulus plaisanter de son incrédulité première parce qu'il m'a toujours grondée quand j'ai eu l'air de croire à la conspiration. Il me répondit :

— Cela n'est point conspirer, c'est chercher à délivrer sa patrie.

Ce mot me ferma la bouche, à coup sûr je ne suis pas de cet avis. Si je pouvais étrangler, empoisonner, poignarder Pitt, je croirais faire une œuvre méritoire et rendre le plus grand service à l'humanité. Quelle horrible politique que la sienne!

Le 21. — Je reçus des nouvelles indirectes de l'ingrat qui m'oublie. Tu as passé à Wetzlaer, ta division formera l'avant-garde. Je suis charmée qu'on te destine à porter les premiers coups. S'il y a du danger, il y aura plus de gloire encore et malgré ton silence, ton oubli, je m'intéresse vivement à tes succès.

Le 27. — Baaden et quelques officiers palatins dînèrent avec nous. Il y a bien au delà de deux mois que malgré les remontrances de mon père je n'ai pu me résoudre à faire toilette. Pour qui aurais-je voulu m'en donner la peine? Je ne désirais de paraître jolie qu'à tes yeux, ces temps sont passés. On fut excessivement étonné de me voir bien mise aujourd'hui et mon père me marqua son approbation.

— Voilà qui est parfaitement d'accord avec la saison, vous avez l'air d'un beau jour d'automne.

Paris, il avait maté la tentative de coup d'État au 18 fructidor. Il prit ensuite la succession de Hoche comme général en chef des armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle.

— Hélas, quand on a vu se flétrir les roses du printemps, il ne reste plus qu'à tirer parti au moins de l'arrière-saison.

Mon père comprit parfaitement le sens de ma réponse, il me serra la main en me disant :

— Mais en annonçant un projet aussi raisonnable, il ne faudrait pas avoir les larmes aux yeux.

Pour prouver à mon père que ce projet est bien mon sérieux, j'ai coqueté avec tout ce qui se trouvait là. Même avec M. de Bentinck. Je ne désespère pas de le ramener à ses prétendus desseins sur une alliance avec ma famille, il est justement aussi riche et aussi bête qu'il le faut pour mes projets. L'après-dîner j'ai fait musique avec plus d'application que jamais. Tout moyen de plaire me devient important et les talents y entrent pour beaucoup.

Le soir j'eus un accès de mélancolie, mais je ne m'y livrai point. Ce portrait qui me rappelait des souvenirs si chers et si cruels fut relégué au fond de ma cassette; mais je n'ai pas encore eu le courage de me séparer de la petite bague.

Le 4 brumaire. — Un courrier vint apporter à mon père la nouvelle du départ subit du ministre de France à Berlin, il a passé hier à Wesel pour se rendre à Paris. Le duc de Brunswick qui passait en revue les troupes de la ligne de démarcation[1], une feuille qui annonce que les Français ont pris trois vaisseaux à pavillon prussien, tout cela prouve une rupture : adieu la ligne de démarcation, la jolie perspective! On parle déjà d'une nouvelle émigration. Je n'y pense point sans frémir. Tout l'univers sera donc en guerre contre vous?

Le 5. — Ciel, que devins-je le soir lorsque madame Mellinghoff m'apportant une lettre, je reconnus ces traits chéris! Non, tu n'auras jamais d'idée de l'ivresse des transports que ta lettre a causés. Longtemps je n'osai rompre le cachet, je cherchais à deviner ce que tu pouvais me dire, j'allai jusqu'à craindre qu'enfin tu m'annonçais que nos liens sont rompus. Que je fus heureuse en lisant le contraire! Combien je te sus gré de m'aimer encore et surtout de me le dire! Tu me fais

1. Frontière fixée entre la République et la Prusse après la paix de Bâle (1795).

des reproches, n'en aurais-je pas plutôt le droit? Je t'avais prévenu que je répondrais exactement, que si tu ne recevais point de mes nouvelles, tu devrais compter que les lettres se seraient égarées. Et cependant pour une seule de perdue, tu m'accuses, tu te tais! Tu aurais dû mieux apprécier mon cœur. Mais je ne t'en fais point de reproches, je suis trop heureuse d'avoir retrouvé mon ami. Je te remarquerai seulement que, sans l'heureux hasard de Charles, tu me boudais encore et Dieu sait tout ce qui s'en serait suivi. Au reste, j'aime mieux être boudée qu'oubliée.

Le 7. — Madame de Dalwigk nous quitta. J'en fus charmée. Pour ne pas s'ennuyer d'une femme avec laquelle on passe tous les moments de la journée, il faudrait l'aimer beaucoup ou avoir une grande conformité de goûts et de caractère. Ce n'était pas là le cas. D'ailleurs les soirées se passaient à faire une partie d'hombre, madame de Dalwigk n'y entend rien, j'étais obligée de l'aider, c'était une vraie corvée. Au moment de quitter mon père, il nous vint la nouvelle de la paix définitive. Ah mon ami!

Le 8 et le 9. — Pfeil et Ark vinrent partager la commune joie, M. de Bentinck lui-même s'y hasarda. Mon père me parut sombre et rêveur. Je ne sais pourquoi je me mis au même ton. Le soir, sans qu'il m'ait dit un mot de tout le jour, il m'embrassa tout à coup, il avait l'air de chercher à démêler dans mes yeux quels sont mes projets et mes sensations du moment. Je me reproche de ne pas lui avoir parlé de ta lettre, à coup sûr je la lui aurais montrée sans la phrase des *baisers de l'amour*. Mais c'est la chose impossible, ses yeux perçants se fixeraient sur moi et mon embarras lui en dirait trop. Je ne veux pas avoir à rougir devant mon père, c'est bien assez d'avoir à rougir à mes propres yeux.

Le 11. — Je reçus des lettres d'un genre bien différent de celles d'hier soir. On a chargé l'homme d'affaires de la famille de Hoensbrock de sonder mes dispositions touchant un mariage avec le jeune comte. Il a exactement mon âge, épouser cet enfant-là serait une belle sottise! Une femme de vingt ans a pour le moins autant d'expérience et de raison qu'un homme

de trente ou quarante, à moins qu'elle ne soit imbécile de sa nature ou Agnès par circonstance; or, je ne me sens aucune velléité d'être le mentor de M. Clément. Au reste il a les convenances pour lui, il est riche, d'une famille très ancienne, d'une jolie figure, un peu bête, le neveu de ma mère. Il est plaisant de s'adresser à moi, sans dire gare à mes parents, ou cela serait-il arrangé à mon insu? Mon père ne m'en a jamais dit le mot. Cela ne m'embarrasse guère, j'ai répondu tout bonnement que j'aimais ailleurs. Oh oui, j'aime, j'adore! Mon ami, ces sentiments ont-ils du prix pour toi? Pourrai-je ajouter à ton bonheur? Si tu savais combien de projets je fais pour l'avenir, avec quelle complaisance je m'arrête aux moindres détails! Tout ce qui se rapporte à toi m'intéresse et rien ne manquerait à mon bonheur si j'osais me croire aussi sûre de ton cœur que tu dois l'être du mien.

Le 13. — Mon père fut entièrement abattu par la communication officielle des articles du traité de paix. Goldstein lui en avait envoyé d'autres bien différents sans doute de ceux-ci. Voilà comment cet homme vil et ridicule le trompe en flattant ses désirs et son esprit de parti! Tous les amis de ma famille plaignent mon respectable père de s'être ainsi entiché d'un homme qui ne mérite que son mépris. Goldstein a enfin réussi à se faire donner par tous ceux qui le connaissent le sobriquet déshonorant de menteur patenté[1]. J'en étais aujourd'hui plus que jamais au regret de n'avoir pas montré ta lettre. Mon bon père mérite-t-il que j'aie des secrets pour lui? J'allai même jusqu'à prendre la résolution de ne plus t'écrire, mais je sens qu'il en coûterait trop à mon cœur. Et en montrant ta lettre, peut-être mon père me répéterait aussi que trop souvent le reproche servit à voiler la froideur. Je ne veux pas qu'il ait de ces idées-là.

Le 17. — On me dit que vous allez à Hanovre. Bon voyage, humiliez ces orgueilleux Anglais. Je ne crois pas entièrement à cette nouvelle, mais je voudrais qu'elle fût vraie.

Le 22. — Mon père après dîner m'ayant trouvée seule dans un coin, me demanda à voix basse en me regardant fixement :

1. En allemand dans le texte.

— Vous n'avez pas encore reçu de nouvelles du général?

Quand j'aurais pu mentir, je ne l'eusse pas voulu et, à dire vrai, je ne le pouvais pas, mon père m'intimide ou m'attendrit quand il le veut. Aujourd'hui il me considérait avec un sourire ironique qui me fait toujours enrager. Mon père se sert souvent de cette arme et toujours avec succès. D'après les questions qu'il m'adressa, d'après ses plaisanteries d'hier au soir, je vois que monsieur et madame Robens l'ont averti du séjour de Charles à Mickelen. Il ne me resta donc qu'à montrer ta lettre du 30 vendémiaire que mon père empocha sans dire gare.

Le 23. — M'ayant fait appeler de très bonne heure, je rassemblai mes forces pour soutenir le sermon que je croyais immanquable. Mais mon père garda la lettre en poche et me fit écrire toute la journée dans sa Chancellerie. A chaque instant je m'attendais à une mercuriale et je passai la journée la plus pénible. Mon père s'aperçut du tourment qu'il me donnait; je ne sais quel plaisir il prenait à le prolonger. Enfin il me rendit ta lettre.

— Ce ton-là ne me plaît pas, cela a l'air d'un homme qui vous tient et qui ne veut pas lâcher prise.

J'allais lui répondre que je serais au désespoir si tu pensais différemment. Il m'interrompit très vite en me renvoyant à un autre jour. Mon père est convaincu que tu passeras bientôt en France ou vers Hanovre avec ta division. C'est ce qui lui fait prendre le tout en patience, il espère que d'ici au temps de ton retour quelque Anglais t'aura cassé le cou ou à peu près. Enfin je vois bien que le papa ne veut que gagner du temps. Moi je voudrais n'en point perdre.

LOUISE DE HOMPESCH

(*La fin dans le prochain numéro.*)

AUX HALLES

Nous vivons à une époque « problématique ». Non seulement par l'incertitude de ses lendemains, mais parce qu'il n'est pas de question qu'on puisse y aborder sans qu'elle prenne aussitôt figure de « problème ».

Qu'il s'agisse de la littérature, de la monnaie, du sport, de la politique, de l'amour, de la production, on se trouve malgré soi entraîné dans un tourbillon d'interrogations contradictoires avec le sentiment que conclure, c'est fatalement commettre quelque monumentale erreur. Dire que tout se complique à l'extrême, constitue encore une vue sommaire. N'a-t-on pas plutôt l'impression que tout a été faussé, détourné de sa véritable destination?

C'est pourquoi, ayant aujourd'hui à nous occuper des Halles, nous commençons par constater qu'il existe réellement un problème des Halles. Un problème d'ensemble composé d'une myriade de petits, moyens et gros problèmes offrant aux solutions une résistance variable.

M. André Colliez a déjà traité dans la *Revue de Paris* d'un de ces problèmes, et non le moindre : le problème du transfert des Halles. Il l'a fait avec clairvoyance et impartialité. La clarté de son exposé emportait l'adhésion. Et cependant on observera, en lisant notre enquête auprès des intéressés, que nous n'avons pas obtenu de réponse favorable aux solutions proposées par M. Colliez et les auteurs qu'il citait. De toute éternité, les Halles doivent demeurer là où Baltard les a construites. On

pense bien que ce n'est pas sans une secrète ironie que nous avons enregistré ces aveux de routinière indolence.

Un problème aussi vaste, aussi complexe que celui des Halles, il semble donc qu'il appartiendrait à un technicien d'en débrouiller les aspects essentiels. Mais voilà, les techniciens montrent précisément peu de goût pour cette tâche. Et l'on conçoit fort bien leur embarras. Car tel est l'enchevêtrement des conceptions, telles sont les oppositions d'intérêts qu'en contentant l'un, on mécontente forcément les autres.

Nous, nous avons pris le parti héroïque de mécontenter tout le monde. C'était le seul moyen de rester intelligible et... sincère.

***

Quand on prétend s'adonner au jeu d'échecs, il faut à tout le moins connaître l'échiquier, retenir les noms des différentes pièces, savoir l'endroit où elles prennent place et leurs attributions dans la bataille.

Pour commencer, nous nous attacherons donc à montrer ce qu'est l'échiquier des Halles, la nature des attributions des intermédiaires qui y exercent leur activité, les positions respectives des parties.

Qu'est-ce que les Halles?

L'article premier de la loi du 11 juin 1896 nous fournit une excellente définition juridique :

« Les Halles centrales constituent un marché de première main, à la criée ou à l'amiable, des denrées alimentaires de gros et de demi-gros. »

Les Halles proprement dites se composent :

1° Des pavillons;

2° D'un périmètre administratif, comprenant les rues, places, carrefours situés dans un rayon d'un kilomètre autour des pavillons et dénommé « Carreau ».

Dans les pavillons exercent les mandataires. Ce sont des intermédiaires officiels qui ont accompli un stage d'un an dans un poste de mandataire de la spécialité qu'ils ont choisie et qui sont nommés par le Préfet de la Seine après avoir été proposés par le Préfet de Police et agréés par le Tribunal de Com-

merce. Les mandataires, comme leur nom l'indique, ont pour mission exclusive de recevoir des producteurs et des expéditeurs des denrées alimentaires et de procéder à leur vente. Il sont rémunérés par une commission librement débattue entre eux et leur client. Ils versent un cautionnement. Ils doivent se soumettre à un contrôle administratif. En cas d'infraction aux règlements, à leurs devoirs professionnels, les mandataires sont passibles de peines allant de l'avertissement à la radiation, cette dernière étant prononcée par le ministre de l'Intérieur.

On ne peut parler des pavillons et des mandataires sans évoquer les forts. Les forts constituent une véritable corporation, dont l'organisation a conservé le caractère qu'elle avait au XIIIe siècle. Ce sont des agents auxiliaires de la Préfecture de Police, dont ils dépendent. Eux seuls ont le droit d'amener les marchandises dans les pavillons, de les en sortir, de les déplacer. Ils travaillent manuellement, mais, en réalité, leurs fonction de surveillant dépasse de beaucoup leur rôle de manœuvre.

Nous verrons qu'ils interviennent également sur le Carreau.

Leur nombre s'élève à 700 environ.

Étant donnée l'exiguïté des pavillons, le décret d'administration publique du 8 octobre 1907 a prévu pour les mandataires des fruits et légumes un marché annexe installé sur la voie publique dans les limites déterminées par le Préfet de la Seine, en accord avec le Préfet de Police.

Ainsi donc, les mandataires officient dans les pavillons et sur le marché annexe.

Indiquons cependant qu'à l'intérieur des pavillons, et en dehors des mandataires, sont réservés des emplacements consacrés à la vente au détail et aux commerces spéciaux de triperie et de charcuterie, que la loi de 1896 a maintenus à titre transitoire.

Passons au Carreau. Nous y trouvons les cultivateurs et les approvisionneurs.

Les cultivateurs vendent leurs propres produits; ils se divisent en jardiniers-maraîchers occupant des places concédées par abonnements et en producteurs non abonnés. Le concours des forts est facultatif pour le déchargement et le

placement des jardiniers-maraîchers abonnés, obligatoire en ce qui concerne les producteurs non abonnés.

Quant aux approvisionneurs, ce sont des marchands vendant des produits qu'ils ont achetés en dehors de Paris et qui leur sont expédiés directement aux Halles ou qu'ils y amènent eux-mêmes.

La catégorie des approvisionneurs mérite quelques précisions. Antérieurement à 1896, le Carreau était infesté par des négociants marrons, qui se bornaient à trafiquer sur des marchandises achetées dans le périmètre des Halles et qu'ils revendaient sur place. On les appelait « regrattiers », parce que pratiquant le regrat. La loi de 1896, dont l'article premier stipulait que « le Carreau est réservé aux propriétaires de légumes et fruits vendant leurs propres marchandises, à l'exclusion des regrattiers » les supprimait d'un trait de plume. Cependant, on considéra qu'il était quelque peu strict de limiter le Carreau aux cultivateurs vendant leurs propres produits et dans l'intérêt des producteurs et de la population parisienne, crut-on, le décret du 8 octobre 1907 disposa en son article 61 « que le Carreau était réservé aux cultivateurs vendant leurs fruits et légumes et aux approvisionneurs ». Ainsi naquirent ces derniers, que nous demandons, en raison de l'allusion aux regrattiers, de ne pas confondre avec ceux-ci. Théoriquement, au regard de la loi, le regrat n'existe plus.

Mais ce n'est pas tout. Antérieurement à 1896, les facteurs (intermédiaires officiels) et les commissionnaires (intermédiaires libres) étaient mêlés dans les pavillons. La loi de 1896, dans le but d'assainir le marché, accorda aux seuls mandataires le droit d'exercer dans les pavillons. Les commissionnaires se réfugièrent alors dans les immeubles avoisinant les Halles. Ils y possèdent, pour la plupart, un magasin au rez-de-chaussée, un sous-sol affecté à la réserve ou « resserre » et un premier étage où sont installés les bureaux. Cependant, comme leurs locaux sont trop exigus pour les besoins de leur commerce, ils débordent sur la voie publique, le trottoir faisant office de banc d'exposition et de vente. Si l'administration ne tolérait plus cet empiétement, elle porterait sans doute un coup mortel à ces intermédiaires exonérés de toute réglementation et qui constituent le marché libre.

Ainsi les positions apparaissent-elles nettement délimitées : les mandataires, le Carreau, les commissionnaires.

***

J'ai voulu inspecter le champ de bataille durant les heures précédant la rencontre des forces adverses. Je suis arrivé par la rue Coquillière. Il était près de minuit. Il faisait un temps léger et vif, fleuri d'étoiles. La Bourse du Commerce, toutes fenêtres éteintes, semblait tourner le dos aux premières charpentes des deux pavillons en construction. Des voitures chargées de marchandises passaient lentement sur la chaussée désormais interdite à la circulation.

Le ravitaillement de Paris commençait.

Sous la clarté crue des lampadaires électriques, c'était un singulier cortège archaïque et moderne qui défilait. Il y avait des véhicules de toutes les sortes, de toutes les grandeurs, de toutes les formes, depuis l'humble poussette à deux roues que faisait avancer un seul homme, jusqu'aux grands transports automobiles rapides à six roues, peints en bleu ciel et soigneusement astiqués. Je vis aussi ces voitures de maraîchers qui ressemblent aux chars avec lesquels on transporte le blé et le foin, au temps de la moisson, traînés par des chevaux patients, au poil rude et hérissé.

Les pavillons étaient encore endormis. Ils m'offrirent successivement leur odeur et leur silence particulier. Ici, c'était le jaillissement continuel des sources mystérieuses alimentant les viviers de la marée; là, le froissement des plumes contre le bois des cages à poules; plus loin, le cheminement léger d'une brise espiègle à travers les échafaudages de cageots emplis d'un riche butin cueilli dans les vergers de l'automne. Enfin, le silence pesant des viandes mortes, pendues aux crocs de fer ou abandonnées sur les tables à découper.

Un homme, haut de taille, aux épaules puissantes et ramassées, un fort, armé d'un morceau de craie, traçait sur le bitume des lignes et des croix, inscrivait des noms sur le rebord du trottoir.

Mais, passé le *Chien qui fume*, la scène s'anima progressivement. Le Carreau, les maisons de commission commen-

çaient à vivre. Des manutentionnaires répartissaient la marchandise entre les magasins et la rue. Le spectacle, détail étrange, était presque silencieux et il était curieux de constater avec quelle douceur et quelle tendresse certains hommes s'emparaient des colis virginaux et les emportaient dans leurs bras, ainsi que des enfants.

Brusquement, le train d'Arpajon fit son apparition : quatre wagons roulant sur les rails du tramway et remorqués par une locomotive de cinéma, basse sur pattes, bardée de tôle et crachant une abondante fumée par sa cheminée posée à l'envers.

Un wagon s'ouvrit et livra sa cargaison de choux-fleurs. Agrippés par dix mains, les légumes ne tardèrent pas à former une sorte de bastion aux lignes impeccables, s'insérant dans une succession d'entassements pareillement précis. Car le Carreau se peuplait de plus en plus; de gigantesques floraisons de bottes de poireaux, de carottes, de radis, de salades, de navets et de choux s'épanouissaient dans l'ombre fraîche.

Au coin de la rue des Halles et de la rue des Bourdonnais furent amenés à grand fracas les wagonnets qui devaient servir le lendemain matin, à ramasser le déchet considérable que laisse le marché sur les voies qui doivent être restituées à la circulation.

Je revins pensivement sur mes pas jusqu'à ce que surgît la proue monumentale de Saint-Eustache, où veille, comme un gros œil mélancolique, le cadran lumineux de l'antique horloge.

***

A tout seigneur, tout honneur, dit le proverbe. On peut être d'esprit indépendant et respecter les adages. Aussi m'étais-je ménagé une entrevue avec un mandataire occupant un des postes les plus importants des Halles centrales.

C'était un homme qui ne sentait ni le fromage, ni la marée. Il me parut, tout de suite, franc du collier et j'abordai de front la discussion en lui avouant sans détours que les Halles n'avaient pas fort bonne réputation dans le public, qu'elles passaient, à tort ou à raison, pour être le bastion de la vie chère

et qu'on y fabriquait les prix. En somme, une acerbe critique d'un régime comportant autant de dictateurs que d'intermédiaires.

— Je suis très honoré de la puissance que vous nous attribuez, — répondit-il, — mais si vous le voulez bien, nous allons parler « mandataire ». Ainsi que vous le savez, notre statut, et je ne dis pas cela pour m'en plaindre, est rigide. Nous ne sommes que les représentants des producteurs et notre mission est limitée à un « mandat » fort précis : vendre la marchandise qui nous a été confiée. Aussi n'avons-nous le droit de vendre qu'à la commission, celle-ci constituant uniquement notre rémunération. Tous les frais accessoires sont tarifés et il nous est interdit d'en imputer aucun autre au vendeur.

— D'accord, mais de l'autre côté, du côté de l'achat, ne pouvez-vous intervenir?

— Il nous est expressément interdit d'acquérir pour notre propre compte les denrées que nous sommes chargés de vendre ou des denrées similaires. On ne nous permet même pas de posséder à Paris, en province ou à l'étranger aucun magasin ou entrepôt.

— Votre personnel peut spéculer à votre insu.

— Nous devons être continuellement présents à notre poste et nous sommes responsables, du point de vue disciplinaire, des actes de nos employés.

— Est-ce tout?

— Non. C'est même loin d'être tout. La provenance de toute marchandise est établie par une lettre de voiture ou un récépissé de chemin de fer ou une quittance des droits d'octroi au timbre du jour, accompagnée d'une déclaration signée de l'expéditeur et portant son adresse. Ces pièces ne nous sont remises qu'après avoir été visées par les agents des deux préfectures. Ainsi est-on assuré que nous ne recevons pas des denrées provenant de quelque entrepôt parisien. Nous avons la liberté de vendre à l'amiable ou à la criée, mais toute négociation doit être proclamée à haute voix au moment où elle est effectuée. Simultanément, elle est inscrite sur un livre à souche et tout expéditeur de marchandises peut, durant un délai de trois ans, transmettre à la Préfecture de

police, aux fins de vérifications, les volants ou bordereaux que nous lui avons adressés.

— Que faites-vous des marchandises que vous n'avez pu vendre?

— Nous les mettons en « resserre » pour être vendues le lendemain, à part des arrivages du jour. Mais là encore, nous n'agissons pas suivant notre bon plaisir. Toute marchandise mise en resserre fait l'objet d'une déclaration écrite aux agents des deux préfectures. De plus, pour chaque catégorie de vente en gros, fonctionne une commission chargée de contrôler l'état des marchandises invendues et d'empêcher la constitution des resserres abusives. Cette commission est composée de l'Inspecteur principal de police du pavillon, d'un représentant du service de l'approvisionnement de la Préfecture de la Seine, d'un mandataire, d'un représentant du commerce de détail et d'un représentant des consommateurs, ces deux derniers désignés par le Préfet de police. Je ne vois donc pas de quelle manière nous pourrions exercer l'influence que vous nous reprochez.

— L'Administration passe pour tolérante.

— Nous, nous lui trouvons plutôt la main lourde. En 1924, par exemple, furent prononcés 44 avertissements, 37 suspensions, 5 radiations. Et si elle est tolérante, c'est qu'elle ne peut faire autrement et dans l'intérêt même du marché. Permettez-moi de citer un cas concernant la marée : 5 wagons de maquereaux de même provenance arrivent en gare. On les décharge et on les transporte aux Halles par camions successifs. Quand parvient le premier camion, à l'ouverture des ventes, le maquereau vaut 0 fr. 50, mais quand le quinzième camion touche au but, la matinée est avancée et le maquereau ne trouve plus preneur qu'à 0 fr. 10. Avouez qu'il est difficile de faire admettre à l'expéditeur un semblable écart de cours; aussi l'administration autorise-t-elle l'application d'un cours moyen, bien que la loi interdise au mandataire de compter au vendeur un prix autre que celui auquel la marchandise a été réellement vendue.

— Il n'empêche que vous jouissez d'un monopole.

— En droit, non. Le mot ne figure pas dans la loi et la profession est ouverte à tous. En fait, oui, puisque le

manque de place interdit la création de postes nouveaux.

— Vous vous défendez donc de soutenir les cours.

— Pas le moins du monde. Je vous dis : les mandataires n'ont ni le droit, ni le pouvoir de spéculer, mais ils cherchent à tirer d'une marchandise le meilleur parti possible. Ce faisant, ils remplissent leur rôle de représentant du producteur. L'acheteur, de son côté, joue sa partie. Et la loi de l'offre et de la demande nous départage. D'ailleurs, si le producteur ne rencontrait aux Halles que des intérêts contraires aux siens, il ne viendrait plus sur le marché.

— Quel est généralement le pourcentage de la commission prélevée par le mandataire sur la marchandise vendue?

— Il y a des clients qui acceptent de payer 10 p. 100, persuadés qu'ils seront mieux servis par tel mandataire plutôt que par tel autre. Mais la commission oscille la plupart du temps entre 4 et 6 p. 100.

— Ce taux me semble raisonnable.

— Quant à moi, je marche à 4 1/2 p. 100. Mais tenez compte que je suis dans l'obligation de régler mon vendeur le jour même ou le lendemain de la vente, tandis que l'acheteur me réclame du crédit, des facilités de paiement que je ne puis lui refuser en raison des difficultés du temps présent. J'ai actuellement 3 millions dehors. Et comme mes frais généraux s'établissent à 3 p. 100, il me reste 1 1/2 p. 100 pour rémunérer le capital engagé et constituer mon bénéfice. Croyez bien que je ne m'enrichis pas. D'autant plus que je suis « ducroire ». Qu'un acheteur me claque dans la main, et je subis la perte.

— Et le transfert des Halles, en êtes-vous partisan?

— Non. Il faut avant tout leur conserver leur caractère « central ». Le ventre n'est-il pas à mi-hauteur du corps? On ne peut pas plus songer à diviser les Halles qu'à obliger les habitants de Montrouge à courir à Pantin.

— Vous tenez notre statut pour satisfaisant.

— Oui. M. Mussolini a créé à Rome des halles centrales et il a adopté tranquillement notre loi de 1896. Mais il s'est bien gardé de tolérer, à côté du marché officiel, un marché libre qui aurait risqué d'étouffer un nouveau-né. Car, ici, le marché libre effectue 4 milliards de transactions contre 2 milliards seulement au marché officiel. Comment celui-ci, cerné par des

intermédiaires affranchis de toute contrainte, pourrait-il remplir correctement son rôle, ne pas courir le risque d'être faussé?

Ainsi me parla le mandataire en me reconduisant à la porte de son bureau situé dans une de ces rues que les dernières heures du jour transforment en un frais et nocturne potager.

***

La conclusion du mandataire m'indiquait clairement le seul parti à prendre : recueillir l'opinion d'un commissionnaire. Rendez-vous me fut fixé un matin, vers dix heures, dans la rue des Halles. J'y vins, mais plusieurs heures en avance, à la limite de la nuit et du jour.

C'en était fini des préparatifs, des agencements, du fignolage. On vendait, on achetait, on discutait, on traitait et on se rétractait.

Je me jetai dans la foule comme on se jette à la mer. Tout en me faufilant dans les étroits passages ménagés entre les amas de marchandises, je remuai inconsciemment d'anciens souvenirs littéraires.

Je m'aperçus que c'était l'œuvre un peu dédaignée du vieux Zola qui s'imposait à ma mémoire avec le plus de force. J'évoquai l'épisode par lequel s'ouvre *le Ventre de Paris*, cette nuit où le pauvre Florent, affolé par le vaste mouvement de l'énorme marché, prisonnier dans le cercle infernal de la nourriture, manque de mourir de faim au beau milieu des Halles.

Je me surpris à sourire. Non, vraiment, ce n'était pas si terrible que ça. La Bourse, par exemple, était terriblement plus abstraite, aride, obscure. Tandis qu'à l'ombre des pavillons de Baltard, je touchais du doigt mille choses denses et familières qui me mettaient à l'aise et reposaient mes sens.

Je pénétrai dans le pavillon de la boucherie en gros. Aussitôt, je fus saisi par l'odeur fade et puissante de la viande. Des hommes, coiffés d'une casquette blanche, circulaient, transportant des bêtes fraîchement éventrées, dépecées, qui ballottaient mollement, jambes écartées, sur leur dos. A hauteur des épaules, le contact des chairs saignantes avait tracé une auréole brunâtre.

Je contemplai l'alignement infini des quartiers découpés suivant un usage immuable, lorsqu'une voix demanda :

— Vous cherchez quelque chose, monsieur?

Je sursautai, m'apercevant que la question s'adressait à moi-même.

— Non, non, — protestai-je, — je me promène, je me rends compte.

— Vous avez raison. C'est lamentable. Vous constaterez que rien ne se vend.

Je m'éloignai sans laisser paraître que j'étais agréablement surpris par la politesse de mon inlerlocuteur. Ce fameux « bon bec de Paris » que chantait Villon passait-il doucement du plan de la réalité sur celui de la légende? Le client de 1935 est susceptible; il importe, en période d'affaires difficiles, de ne pas l'éloigner par des excès de langage.

— La crise ou la revanche de la politique, — observai-je.

L'heure ayant sonné de me rendre chez le commissionnaire, j'y allai et reçus, dès l'abord, le même accueil cordial, à la fois correct et truculent.

Aussi brièvement que possible, je récapitulai et utilisai les éléments les plus significatifs de la conversation avec le mandataire.

Le commissionnaire m'écoutait en souriant.

— Je me doutais bien, — fit-il lorsque j'eus terminé, — que nous étions ces pelés, ces tondus, ces galeux d'où vient tout le mal. Mais que nous reproche-t-on au juste? De faire monter les cours? Dans ce cas, mandataires, intermédiaires à la commission, devraient se réjouir du renfort que nous leur apportons. De contribuer à la baisse des cours? Alors, nous sommes utiles à la collectivité et notre rôle ne peut être critiqué.

» On a oublié de vous dire une chose, qui, à mon sens, domine le débat : c'est que notre intérêt consiste avant tout à vendre la marchandise. Le plus vite possible. Et en plus grande quantité possible.

» La loi nous ignore, c'est exact. Nous pouvons vendre une denrée à la commission, comme nous pouvons l'acquérir pour notre propre compte. Mais il est essentiel que nous lui trouvions un acheteur. Autrement, nous risquons de perdre la marchandise ou la commission.

» Je vous prie de croire que c'est là une nécessité qui compte en période de crise et de sous-consommation. J'irai même jusqu'à dire qu'elle commande toutes les autres.

— Voulez-vous entendre qu'il serait dangereux de spéculer?

— Je veux entendre mieux et plus. Quand la marchandise est surabondante (et elle l'est depuis quelques années) une seule spéculation est indiquée : la spéculation à la baisse. Et elle n'est praticable que sur des marchés où se traitent à terme des marchandises non périssables. Chez nous, aux Halles, rien de semblable. Il n'est donc pas question de spéculer, à la hausse ou à la baisse.

— Pourtant, vous avez continuellement recours à la resserre.

— Que voulez-vous que nous fassions des invendus?

— Les offrir à n'importe quel prix.

— L'acheteur ne se présenterait pas forcément pour autant. Il arrive d'ailleurs assez fréquemment que, le montant des frais dépassant celui de la vente, celle-ci laisse au producteur ou à l'expéditeur un débit au lieu d'un crédit. Inutile de vous dire que la différence n'est jamais payée et que nous la passons à profits et pertes.

— Ce doit être parfois assez onéreux.

— Oui. C'est pourquoi notre commission est généralement un peu plus élevée que celle perçue par les mandataires. Voyez-vous, cher monsieur, d'un côté, nous nous efforçons de vendre cher, parce que c'est notre rôle et notre intérêt, mais d'autre part, nous sommes tenus de court par l'abondance de la marchandise et la concurrence effrénée existant entre mandataires et commissionnaires, comme entre commissionnaires eux-mêmes. Les acheteurs avertis le savent bien. Ils sont là à l'ouverture des ventes, à quatre heures du matin; ils interrogent mandataires et commissionnaires pour n'acheter qu'à sept heures, à celui qui aura formulé l'offre la plus raisonnable.

» Ah! nous ne sommes plus à l'époque bénie de la prospérité où l'on vendait n'importe quoi à n'importe quel prix. Là, oui, il y a eu spéculation avec les réexpéditions sur l'Angleterre. Des fortunes ont été édifiées à une vitesse record et on a vu des clientèles de mandataires se vendre un million et plus.

» Aujourd'hui, la mer produit trop de poissons, la terre trop de légumes, de viande. L'étranger n'achète plus rien. Et comme il arrive en période de crise, on assiste au spectacle d'intermédiaires en mal de clientèle et qui s'arrachent une production excédentaire.

» Dans ces conditions, admettez qu'il est difficile de manier les prix à volonté. Plus vous étudierez la question, plus vous établirez l'existence d'une légende des Halles.

Sans relever la pointe, je me retranchai derrière une nouvelle question.

— Est-il exact que vous pratiquiez un système de compensation consistant à prélever une part des meilleures ventes pour la reporter sur les plus mauvaises?

— Rien ne nous empêche de le faire, — répondit le commissionnaire, prudemment.

— Avouez que les mandataires ne se plaignent pas tout à fait à tort de la concurrence que vous leur faites sur un terrain où ils sont encadrés et où vous demeurez libres?

— Il ne faut pas mettre toutes nos réussites sur le compte de l'absence de règlements. Nous sommes souvent plus actifs, plus entreprenants. Nous allons plus volontiers en province, nous n'hésitons pas à avoir des représentants dans les centres de production, à faire des concessions...

— Des concessions interdites aux mandataires par leur statut.

— Eh bien, soit, nous concurrençons les mandataires. Mais c'est pour cette unique raison que l'administration nous tolère. Que nous disparaissions, et c'est alors que l'on verrait peut-être s'instituer un véritable monopole de l'alimentation.

Je crus observer un peu d'amertume dans le ton de mon interlocuteur. Néanmoins, je hasardai :

— Y a-t-il des défaillances nombreuses parmi les commissionnaires?

— Elles demeurent l'exception. Et c'est indispensable pour le maintien de la confiance, qui joue un très grand rôle aux Halles. Savez-vous que nous traitons chaque jour des affaires importantes avec des gens dont nous ignorons le nom et l'adresse. Dédé, Polo ou quelque autre bonhomme affublé d'un sobriquet enlève pour plusieurs milliers de francs de

marchandises, et règle l'après-midi ou fait porter en compte sa facture. Notre confiance en l'acheteur est doublée de la confiance que nous accorde le producteur.

— Quand réglez-vous le producteur?

— Chacun de nous a ses arrangements. Moi, j'envoie les mandats tous les samedis.

— Et le transfert des Halles?

— Nous y sommes naturellement opposés.

— Que feriez-vous s'il venait à être décidé?

— Il ne le sera pas. Mais dans ce cas, nous resterions ici. Et on verrait bien quel chemin prend la marchandise.

A part moi, je pensai que les choses se compliquaient terriblement. Mais le commissionnaire enchaînait.

— Opposer les commissionnaires aux mandataires, c'est un peu sommaire et négliger une grosse question : celle des approvisionneurs.

— Quels en sont les aspects principaux?

— Ainsi que vous le savez, le règlement de 1907, article 61, avait autorisé des « approvisionneurs » à vendre sur le Carreau des denrées dont ils étaient propriétaires comme les ayant achetés en dehors de Paris.

Cette disposition nouvelle aurait dû entraîner des mesures effectives de contrôle pour obliger les approvisionneurs à justifier qu'ils étaient réellement propriétaires de la marchandise qu'ils vendaient.

— Et ces précautions ne furent pas prises?

— J'avoue qu'il n'était point aisé de trouver un système commode et efficace. Mais ce qui devait arriver arriva : le Carreau fut progressivement envahi par de soi-disant approvisionneurs-propriétaires qui vendaient à la commission des marchandises à eux confiées, se livrant ainsi à une activité que la loi de 1896 avait entendu réserver exclusivement aux mandataires et exerçant à l'égard de ceux-ci une concurrence déloyale et prohibée.

— Mais les mandataires ne se défendirent-ils pas?

— Leur Chambre syndicale, d'accord en cela avec la nôtre, prit l'initiative de demander au Conseil d'État d'annuler l'article 61 du règlement d'administration publique de 1907. Et le Conseil d'État décida en effet que ledit article 61 conte-

nait des dispositions contraires à l'esprit de la loi de 1896. En conséquence, il l'annula le 7 juillet 1911.

— Autant dire qu'il condamnait les approvisionneurs à disparaître.

— Pour que leur disparition fût effective, il aurait fallu les expulser. L'administration n'en eut pas le courage. Elle prétexta la tierce opposition de la Chambre syndicale des approvisionneurs pour laisser les choses en état. Et le 5 février 1926, le Conseil d'État maintint sa décision par un second arrêt aussi formel que le premier. Les dissidents avaient gagné quinze ans.

— Cette fois, ils n'avaient plus d'autre ressource que de disparaître.

— Ils ne furent pas si naïfs, car ils sentaient que l'indulgence de l'administration leur était acquise. Celle-ci temporisa encore, sous prétexte qu'un nouveau décret pouvait seul abroger celui de 1907. Le gouvernement se décida alors à déposer un projet de loi dont le texte fut tellement tripatouillé par la Commission d'administration générale de la Chambre qu'il ne vit jamais le jour de la discussion.

— La question n'a donc jamais abouti?

— Un honorable M. Trémintin reprit, sous forme de proposition de loi, une partie du texte de M. Chautemps, et le fit voter le 30 mars 1935, dans la bousculade d'un départ de vacances. Cette loi est pendante devant le Sénat. Comme elle contient de graves lacunes, il est à souhaiter que la Haute-Assemblée la rejette ou la modifie.

— Et les approvisionneurs, que deviennent-ils dans tout cela?

— Le ministre de l'Intérieur avait décidé leur expulsion pour le 30 avril 1935. Mais ils sont toujours là, ils se maintiennent envers et contre tous... Ils ont d'ailleurs menacé de mettre le quartier à feu et à sang si on les obligeait à se retirer. En somme, le plus beau scandale qu'on ait vu depuis le mirifique procès de la Vallée.

***

Ainsi donc, les mandataires m'opposaient la rigidité de leur statut, les commissionnaires excipaient des réalités sin-

cères de la vie économique pour me convaincre que tout allait pour le mieux dans la république des Halles, abstraction faite, bien entendu, des rivalités d'intérêts qui ses divisaient. Irai-je alors vers les approvisionneurs, condamnés peut-être à disparaître demain ou dans dix ans? Je ne le jugeai pas utile. Car je savais ce qu'ils me répondraient : à savoir qu'on le calomniait et qu'il était bon que les producteurs des environs de Paris eussent la possibilité de céder sur place leur marchandise à quelqu'un les débarrassant du souci quotidien de hanter le Carreau.

A quoi bon discuter lorsque le Conseil d'État a tranché? Je préférai revenir sur le chapitre passionnant des prix que je n'avais, pour ainsi dire, abordé que de biais lors de mes précédents entretiens.

Puisque les commerçants des Halles se défendaient d'exercer sur les prix l'action qu'on leur attribue, comment expliquer le décalage énorme existant entre les prix à la production et ceux à la consommation? Voilà la question que j'allai poser dans l'un des endroits où l'on a quelque chance, semble-t-il, d'obtenir des vues d'ensemble sur tout ce qui touche à l'alimentation.

— C'est tout le problème des prix que votre question soulève, — me répondit-on. — Elle dépasse les Halles. En un domaine aussi complexe, il est essentiel d'adopter un point de départ exact. Premièrement, convenons que les stades sont nombreux qui séparent le producteur du consommateur. Secondement, les prix, qui se gonflent à chaque stade, comportent une part de frais irréductibles. En sorte que plus la marchandise baisse à la production, plus l'écart s'accentue entre les prix de gros et ceux de détail.

— A cause des étapes et des frais fixes?

— Absolument. Sur certains produits vendus aux Halles, les fromages notamment, on a enregistré une baisse de 40 p. 100 depuis 1930. Eh! bien, il y a eu une baisse de 50 p. 100 au moins à la production et de 20 p. 100 seulement à la vente au détail.

— Et quelles sont les étapes que parcourt la marchandise entre le producteur et le consommateur?

— Il existe des différences, suivant les denrées. Mais, d'une

manière générale, on peut considérer que le producteur cède habituellement sa marchandise à un marchand que nous appellerons le « ramasseur » ou le « collecteur ». Celui-ci la confie à un expéditeur qui en assure l'emballage, le camionnage à la gare de départ et les formalités d'envoi à Paris. Là, elle passe aux mains du mandataire qui la vend sous déduction des frais tarifés, à la charge du vendeur (transport par fer, camionnage de la gare aux Halles, octroi, décharge par les forts, taxe d'abri, taxe de poids public, commission et, s'il y a lieu, salaire des forts pour la garde des invendus mis en resserre). En présence du mandataire se trouve souvent un acheteur en gros, qui a ses frais, qui paie des impôts, qui prélève son bénéfice et qui alimente un demi-grossiste, lequel fait supporter à son tour au produit la séquelle des frais généraux, impôts et bénéfice. On aboutit enfin au détaillant, qui recommence au grand désespoir d'un consommateur ahuri par la constance d'un niveau anormalement élevé.

Brusquement, je coupai la conversation.

— Si je désire acheter moi-même aux Halles, puis-je bénéficier des prix de gros?

— Bien entendu, à condition que vous soyez acquéreur des quantités constituant les lots mis en vente dans les pavillons de gros. Qu'une caisse de 1 000 œufs, un colis de 60 camemberts, une motte de 10 kilogs de beurre, un panier de 10 kilogs de poires, un lot de 4 oies, une bourriche de 3 kilogs de foies gras vous tente, vous serez le bienvenu.

— C'est ce que je voulais savoir.

— Ainsi, vous aurez un kilog de beurre moyen pour 12 fr. 50, un camembert normand pour 1 fr. 70 à 2 francs, des poires extra pour 5 francs le kilog, des oies grasses pour 6 francs le kilog, du bœuf pour 4 à 8 francs le kilog, suivant morceau et qualité.

— Revenons à nos moutons. Il doit être difficile d'établir l'importance des charges grevant la marchandise à chaque étape?

— C'est assez malaisé. Mais nous pouvons le faire pour l'étape nous concernant : celle qui va de l'expéditeur au mandataire. Choisissons quatre exemples portant sur des produits

de consommation large et continue : le bœuf, le beurre, le chou-fleur et le merlan.

» Voici 100 kilogs de viande de bœuf représentant une valeur moyenne de 600 francs et ayant parcouru 300 kilomètres. Il faudra défalquer du montant brut de la vente une somme de 118 fr. 50 dont le détail s'établit comme suit :

Transport	31,50	
Octroi	50	
Camionnage	6,50	
Taxe d'abri	5	
Décharge	1,50	
Commission	24	(à 4 p. 100)
Total	118,50	

» Passons aux beurres : poids 100 kilogs, valeur moyenne : 1.200 francs, distance : 300 kilomètres. Les frais s'établiront à 164 francs.

Transport	33	
Octroi	70	
Camionnage	6,50	
Taxe d'abri	5	
Décharge	1,50	
Commission	48	(à 4 p. 100)
Total	164	

» Pour les choux-fleurs, bien que l'octroi ne joue pas, la proportion est souvent plus élevée. Pour 100 kilogs vendus 160 francs et ayant roulé 300 kilomètres, on déduira 52 fr. 35.

Transport	29,05	
Octroi	—	
Camionnage	6,50	
Taxe d'abri	2,50	
Décharge	1,50	
Commission	12,80	(à 8 p. 100)
Total	52,35	

» Nous arrivons enfin au populaire merlan. Toujours pour 100 kilogs, à 300 kilomètres et pour un prix moyen de 300 francs, nous retiendrons à notre client 52 fr. 70.

Transport	27,70
Octroi	6,50
Camionnage	» »
Taxe d'abri	5
Décharge	1,50
Commission	12
Total	52,70

» Retenez bien que ces chiffres intéressent la seule étape expéditeur-mandataire et ne prennent pas en considération les frais d'emballage que l'expéditeur a supportés, qui sont onéreux et qui constituent à eux seuls un des éléments du problème des prix.

Je demeurai songeur, parcourant, par la pensée, le cycle production-consommation et revenant automatiquement à mon point de départ. C'est alors que je posai une question que j'avais réservée jusqu'ici.

— Il est arrivé qu'au Vieux Marché de Rouen, on vende 30 harengs de Dieppe pour 1 fr. 50; il est arrivé qu'à Saint-Pol-de-Léon, capitale bretonne des primeurs, des artichauts et des pommes de terre, on ait offert à 36 et même 28 francs 100 kilogs d'artichauts. Eh! bien, compte tenu des frais fixes, le consommateur parisien et même l'acheteur aux Halles n'ont pas profité de ces prix exceptionnels.

— C'est possible.

— Où a été alors la différence qui se révèle clairement ici entre l'offre désespérée du producteur et le cours pratiqué aux Halles?

— Dans la poche du marchand, du ramasseur, du collecteur.

— Voilà ce que je voulais vous faire dire. Ces intermédiaires manquent de la plus élémentaire bonne foi.

— Allez en discuter avec eux. Ils vous répondront que vous raisonnez sur un cas particulier et qu'il faut juger sur l'ensemble. Une affaire fructueuse compense, affirment-ils, les pertes qu'ils subissent lorsque la marchandise, compte tenu des frais et du déchet, est vendue aux Halles moins cher qu'ils l'ont payée. Il est d'ailleurs malaisé de voir très clair dans leur jeu, à cause de circonstances purement locales. Pour en revenir à la question des Halles, notez que les artichauts peuvent être abondants à Saint-Pol-de-Léon et rares dans les

autres régions. Aux Halles, marché central, les cours sont forcément influencés par le rapport existant entre le volume total des arrivages et la demande.

— Je vous le concède.

— En tout cas, ne perdez jamais de vue le facteur des frais fixes, qui est véritablement essentiel. A ce propos, connaissez-vous l'histoire des moutons du *Journal*?

— Ma foi non.

— Au mois d'octobre dernier, *le Journal*, voulant faire une expérience en matière de vie chère, avait acheté cinquante-cinq moutons, cinquante-cinq agenais, qu'il fit abattre à la Villette et vendre aux Halles. L'opération lui laissa un bénéfice de dix-sept sous par tête.

— Dès lors comment le gouvernement peut-il prétendre faire baisser les prix de détail tout en revalorisant les produits agricoles?

— La politique ne s'embarrasse guère de contradictions. Nous le vîmes bien lorsque furent pris les premiers décrets-lois. M. Laval et son ministre de l'Intérieur nous convoquèrent pour nous signifier que les cours ne devaient monter sous aucun prétexte. « D'accord, répondit notre président, mais pourquoi arrêtez-vous d'autre part des mesures qui font automatiquement monter les cours? Comme l'affectation, par exemple, de deux millions de kilogs de beurre à l'exportation avec une surprime de sept francs? » M. Laval, fort étonné, fit téléphoner à son ministre de l'Agriculture qui confirma la décision, première matérialisation d'une politique de revalorisation des produits de la terre.

Sur cette anecdote de la fin, je quittai l'Union Générale des Syndicats de mandataires. J'avais la tête farcie de chiffres, de comparaisons, d'arguments. Certes, j'avais fort bien compris tout ce qui n'avait été dit ou même suggéré. Mais pas mal de choses me chiffonnaient encore. Je me heurtai alors à un ami auquel aucun des problèmes de l'alimentation ne demeure étranger, puisqu'il fait depuis si longtemps les Halles pour un grand journal du soir, qu'il a connu Méline, un des meilleurs parmi les ministres de l'Agriculture.

Je passai mon bras sous le sien et l'entraînai dans cette rue de Valois qui ressemble si parfaitement à un décor de théâtre.

Tout de suite, je trahis mon souci :

— Je viens, avec un homme du bâtiment, de parcourir sommairement les étapes que franchit une marchandise pour parvenir au consommateur. C'est fou. N'avez-vous pas le sentiment que la plupart des intermédiaires sont superflus?

— Votre question, mon cher, n'est pas de celles auxquelles on peut répondre par oui ou non. Gardons-nous des généralisations hâtives. Pour nuancer ma pensée, je vous confesserai que je classe les intermédiaires en trois catégories : les intermédiaires qui sont réellement indispensables, ceux qui ne sont nécessaires qu'en raison du manque d'organisation des producteurs et des consommateurs, ceux enfin qui ont un caractère parasitaire, mais qui ont su s'imposer avec une habileté déconcertante.

— Puisque moi, je puis acheter directement aux Halles, pourquoi les détaillants parisiens ne se présentent-ils pas sur le marché?

— Il en est qui y effectuent directement leur approvisionnement. Mais sérions les questions et voyons pour commencer ce qui se passe avant l'intervention du mandataire; nous examinerons ensuite ce qui se passe après.

» Voici un fermier qui possède, ainsi que tout fermier qui se respecte, une basse-cour. Peut-il expédier ses œufs au Halles? Non, s'il possède une exploitation moyenne. Car les caisses d'expédition contiennent 500, 720, 1 000 ou 1 400 œufs, les caisses de 1 000 œufs étant les plus employées.

» Or, pour constituer un colis, il ne suffit pas de posséder 1 000 œufs. Parce que un lot doit être composé, tout au moins dans une certaine mesure, avec des marchandises d'égale qualité. Il faut donc réunir une grande quantité d'œufs et procéder à un triage préalable. C'est ce qui explique qu'entre le producteur et le mandataire s'interposent le « chineur » qui groupe les œufs, et le « coquetier » qui dispose des ressources considérables que nécessitent les frais d'un emballage soigné.

» Soyez persuadé que le triage est chose importante. Vous connaissez le paysan français : un brave homme qui aime jouer au finaud. Il ne conçoit guère les opérations « commerciales » auxquelles donne lieu l'écoulement de son produit. S'il expédiait un colis de fruits aux Halles, il mettrait les belles pièces sur le

dessus et la broutille par dessous. Méthodes impraticables lorsqu'il s'agit d'approvisionner un marché de gros. Quant à l'emballage, mieux vaut n'en pas parler; il serait, la plupart du temps, si défectueux que la marchandise se révélerait invendable.

— Donc, vous ne critiquez pas l'existence des ramasseurs.

— Je le répète, ils sont nécessaires dans l'état actuel des choses. Mais ce que je critique, ce sont les abus qu'ils commettent à la faveur de l'autorité dont ils disposent à l'égard des producteurs, leur intervention dans des transactions où ils n'ont rien à faire, cette sorte de pression, de menace qu'ils exercent sur les petits exploitants. Que le mareyeur surprenne le pêcheur à vendre quelques poissons aux estivants et il lui dira : « Tu peux, mon petit, aller porter ta pêche à un autre que moi ou la rejeter à la mer. » Hier encore, on me racontait qu'à Goincourt, petit village voisin de Beauvais, un cultivateur offrait à sa voisine, bouchère, de lui vendre une vache pour mille francs.

— Quoi, — dit la bouchère, — vous voudriez que je vous achète directement à vous. Mais si mon marchand l'apprenait, il refuserait de rien me vendre à l'avenir.

L'intermédiaire fut donc convoqué. Il paya mille francs au cultivateur et revendit quinze cents francs à la bouchère la vache qu'il avait eu pour seule peine de conduire par la longe sur un trajet de vingt-cinq mètres.

— C'est purement scandaleux.

— Il nous reste maintenant à examiner ce qui se passe lorsque le mandataire a rempli sa fonction. On aurait tort de considérer que Paris s'arrête aux barrières; les Halles alimentent la capitale et la sarabande de localités qui lui font cortège. Voyez-vous un petit épicier de banlieue, qui vend un peu de tout, s'embarrasser de 24 ou 36 pont-l'évêque? Il demandera à son demi-grossiste de lui céder deux ou trois pièces.

— Mais pourquoi le demi-grossiste s'adresse-t-il à un grossiste, alors que le mandataire est lui-même un marchand de gros?

— Tout dépend de la capacité d'absorption de sa clientèle; si le demi-grossiste n'est pas assuré du placement quasi-

quotidien d'un lot de pont-l'évêque, il préférera se réserver un certain nombre de pièces auprès d'un grossiste.

— Et si le demi-grossiste est assuré du placement d'un lot de pont-l'évêque, s'adressera-t-il cette fois au mandataire?

— Pas forcément. Voyez-vous, mon cher, la question n'est pas uniquement de savoir si un lot correspond ou non à un débit donné. Acheter aux Halles, c'est aussi un véritable métier qui exige une initiation et une certaine liberté de mouvements. Revenons au petit détaillant. Les obligations de son commerce lui permettront-elles de s'absenter pendant plusieurs heures pour se rendre aux Halles? Pas toujours. Supposons cependant qu'il y vienne. Bien entendu, il se présentera sur le marché le plus tôt possible, à l'ouverture des ventes, c'est-à-dire au moment où la marchandise est peu abondante, chère par conséquent. Et quand les cours commenceront à fléchir, c'est alors qu'il lui faudra s'en retourner. Mais disposera-t-il d'un véhicule pour transporter ses acquisitions par ses propres moyens? Sinon, il serait dans l'obligation de recourir à un camionneur, qui lui ferait payer cher son intervention et ne le servirait pas toujours bien. Alors, il va au plus simple; il accepte les bons offices du demi-grossiste qui le fournira à domicile. Car le grossiste est un monsieur qui ne se disperse pas; il ne va guère que des Halles à ses entrepôts. Seulement, comme il achète d'importantes quantités, il se défend et obtient les meilleurs prix.

— Une question encore : quelle est l'utilité, aux Halles des pavillons de détail?

— Elle est nulle; on y vend sensiblement aussi cher que dans les boutiques du quartier.

— Alors, pourquoi les garde-t-on?

— Parce que les personnes qui y occupent des places, habitent le quartier et forment un noyau d'excellents électeurs qui savent témoigner par un bulletin de vote, leur reconnaissance à leurs représentants au Conseil municipal et au Parlement.

Cette fois encore, j'avais compris, fort bien compris tout ce que m'avait dit mon ami le journaliste.

***

Il avait plu toute la nuit. Mais les nuages étaient divisés par des mains invisibles et laissaient filtrer de minces rayons de soleil qui mettaient des taches de soleil sur les verts mouillés et les rouges humides.

Dans ce brouillard doré du matin qui enveloppait les Halles d'un réseau d'écharpes automnales, les bruits résonnaient d'une manière singulière, à la fois assourdis et légers.

J'errai dans cette foule toute occupée par son labeur quotidien, m'arrêtant pour contempler quelque religieuse encombrée d'un immense panier et agitant une cornette frémissante, ou des restaurateurs en veston noir et chemise blanche empesée, sans faux col, mais engoncés dans la serviette roulée autour du cou ainsi qu'un foulard.

Je sortais du pavillon de la marée, où les forts, coiffés du triple chapeau de feutre et serrés dans la longue veste de cuir, ressemblent à des Bretons tout ruisselants de l'onde océane. L'odeur écailleuse du poisson me poursuivait, comme le souvenir d'une mer lointaine.

J'y échappai en entrant dans le pavillon des beurres et œufs en gros. Par contraste, j'aimai cette senteur grasse évoquant les fermes ensoleillées, les troupeaux, les sonnailles. Et puis l'endroit était plus calme. Les forts eux-mêmes promenaient avec flegme leur haute casquette normande et leur blouse bleue.

Cependant, je ne fis que traverser le pavillon et continuai ma flânerie sans but. Je fus frappé par le nombre très grand des postes en association (le décret de 1907 autorise plusieurs mandataires ou candidats mandataires à former une société en participation pour l'exploitation d'un poste). Les raisons sociales se composaient de trois, quatre, parfois cinq noms. Je vis là le signe d'une profession qui, ainsi que toutes les autres, s'est démocratisée depuis la guerre.

Un autre détail retint mon attention sur le Carreau : entre deux monceaux de salades, une femme s'était glissée, avait déplié une table légère, vendait des billets de la Loterie nationale et du Sweepstake.

« Le hasard est un dieu qu'on sert partout », pensai-je.

Je me rendis au *Pied de Cochon* pour y casser la croûte. Des mandataires, des forts, des commissionnaires, des inspecteurs de la Préfecture, des employés des Halles faisaient un grand bruit de mâchoires, de verres choqués et de rires. Solitaire, une jeune femme blonde, impeccablement ondulée, s'absorbait dans des calculs compliqués.

Je commandai une omelette au jambon qu'on m'apporta en plantant sans plus de cérémonie une bouteille de beaujolais sur la table. On n'oublia que le pain; j'en demandai à mon voisin et liai ainsi conversation avec un homme grisonnant, aux yeux clairs et au teint coloré.

— C'est vraiment une chose fatigante que d'explorer les Halles, — avouai-je en souriant.

— Toujours l'embouteillage, toujours le désordre, — fit-il avec humeur. — Et si cette pagaïe n'avait pour inconvénient que de nous éreinter, ce serait peu de chose. Mais l'étroitesse du marché, outre la gêne qu'elle constitue, a fini par entraîner des abus faussant le libre jeu de l'offre et de la demande et par rendre quasi illusoire un contrôle qui devrait s'exercer incessamment. C'est cela qui est grave.

— J'ai remarqué, en effet, l'embouteillage sur certains points du marché.

— Il y a d'abord l'embouteillage des voies d'accès qui retarde l'arrivée des marchandises. Il faudrait que celles-ci fussent toutes en place à l'ouverture des ventes, au moment où la demande est pressante. Mais c'est alors qu'elles manquent et les cours montent. Puis, quand elles affluent, le public commence à se retirer et les cours fléchissent, sans grand profit pour personne.

— Curieuse façon d'assurer la stabilité d'un marché.

— Dans les pavillons, tout le monde se presse, se heurte, se déplace dans tous les sens. La marchandise est exposée aussi bien que le permet l'exiguïté des lieux, c'est-à-dire fort mal; elle entre, elle sort par toutes les issues. Et Dieu seul sait ce qui adviendrait si le manutention n'était obligatoirement effectuée par les forts.

— Vous disiez tout à l'heure que l'étroitesse des Halles entraînait des abus.

— Mettons des pratiques contraires à l'esprit de la loi

de 1896. Comment voulez-vous qu'on exige d'un mandataire encombré, débordé, l'application stricte des dispositions complexes destinées à garantir la sécurité des transactions? La vente à la criée a presque totalement disparu. Et pour les ventes à l'amiable, on néglige de proclamer à haute voix le marché intervenu.

— Il semble donc malaisé de savoir si la marchandise n'a pas trouvé preneur ou si elle a été soustraite à la vente.

— Il en résulte également la coexistence de prix très différents que n'expliquent pas des écarts de qualité.

— Pourtant, les acheteurs ont un élément d'appréciation avec les tableaux affichés à l'entrée des pavillons et indiquant les arrivages.

— Ces tableaux ne peuvent contenir toutes les divisions et subdivisions nécessaires pour donner une image exacte de l'offre.

— Toutes les marchandises doivent être amenées sur le marché, n'est-ce pas?

— Oui. Mais lorsque les arrivages sont particulièrement abondants, on se trouve dans l'obligation de les décharger partiellement dans des entrepôts. Ainsi, la loi est encore violée.

— Et la resserre?

— On s'en sert. Une commission spéciale, dont vous connaissez l'existence, a bien été créée pour réprimer les resserres abusives, mais son action est insuffisante. D'ailleurs, les commissionnaires, cependant libres d'agir à leur guise, constituent des resserres « occultes ».

— Les marchandises mises en resserre sont donc offertes à nouveau le lendemain?

— Oui. Et presque toujours, contrairement aux règlements, elles sont mêlées aux arrivages du jour, sans qu'aucune indication permette de les distinguer.

— C'est ce qu'on appelle « savoir se débrouiller ».

— Le progrès mécanique n'a pas accès dans les pavillons. Un seul instrument a pu y pénétrer : le téléphone, sans doute parce qu'il permet de prendre des commandes, alors que la loi ordonne de ne vendre qu'à personnes présentes. De la sorte, certaines marchandises sont soustraites à la loi de l'offre et de la demande, l'acheteur s'en remettant à ce que lui déclare le vendeur.

— Avec un système comme celui-là, le mandataire pourrait aisément faire du commerce pour son propre compte.

— Il arrive parfois qu'il soit amené, dans le trouble du marché, à faire plus ou moins ouvertement des opérations commerciales très complexes, contrairement à la volonté formellement exprimée du législateur.

— Est-ce que le producteur demande conseil à son intermédiaire?

— Celui-ci ne lui en laisse pas le loisir. C'est un usage bien établi que d'envoyer des télégrammes à tort et à travers pendant la séance, c'est-à-dire à un moment où les cours n'ont pas encore un caractère officiel.

— Je n'avais pas soupçonné tout cela.

— Avec de la patience, vous feriez d'autres découvertes. Pour élaborer la loi de 1896, il fallut à un brave homme, qui s'appelait le général Cluseret, deux années d'études, d'observations, d'explorations dans les Halles. Il suivait les charrettes des maraîchers, les voitures des camionneurs depuis les portes de Paris et depuis les gares. Il saisissait, du coin de l'œil, les manèges, notait les propos. Et cela ne l'avait pas rendu tendre pour les Halles. Il disait : « J'ai reçu tous les renseignements, toutes les délations. Eh bien, je suis loin d'avoir la prétention de tout connaître; à quelque profondeur qu'on descende dans cette fange, il y aura toujours plus bas. »

— En somme, aux Halles, on fait ce qu'on veut.

Pour toute réponse, mon interlocuteur fit entendre une sorte de ricanement satisfait.

— Mais vous-mêmes, — demandai-je enfin, — que faites-vous aux Halles?

— Je suis acheteur en gros et fournis des bouchers détaillants. J'ai été établi pendant vingt-cinq ans dans le quinzième arrondissement. Et puis, j'en ai eu assez d'être astreint à tenir un commerce. J'ai pris une demi-retraite : ça m'occupe tout en arrondissant mes rentes.

— Vos propos pourraient vous causer du tort.

— Ça m'est égal, on a besoin de moi.

L'ancien boucher réclama et régla son addition. J'en fis autant. Et nous quittâmes ensemble *le Pied de Cochon*.

Par rapport aux premières heures du jour, le Carreau

n'existait plus. Çà et là, des maraîchers attardés achevaient de rejeter dans leur charrette ou leur camion les légumes et les fruits qu'ils n'avaient pu vendre. Un arrivage tardif de beurre était déchargé devant le pavillon 10.

— Voyez, — fit mon compagnon, — ils travaillent comme au temps de Philippe-Auguste.

Toujours devisant, nous trouvâmes sur le marché des fleurs coupées. Un aveugle, aux mains à la fois tâtonnantes et sûres, saisissait les gerbes odorantes et les approchait de son visage.

— Pauvre homme, — remarquai-je, — il ne peut voir les fleurs, alors, il les touche, les respire. C'est encore un humble plaisir.

— Ce n'est pas par plaisir qu'il tripote les fleurs, — répondit le boucher avec un rire franc et sonore. — Il veut seulement les acheter pour les revendre au coin de quelque rue et gagner sa pitance quotidienne.

***

Tout cela qui m'avait été dit, tout cela que j'avais vu suffisait bien à m'assurer que la question des Halles est extraordinairement complexe. Il faut voir de haut, de loin, pour la saisir à la fois dans son ensemble et dans ses détails. Il ne faut même pas craindre, à l'occasion, de philosopher.

En bref, on constate, pour commencer, que l'homme s'est appliqué à multiplier les moyens de production plutôt qu'à améliorer les moyens de répartition. Voilà d'abord d'où vient le mal. Et si l'on considère les Halles comme un anneau dans la chaîne des opérations de distribution, on doit convenir que l'instrument ne répond pas aux exigences actuelles.

Au vrai, ce n'est pas d'aujourd'hui que le système s'avère défectueux. Il y a quarante ans, le général Cluseret écrivait déjà : « Lorsque le producteur retire de son produit un effet à payer au lieu d'un mandat à toucher et que le consommateur paie cent fois le prix touché par le producteur, on peut dire que le système est désastreux et qu'il faut en trouver un autre. »

Supprimer l'instrument défectueux, il ne saurait en être question. Car le principe des Halles est excellent. Dans son *Traité de police*, Delamare écrit : « Le Prince doit assurer la

subsistance à son État, comme le père à sa fille; pour cela, il doit créer des Halles... » Et il a raison.

Certains spécialistes envisagent de modifier le statut des mandataires. Mais sont-ils certains qu'on trouvera mieux que la réglementation instituée par la loi de 1896? Elle peut passer pour satisfaisante. Il faudrait seulement qu'elle fût réellement et constamment observée. Or, à l'heure actuelle, elle ne l'est pas. A cause du désordre qu'entraîne l'exiguïté des Halles.

Il importe donc de donner de l'air aux Halles. En 1551, celles-ci étant insuffisantes, on prit le parti de les brûler et de les reconstruire. Les choses, aujourd'hui, ne sont plus aussi simples.

Puisque la solution idéale, celle du transfert, paraît devoir être écartée du fait de l'opposition des intéressés et de l'inertie de la Ville de Paris propriétaire des Halles, du moins devrait-on agir hardiment sur place. On s'est résigné à construire les pavillons 1 et 2. C'est bien, mais qu'on supprime le détail, qu'on élimine la triperie, la charcuterie, qu'on s'empare de l'espace compris entre la rue Berger et la rue Saint-Honoré, sans se soucier de ceux que cela gênerait. Et enfin qu'on adopte un projet, celui de la « Société d'études pour l'extension des Halles centrales » ou un autre qui permettrait de réaliser de notables améliorations dans le fonctionnement du marché.

En même temps, il faudrait étudier et réaliser un des plans destinés à rendre plus aisé et surtout plus rapide le transport des marchandises aux Halles, soit par la voie souterraine, soit par tout autre moyen.

De toute façon, il est évident que l'élargissement du marché peut seul donner aux mandataires la possibilité d'exercer correctement leur fonction; une surveillance effective, que l'étroitesse du marché empêche de se manifester, leur rappelant d'autre part le caractère obligatoire de cette correction.

Évidemment, le marché libre peut poser, à ce moment, un problème. Doit-on l'obliger à disparaître? ou perpétuer la tolérance dont on use à son égard? Il semble qu'on puisse admettre que l'existence d'un marché libre stimule et corrige un marché officiel, à condition qu'on veille à ce qu'il ne

l'étouffe pas. On peut considérer également qu'un monopole des prix est toujours à redouter. Tout en conservant aux commissionnaires leur position d'intermédiaires libres, il y aurait lieu de les doter d'un statut minimum. N'est-il pas inadmissible que des commerçants sollicitant la confiance des producteurs ne soient même pas tenus de produire leur casier judiciaire?

Donc, agrandir les Halles. Et aussi les moderniser. La machine est un précieux auxiliaire de l'homme quand il s'agit de déplacer rapidement, et dans de bonnes conditions d'hygiène, des marchandises.

Mais il va de soi que ces progrès acquis, le problème des prix n'aura reçu qu'une solution partielle. Il déborde le cadre des Halles. Il est lié à l'évolution de la crise, les époques de prospérité et de grande production ayant été toujours suivies d'époques où l'écart était grand entre les prix de gros et ceux de détail. D'où nécessité d'organiser la production. Celle-ci peut, si elle le veut, s'affranchir d'intermédiaires locaux dont l'utilité n'est fonction que du manque de liaison entre producteurs. C'est dire que le résultat ne peut être obtenu que par la coopération.

La dureté des temps a d'ailleurs entraîné la formation de nombreuses sociétés coopératives. Sans doute, quelque jour, seront-elles admises aux Halles.

Solution socialiste, dira-t-on. Dans ce domaine-là et vidé de son contenu politique, le mot n'a pas de quoi effrayer.

Ce qui est vrai dans un sens l'est également dans l'autre. Il faudrait obtenir un effort correspondant de la part de l'acheteur, du détaillant. Nous n'imaginons pas l'allègement qui résulterait de la suppression des intermédiaires parasites.

Reste l'État.

C'est le « gros morceau ». On ne peut l'escamoter. Lui seul a le pouvoir de réduire les frais fixes grevant les prix. Si difficile que ce soit de se réformer soi-même, il renoncerait à l'incohérence intéressée des politiciens, il aurait des théories économiques à la fois logiques et réalistes. Vouloir la hausse de prix de gros, c'est bien; vouloir la baisse simultanée des prix de détail, c'est mieux encore. Mais c'est absurdité si l'on prétend y parvenir sans modifier les charges fiscales ou d'ordre

public qui se gonflent à chaque étape parcourue par la marchandise.

Un vœu encore. Les prix pratiqués aux Halles prennent la valeur de mercuriales pour la France entière. C'est un non-sens économique. On ne peut appliquer le même cours à une marchandise vendue sur le lieu de production et à une marchandise ayant subi un déplacement et l'intervention d'intermédiaires supplémentaires. Mais cette pratique est tenace parce qu'elle favorise la vie chère en province.

Sommes-nous trop ambitieux? Nous ne le pensons pas. Les divergences de vues, les coalitions d'intérêts, les habitudes fausses, il suffit parfois de quelques hommes résolus et en place pour les réduire, les briser. Plus la tâche est vaste, complexe, plus il importe de s'y attacher sans retard et persévérer avec obstination.

ALFRED COLLING

AVANT-HIER[1]

V

A la table voisine, il y avait un bouquet de fleurs dans un vase, des fleurs rouges et des crocus jaunes qu'on n'aurait jamais espéré voir fleurir en cette saison.

— Comme ce serait charmant de les porter à quelqu'un, — dit lady Vanta. — A quelqu'un qui serait au lit, malade, pas trop malade naturellement, mais quelqu'un qui aurait une légère colique ou un rhume de cerveau.

Martin inclina la bouteille de Chianti dans son panier. Tout autour d'eux, sur la nappe, des miettes de pain, des peaux de raisin vides signalaient la fin du repas. Quand il eut rempli leurs verres, Martin releva la tête et appela le propriétaire italien d'un geste du menton.

— Madame, — dit-il, — voudrait avoir ces fleurs.

Il ne pouvait ou ne voulait parler que l'anglais, quel que fût le pays où il se trouvait.

— Les fleurs, — ajouta-t-il (sourire à l'Italien) — je vous les paierai ce que vous voudrez.

Comme le patron ne comprenait pas, il bondit à la table d'à côté et s'empara du bouquet. L'Italien restait debout souriant et frottant l'une contre l'autre ses mains brunes et grasses.

Lady Vanta appuya son visage pâle contre les fleurs brillantes et raides.

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 janvier.

— Comment voulez-vous que je ne m'enivre pas? — dit-elle. — Moi, qui arrive d'Angleterre, qui ai encore ses brouillards comme un nœud coulant à mon cou. Je ne suis pas habituée à un rouge aussi vif et le jaune me crève le cœur. Vous deux vous êtes du Midi. Je n'ai qu'à m'approcher de vous et je me réchaufferai les mains à votre rayonnement.

— Le Midi de l'Irlande, — dit Martin, — ça vous donnerait sûrement énormément de réconfort.

Il était tellement jeune qu'il n'éprouvait pas le besoin d'aide ou de réconfort et qu'une femme y fît appel cela lui paraissait une chose bizarre. Mais lorsqu'il entr'ouvrait les lèvres pour sourire, un voile d'intelligence et de beauté se répandait sur ses traits. Il releva sa tête fière et deux sombres lueurs de sagesse jaillirent dans ses yeux.

« Vous deux, disait lady Vanta, je veux vous garder à jamais. » Elle les regarda fixement et elle eut subitement aux coins des yeux une expression rusée et aiguë. « Avant que je ne parte, dit-elle, laissez-moi vous dire juste un mot de mes nouvelles. Elles peuvent ne pas être votre genre, mais on en a dit tant de choses charmantes. M. Eliot en aurait voulu une — la plus longue — pour sa revue s'il n'y avait pas eu la question morale. Il ne savait pas si l'on pouvait réellement prendre comme sujet des petits matelots... j'entends à cause de la marine anglaise et de l'américaine aussi d'ailleurs. Moi, je n'ai pas pu discuter avec lui. Je suis restée tranquille sachant bien qu'un jour ou l'autre on assisterait à une révélation littéraire. Il n'y a rien au monde d'aussi chic que vous, Martin. — Lady Vanta eut un regard oblique vers Hannah.

— Puis-je l'appeler Martin — demanda-t-elle? — Voulez-vous me permettre de dire Martin, et Hannah aussi?

— Oh! ces Anglaises, — dit Martin les lèvres retroussées par le rire.

— Et vous, Irlandais, nous aimez-vous? — dit lady Vanta en hochant sa tête blonde.

— Ce que j'aime en vous, c'est votre discrétion, — dit Martin.

— Elle fait partie de notre éducation, — dit lady Vanta péremptoire. — Nous l'avons dans le sang. Nous ne donnons rien, absolument rien à l'étranger. A moins, naturellement, —

dit-elle en leur jetant un regard profond, — à moins qu'il ne se soit passé quelque chose qui nous mette le cœur à nu.

Martin demanda une autre bouteille de vin.

— Une demi-bouteille suffirait peut-être, — dit Hannah.

Martin cessa de sourire et la regarda. Puis il mit la main dans la poche intérieure de son veston et l'en ressortit aussitôt.

— C'est vrai, — dit-il. Il sourit à Hannah. — J'avais oublié. Une demi-bouteille suffira peut-être.

— Une demi-bouteille, — dit Hannah.

Elle se leva et suivit le patron italien dans la cuisine. Chaque fois qu'elle passait devant une glace, elle voyait lady Vanta et Martin assis l'un près de l'autre sur la banquette de peluche, entourés d'un épais brouillard de fumée. Martin et lady Vanta, parlant des pays qu'ils connaissaient pendant que leurs mains, sur la table, touchaient distraitement les restes ou les pieds des verres vides. Quand elle passa la porte de la cuisine, elle vit dans la glace le profil fier de Martin se pencher vers lady Vanta pour allumer sa cigarette.

— Est-ce que je peux revoir vos chiens, signor? — dit-elle à l'Italien. Il était en train d'essuyer le doux manteau de poussière sur la demi-bouteille de vin. — J'ai laissé mes propres cabots à la maison aujourd'hui, — ajoute-t-elle.

L'Italien sortit dans le jardin avec elle, la précédant un peu et donnant de-ci, de-là un vigoureux coup de pied pour écarter du chemin les boîtes à sardines vides. Arrivée devant le grillage, elle sortit son étui à cigarettes de sa poche et le lui ouvrit sous le nez.

— Ça vient de Milan, — dit l'Italien. De son pouce et de son index potelés, il choisit une cigarette. — C'est un joli étui, — dit-il.

— En France surtout, — dit Hannah.

Tout le temps dans sa tête les mots s'enroulaient et se déroulaient pour trouver comment elle allait lui demander, lui dire, lui expliquer sans explication : « Pourriez-vous me prêter une centaine de francs jusqu'à demain, Ou? est-ce que ça vous gênerait le moins du monde si je vous réglais notre déjeuner à la fin de la semaine, ou un jour ou l'autre de l'année prochaine? Ou bien, j'ai oublié mon argent aujourd'hui, je l'ai laissé chez moi. Que ne puis-je filer très vite, aussi vite

que le lièvre, que le cerf, crier aussi fort que le perroquet ou que le paon, voler comme la flèche d'ici à Washington et retour, signor ».

— Écoutez, signor, — dit Hannah. Elle posa la main sur le grillage et caressa doucement la tête blonde d'un chien. — Je me demande si vous pourriez ou si vous voudriez ou si cela vous dérangerait de... je me demande si vous pourriez accepter un chèque?

— Avec plaisir, — dit l'Italien.

« Mais je n'ai pas de chèque, pensait Hannah. Ça ne m'a pas avancée de lui dire ça. »

— Ou encore mieux, — dit-elle, — ce serait beaucoup mieux si vous pouviez attendre que nous réglions le déjeuner et les fleurs demain à un autre moment. J'ai oublié mon carnet de chèques, je ne peux pas me rappeler où je l'ai mis. Mais nous reviendrons déjeuner demain ou après-demain si ça ne vous gêne pas.

L'Italien était absorbé par ses chiens, car l'un d'eux venait de se prendre une touffe de poils dans le grillage.

« Allons, du calme, disait l'homme. Allons, du calme, mon pauvre gros. Si tu tires, ça va te faire mal. Si tu restes tranquille, je t'aurai délivré dans une minute. »

Il se penchait et caressait son chien tout en dégageant la soyeuse touffe de poils jaunes.

« Allons, du calme, du calme, mon gros », disait-il. La lumière du soleil jouait sur les mains brunes et lisses de l'étranger qui s'employait à délivrer le chien et sa voix était paternelle dans l'air printanier de janvier. Il se penchait doucement, avec amour, sur le chien qui geignait désespérément et le réconfortait de sa voix chaude. « Allons, du calme, du calme, disait-il, et ça ne te fera aucun mal. »

Même quand le chien fut délivré et qu'il se fut secoué énergiquement, l'Italien continua de lui parler avec tendresse. Tout autour de la cour l'ombre de l'après-midi avait commencé à tomber : elle mordait sur l'espace ensoleillé et s'avançait vers eux de plus en plus profonde comme le flot montant d'une nuit d'hiver. Hannah se sentit frissonner.

— Auriez-vous la bonté?... — dit-elle. Elle sortit une autre cigarette de l'étui et vit que sa main tremblait.

L'Italien s'essuya le bout des doigts dans son mouchoir.

— J'ai été un temps chef-cuisinier à Londres, — dit-il, — mais je ne recommencerai jamais une chose pareille parce que vous ne pouvez pas avoir vos chiens et votre famille avec vous. J'ai connu là-bas un garçon irlandais qui faisait le service de la table. Il était aussi différent de mes garçons anglais que le jour et la nuit. En premier lieu il ne rentrait jamais coucher chez lui; le soir, après la fermeture du restaurant, on le voyait vider une bouteille de whisky et aller dormir le reste de la nuit dans la cuisine, sous une table, ou bien il allait dans la cour et se couchait dans le foin dans l'étable. Le matin, il était debout avant tout le monde, chantant comme une alouette. C'était bien le meilleur cœur que j'aie connu à l'étranger.

Hannah vit que les yeux de l'Italien étaient brillants de larmes.

— Quand il fut sur le point de mourir, — continua-t-il, — je l'ai soigné.

Les chiens réclamaient son attention en geignant. Ils avaient mis leurs pattes en haut du grillage comme pour attraper des caresses. Mais les pensées de l'Italien étaient ailleurs, loin d'eux. Il restait là; la figure pleine de larmes, les yeux fixés au loin sans voir l'ombre de l'après-midi d'hiver qui s'avançait sur le gazon.

— Il a attrapé une pneumonie, — dit-il. — Et ses poumons l'ont étouffé.

Tout à coup il regarda Hannah.

— C'est une triste chose — lui dit-il doucement, — que de voir un homme jeune condamné à mourir.

— Oui, — dit Hannah avec un regard interrogatif car ces paroles n'évoquaient rien pour elle. — Oui, ce doit être une triste chose.

— Je l'ai soigné là-bas, dans l'étable, — dit l'Italien. — Cela m'a dégoûté de Londres, car ce sont les rues et les brumes de la ville qui l'ont achevé.

— S'il avait pu venir ici, au soleil, — dit Hannah. Elle pensait, dans sa hâte d'être partie, à la promenade qu'ils feraient pour redescendre sur la belle route blanche de Cannes.

— Il était encore tout jeune, — dit l'Italien, — même pas

trente ans. Les jeunes gens et la mort, ça ne va pas ensemble. Même dans une foule, un jeune homme marqué par la mort, ça vous frappe.

Et soudain, l'Italien s'apercevant qu'elle pensait à autre chose, ou bien pour s'excuser, sortit son porte-monnaie de cuir.

— S'il vous plaît, — dit-il. — C'est avec grand plaisir. Voulez-vous deux cents, trois cents?

VI

— Il y a un siècle que vous êtes partie, — dit Martin. Il était assis à table, regardant ses yeux, ses boucles d'oreilles, le rouge qu'elle s'était passé sur les lèvres.

— Est-ce que cela vous a paru si long, — dit lady Vanta. Et, tout à coup, Hannah eut un serrement de cœur en pensant qu'ils étaient restés là, assis l'un près de l'autre dans le restaurant vide tout le temps de son absence. Elle s'assit près d'eux sur la banquette et examina lady Vanta en essayant de la voir avec les yeux de Martin, d'entendre cette voix d'Anglaise qui se faisait charmeuse en faveur du jeune homme. Peut-être est-elle le type, le genre de femme qui se fermerait comme un étau sur la vie de Martin et ne la lâcherait plus. Elle regarda les petites oreilles pâles et la petite pointe de cheveux roux sur les joues, au-dessus de chaque oreille.

— Mon mari, — disait lady Vanta, — que Dieu le bénisse, est le plus grand escroc du continent.

— Oh ces Anglais, — dit Martin en riant. — Toujours cette discrétion qui ne flanche pas.

Lady Vanta les séparait comme un mur. Elle avalait la fumée de sa cigarette et s'amusait à prolonger les vibrations de son rire.

— J'ai lu la traduction qu'il a faite des *Fleurs du mal*, — dit Hannah.

Ce qui s'était passé ou ne s'était pas passé entre Martin et l'Anglaise l'avait exclue de la conversation. Ni l'un, ni l'autre ne semblait la voir ni l'entendre.

— J'ai lu la traduction de votre mari, — répéta-t-elle.

— Elle souffla la fumée de sa cigarette entre leurs visages. — De Baudelaire.

— Très mauvaise, — dit lady Vanta. — Mais vous savez comment se font les choses, les relations, la chance. Et Duke, un ami de mon mari, était lecteur dans une maison d'édition à Londres. Il l'a fait passer. Il a fait prendre aussi un de mes livres. Peut-être pour obtenir cela ai-je dû être un peu trop aimable avec lui. Vous savez, il faût être gentil avec les gens... Duke et Phyllis, — continua lady Vanta rêveuse — .... Je me demande si cela vous dérangerait, — dit-elle au bout d'un instant, — de me conduire jusque chez eux. Vous seriez des amours de me rendre ce service.

Comme une somnambule, Vanta enfila ses gants, boutonna son manteau vert et se leva. Lentement, comme si elle cherchait son chemin en rêve, elle sortit avec eux du restaurant, tenant la gerbe de fleurs dans ses bras.

« Nous devrions en joncher nos pas », disait-elle chemin faisant, et comme si sa langue savourait chacun de ses mots au passage. « Mes amours, murmura-t-elle, mes amours ». Elle effeuilla une fleur pourpre et en répandit les pétales devant eux. « C'est comme si on passait de l'hiver et de la vieillesse au plus juvénile printemps, dit-elle. Mes amours, mes chéris, quand irez-vous chez l'imprimeur, mes amours? »

— Il faut que vous remarquiez, — dit lady Vanta secouée dans le fond de la voiture derrière eux, — que Duke, qui était un ami de mon mari, a un morceau de dent cassé au milieu, en plein milieu de la mâchoire, juste à l'endroit où une femme aurait pu le frapper et, de fait, où cette femme l'a frappé.

Son rire, derrière eux, résonnait doucement, longuement et comme voilé d'angoisse.

— Duke était des nôtres, — dit lady Vanta pendant que l'auto poursuivait sa route, — un soir où nous allions dîner à Soho, il y a une éternité.

» Pendant que mon mari était parti raccompagner une dame chez elle, Duke restait là aux aguets comme un drôle de satyre qu'il est. Tous les autres avaient filé, vous comprenez, tout le monde, et ça allait très bien d'abord, mais soudain il se mit à balayer tout ce qui restait sur la table, à ôter ce qu'il avait gardé de vêtements et à se précipiter sur moi. Pauvre

Duke, pauvre petit type, j'avais fait un peu de boxe cette année-là et j'avais appris, entre autres, à me servir de ma force. Et cela, je l'ai fait proprement en lui décochant un direct, ça m'a même fait une entaille ici. »

Elle étendit entre eux sa large main pour montrer la cicatrice. « Savez-vous, ça lui a coupé le souffle en même temps que ça lui a enlevé un bout de sa dent. Il fallait voir la tête qu'il faisait. De fait, par ce coup de poing je l'ai chassé hors d'Angleterre, traqué sur le Continent et poussé finalement dans les bras de Phyllis qui l'a trouvé acceptable il y a environ deux ans.

» Il pourra bien vous raconter qu'il a été à la guerre, dit lady Vanta dont la voix derrière eux se faisait insinuante, mais ce boitillement de Duke, c'est une femme bien mieux que moi qui l'a causé, je n'ai pas assisté à la curée, mais j'ai vu la poursuite, j'ai vu même le corps du pauvre Duke après que les chiens l'avaient mordu.

» Il est obligé maintenant de travailler ailleurs qu'en Angleterre parce que tout le monde le ridiculise bien qu'on achète tout de même ses livres. Que le diable l'emporte?... La noble dame qui lui a démoli sa carrière jusqu'au bout, sa réputation, à elle, est restée intacte. Mais c'est Clotilde qui a remplumé le cadavre et l'a farci d'excellentes raisons de vivre sa vie d'écrivain, sa vie d'homme et sa vie de parfait macchabée. »

Le crépuscule était tombé sur les collines environnantes. Hannah restait silencieuse près de Martin et derrière eux lady Vanta se laissait mener rêveusement. Tout d'un coup, elle poussa un cri comme si quelque chose au bord de la route l'avait réveillée en sursaut.

« Ah, nous y sommes, cria-t-elle. Voilà la maison! » Lady Vanta se leva précipitamment et partit en laissant la portière battante. Ils la virent s'avancer en tâtonnant dans la pénombre du sentier qui menait à la grille du jardin. Sa voix montait dans la direction des fenêtres.

« Phyllis! criait-elle avec un gloussement de joie dans la gorge. Duke, Phyllis! Venez, mes chéris. J'ai de très très bons amis qui attendent dans l'auto. Soyez bénis, mes chers enfants. »

Martin et Hannah restaient immobiles dans la voiture, écoutant ses cris d'appel et la réponse d'une voix masculine

dans le soir tombant. Hannah sentait Martin si proche qu'elle croyait sentir battre son propre sang dans le pied qu'il avait posé sur le frein et cependant il y avait entre eux comme un abîme de silence.

« Martin, Hannah, murmurèrent-ils en même temps. »

Ils se regardèrent avec effroi. Et au moment où Martin dit : « Vous êtes amoureuse de cet Italien », Hannah dit : « Vous êtes amoureux de lady Vanta. »

Devant eux, la lumière des phares dévorait le tendre chemin poudreux qu'elle traçait dans l'obscurité croissante. Et les griffes des cactus et les aiguilles de pins les menaçaient, tandis que les pierres sur les pentes étaient aussi blanches, aussi lointaines que la lune. Ici les pierres étaient si nombreuses qu'elles auraient pu endiguer toutes les eaux de la terre et du ciel. Il n'y avait pas de vent et, pourtant, le grand souffle de la nuit semblait passer sur leurs visages. On n'entendait plus aucune voix et avant qu'ils aient pu se répondre, leurs mains s'étreignirent et leurs bouches se joignirent avidement.

VII

En dehors de leur propre chambre, il n'y avait qu'une pièce habitable dans la maison : c'était la cuisine.

Lorsqu'ils rentraient le soir, de n'importe où, ils s'enfermaient dans la cuisine et allumaient le feu. Les autres pièces étaient remplies de poussière et d'obscurité. Dans la cuisine, il y avait leurs livres sur la table auprès des pigeons à plumer et des pommes de terre nouvelles dans leurs fines peaux transparentes.

« Doucement, doucement, sur Rahoon, tombe la pluie », disait la voix de Martin. Tout en gardant le livre dans sa main levée, il but un verre de vin. Quand il reprit la parole, sa voix était paisible et fraîche comme la campagne après la pluie. Hannah était assise de l'autre côté de la table en bois blanc, cassant la pointe des haricots, tirant les fils et regardant la forme des lèvres de Martin lorsqu'il disait : « Amour, entends parler mon cœur désolé. »

S'il buvait un ou deux verres de vin avant le dîner, alors il lisait tout haut des poèmes et c'était dans la pièce comme le chant doux et profond d'un violoncelle.

— Qu'est-ce que vous avez pensé, — dit Martin tout à coup, — du premier exemplaire de ma revue, quand je vous l'ai envoyé?

— J'ai pensé que ça devait coûter cher, — dit-elle. — Le papier en était aussi épais que des tranches de pain.

— Très cher, — dit Martin. — C'est Ève qui payait. Parfois, ajouta-t-il, il me semble que je tiens plus à cette revue qu'à n'importe quoi au monde.

Pendant un instant il abrita son visage derrière sa main. Puis il dit d'une voix changée : « J'ai eu une lettre d'Ève aujourd'hui, elle est à Saint-Raphaël. »

— Elle vous a laissé bien longtemps dans l'incertitude, — dit Hannah et le son de sa voix lui parut plein d'amertume. — Lisez-moi encore d'autres poèmes, — ajouta-t-elle.

« Amour, entends parler mon cœur désolé. »

Hannah s'était levée, les haricots rassemblés dans son tablier.

— Qu'est-ce qu'elle peut bien faire à Saint-Raphaël? — dit-elle.

— Jouer son argent au Casino, je suppose, — dit Martin. Une tristesse étrange s'était répandue sur ses traits et sa voix semblait celle d'un autre.

« Et pourquoi faut-il qu'elle reparaisse maintenant? » pensait Hannah avec impatience. Elle était debout près du fourneau ajoutant de nouvelles lamelles de beurre dans la poêle. « Pourquoi faut-il qu'elle reparaisse maintenant? Qu'est-ce qu'elle lui veut, car elle a eu bien soin d'emporter tout ce à quoi elle tenait quand elle est partie. Elle n'a pas oublié ses jolies robes imprimées qui font tant d'effet au Casino. Malgré son grand désespoir, tout ce qui l'intéressait, elle l'a emporté. »

— Elle a eu la grippe pendant quinze jours, — dit Martin. — C'est pour cela qu'elle n'a pas écrit.

— Elle vous a laissé bien longtemps dans l'incertitude, — dit Hannah. Tout d'un coup elle sentit la colère monter en elle et elle reposa brutalement la poêle sur le fourneau.

« Tout ce qui ne lui servait plus à rien, pensait Hannah rageusement, elle a eu soin de l'oublier, ses tubes de pâte dentifrice à moitié vides et les morceaux de savon, elle les a laissés dans la salle de bains. »

Un par un, Hannah épluchait le cœur cristallin des oignons et les jetait dans la poêle à frire.

« Même Martin qui était couché et qui toussait, elle l'a laissé le matin où elle est partie. Qu'est-ce qui serait arrivé si je n'étais pas venue par ce train-là ou un autre? Elle l'aurait laissé là dans son lit tout un mois d'anxiété et de tristesse pour le punir de sa légèreté. »

— Elle dit qu'à son avis on pourrait laisser tomber la revue, — dit Martin.

Hannah surveillait les quartiers d'oignons qui roussissaient.

« Les poupées de biscuit avec leurs jupes froissées, l'imperméable dans le coin sombre du vestiaire, pensait Hannah. Tout ce dont elle ne voulait plus, elle a eu bien soin de le laisser. Avec les restes oubliés, on pouvait la reconstituer tout entière, mettre du rouge à ses lèvres, un livre dans sa main et la voir surgir tout à coup. »

— Est-ce qu'elle est capable d'en finir avec quoi que ce soit? A-t-elle la force d'écrire le mot « mort » devant vous au-dessous de quoi que ce soit?

— C'était elle qui donnait l'argent, — dit Martin.

— De l'argent, il est facile d'en trouver ailleurs, — dit Hannah en jetant des pommes de terre dans la poêle.

— Oui, mais pas pour moi ni pour mon dada, — dit Martin.

Hannah vit qu'il avait l'air triste et son cœur s'adoucit aussitôt.

— Si vous alliez la voir, — dit-elle. — Si vous alliez la voir, cela changerait peut-être les choses. Si elle est seule, cela lui ferait peut-être du bien.

Un éclair de joie jaillit dans les yeux de Martin, il se leva d'un bond et l'entoura de ses bras. Il se tenait derrière elle, la pressant contre lui.

— J'ai pensé aussi, — dit-il doucement, — que ce serait peut-être la meilleure solution. Je pourrais aller en auto un jour jusqu'à Saint-Raphaël et déjeuner avec elle.

Il y eut une minute de silence.

— Elle ne parle pas de vous, — dit-il.

Hannah sortit les pommes de terre de la poêle et les arrosa de beurre.

— Elle n'a rien à dire de moi, — dit-elle. — Je suis l'heureuse gagnante, l'outsider. Elle ne peut pas sentir autrement.

— En fait d'outsider, vous êtes une charmante pouliche irlandaise, — dit Martin en l'embrassant dans le cou. — Vous êtes la plus belle femme du monde.

— Martin, avez-vous jamais aimé? — dit Hannah gravement. Il était tout près d'elle penché sur le feu, la regardant sortir les pigeons du four.

— J'ai aimé une fois, — dit Martin tout contre elle. — C'est une sensation très spéciale.

— Mais je veux dire avant, — dit Hannah.

— Oui, — dit Martin, — quand j'avais dix-sept ans. — Il s'éloigna d'elle en dansant et fit quelques pas, les mains dans les poches de son pantalon de flanelle grise. — Je travaillais dans une grande blanchisserie en sous-sol, tout le temps sous la terre. Mais j'étais amoureux à ce moment-là. Et j'ai aimé aussi à vingt ans. J'étais alors marchand de biens en Floride. Et puis, quand j'ai eu vingt-cinq ans, j'ai été amoureux d'Isadora Duncan parce que je l'avais vue traverser la rue.

— Et que faisait Ève, — dit Hannah, — toutes les fois que vous étiez amoureux?

— Ève n'était pas là, — dit Martin. — Ève était toujours dans un autre pays.

— Mais est-ce que vous avez été amoureux en Écosse? — dit Hannah.

— Oui, — dit Martin, — je suis tombé amoureux de mon infirmière pendant que j'étais malade dans les brumes de là-bas. Ève a fait ses bagages et elle est partie.

— La prochaine fois que vous serez amoureux, — dit Hannah, — je m'en irai aussi.

— Ève a pleuré comme une Madeleine, — dit Martin en dansant.

— Je pleurerai comme Saint Swithin, — dit Hannah.

— Écoutez, — dit Martin, et tout d'un coup il s'assit près de la table les mains largement ouvertes, — je veux

vous faire un tableau de ma vie. Si vous me voyez autrement ou sous un autre angle, alors il faut changer d'opinion, Hannah, et me voir comme je me dépeins moi-même.

Elle s'assit auprès de lui. Dans la poêle à frire, sur la table, les os de pigeons crépitaient et craquaient tandis qu'elle les découpait.

— Un cours d'eau, — dit-il, — ne coule jamais direct et tranquille dans son lit depuis sa source. Il babille et s'arrête, tourne et contourne, il est bas, puis profond et, quelle que soit sa source, son cours est capricieux. Moi aussi — continua-t-il, en ouvrant ses mains carrées et blanches pendant qu'une nuance d'émotion à cause de l'aveu qu'il venait de faire se répandait sur ses traits. — Bien que cela puisse modifier la bonne opinion que vous avez de moi, ma vie est capricieuse. Pour arriver à mon but, je bondis, je plonge, je tourne et me replie, je m'enroule volontairement. Je n'affronte pas les obstacles, je les contourne.

— Vous êtes un homme bien jeune, — dit Hannah se moquant de sa gravité, — pour en savoir aussi long.

— Même la poésie, — dit Martin comme s'il voulait qu'elle connût le plus sombre de lui-même, — même la poésie n'est pour moi qu'un moyen comme un autre. Si je veux atteindre un but, n'importe lequel, j'use de méthodes fantaisistes, que ce soit en prose ou en poésie.

Ils étaient à table, tout près l'un de l'autre, mangeant avec la même fourchette, bouchée par bouchée.

— Je veux que ma revue paraisse, — dit Martin tout à coup. Il était assis tout près d'elle, l'esprit absorbé comme un enfant par la minute présente. — Je veux que ma revue paraisse, Hannah, tous les mois comme auparavant.

— Elle paraîtra, — dit Hannah. — C'est tellement simple. Vous irez déjeuner demain avec Ève. Quand on aime quelqu'un, on ne peut pas le laisser tomber tout d'un coup.

Elle aperçut le recueil de poèmes ouvert devant elle avec le nom d'Ève tracé de son écriture penchée. Et elle le ferma rapidement en le retournant sur la table.

— Vous avez bien laissé tomber Dilly, — dit doucement Martin.

— C'est parce que nous n'avions plus rien de commun que

quelques meubles. Mais cela ne pourra pas se remettre éternellement. Un de ces jours, il faudra bien que je voie Dilly, moi aussi, rien que pour disposer de notre mobilier commun.

— Cela me paraîtra dur si vous faites cela, — dit Martin en la regardant dans les yeux. — Demain, qu'est-ce que vous ferez?

— Je nettoierai la maison toute la journée comme une brave femme, — dit Hannah; — quand vous reviendrez tout reluira partout.

— Je voudrais, — dit Martin, très proche et très las, — je voudrais être moi aussi un brave homme et je ne peux pas. Si je pouvais seulement renoncer à l'une ou à l'autre, mais je ne peux pas. Ni à vous, ni à Ève, ni à la revue et à tout ce que cela m'apporte.

» Mon cœur appartient au génie inconnu là-bas qui est en train d'écrire son poème ou de peindre un tableau. Cet inconnu, je l'aime plus que vous, au moins autant, sinon je n'ai qu'à tout lâcher.

» Mais je vous veux tous et je vous aurai tous. Vous me verrez bondir, tourner, plonger, me replier et m'enrouler pour atteindre mon but. Tantôt vous me tiendrez, tantôt je m'échapperai. »

Il lui faisait manger doucement, par petites bouchées, le tendre filet du pigeon, embrassant ses lèvres pendant qu'elle mangeait en disant :

— Si vous voulez seulement rester avec moi, si vous restez près de moi, Hannah, calme, patiente, tranquille, maîtresse de vous, je suis à vous toujours si vous m'acceptez avec tous mes détours. Il n'y a que vos pleurs et vos jérémiades sur ma sincérité qui pourraient jamais me donner envie de partir. Hannah! si vous savez rester belle, hardie et vous pencher avec tendresse sur le gouffre que je suis, vous m'aurez toujours à vous.

— « Amour, entends parler mon cœur désolé », — dit-il, — n'est pas à l'usage de Dilly. Il ne faut plus jamais que vous revoyiez cet homme. Je pourrais, si cela vous intéresse, vous donner quelques autres définitions de moi-même. Vaurien ou canaille. En voulez-vous? Une brute ou un raté. Est-ce que ça vous va? Je pourrais en trouver d'autres.

— Non, — dit Hannah, — ça ne me va pas du tout. Mangez vos pommes de terre et vos oignons qui sont noirs comme du charbon.

VIII

La maison était bâtie si près de la montagne que la force de la chute d'eau qui tombait derrière, ébranlait les fenêtres de la cuisine.

L'air entrait par la fenêtre ouverte carrément, lentement, et venait s'arrêter devant le fourneau. Martin s'était levé dès les premières lueurs de l'aube et il fut vite prêt pour sa longue randonnée dans les montagnes. Parce que son cœur était partagé, il ne pouvait même pas dire de paroles banales à Hannah. Et il était là près de la table dans son beau costume gris, en train de boire du café.

Le fourneau ne donnait pas encore beaucoup de chaleur, mais il arrêtait et repoussait l'avance du froid. Et les trois chiens s'en rapprochaient le plus possible, assis sur les carreaux et dressant l'oreille car il y avait du changement dans l'air. Ils ne quittaient pas Hannah des yeux comme s'ils attendaient un signe d'elle et elle n'avait pas le temps de satisfaire leur curiosité. Elle faisait griller le pain en silence parce que Martin avait l'air mécontent.

« Que diable allez-vous faire tout le temps que je vais être parti? lui dit-il d'une voix durcie par la contrariété. Il avait si peu dormi pendant la nuit que sa figure était pâle comme de la cire. Il avait si peu dormi à cause de l'idée de la revue qui jaillissait et bondissait comme une source de joie dans sa poitrine et chaque fois qu'il avait fermé les yeux pour s'endormir, le souvenir d'un poème écrit par un autre venait le réveiller ou encore le souvenir de ce qu'un autre avait mis dans une peinture ou exprimé avec de l'argile.

Toute la nuit il s'était dressé sur son lit, sur le point de lui poser la question et sa voix était aussi ferme que l'envol d'un aigle et il ne sentait plus sa fatigue. Et la nuit ne pouvait le réduire au silence malgré la plainte et le gémissement de la pluie le long du chemin et les heures qui passaient ne

pouvaient engourdir ni endormir ses pensées. Tout ce qu'il disait dans l'obscurité était doux et savoureux comme le vin, chaque pensée qui lui traversait l'esprit s'épanouissait comme une fleur.

« Quand l'homme se sentit prêt à léguer quelque chose à ses descendants, dit Martin, il fabriqua une machine à enchaîner le temps. C'est ainsi que naquit l'imprimerie. Et tout ce qui en est sorti! »

« Et tout ce qu'il disait, et la façon dont il le disait pouvait bien mourir et disparaître, pensait Hannah, car ce qui faisait la beauté de son corps et de sa conversation c'était la foi qu'il avait dans le pouvoir créateur des hommes, et dans les expressions de ce pouvoir, et cette foi survivait longtemps au son de ses paroles. »

— Avez-vous sommeil, Hannah?

— Non, — dit Hannah. — Touchez mes yeux, ils sont grand ouverts.

Des paroles suivaient, et les paroles qui se succèdent donnent en elles-mêmes une raison d'être.

« Saisir la beauté de l'axe d'or des rails qui filent jusqu'au soleil. Rapporter ça chez soi, saisir l'étendue du miracle, le retenir du doigt, voilà ce que j'appelle un poème, et le fixer sur le papier. Reste à prouver que le sublime est saisissable ou qu'une porte ouverte peut conduire ailleurs qu'au seuil d'un cœur humain. Pour moi, voilà le but d'une revue. »

A trois heures du matin Hannah fit un petit souper de fromage et de bière qu'ils mangèrent sur un plateau posé sur leurs genoux, l'un près de l'autre dans le lit, et appuyés sur les oreillers. Et Martin se mit à déclamer la bouche pleine de biscuits :

« Dis-moi quel est ton nom seigneurial au rivage plutonien de la nuit. »

Et par la fenêtre de la chambre on voyait une chaude lueur d'aurore commençant à se répandre parmi les arbres.

Et maintenant il était là comme un étranger buvant son café à la table de la cuisine, la voix durcie et hostile.

— Que diable allez-vous faire, qu'est-ce que vous allez bien pouvoir trouver à faire pour passer le temps?

— Je vais ouvrir toutes les fenêtres et sortir les tapis pour

les aérer, — dit Hannah. — Et puis j'irai promener les chiens dans l'après-midi.

— Et cette nuit, qu'est-ce que vous ferez? — dit Martin. — Il n'est pas du tout certain que je puisse rentrer aujourd'hui.

Soudain, il bondit, boutonna son pardessus, mit son chapeau sur le côté de sa tête et ajusta ses beaux gants.

— Eh bien au revoir, — dit-il, d'un ton détaché. Ils se regardèrent longuement.

— M'enverrez-vous un télégramme, Martin? — dit Hannah avec douceur.

— Bon Dieu — dit Martin, — vous êtes dure comme un caillou! Quelle sorte de femme êtes-vous pour me laisser partir comme ça?

— Mais qu'est-ce que je peux faire d'autre? — gémit Hannah en se tordant les mains.

— Il aurait pu vous venir à l'esprit, — dit Martin, — de m'accompagner. Vous n'y avez jamais pensé, n'est-ce pas, je vous laisserai donc à votre solitude.

— J'y ai pensé toute la nuit, — dit Hannah. — Croyez-vous que j'aie pu penser à autre chose? Mais vous n'avez pas besoin de moi là-bas. Cela ne regarde qu'Ève et vous.

Martin sortit et Hannah resta là, sur le seuil à le suivre des yeux. Il descendit l'allée du jardin, très mince et jeune dans son pardessus gris, les cheveux longs sur le cou, les mains crispées dans les poches. Dans le jardin, le soleil commençait à se répandre doucement et à sécher l'ombre humide et bleue des rochers. Les vignes et les feuilles se dressaient, les cactus épais et blancs comme des ventres de serpents s'élevaient au-dessus des buissons de fougères.

Martin s'arrêta net sur le sentier et se retourna vers Hannah immobile sur les marches du perron.

— Jouissez bien de votre solitude, — dit-il d'un ton poli, — je ne pourrais, je ne voudrais pas vous en priver. Je n'y songerais même pas. Jouissez bien de votre solitude, ma chère. Lavez-la, nettoyez-la bien et accrochez-la pour qu'elle sèche. Mais avant de partir, puis-je vous dire le fond de ma pensée, puis-je vous la révéler en passant? Vous n'avez pas de vie, pas d'endurance, pas de force. Vous n'avez rien sur quoi je puisse compter. Brossez les parquets, faites l'argenterie, je ne

veux pas vous en empêcher plus longtemps. J'ai rendez-vous ailleurs. J'ai affaire avec des gens dont les sentiments jaillissent de source une fois pour toutes. Vous ne comprendriez pas ce que ça veut dire. Ce que j'ai d'important à exprimer, je le prêcherai dans le désert. Sortez mes vieilles cravates, nettoyez-les et retournez-les. Ce que je vais aller dire ailleurs, vous, ça vous intéresse beaucoup moins.

« Maintenant, vous savez ce que je pense, continua-t-il, en se remettant à marcher vers la grille. Et d'ailleurs, ajouta-t-il en tournant la tête vers elle, cela pourrait vous déranger si vous étiez avec moi bien entendu et qu'il m'arrivât de tomber malade en route. »

— Martin, — cria Hannah, — emmenez-moi avec vous.

— C'est un peu tard, maintenant, — dit Martin.

Aucun signe de joie sur son visage, mais il resta là comme s'il attendait, caressant les feuilles de lierre de la grille.

— Mais si vous veniez, — dit-il, — je ne pourrais guère ouvrir la portière de l'auto et vous crier : « Fichez le camp, filez, n'est-ce pas? » Je ne pourrais guère vous dire non plus : « Pourvu que vous ayez la patience de rester là, sur le bord de la route, vous verrez bien venir quelqu'un qui vous fera la cour. » On a vite envie de vous faire la cour. Personne ne pourrait vous dédaigner.

IX

S'ils avaient dû subir la chaleur de l'été ou faire une course obligatoire dans une ville maudite, le désespoir latent dans leurs esprits aurait fait éclater leur peine. Mais ils parcouraient une longue route ombragée à travers une chaîne de montagnes, de bon matin. Ils étaient montés depuis le rivage planté de palmiers et de yuccas, jusqu'aux mimosas, couleur de soleil, grimpant sans arrêt dans les sapins noirs, les pins et les gros arbres inconnus qui poussent isolés, sur les flancs de la montagne. Les rochers étaient sombres et nus comme des sauvages; ils étaient emperruqués de longues mousses humides et vertes et dressaient leurs visages anguleux vers le Sud torride.

« Dans le Nord, pensait Hannah pendant qu'ils poursui-

vaient leur route, les rivières doivent être en train de déborder à grands fracas. La couche de glace doit se fendre et glisser sur les eaux et la terre sous les pas doit s'amollir et fondre. » Elle songeait au temps qui s'était écoulé depuis son départ, car, malgré l'impression trompeuse que donnait le climat, ce devait être le printemps maintenant. Et maintenant leur amour allait se transformer, se disait-elle. Il prendrait des forces en cette saison et lèverait la tête et s'épanouirait.

Elle prit le bras de Martin et le serra contre elle.

— Prenez mon orgueil, — dit-elle, — et faites-en ce que vous voudrez, Martin.

— Je le mettrai à ma boutonnière, — répondit-il en l'embrassant. — L'orgueil, ça ne vous va pas. Je me le mettrai derrière l'oreille.

Son oreille blanche était tout près des lèvres d'Hannah avec les doux cheveux noirs qui descendaient des tempes et sur cette tempe creuse une faible et trépidante pulsation de vie battait. Le col de sa chemise était ouvert et lorsqu'elle le regarda sa langue devint si lourde qu'elle ne put parler. Elle restait silencieuse auprès de lui, retenant son souffle, par peur de gâcher quelque chose. Elle restait tranquille, confiante, quel que fût le chemin où il lui plairait de la conduire.

A mesure qu'ils montaient, plan par plan, le paysage changeait sous leurs yeux et l'air pur inondait leurs visages. Derrière eux les chauds museaux, des chiens tendaient avidement vers le printemps leurs nez humides et tremblants. Par moments, l'odeur sauvage des animaux invisibles faisait haleter les pauvres bêtes d'impatience ou de regret contre les vitres des portières.

Tout en bas, au niveau de la mer, flottait une brume de chaleur jaune, mais ici les montagnes se dressaient de chaque côté, hautes et majestueuses, hors des souillures de la lumière humide.

Si haut qu'ils allassent, la terre escarpée et bleue continuait devant eux, de chaîne en chaîne. Les Alpes, les basses Alpes, les Alpes maritimes et les collines indignes d'épithètes levaient leurs têtes boisées contre la vague des premières pentes, livrant passage à travers les cactus, les églantiers, les ronces, les chardons et se fondant à l'horizon en cimes de pains de sucre.

Hannah, tout près de Martin, regardait les crêtes neigeuses lorsqu'elle vit un prêtre debout sur la route devant-eux.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années environ, sombre et rébarbatif avec une soutane crottée qui traînait dans la boue. Son drôle de petit chapeau noir couvert d'éclaboussures avait glissé sur son oreille. Quand l'auto s'approcha, il leva la main vers eux en les regardant sévèrement.

— Il faut que vous m'aidiez, — dit-il par la vitre ouverte de la portière lorsqu'ils se furent arrêtés près de lui. — Il faut que vous vous occupiez de me faire soigner. Je me suis cassé le bras.

— Qu'est-ce qu'il veut? — dit Martin.

Hannah s'était penchée pour caresser la tête des chiens et calmer leurs grognements.

— Il s'est blessé, — dit-elle.

Mais, malgré le spectacle du prêtre qui se lamentait devant eux, Hannah avait d'autres pensées en tête. Elle observait les changements qui étaient survenus sur la figure de Martin et ses mains délicates sur le volant qui tremblaient de pitié à la vue de la souffrance d'autrui. « Un jour viendra où je pourrai regarder d'un autre côté, pensait-elle, et savoir par expérience ce qui le fait pâlir ou rougir violemment, quand j'arriverai à bien le connaître je n'aurai plus besoin de l'épier ainsi. La poésie peut enflammer son regard et les paroles d'un homme stupide le faire pâlir comme un linge. » A ce moment, il bondit hors de l'auto et entoura de son bras le prêtre blessé.

— J'ai glissé dans la boue avec ma bicyclette, — leur disait le prêtre. — Il faut que vous me conduisiez à un endroit où je puisse trouver un bon docteur.

Nulle confusion, nulle prière, dans sa voix ni dans son regard, et tout à coup il éclata en lamentations assez bruyantes pour les faire tressaillir jusqu'aux os.

— Mon Dieu, mon Dieu, — s'écria-t-il.

Dans le fond de l'auto les chiens s'étaient pelotonnés méfiants, mal à l'aise et Martin conduisit vers la portière ouverte l'homme sombre qui geignait. Mais les yeux du prêtre étaient tombés sur sa bicyclette au bord de la route et le pied déjà posé sur le marchepied, il tourna la tête, et compara judi-

cieusement la place qu'il y avait dans la voiture et la longueur de sa propre bicyclette.

— On pourrait facilement mettre ma bicyclette sur le côté de votre voiture, — dit-il à Martin. — Je vais rester ici pendant ce temps-là.

Il avait une figure maigre et antipathique et ses mâchoires décharnées étaient bleues de barbe mal rasée. Il serrait son bras blessé contre sa poitrine comme un nourrisson emmailloté de noir.

— Non, non, pas comme ça, — dit-il vivement. — Plus haut, la roue de devant, pour qu'elle ne risque pas d'être abîmée. Il me semble que je vois de moins en moins les détails, — ajouta-t-il au bout d'un instant.

— Mon Dieu, — cria-t-il tout à coup comme si la douleur le transperçait à nouveau. — Maintenant pouvez-vous fixer ma bicyclette avec un morceau de corde solide, — continua-t-il sur le ton de la conversation. — Les pneus sont neufs et je n'ai pas envie qu'ils soient crevés. Pas de ficelle, pas de corde? — Le regard du prêtre allait de Martin à Hannah, puis ses yeux tombèrent sur les trois chiens qui dressaient vers lui leurs têtes plissées d'inquiétude. — Vous pourriez prendre la laisse d'une de ces grandes bêtes, — dit-il en pointant sa figure mal rasée dans leur direction. « Oh, Mère de Jésus, gémit-il amèrement en dorlotant son bras contre sa poitrine, en quoi vous ai-je offensée? »

Mais les pensées d'Hannah passaient avec tendresse sur la tête de Martin pendant qu'il attachait la bicyclette et qu'il s'avançait vers le prêtre pour l'aider à monter en auto. Ici, parmi les troncs épais des arbres des montagnes, et les collines derrière lui, il lui paraissait frêle avec le poids de ce prêtre noir et rude pesant sur ses épaules plus lourdement qu'il ne pouvait le supporter. Il ne chancelait pas, mais elle sentait le souffle de Martin comme son propre souffle sortir avec difficulté, court, rapide, hésitant et comme gêné par les battements de son cœur. Tout ce qu'il y avait de forte vitalité en lui, un étroit faisceau de force était subitement noué, arrêté comme un torrent au bord du précipice, momentanément immobilisé et dans l'impossibilité de jaillir.

Elle leva la main comme prise d'une crainte et dit :

— Martin.

Alors le prêtre se redressa et la regarda avec méfiance.

— Est-ce que ces grands chiens sont dangereux? — dit-il. — Vous pourriez les mettre devant avec vous si vous craignez qu'ils me mordent. Vous pourriez en prendre un sur vos genoux et l'autre à côté de vous. Le troisième pourrait facilement se glisser sous vos pieds.

— Ah, ils sont inoffensifs. Vous n'avez pas besoin d'avoir peur, — dit Hannah.

Mais néanmoins, elle tira les deux chiens devant avec elle, en tâtonnant de ses mains tremblantes et serrant contre elle et entre ses jambes leurs grosses toisons épaisses. Derrière, comme si elle craignait le contact de la robe du saint homme, Mirette s'était tapie toute seule dans son coin.

— Pourquoi m'avez-vous appelé? — dit Martin doucement comme il prenait place au volant. — De quoi avez-vous peur?

— Je ne sais pas, — dit Hannah toute honteuse. Et vraiment, en le voyant si fort et si beau, elle ne savait pas.

Derrière eux le prêtre s'était installé, lui et sa soutane, sortant ses grosses chaussures sales de sous l'ourlet en loques et se mettant à bercer son bras blessé pour l'engourdir en priant. Il avait engagé une conversation avec la Sainte-Famille, lui parlant avec naturel, intimement, lui racontant en détail tout ce qui lui était arrivé et où cela lui faisait le plus mal. De temps à autre il poussait un cri comme si on l'avait percé d'un coup affreux.

— Est-ce que je peux vous donner un peu de cognac, — dit Hannah, tournant la tête vers lui?

— Ah non, — répondit le prêtre. — Je patienterai jusqu'à ce que nous arrivions à Fréjus.

Il était assis, enfoncé dans un coin, murmurant ses lamentations, et Mirette se tassait maussade dans l'autre coin. Ils s'étaient pris en grippe l'un et l'autre et les yeux noirs de la chienne et ceux du prêtre s'épiaient et s'injuriaient à la dérobée. Si fortes que fussent sa foi et ses vertus, le prêtre n'était plus qu'une loque secouée d'appréhensions.

— Le jeune monsieur, — dit le prêtre au bout d'un instant, — pourrait facilement se pousser un peu pour prendre

cet autre chien auprès de lui. Tant que ses pieds restent libres pour les pédales, je ne vois pas pourquoi...

Puis il se remit à geindre douloureusement et Mirette manifesta sa colère en grognant. Les deux autres chiens assis tout contre Hannah tournaient vers elle des yeux suppliants. Alors le prêtre poussa un cri d'angoisse et mit sa large main suppliante sur l'épaule d'Hannah.

— J'ai peur qu'il n'y ait plus de place, — répondit-elle.

— Mais vous pourriez bien les faire descendre et les laisser courir derrière, — dit le prêtre.

Mais Martin, au volant, conduisait avec insouciance. La route était étroite et donnait d'un côté sur le vide d'une vaste vallée sauvage. Ils traversaient un pays désert, pas une trace de bête, pas un signe de vie humaine sinon les murs écroulés de maisons abandonnées et béantes au soleil. Pas d'abri où se réfugier, pas de bifurcation à choisir. Loin, au-dessous d'eux la vision imprécise de Saint-Raphaël s'estompant dans la brume et les remous au bord de la mer.

La descente fut rapide comme un vol et dans la plaine le sol devint peu à peu sablonneux. Les pins poussaient en abondance dans la fine couche blanche avec leurs ramures touffues et noires d'aiguilles et leurs racines solidement fixées dans la blancheur éblouissante.

Ils descendirent à travers les environs sablonneux de Fréjus et croisèrent des soldats de l'armée coloniale éparpillés çà et là le long de la route, qui tournèrent nonchalamment leurs larges figures jaunes pour voir l'auto qui passait. Le prêtre montra sa figure crispée à la portière et les yeux bridés se fixèrent distraitement vers lui à la façon des vaches qui tournent la tête en ruminant, s'arrêtent un instant, puis retournent à ce qui les intéresse. Les soldats, qui poursuivaient leur route sans conviction, se dirigeaient vers les ruines d'un aqueduc romain dans le soleil. Là-bas dans le bois de pins où se trouvaient leurs baraquements, ils avaient construit une sorte de temple en forme de pagode. On en apercevait la tour à travers les branches pailletées des arbres, et elle était peinte comme une toupie.

Dans la ville, à un croisement, le prêtre se pencha en avant

et dit : « Arrêtez un instant pour que je demande à cet homme l'adresse du docteur le plus proche. »

De son bras valide, il fit signe à travers la portière à un agent tiré à quatre épingles dans son uniforme bleu. L'agent leva la main pour saluer et s'avança vers l'auto avec sa courte petite pèlerine bleue qui flottait sur ses épaules.

— Il m'est arrivé un accident, — dit le prêtre en serrant son bras contre sa poitrine. — Où pourrais-je trouver un docteur près d'ici?

— Est-ce que ce sont ces gens-là qui vous ont blessé, mon père? — dit l'agent.

Le prêtre hésita un instant, embarrassé car cette idée ne lui était pas venue à l'esprit. Puis il répondit précipitamment :

— Non, non, oh, non.

L'agent le regarda de plus près, puis il se tourna vers Martin et Hannah. Il soupçonnait certainement le saint homme d'avoir voulu dans sa généreuse indulgence, épargner de l'ennui aux étrangers.

— Il y a un docteur dans la prochaine rue, mon père, — dit-il. — Je vais vous accompagner pendant qu'ils vous y mèneront. (Il sauta vivement sur le marchepied et s'accrocha au cadre des glaces ouvertes.) Après ça, vous me ferez voir vos papiers, — dit-il à Martin.

X

Martin, immobile au commissariat de police de Fréjus, attendait, le récepteur du téléphone à l'oreille. Tout en lui était dressé, attentif, tendu vers la voix qui allait se faire entendre à l'autre bout du fil. Toutes les fois qu'il se retournait vers la petite pièce obscure où Hannah était tranquillement assise avec ses chiens autour d'elle, il lui faisait de gentilles petites mines. Au bout d'un instant il redressa la tête et cria : « Allô. »

Les chiens dressèrent l'oreille en le regardant. Un agent en kaki écrivait dans un grand registre sur la table auprès de la table.

— C'est vous, Ève? — dit Martin. — Ève, c'est Martin. — Il élevait la voix comme si elle eût été à cent lieues. — Oui, je

suis à Fréjus. — Il lança un regard à Hannah, hocha la tête et sourit. — Oui, à Fréjus. J'ai eu quelques ennuis.

Il resta longtemps sans parler, passant d'un pied sur l'autre, en écoutant. Puis il dit :

— Il n'y a pas de quoi être fâchée. C'est tout simplement parce qu'on m'a demandé mes papiers. Et naturellement vous avez emporté les papiers de l'auto dans votre valise, vous savez bien. Je n'ai absolument rien, — dit-il, — ni le permis de conduire ni la carte grise.

— Vous êtes un ange Ève, — ajouta-t-il au bout d'un instant, — quoi?

Hannah le vit rougir et il repoussa son chapeau mou en arrière.

— Naturellement, — dit-il. — Naturellement je suis seul. Je dis, naturellement. Est-ce que vous m'entendez maintenant? Naturellement, que vous êtes sotte. Pourquoi est-ce que je serais venu autrement...

Il regarda Hannah et lui sourit pour la rassurer.

— Oui, — dit-il, — ça ne vous prendra pas plus d'un quart d'heure. Je ne peux pas faire un pas avant que vous ne soyez là. Dépêchez-vous. Venez, comme vous êtes. Je ne peux pas attendre. Si. Naturellement que je vais attendre. Naturellement. Au revoir, oui, au revoir, — dit-il. — Je dis, au revoir.

Il revint gaiement vers Hannah, son chapeau en arrière, ses cheveux baignés de sueur sur son front lisse.

— Dites, dites-le à ces idiots, — dit-il. Il leva la main comme pour leur faire un pied de nez, mais se ravisa. — Dites-leur que les papiers vont arriver. Mon Dieu, qu'Ève est donc sourde ce matin. « Tout souite », dit-il aux agents dans un sourire. « Tout souite. » Vous n'avez qu'à attendre.

— Hannah, — dit-il en s'asseyant près d'elle. — Il fallait que je m'explique de mon mieux avec elle. Vous avez compris. Je ne pouvais pas lui dire que vous étiez ici. Elle n'aurait jamais montré le petit doigt si elle avait su que je vous avais amenée avec moi, quoi. Si j'avais seulement de quoi boire, — ajouta-t-il, — je pourrais donner à cette situation toute l'attention qu'elle mérite.

— N'êtes-vous jamais capable de lui dire la vérité, — dit

Hannah, car à cet instant ils lui étaient étrangers tous les deux.

— Sur le moment, il ne m'est venu que des excuses sur les lèvres — dit Martin. — Je n'ose pas risquer de lui dire la vérité pour l'instant.

— Peut-être l'aurait-elle acceptée autrement que vous ne pensez, — dit Hannah.

— Je la connais depuis longtemps, — dit Martin. — Vous ne l'avez jamais vu sous ce jour.

— Je crois que cela simplifierait beaucoup les choses si je m'en allais immédiatement, — dit Hannah.

Elle se leva en serrant plus fermement les laisses des chiens dans ses doigts.

— Je ne peux pas me passer de vous en ce moment — dit Martin. — Cet endroit est trop sombre sans vous et j'ai la gorge sèche. La moindre gorgée à boire me donnerait du courage. Ou, à défaut de cela, dites-moi une courte phrase très claire, un mot ou deux ou même trois pour que je les fixe sur mon front comme une lampe de mineur. Sans vous, — murmura-t-il doucement. Il s'assit en regardant ses mains ouvertes, et avec tout l'amour qu'elle avait pour lui elle ne put rien faire sinon se rasseoir près de lui, — sans vous, même pour une demi-journée, — reprit-il, — je pourrais me perdre.

Elle voyait son visage tout près d'elle et elle se disait que dans l'incertitude qu'elle avait de tout sauf de son amour pour lui, elle ne serait jamais capable de l'aider. Il avait vécu trente ans et Hannah pensait que c'était l'âge de la raison même et elle ne trouvait rien d'approprié à dire. Il était là d'un côté de son cœur avec sa gravité ou sa joie et sa conversation prodigieuse qui ouvrait des espaces infinis devant elle, et autour de lui cette flamme intense qu'elle n'avait jamais connue, dont elle n'avait même jamais soupçonné l'existence. Et d'un autre côté elle se sentait douter de sa propre force et de son intelligence à côté de lui. Devant lui elle était humble et silencieuse parce qu'il ne se détournait jamais de son but ni de sa foi.

— Dites-moi un mot qui me tienne compagnie, — supplia Martin. — Ne me faites pas un sermon sur l'honneur. J'ai une manière d'honneur à moi, et je m'en contente. Si vous me

dites des mots tout faits, nous n'en sortirons plus. Le moment est venu de croire en une révélation, — dit-il, — et pour moi révélation signifie que votre vie peut sombrer dans la boue et disparaître du moment que vos sens sont identifiés avec la poésie éternelle.

Les minutes s'étaient écoulées sous la grande aiguille de l'horloge du commissariat et quand Hannah s'en aperçut, elle se leva, tenant les laisses des chiens et dit :

— Maintenant, il faut que je parte, Martin. Pourquoi est-ce que je vous compliquerais les choses? Il y a un café en face dans la rue et vous m'y trouverez dans le courant de l'après-midi.

— Dites-moi les paroles que j'attends, — dit Martin, — vous ne pouvez pas me quitter ainsi.

Il était devant elle, tête nue, les cheveux rejetés en arrière. Ses yeux pleins d'amour, la courbe de ses lèvres éveillaient en elle la tendresse.

— Mais il faut bien que je m'en aille, — répétait-elle obstinément.

Mais il la maintenait sous son regard et elle ne pouvait pas partir.

— Un quart d'heure a passé, — lui dit-elle. — Ève va rentrer d'une minute à l'autre.

— Toutes les Èves du monde peuvent bien entrer, je m'en fiche, — dit-il, avec une douceur mêlée d'amertume. — Il faut que vous m'accordiez ce que je vous ai demandé avant de partir.

Hannah le regarda dans les yeux, frappée de la force qui jaillissait en lui au moment où l'on pouvait le moins s'y attendre. Il était là devant elle, patient, tranquille, attendant presque avec indifférence, à l'aise dans ses habits qu'il portait avec négligence et son chaud regard plein de gravité et de lumière. Tant de douceur et d'amour brillaient maintenant dans ses yeux que lorsqu'il remua les lèvres pour parler, Hannah crut voir s'accomplir un miracle.

— Tout va commencer pour nous, — dit-il. — Nous sommes sur le seuil. Tout va commencer.

Lorsqu'elle parla, elle aussi, il lui sembla qu'elle sortait de l'engourdissement d'une lourde ivresse.

— Oui, — dit-elle, — à cause de vous... Je ne penserai jamais autrement.

Elle sentit sa tête vaciller et elle trébucha dans l'escalier sombre, ivre de sa beauté et de l'étreinte de ses mains. La violence de son baiser était encore sur sa bouche et elle sentait la laisse des chiens la tirer cruellement vers la lumière implacable. Lorsqu'une fois dans la rue elle la reçut en pleine figure, elle leva la main comme pour parer le coup, mais les trois chiens l'avaient déjà arrachée hors du couloir obscur, à travers la rue, vers le square poussiéreux. Là, elle s'arrêta un instant, regardant autour d'elle avec ahurissement pendant que les chiens au bout de leurs laisses balançaient la queue et bâillaient de satisfaction.

Elle resta là dans le petit square, émerveillée par la chaleur, car c'était midi et le ciel était maintenant d'un bleu violent et sombre. Des rangées de platanes bordaient la promenade et des poignées de petites feuilles vertes s'agitaient aux branches hautes. Le printemps ne faisait que commencer, car ici le mistral dévastait souvent la plaine et l'exposait sans défense aux rigueurs du temps. Mais aujourd'hui l'air était aussi doux que si le ciel avait répandu en abondance des flots tièdes et réconfortants.

Hannah se mit à parler aux chiens et se dirigea vers le café en plein air. Les tables étaient vides et semblaient misérables et nues dans le soleil. Elle enleva son manteau en marchant et le mit sur son bras, et, derrière elle, les chiens s'arrêtaient pour sentir un tronc d'arbre, revenaient vers elle, retournaient à l'arbre, levaient la patte et arrosaient l'écorce sombre en passant. Quand elle s'assit à une table, les chiens firent encore un ou deux tours, puis s'installèrent par terre en dehors de son ombre. Ils avaient posé leurs nez brillants comme des pierres précieuses entre leurs pattes de devant et attendaient, en guettant le moindre de ses gestes.

Hannah regarda le garçon avec étonnement lorsqu'il se dirigea vers elle, car elle entendait encore le son de la voix de Martin. Elle dévisagea le garçon en tressaillant et lui commanda un « Rose » qui flamboya comme un charbon ardent dans le ventre rond du petit verre. Elle était en train de le porter à ses lèvres lorsqu'elle aperçut à travers le square

un taxi qui s'arrêtait devant le commissariat. Elle posa brusquement son verre et regarda la femme qui descendait de ce taxi : une grande femme tout habillée de blanc, avec un chapeau blanc posé sur ses cheveux bouclés et un manteau de laine blanc ouvert sur une robe qui lui couvrait à peine les genoux.

Voilà Ève, pensa-t-elle. Elle semblait plus agitée, plus craintive. Même ses escarpins étaient blancs et les pieds qui les remplissaient étaient étroits et osseux comme le sont souvent les pieds des Anglaises et ses orteils, dans leur mouvement hâtif, étaient relevés comme la pointe d'une babouche de sultane.

Ce n'était pas une jeune femme, mais, sous son chapeau blanc, son visage avait de l'éclat et de la vivacité, ses cheveux étaient bouclés à l'indéfrisable sur la nuque et elle avait enlevé les lunettes qu'elle portait habituellement. Hannah la vit distinctement pendant qu'elle se tournait vers le chauffeur de taxi : Ève frémissante de son amour pour Martin, approchant ses yeux menaçants et sa méfiance tout près du compteur détraqué et du visage du chauffeur.

Elle était là, scrutant du regard le chauffeur et son compteur, tenant sa grande pochette blanche ouverte.

Elle était myope et ne se fiait à personne; elle n'était jamais sûre de rien et regardait les choses de tout près pour qu'il n'y eût pas d'erreur possible. Hannah entendait distinctement sa voix qui s'adressait au chauffeur. Elle retentissait à travers la tranquillité du square et le fort accent anglais qu'elle avait en parlant français se mêlait d'éclats dus à la surdité et à la méfiance.

— Si c'est votre prix, — disait-elle, — eh bien, je ne vous donnerai pas un sou de pourboire. Vous m'aviez dit que ce serait quinze francs depuis Saint-Raphaël, et voilà que maintenant c'est dix-huit.

« Dix-huit », écumait-elle en le payant. Au son de cette voix en furie, la fenêtre du commissariat s'ouvrit au-dessus de sa tête. Hannah vit Martin qui se penchait en appelant Ève par son prénom, mais Ève, sourde de rage, n'entendit pas.

— Qu'est-ce que vous dites? — criait-elle au chauffeur. — Vous réclamez un pourboire pour 18 francs de vol? Vous êtes

une canaille, vociférait-elle. Vous abusez des gens qui sont pressés. Mon neveu est ici au commissariat, retenu par votre damnée police qui ne sait même pas distinguer un honnête homme d'un criminel. S'ils ont vraiment besoin de s'occuper, je vais vous remettre entre leurs mains et les laisser se débrouiller avec vous s'ils sont assez malins pour ça!

— Bon Dieu, fermez ça, — cria Martin du haut de la fenêtre. Il n'avait certainement pas compris grand'chose à ce qu'elle disait, mais ce vacarme et cette scène en face du commissariat l'avaient fait pâlir de crainte. Il agitait ses deux bras vers elle. « Vous êtes folle, ma fille, criait-il, vous êtes folle. »

Alors Ève leva la tête et l'aperçut. Il se penchait hors de la fenêtre, nu-tête et autour de lui les agents s'étaient approchés et regardaient cette femme en colère qui tempêtait sous leur nez.

Hannah vit les couleurs se figer sur le visage d'Ève, sombre et menaçant parmi le blanc de son élégante toilette.

— Si vous continuez comme ça, — criait Martin, — vous finirez par me faire fourrer au bloc.

— Au bloc, — répondit-elle ironiquement en levant vers lui une figure vexée. — Puisque je viens pour vous en sortir. Vous avez de la veine, mon petit, de m'avoir toujours pour vous tirer du pétrin. Vous êtes continuellement dans l'embarras comme un gosse sans cervelle. Est-ce que vous ne pourriez pas rester chez vous une bonne fois au lieu de courir par monts et par vaux après des gens qui n'ont pas envie de vous voir?

— Peu importe pourquoi je suis venu, — cria Martin. — Montez l'escalier et apportez-moi les papiers. Vous n'avez rien d'autre à faire que de les montrer à la police et de tenir votre langue et on me laissera partir.

— Ainsi c'est pour les papiers que vous êtes venu, n'est-ce pas? — dit Ève avec dépit. — Voilà ce qui vous a donné l'idée de venir à Saint-Raphaël. Vous avez pensé que vous pourriez avoir besoin de vos vieux papiers et vous vous êtes alors avisé de ma présence avec votre sollicitude habituelle!

Elle restait sur le trottoir devant le poste de police, la tête en plein soleil. Elle eut un sourire étrangement timide et Hannah crut qu'elle allait se mettre à pleurer. Puis elle baissa la tête vers le contenu de son sac.

— Ah! mon Dieu, vos sales papiers, — dit-elle à Martin — Elle les cherchait de tout près, fourrageant des doigts : — C'est votre faute, continua-t-elle; me faire venir dans une telle précipitation, avec votre téléphone et votre façon de crier comme si j'étais sourde ou idiote ou je ne sais quoi. J'ai laissé vos papiers à l'hôtel.

— Mon Dieu, — s'écria Martin de la fenêtre. — Vous avez pourtant pris le temps de vous attifer comme la reine Victoria.

Il se retint un instant de parler pendant qu'elle fouillait désespérément dans son sac.

— Vous avez l'air d'une infirmière diplômée dans cet accoutrement, — cria-t-il enfin comme s'il avait trouvé le trait qui la cinglerait le mieux.

— Qu'est-ce que ça peut vous faire? — répondit-elle furieuse. — Infirmière diplômée ou pas, il faudra bien que vous restiez où vous êtes jusqu'à ce que je trouve un taxi qui me ramène à Saint-Raphaël pour chercher ces maudits papiers.

KAY BOYLE

(Traduction de M. L. SOUPAULT.)

(A suivre.)

FISCOLOGIE

LA TAXE DE TRANSMISSION

Les créations législatives, qu'elles soient un impôt, un règlement ou une administration, méritent d'être étudiées en elles-mêmes au même titre qu'un phénomène physique. La « fiscologie », science d'une époque imprégnée d'étatisme, s'apparente étroitement à la zoologie ou à la botanique en ce qu'elle étudie un impôt dans sa graine, son développement et son épanouissement. Une des différences les plus importantes qui existent entre un impôt et une plante, ou un animal, c'est que la sénilité, qui atteint l'un comme les autres, ne tue pas le premier. L'impôt a tous les attributs de la vie, mais il possède en plus le don d'éternité.

***

Le fisc cherche à atteindre toutes les manifestations de la vie économique et, en particulier, la circulation des biens. Lorsque la forme mobilière de la richesse est apparue, la loi, toujours à l'affût de la nouveauté lorsqu'il s'agit de taxer, s'est préoccupée d'imposer la transmission des actions et des obligations.

Les valeurs mobilières existent sous la forme nominative ou sous la forme au porteur. Dans le premier cas leur cession ne peut s'effectuer qu'au moyen d'un transfert opéré sur les registres sociaux, ce qui permet de connaître à coup sûr le vendeur et l'acheteur. Le principe de l'impôt ne soulève donc aucune difficulté et la loi de 1857 créa une taxe de transfert,

dont le taux initial était de 0,20 p. 100 de la valeur négociée.

Mais le problème change du tout au tout pour les titres au porteur, puisque leur caractéristique est de pouvoir s'échapper anonymement : il suffit de les détenir pour être réputé propriétaire. Comment taxer une mutation inconnue? Le législateur obéit en cette matière à l'esprit de logique pure qui inspire le plus clair de ses meilleures tentatives (pour ne pas parler des autres). Le goût de la symétrie exigeait que l'on traitât de la même façon une mutation que l'on connaît, et une dont on ignore tout. Afin de taxer une opération que l'on ne pouvait atteindre, la même loi de 1857 créa une taxe annuelle de transmission de 0,12 p. 100 remplaçant pour les valeurs au porteur le droit de transfert perçu lors de chaque mutation de titre nominatif.

Le fisc suppose donc en premier lieu qu'un titre au porteur change de mains tous les vingt mois, ce qui constitue un premier forfait. D'autre part, comme on ignore le prix du titre échangé, le fisc assied l'impôt sur la valeur moyenne du titre pendant l'année précédente, ce qui est une seconde approximation.

Mais ces deux interpolations ne suffisaient pas. Il s'agit en effet de taxer non pas une richesse, mais la personne qui la possède. La loi spécifia donc que l'impôt serait avancé au fisc par la société émettrice de titres, mais serait obligatoirement récupéré par la société sur le porteur de ses titres. Comme la société n'a pas d'autre occasion de connaître ses porteurs anonymes que le paiement de son coupon, il fut donc décidé que l'impôt serait prélevé lors du plus prochain coupon payé aux titres au porteur. Ainsi, ne pouvant atteindre la personne qui transmet, le fisc organise la perception de l'impôt sur la personne qui possède le titre au moment du plus prochain paiement d'un coupon.

Enfin, le législateur traite le cas d'un titre nominatif que l'on met au porteur et il frappe cette opération d'une taxe de conversion.

Telle est la législation imaginée en 1857. L'esprit est peut-être satisfait par cette institution d'une apparente rigueur. Voilà qui est simple, clair et beau. D'un point de vue intellectuel, la construction est en effet solide, mais il faut, pour

l'admettre et l'admirer, que l'on accepte trois présomptions que d'avance on sait devoir être toutes les trois fausses : présomption de négociation, présomption de valeur et présomption de personne. Voyons maintenant ce que deviennent les idées pures lorsqu'elles sont obligées de plonger dans la plus quotidienne des réalités. L'histoire de la taxe de transmission est comparable à la chute d'un ange et illustre les malheurs de l'idéologie.

***

Nous ne nous attarderons pas à considérer les rapports entre le fisc et les sociétés. Cette étude serait intéressante, mais elle n'aurait rien de neuf par rapport à toutes celles que l'on peut faire sur un impôt quelconque.

Lorsqu'il s'agit de définir une matière imposable, d'en rechercher les contours et de discerner les occasions de taxation, la loi se livre à une exégèse particulière qui fait songer aux gloses les plus minutieuses du XIIe siècle, ou aux commentaires éperdus des talmudistes. L'impôt étant établi sur une série de conventions que l'on sait rigoureusement être toutes inexactes, on ne s'étonnera pas que sa perception donne lieu à des discussions se livrant sur un plan purement verbal, résolument ignorantes d'une réalité qui a été niée dès l'origine, mais délicieusement enivrée par contre de tous les raffinements de la pensée la plus subtile.

Regardons plutôt ce qui se passe au regard du porteur de titres, puisque c'est lui qui, finalement, doit supporter le poids de l'impôt.

Si tout se passait simplement, dans un monde tranquille et docile aux suggestions de la doctrine, une action valant 100 francs en 1935 vaudrait toujours 100 francs en 1936. L'actionnaire vendant un titre nominatif en 1935 paierait l'impôt (qui est aujourd'hui de 0,55 p. 100). Pour les titres au porteur, la société avancerait au début de 1936 la somme de 0,30 p. 100 par action et lorsque, vers le milieu de l'année, elle paierait un dividende de 6 francs, celui-ci commencerait par être amputé de 24 p. 100 au titre de l'impôt sur le revenu, laissant par conséquent 4,56, d'où l'on enlèverait à nouveau 0,30 : le coupon net s'établissant à 4,26.

Ce cas idéal se produit certes fréquemment, mais il comporte aussi d'innombrables exceptions. Les unes sont normales, les autres tiennent aux vicissitudes du temps.

Il est fréquent qu'une société ne distribue de dividende qu'après plusieurs années d'existence. Cela est prudent dans tous les cas; et cela est obligatoire quand la société n'atteint sa période de rentabilité qu'après de longues années d'efforts, comme c'est le fait des sociétés immobilières, de beaucoup d'entreprises industrielles, et de toutes les sociétés de plantation ou d'afforestation. Voilà donc un titre qui, pendant cinq ou six ans, donnera ouverture à la taxe de transmission, laquelle s'accumulera dans les écritures de la société pour être récupérée lors des futures distributions de dividende. Comme rien ne permet de penser que pendant six ou dix ans les titres n'auront pas changé de main, celui qui achètera une action la septième année par exemple se trouvera supporter, lors de la distribution de dividende, qui aura lieu la huitième année, un impôt considérable. Le détenteur du moment paiera forfaitairement les nombreuses transactions que ses prédécesseurs auront pu effectuer. A supposer que la valeur du titre se soit toujours maintenue à 100 francs, trente porteurs auront négocié successivement leurs actions sans rien payer et le trente et unième paiera pour tous. Cela ne paraît pas particulièrement cohérent.

Encore avons-nous supposé que l'impôt n'avait pas changé de taux, et que le titre n'avait pas changé de valeur. On sait assez qu'il n'en est rien.

La taxe de transmission a successivement passé, pendant les dernières années de : 0,50 p. 100 en 1920 à 0,60 p. 100 en 1923, à 0,72 p. 100 en 1924, à 0,84 p. 100 en 1925, à 1,26 p. 100 en 1926, à 0,50 p. 100 en 1927, à 0,40 p. 100 en 1930, à 0,25 p. 100 en 1931, et elle est actuellement de 0,30 p. 100. On voit en tout cas qu'on ne peut pas accuser d'immobilité notre système d'impôt! Au surplus, les changements sont intervenus le plus souvent en cours d'année, ce qui a ajouté une quatrième cause d'erreur systématique aux trois présomptions fausses dont il a déjà été parlé : s'il est compréhensible en effet qu'une opération taxée à 0,30 p. 100 jusqu'au 17 avril le soit à partir du 18 à 0,40, sans qu'il y ait là d'illogisme, il en est bien autre-

ment lorsqu'il s'agit d'un impôt que l'on prétend forfaitaire et annuel et qui ne sera payé par le véritable débiteur que plusieurs mois ou plusieurs années après l'avance qui en aura été faite sur les taux accrus ou diminués. Quoi qu'il en soit, la taxe de transmission a été tellement élevée qu'il y a actuellement de nombreuses sociétés n'ayant pas encore fait payer par leurs porteurs les impôts qu'elles ont avancés il y a dix ans.

Pas plus que le taux de l'impôt, les cours des valeurs n'ont été fixes. Les meilleurs titres ont connu des chutes de 50 à 60 p. 100. Dans l'ensemble la Bourse a subi depuis cinq ou six ans en France une baisse profonde. Comme la taxe de transmission accumule chaque année un arriéré calculé en proportion du cours de l'année précédente, on imagine sans peine les incohérences auxquelles conduit la récupération, sur un capital réduit, d'excès fiscaux qui ont été commis sur un capital en pleine tendance inflationniste.

Admettons simplement que l'action qui, en 1936, vaut 100 francs, en valait 200 en 1924, ce qui correspond à une chute modérée dans les circonstances actuelles. Les taxes de transmission avancées par la société pendant les dix dernières années se sont élevées au total à 9 fr. 80. Si la société, pendant cette période, n'a pas distribué de dividende, telle est la dette dont est grevée aujourd'hui une action au porteur.

La charge sera encore beaucoup plus lourde si l'on considère le cas des parts de fondateur. En période d'optimisme on évalue très haut en effet leurs chances futures de participation. Les cours montent vertigineusement, pour ensuite s'effondrer, ou réciproquement. Les taxes de transmission continuent, durant ces variations, leur travail automatique d'accumulation. On dit quelquefois qu'il n'y a rien de choquant à ce que les excès commis par la Bourse soient supportés par les porteurs de ces titres et que si une part a valu 3 ou 4 000 francs le fisc a raison d'avoir accumulé une créance de 100 francs sur ce titre pour la récupérer lors des premières distributions. Nous avouons ne pas comprendre un pareil raisonnement. Si, en effet, le fisc désire participer à l'enrichissement résultant de ce que le titre considéré a valu 4 000 francs, il devrait rechercher le porteur qui, ayant acheté

au cours de 2 000 francs, a revendu au cours de 4 000. Or, il s'en abstient. Mais, par contre, il écrasera le porteur qui, ayant peut-être acheté 4 000 francs son titre, n'aura plus qu'un capital de 500 francs et devra supporter le contre-coup des folies commises par d'autres que par lui et à son propre détriment.

En résumé, on le voit, trois éléments fondamentaux entrent en jeu : la longueur de la période pendant laquelle une société peut normalement ou accidentellement ne pas distribuer de dividende, — l'élévation des tarifs qui, s'appliquant à une valeur en capital, imposent vite des charges très lourdes relativement au revenu, — et les variations de cours intervenues entre le moment où l'impôt a été calculé et celui où sa charge est devenue effective.

Mais ce n'est pas tout. De nouvelles complications résultent des changements subis par l'entreprise émettrice. Voici une société au capital de 15 millions. Le jeu de la taxe de transmission attache à chacune de ses actions de 100 francs au porteur une dette de 5 francs, ce qui est un cas fréquent. La crise ayant entraîné de lourdes pertes, la société réduit son capital de 15 millions à 5 millions. De ce fait, elle va avoir à récupérer sur 50 000 titres l'impôt qui a été acquitté sur 150 000, c'est-à-dire que l'action nouvelle se trouvera grevée non pas de 5 francs, mais de 15 francs. — En d'autres termes, une entreprise qui est susceptible de se redresser et qui va donner des résultats après une longue période de difficultés, se trouve brusquement terrassée par un écrasement fiscal qui annihile au regard de ses actionnaires les efforts qu'elle peut accomplir. Il faut une singulière bonne volonté pour se persuader que les rescapés d'une aventure où ils ont tant perdu seront censés acquitter en 1936 l'impôt représentatif des transmissions qui auront pu se faire sept ou huit ans auparavant, alors qu'eux-mêmes auront peut-être conservé sans désemparer les titres qu'ils avaient souscrits à l'origine.

La société qui vient ainsi de se redresser après d'aussi rudes épreuves, ayant perdu les deux tiers de son actif, va faire une augmentation de capital de 5 millions. De nouveaux pièges sont ici tendus. Normalement les actions anciennes auront à payer 15 francs au fisc et les actions nouvelles rien. Il devien-

dra alors indispensable de les négocier sous deux rubriques distinctes à la Bourse, ce qui est assez paradoxal puisqu'il s'agit d'actions en tous autres points comparables. On peut échapper à cette complication en déclarant expressément que les actions nouvelles sont assimilées aux anciennes en avantages et en charges. Cela est plus simple. Mais alors les actions nouvelles vont se trouver partager avec les anciennes la charge de l'impôt avancé, c'est-à-dire que, étant créées en 1935, elles naîtront grevées de 7 fr. 50 d'impôt par action de 100 francs, de façon à décharger d'autant les anciennes actions qui ne seront plus grevées que de 7 fr. 50 au lieu de 15. On aimerait savoir si les actionnaires se rendent compte de ce que représentent de pareilles opérations et s'ils sont susceptibles de discerner leurs intérêts au milieu de paradoxes aussi éclatants.

Il est facile de voir par des exemples réels que les cas types auxquels nous nous sommes référés sont exacts. Nous pouvons citer une société qui a commencé en 1934 à rémunérer son capital. Une première distribution de 6 p. 100 a été entièrement absorbée par l'arriéré d'impôts. L'année suivante, un coupon de 7 p. 100 a eu le même sort. Et il faut un coupon de 8,50 p. 100 pour que, après trois ans de bénéfices, l'actionnaire voie enfin sa dette éteinte vis-à-vis du fisc.

Une autre société a accumulé vis-à-vis de ses actionnaires et de ses porteurs de parts, et dans des circonstances industrielles normales, une dette qu'elle a déclaré être de 14 fr. 80 par action et de 27 francs par part. (L'action vaut aujourd'hui 115 francs et la part 182.)

Une illustration pittoresque de la complication fiscale est donnée par une entreprise dont les titres sont cotés à la cote officielle sous quatre rubriques pour les actions et trois pour les parts. Or toutes les actions ont des droits identiques; mais les arriérés de taxes sont différents suivant les tranches. Ajoutons que l'impôt sur le revenu des actions au porteur étant désormais différent pour les actions anciennes et les actions nouvelles, cette malheureuse société va être dotée de cinq cotations différentes pour des actions qui devraient être interchangeables! Tel est le progrès...

Les exemples sont donc déjà nombreux. Mais ils ne deviendront visibles à tous les yeux qu'au moment où, après la crise,

il sera possible de payer des dividendes; on constatera alors les amputations auxquelles donne lieu le sourd travail de la taxe de transmission pendant les périodes d'improductivité. C'est à ce moment que l'on s'apercevra de l'écrasement fiscal, mais c'est bien auparavant qu'il se sera produit.

***

Nous entendons bien qu'arrivé à ce point du récit chacun pense que l'actionnaire n'a qu'une chose à faire pour échapper à cette géhenne : mettre son titre au nominatif. On touche ainsi à l'objet d'une vieille querelle qui n'est jamais vidée.

Le fisc affirme qu'il entend favoriser les titres nominatifs parce que ceux-ci ne peuvent échapper à aucun des impôts de superposition atteignant la richesse : taxe de succession et impôt général sur le revenu. En conséquence, les brimades fiscales imposées aux titres au porteur ne seraient qu'un moyen indirect de pousser leurs titulaires à adopter la forme nominative. Le malheur est qu'il n'en est rien. Le Trésor trouve en fait dans les titres au porteur une matière fiscale d'un rendement tellement considérable qu'il regretterait de voir cette matière imposable lui échapper et qu'il a pour elle la prédilection qu'on attache aux victimes de choix. La dualité des deux titres sert de thème aux discours rituels sur la poursuite de la fraude, mais au fond rien n'est fait pour encourager la circulation effective des titres nominatifs.

Lorsque les titres d'une société sont obligatoirement nominatifs, ils se négocient sous cette forme, et le fisc perçoit à cette occasion le droit de transfert. Lorsque les titres circulent sous l'une ou l'autre forme, l'usage veut, afin d'éviter l'inscription de deux rubriques différentes à la cote officielle, que les transactions ne portent que sur des titres au porteur. Le titulaire d'un titre nominatif qui veut le vendre, doit donc mettre d'abord son titre au porteur. Ainsi, pour développer la nominativité des titres, il faut partir des deux cas possibles : le propriétaire d'un titre nominatif l'a vendu, a acquis un autre titre qui était sous la forme au porteur et veut mettre ce dernier au nominatif — le propriétaire d'un titre au porteur veut mettre son titre sous la forme nominative. Faute de con-

sidérer ces deux hypothèses, on devrait en effet supposer que le régime des titres nominatifs n'est admissible qu'à condition que personne ne modifie jamais son portefeuille tout le long des temps. Le plus éloquent apologiste des titres nominatifs ne saurait prétendre en demander autant.

Dans le premier cas, et jusqu'à ces derniers temps, le détenteur d'un titre nominatif qui voulait le vendre, commençait par acquitter le droit de conversion qui était de 2 p. 100. Rien n'était plus sûr comme moyen d'écarter l'épargne de la forme nominative. La loi du 31 juillet 1930 essaya d'apporter un remède à cette situation en décidant que l'impôt serait restitué au vendeur sous diverses conditions dont l'une était que le remploi du prix fût effectué en titres remis sous la forme nominative dans le délai d'un mois. Étant donné les formalités dont on accable les titres nominatifs, cette dernière condition suffisait à annuler les intentions du législateur. Il était matériellement impossible de faire les opérations nécessaires en moins de quarante jours. De hardis expérimentateurs, ayant le sens sportif même en matière administrative, se livrèrent au rallye-record destiné à établir le temps minimum indispensable à la performance. Ils échouèrent presque tous, et leur exemple découragea leurs imitateurs possibles. La loi de 1930 fut sans effet pratique et ne fut pas appliquée. Fort heureusement le droit de conversion fut supprimé le 1er juillet 1934. La disparition d'un impôt absurde est la seule solution satisfaisante à une situation inextricable. Cet éclair de sagesse illumine l'horizon vers lequel tendent toutes les conclusions de la sombre histoire qui est ici contée.

Examinons maintenant le cas du propriétaire d'un titre au porteur qui veut mettre son titre au nominatif : tant que ce titre était au porteur, la société le comprenait parmi ceux pour lesquels elle doit faire au fisc l'avance de la taxe de transmission. Du jour où ce titre sera au nominatif, elle ne pourra plus récupérer l'impôt avancé, puisque le coupon correspondant ne lui sera pas présenté sous la forme au porteur. Aussi demande-t-elle au propriétaire du titre de lui rembourser l'avance qu'elle a faite au Trésor et qu'elle n'a pas encore récupérée. Dans le cas normal d'une société rémunérant régulièrement son capital à un taux sensiblement constant, cela ne présente pas

d'inconvénient majeur si ce n'est qu'il est choquant qu'un porteur soit prié de payer une certaine somme pour adopter la forme nominative, alors que celle-ci est universellement considérée comme une gêne incontestable et une impossibilité rigoureuse d'éviter toutes les exagérations fiscales présentes ou futures. Le propriétaire aura beau savoir que cette somme lui sera remboursée quelques mois plus tard, lorsqu'il touchera un coupon plus élevé que s'il avait conservé son titre au porteur, cette compensation ne suffira peut-être pas à amortir sa première réaction psychologique.

Mais la situation est autrement sérieuse lorsqu'il s'agit de sociétés n'ayant pas assuré une rentabilité régulière à leurs titres et ayant accumulé un impôt souvent fort élevé.

Pour prendre un des exemples signalés plus haut, la société qui a avancé par action de 100 francs une somme de 14 fr. 80 devra demander à son actionnaire de lui payer ladite somme. On comprend le refus de celui-ci, et l'on imagine son indignation : il a constaté les inconvénients fiscaux du titre au porteur; il ne veut plus laisser croître la dette qui s'accumule sur son titre sans aucun bénéfice pour lui; il veut que son titre soit nominatif, et il croit répondre au vœu ardent de toute l'Administration fiscale. Et pour ce faire, on lui demande de payer 15 francs, alors que son action ne lui rapporte rien depuis dix ans, et qu'il n'a aucune assurance qu'elle lui rapportera quelque chose prochainement. S'il ne veut pas payer ces 15 francs, il est condamné à rester sous la forme au porteur et il verra régulièrement s'accroître d'année en année la dette amoncelée sur son titre par la taxe de transmission; il perdra même l'espoir de profiter du redressement futur de la société à laquelle il a confié son épargne.

A une pareille situation, il faut pourtant trouver une issue. Les sociétés l'avaient cherchée en déclarant qu'elles prendraient à leur charge la taxe de transmission, ce qui supprimait pratiquement toutes difficultés dans les rapports entre les sociétés et leurs actionnaires. Mais le législateur intervint, le 30 juin 1923, pour interdire formellement cette prise en charge sous les sanctions les plus sévères. Il estime, en effet, qu'il a, dans sa sagesse, créé entre le titre au porteur et le titre nominatif un balancement équitable d'avantages et d'incon-

vénients, et qu'aucune des pénalités qu'il a imposées au titre au porteur ne doit pouvoir être supprimée par la volonté d'un tiers. Ce moyen pratique de sortir d'une impasse était donc interdit.

Comme cependant on ne pouvait continuer dans la voie absurde qui consiste à pousser officiellement les porteurs de titres à adopter la forme nominative, mais à exiger d'eux pour cette formalité le paiement d'un arriéré d'impôt souvent monstrueux, la loi du 31 mars 1931 autorisa les sociétés, par dérogations à la loi de 1923, à prendre à leur charge la taxe de transmission dans le cas où un porteur mettait son titre au nominatif et dans ce cas seulement. Un soupir de satisfaction accueillit cette décision.

Las! ce bel espoir ne devait pas durer longtemps. Le fisc en effet fit tout ce qui était possible pour rendre inapplicable une décision qui paraissait le bon sens même. Et il y a déployé une rare agilité d'esprit.

L'Administration remarque que si la société renonce à récupérer la taxe de transmission, c'est comme si elle faisait un versement du même montant entre les mains de son actionnaire, puisque juridiquement il lui doit cette somme; et, avec son plus gracieux sourire, elle rappelle que les paiements de dividende donnent ouverture à un impôt de 24 p. 100... c'est-à-dire que la société est priée, pour avoir simplement le droit de faire remise d'une dette, de payer elle-même le cinquième de la somme qu'elle a déjà perdue.

Vos cheveux se hérissent à cette exigence. Le fin du fin n'a pourtant pas encore été dit : les sociétés qui, pendant plus de deux ans, ont suspendu la rémunération de leur capital, voient également suspendue et à bon droit, l'exigibilité du droit de timbre sur la totalité du capital social. Le fisc fait remarquer à la société en question que, puisqu'elle fait remise d'une dette à son actionnaire, ce qui correspond à une distribution de dividende, elle doit non seulement payer l'impôt sur les dividendes, mais aussi reprendre le service du droit de timbre momentanément suspendu.

Vous pensez bien qu'avec une telle cascade d'obligations et de charges — et encore en omet-on ici pour ne pas alourdir l'analyse — il n'est pas de société qui ait le courage de se les

imposer pour le seul souci de venir au secours du malheureux actionnaire qui implore pitié. La loi de 1931 a déjà cinq ans d'existence. Elle est pratiquement inappliquée. Il faut, comme pour la loi de 1920, saluer au passage cette victime obscure, qu'un impitoyable destin condamna, elle aussi, à mourir sans avoir vécu.

Telles sont les impasses auxquelles aboutit une inflexible logique mise au service de la plus mauvaise des causes. On ne sait à la vérité qui blâmer, car le fisc déploie une ingéniosité qui, en toute autre circonstance, serait admirable. Il a seulement le tort de tirer les dernières conséquences de principes qui eux-mêmes sont faux. Il développe à outrance une sorte de géométrie anti-euclidienne, et il s'y trouve d'autant plus à l'aise qu'il écarte résolument toute contingence au bénéfice de l'idée pure.

Nous ne saurions nous étonner que l'on arrive à de pareilles absurdités lorsqu'on a commencé par instituer un impôt sur une transaction imaginaire, d'après une valeur forfaitaire et à la charge d'un contribuable créé pour les besoins de la cause. Avec ce matériel triplement irrationnel, on est en mesure de construire un édifice d'une logique imperturbable, ou monstrueuse, mais on est en mesure aussi de ravager la fortune mobilière d'un pays.

***

Cette étude comporte deux conclusions.

Pratiquement, nous pensons qu'il vaut mieux que les impôts suivent les réalités de l'existence plutôt que d'obéir à des idées toutes faites. Du moment que le titre au porteur a pour qualité essentielle de se transmettre anonymement de main en main, la taxe de transmission ne peut pas exister. Puisque, au surplus, elle se traduit matériellement par un prélèvement supplémentaire sur le coupon, la solution de bon sens consiste à frapper l'un et l'autre titre à raison de leurs caractéristiques. Le titre nominatif doit être assujetti à une taxe de transfert et à un impôt sur le revenu de taux modéré; il doit être exempt de la taxe sur les opérations de bourse qui fait double emploi intégral avec le droit de transfert. Le titre

au porteur doit supporter l'impôt sur les opérations de bourse et un impôt sur le revenu qui soit largement supérieur à l'impôt sur le revenu des valeurs nominatives. Hors de cela, toutes les subtilités de l'imagination sont vaines. Il y a même quelque chose de touchant et de triste à voir de tels efforts, faits pour encourager le titre nominatif, qui sont brisés par l'inflexible rigueur des obstacles dont on n'a pas eu le courage auparavant de déblayer la route.

L'autre conclusion est de portée plus générale.

Sans doute est-il intéressant de faire la critique d'un impôt en lui-même. Mais il est permis de tirer de cette étude un enseignement portant sur l'inspiration même de notre vie économique. Nous aimons trop l'abstraction et nous laissons trop échapper la vie. Ce n'est pas tout de faire des textes bien balancés et de répondre à des hypothèses ingénieuses par des solutions équilibrées. Les fâcheuses conséquences de l'esprit encyclopédiste nous conduisent à écarter tout le réel, à le briser, à nous contenter d'une idée alors que c'est sa forme même qu'il faudrait appréhender. Nous vivons sur des mots. La demi-science qui a failli nous asphyxier s'est bâtie sur des approximations intellectuelles et des rapprochements livresques. Il est temps de reprendre goût aux réalités de l'existence.

Un peu d'intuition ferait bien mieux notre affaire que tant de produits malvenus, sortis tout rabougris des alambics de l'école.

ED. GISCARD D'ESTAING

L'ART CHINOIS A LONDRES

Dès que l'Europe a été régulièrement en rapports avec la Chine, par l'intermédiaire des diverses compagnies des Indes, c'est-à-dire depuis le début du XVIIe siècle, elle a été curieuse de son art. Ce qui séduisit d'abord, c'est la bizarre fantaisie d'un décor libre de toute symétrie, les vives couleurs et la délicate matière de cette mystérieuse porcelaine dont l'Europe mit longtemps à connaître le secret, la souplesse et l'éclat des soieries, c'est enfin, dans chaque chose, la perfection du travail de l'ouvrier. Mais il a suffi qu'apparaissent les exemples d'un art chinois plus ancien, jusque-là tout à fait inconnu, art sévère et puissant ou noblement poétique, pour que les amateurs fussent conquis, et bientôt le public. Conquête récente, puisque les premiers objets archaïques nous sont arrivés d'Asie il y a une quarantaine d'années. La Chine antique est maintenant à la mode. On n'a pas assez d'adjectifs pour la louer et l'on parle des Tcheou, des Han, des Tang ou des Song comme de règnes familiers.

Cet enthousiasme, justifié par la beauté de ce qui le provoque, est pourtant fondé sur des connaissances encore bien imprécises. Aussi est-ce une bonne fortune de trouver réunis à Londres un grand nombre d'œuvres d'art choisies avec soin : les plus anciennes datent du deuxième millénaire avant notre ère, les plus récentes des environs de 1800. Une vue d'ensemble sur trente-cinq siècles : quelle occasion de s'instruire!

Je ne me flatte pas cependant d'apporter dans ces courtes

pages autre chose que des impressions. L'art de la Chine est un art dont toute une partie — peut-être la plus profonde — nous échappe. Il suffit d'avoir ouvert quelques livres relatifs à la civilisation ou à la pensée chinoises pour constater qu'il nous est difficile de les bien comprendre. Seuls de rares spécialistes, familiarisés de longue date avec un langage, une écriture, une sensibilité, une façon de concevoir éloignés des nôtres, ont chance d'arriver en face des œuvres d'art autrement que comme des voyageurs dans une terre inconnue. Ils peuvent, dira-t-on, nous servir de guides. Assurément; mais les meilleurs d'entre eux ne nous cachent pas leurs propres incertitudes, et il nous faut bien constater d'ailleurs, en les lisant, qu'ils sont loin de s'accorder entre eux.

Dans ce pays d'ancienne tradition où, à travers les pires vicissitudes politiques, le lien avec le passé ne s'est jamais rompu, les documents écrits ne manquent pas, même sur les époques lointaines. Seulement, dans la plupart des cas, on n'a pu établir des concordances exactes entre les textes et les objets que nous possédons. Nous devons certains renseignements à des missions européennes; mais jusqu'ici les fouilles, faites au hasard des circonstances ou clandestines, ne nous renseignaient guère. Quant aux collections, même impériales, on est bien forcé de se souvenir que les Chinois ont été de tout temps des copistes et même des faussaires très habiles, et que signatures, cachets, inscriptions, imités comme le reste, ne sont pas une garantie.

Reste un parti : se fier à ses yeux. Mais les yeux, mal éduqués, peuvent se tromper grandement et, du reste, dans une exposition aussi vaste que celle-ci, quelle difficulté de bien voir! Comment, en quelques visites, regarder avec soin près de 4 000 objets et qui ne sont pas faits pour être vus en masse? L'art chinois, plus que tout autre, veut la solitude et le recueillement. En Extrême-Orient, les choses précieuses sont montrées une à une et lentement. Les peintures ne sont pas exposées : on déroule à l'occasion ces bandes de papier ou de soie pour savourer leur beauté et s'imprégner de leur signification. Ici, il a bien fallu grouper les objets à l'européenne, mettre les peintures sous verre; rien de moins favorable à leur intelligence.

Ceci dit, il faut reconnaître que les organisateurs, et notamment M. Leigh Ashton qui a présidé à l'arrangement des salles, ont paré de leur mieux à ces inconvénients inévitables. La tenture claire des murs, le blanc des menuiseries laissent aux objets toute leur valeur. On a ménagé des alvéoles, multiplié les vitrines afin d'éviter l'entassement. Il en résulte, aux heures où l'affluence n'est pas trop grande, une atmosphère de sérénité qui prédispose à l'étude. Avec un peu d'effort, l'attention se concentre. Alors on s'aperçoit qu'il y a partout des choses admirables.

Elles sont venues des quatre coins du monde. Les principales collections publiques et privées d'Europe ont apporté sans difficulté leur participation. En outre, une mission, composée de spécialistes connus, a été en Chine, au Japon, en Amérique pour choisir et demander les prêts. Le Gouvernement Chinois s'est dessaisi de 800 pièces provenant en grande partie du Palais de Pékin. La contribution du Japon est précieuse, mais peu abondante, et c'est dommage, car là se trouvent probablement quelques-uns des chefs-d'œuvre de l'art chinois. Les États-Unis, riches de sculptures et de peintures, ont été généreux, sauf le musée de Boston, dont la collection est célèbre : après avoir promis leur concours, les trustees se sont ravisés, alléguant qu'en ce moment l'Europe est trop peu sûre...

***

Les organisateurs se sont efforcés de suivre un ordre chronologique. Je dois dire tout de suite que je parlerai peu des dernières salles : elles contiennent de fort belles choses, surtout des céramiques, des XVIIe et XVIIIe siècles, mais dont on connaît l'équivalent. L'art plus ancien attire davantage.

Ce qu'on trouve dans la première salle, ce sont d'abord quelques poteries de forme trapue, belles et régulières, peintes en noir et blanc de spirales et de courbes enlacées, qu'on situe à l'époque néolithique. Elles n'ont rien de spécifiquement chinois, puisqu'on en a découvert d'analogues jusque dans le sud-est de l'Europe.

C'est par les bronzes que nous abordons l'art de la Chine

antique. L'ensemble qui nous est offert ne fait pas oublier l'Exposition organisée, il y a deux ans, à l'Orangerie et dont

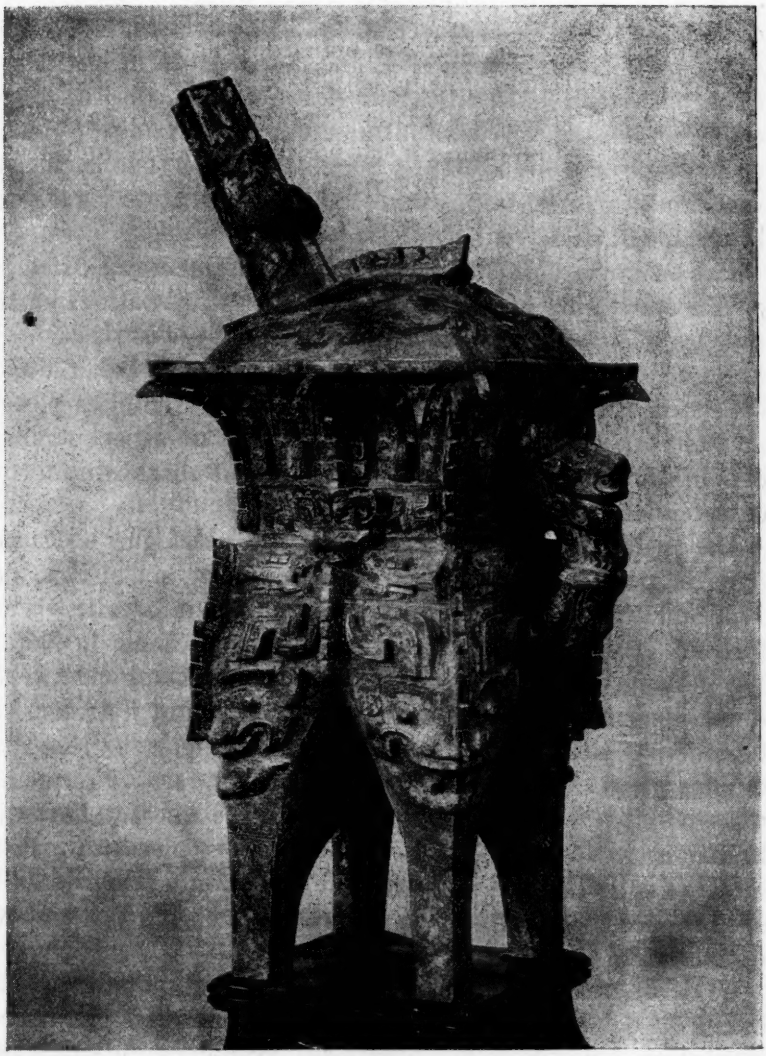

GRAND VASE RITUEL EN BRONZE.
Dynastie Shang-Yin vers 1200 avant J.-C.
Collection Kaichiro Nedzu (Tokio).

M. Michel Calmann a parlé ici même. Il y a cependant beaucoup de pièces nouvelles. Une des plus importantes est le

grand vase à quatre pieds de la collection Nedzu à Tokio, que nous reproduisons. C'est un exemple typique de ce style archaïque où l'ornement géométrique s'allie à des figures d'animaux très stylisés et à ce masque monstrueux, le *tao-tieh*, qui a persisté longtemps en Chine. Sans doute ne pouvons-nous pas saisir la signification des symboles inscrits dans ce décor; nous éprouvons tout au moins devant un tel objet la majesté de son architecture, plus saisissante sous la patine verte qu'il a prise, la puissance de ses creux et de ses reliefs, le sentiment de terreur mystérieuse qui s'en dégage.

Des ouvrages du même style, moins monumentaux, existent en Europe. Leurs formes sont très belles; leurs patines aussi, qu'elles soient dues au séjour dans le sol ou — c'est le cas, par exemple, pour le vase terminé par des têtes de bélier de la collection Eumorpopoulos — à l'art de l'ouvrier. Les pièces du Palais de Pékin, au contraire, ont toutes un aspect sombre et poli, dû, nous assure-t-on, à ce qu'elles ont été constamment entretenues.

De quelle date sont ces bronzes? Le catalogue les situe dans la période Chang-Yin, qui s'étend sur six siècles, de 1766 à 1122. M. Pelliot resserre un peu cet intervalle. « Par fortune, écrivait-il récemment, un site de la Chine du Nord, Ngan-Yang, s'est avéré, depuis trente ans, comme le siège d'une ancienne capitale environ 1200 ans avant notre ère et l'Académie chinoise y a entrepris ces dernières années des fouilles poursuivies avec une méthode rigoureuse... Nous pouvons maintenant nous faire une idée de ce que fut l'art du bronze à ces époques reculées. » Comme des pièces du genre de celles de la collection Nedzu sont d'une fonte remarquable, elles ne peuvent marquer un début, mais on n'a pas encore découvert ce qui les a précédées.

Ce décor en vigoureux relief n'est pas le seul qu'on trouve à la fin du deuxième millénaire; on rencontre aussi une ornementation plus plane qui paraît se développer au cours de l'époque Tcheou. Certains vases d'un galbe très pur, ceints de bandes étroites, tels que le vase à vin de la collection van der Mandele, donné comme antérieur à 1100, sont d'une noblesse et d'une simplicité inégalées par la suite.

J'avoue que, si l'on se fie aux indications du catalogue,

l'évolution du décor 1200 à 250 environ n'apparaît pas très clairement. Il semble seulement que, vers la fin de la dynastie Tcheou et sous la dynastie Tsin qui lui succéda (221-206 av. J.-C.) l'ornementation se complique et se tourmente; les éléments décoratifs prennent un mouvement serpentin pour se terminer en saillies arrondies. Sans qu'on voie exactement comment, au style primitif, remarquable par sa franchise, succède un style plus contourné. Ce dernier s'accompagne parfois d'incrustations d'or et d'argent qu'on croyait plus tardives, mais dont les observations de M. Andersson permettent de reculer l'origine. Qu'ils soient Tcheou, ou Han, ces bronzes incrustés sont très beaux et d'une grande variété de dessin. L'Exposition en offre une vitrine éblouissante : vases, boucles, appliques de char, agrafes de sabre ou de ceinture; quelques pièces d'orfèvrerie Han les accompagnent. En général l'ornement est géométrique ou dérivé d'animaux fortement stylisés. Un petit tube vert, avec des scènes de chasse en or, du dessin le plus naturaliste et du travail le plus fin (à l'École des Beaux-Arts de Tokio), tranche sur le reste. Il doit être plus tardif, et comment n'y pas voir une influence iranienne?

Cela n'a rien que de vraisemblable. Cette époque marque de grands changements dans l'histoire de la Chine. Les princes de Tcheou n'exerçaient qu'un pouvoir nominal sur une féodalité très indépendante. Un de leurs vassaux, le prince de Tsin, s'empara du pouvoir et s'adjugea l'empire en 221. Ce premier empereur, Tche Houang Ti, brisa la féodalité, unifia ce qui était alors la Chine propre, de part et d'autre du fleuve Jaune, battit les nomades du nord et se protégea contre eux en faisant édifier la Grande Muraille. Mais le contact avec les nomades qui reliaient, au nord de l'Empire, l'Asie de l'est à celle de l'ouest, suffit à introduire dans l'art des éléments nouveaux. Les Han (206 av. J.-C. — 220 ap. J.-C.) étendirent les frontières, poussant leurs armées jusqu'à la Corée, jusqu'au Tonkin, jusqu'aux abords de l'Inde et de la Perse. Des échanges s'établirent avec le monde romain, où dès lors parvint régulièrement la soie, dont la fabrication y était inconnue; elle ne s'y introduisit qu'au VIe siècle, par Byzance.

Le style des bronzes Han revient, semble-t-il, à une sobriété relative. Les formes sont amples, le décor souvent disposé par bandes, en faible saillie ou composé d'incrustations de métal, de turquoise ou de malachite; l'animal, compris d'une façon plus réaliste, probablement sous l'influence de l'Occident, y tient une place importante.

On voit apparaître nombreux les miroirs circulaires qui étaient placés dans les tombeaux à cause de la vertu bienfaisante qu'on leur attribuait. Il en existe d'antérieurs, mais, autour de notre ère, ils se sont multipliés. L'alliage a souvent des reflets d'argent et la fonte est d'une merveilleuse précision. L'ornement, géométrique ou zoomorphe, est plat — comme les personnages des grandes pierres gravées du même temps; — il a quelque chose de net, d'aigu et qui procure un vif plaisir. Ce n'est que vers l'époque Tang que les animaux et les figures prennent le relief de la nature. On rattache en général l'usage de ces miroirs, au taoïsme, doctrine professée dès le VIe siècle par Lao-Tseu, mais que nous ne connaissons guère que sous une forme plus récente, alors que, combinée au bouddhisme, elle formait le fond du mysticisme chinois. La période du VIe au Ier siècle a vu en effet non seulement se former l'unité d'un vaste empire, mais aussi se développer deux doctrines qui allaient sinon remplacer les anciennes croyances animistes, du moins s'y superposer, et commander pendant de longs siècles la pensée chinoise : le taoïsme et le confucianisme — Confucius a vécu de 552 à 472 environ. La première de ces doctrines est, je viens de le dire, mystique et panthéiste; la seconde est rationaliste, fondée sur la morale et le culte des ancêtres. Ces indications sont, — ai-je besoin de l'ajouter? — trop générales pour être exactes; mais elles suffisent à marquer l'existence des deux courants spirituels qui subsisteront en Chine, parfois parallèles et parfois mêlés. Avec eux apparaissent deux traits caractéristiques qui marquent fortement l'art chinois : le respect de la tradition, avec ce qu'elle comporte de rites et d'institutions; l'amour de la nature dans laquelle l'âme, en s'unissant à elle, va puiser sa nourriture éternelle.

***

Avec les bronzes, les monuments les plus typiques de la Chine antique sont les jades, auxquelles s'attachaient à l'origine des propriétés magiques. Les plus anciens ont des formes très simples : lames de couteaux rituels, disques plats percés d'une ouverture au centre (le *pi*, image du soleil), tube carré à l'extérieur, cylindrique à l'intérieur (le *tsung*, image de la terre) et d'autres figures correspondant à d'autres symboles. Ces pierres ne sont pas d'un vert translucide comme les jades plus modernes; elles sont brun clair, grises, noires avec des veines rouges ou vertes, ou bien d'un vert opaque et sombre. Peu nous importe leur signification qui nous échappe, la matière et la forme suffisent à nous toucher. Mais comment faire sentir par des mots l'attrait d'une surface unie semée de points en relief ou même entièrement nue et que termine un bord à peine biseauté? Une beauté si abstraite ne saurait se décrire.

Certaines pièces des environs de l'ère chrétienne unissent à la grandeur la plus souple élégance : le large disque gris bleu de la collection Pillsbury à Minneapolis, orné de tiges sinueuses entrelacées, vous retient longuement sans qu'on puisse s'expliquer à soi-même le sortilège qui vous captive.

***

L'époque Han a produit de belles sculptures en ronde bosse. Il y en a plusieurs petites à Londres; la simplification du modelé leur donne de la grandeur. Les ours de bronze des collections Stoclet et Oppenheim et du musée de Saint-Louis, la tête de cheval en jade de la collection Eumorfopoulos, ont une vie extraordinaire. Faut-il y chercher une influence de l'Asie antérieure, influence que ceux qui les ont vus décèlent dans les lions ailés gardiens d'un tombeau du IIe siècle dans le Chan tong? Pour décider ce qui est d'origine étrangère et ce qui est national, il faudrait bien connaître les sculptures trouvées à Ngan-Yang, donc de beaucoup antérieures, desquelles M. Pelliot vante « la beauté et la vérité ». Le fait est que les

vases en forme de bêtes de l'époque Chang-Yin dénotent déjà une observation extrêmement précise de l'animal.

Ce qui est certain, c'est qu'à partir du IIIe siècle le goût naturaliste paraît se continuer au travers des temps troublés qui suivirent la fin des Han et à l'époque des Weï (386-589), pour aboutir à la sculpture vigoureuse des dynasties Soueï (581-618) et Tang (618-906). Mais il s'est continué surtout dans le sud, où règnent des dynasties nationales. Au nord, où les rois de Weï, d'origine mongole, ont rétabli le contact avec les régions voisines de la Perse et de l'Inde par les oasis de l'Asie Centrale, le bouddhisme, qui a fait son apparition en Chine au 1er siècle, est reconnu religion d'état en 422. Date importante, même pour l'art, car avec lui s'introduit un art idéaliste, où les styles gréco-romain, sassanide et hindou se fondent dans le goût chinois.

Les grottes aménagées en plusieurs endroits, du Ve au VIIIe siècle, pour célébrer le culte nouveau, nous ont conservé un grand nombre de statues de pierre. L'Exposition renferme une des plus anciennes, un grand bodhisattva assis, de la collection Robert Lehmann à New-York[1]; l'attitude est noble, le visage souriant, les plis anguleux et d'une exécution assez fruste. Un boddhisattva méditant de la collection M. Calmann, à Paris, a plus de souplesse dans la pose, d'élégance dans les draperies, de grâce songeuse dans l'expression.

Pour bien faire il faudrait s'arrêter devant plus d'une sculpture — le *Çakyamouni* de la collection Eumorfopoulos, gainé dans ses surfaces lisses, qui fait songer à l'art Khmer, le colossal *Bouddha* de la collection Loo, qui trône au centre de l'Exposition, d'autres encore; mais il faut se hâter et en venir à l'époque Tang, où les deux tendances réaliste et idéaliste trouvent leur expression la plus achevée.

Succédant aux Soueï qui, en peu d'années, avaient refait l'unité de l'Empire, les souverains Tang achevèrent l'œuvre de leurs prédécesseurs. Règnes de conquêtes et aussi de culture raffinée. Voici, dans l'ordre de la sculpture religieuse, les figures gréco-bouddhiques des grottes de Tien-Long-Chan.

1. Un bodhisattva est l'être qui atteindra la sagesse suprême (bodhi), par renoncement, au cours de sa prochaine vie; il est l'intermédiaire entre les fidèles et les bouddhas qui, eux, ont atteint cette sagesse.

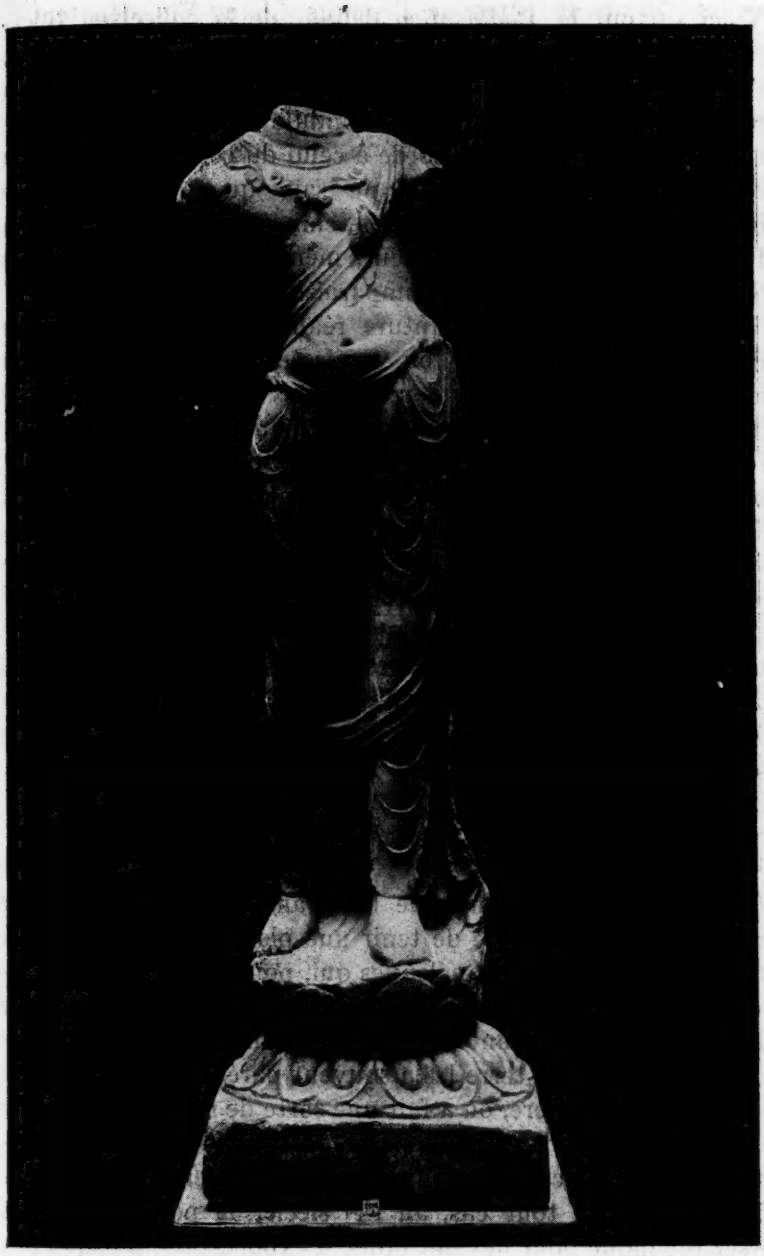

STATUE D'UN BODHISATTVA.
Dynastie Tang (618-906). Collection de Mme John Rockfeller Jr (New-York).

Voici surtout le *Bodhisattva* debout de la collection Rockfeller, bien supérieur aux autres par la liberté du style et l'exquise qualité de l'exécution. Rien de hiératique dans la pose : le corps jeune et souple ondule dans la lumière et le rythme des draperies s'accorde à celui du corps. Un peu de la beauté méditerranéenne, je ne sais quelle poésie toute indienne, mais harmonisée à la chinoise. Tout ce qui, à la Royal Academy, est postérieur, même les meilleurs statues Song, ne soutient pas la comparaison.

Dans l'ordre de la sculpture réaliste, voici le peuple de figurines en terre peinte ou vernissée que l'on plaçait dans les tombeaux; il y en a deux vitrines contenant des pièces de choix : danseuses, cavaliers, animaux et personnages de toute sorte. Tout le monde en a vu d'analogues, quoique souvent moins bonnes. Mais ce qu'on n'a pas en Europe, c'est l'équivalent du grand bas-relief en pierre grise prêté par l'Université de Pennsylvanie (il est vrai que nous en avons le moulage) et qui provient du tombeau de Tai Tsong. Ce grand empereur, mort en 649, voulut reposer auprès des effigies de ses chevaux de guerre préférés. Celui-ci, qui le porta dans huit batailles, est debout devant un archer qui le tient par la bride, arqué sur ses quatre membres, les muscles prêts à se détendre. Force contenue, modelé énergique sans excès. Une grandeur austère.

***

C'est à l'époque Tang que la céramique, art chinois par excellence, a commencé de tenir une place prépondérante. Il existe des poteries très anciennes qui, pour les formes, s'apparentent aux bronzes, vases peints ou décorés en creux. A partir des Han, la plupart sont vernissés en brun ou vert sombre; un long séjour dans la terre les a souvent parés d'irisations. Aux environs de notre ère, on a fait une sorte de grès très compact et très dur. Quand, au juste, par l'introduction, peut-être fortuite du kaolin, cette céramique est-elle devenue porcelaine? On l'ignore. En tout cas, au IXe siècle, la porcelaine était assez répandue pour devenir objet d'exportation, puisque des pièces blanches et des céladons verts ont été trouvés dans les ruines de Samarra sur le Tigre, capitale née du caprice

d'un calife et détruite au bout de cinquante ans. Mais c'est plus tard, sous les empereurs Song (960-1279), que la porcelaine me paraît avoir atteint sa perfection[1].

Les céramiques du Palais de Pékin, jointes à celles des plus précieuses collections européennes, ont permis de composer des vitrines d'une incroyable beauté. C'est une joie de les regarder, c'en serait une plus grande encore de les tenir en mains et de toucher leur surface onctueuse et ferme.

Je ne crois pas utile d'indiquer les caractères des huit ou dix manufactures les plus célèbres, lesquelles étaient en général spécialisées. Je ne rappellerai même pas leurs noms, qui n'évoquent rien chez le lecteur. Contentons-nous de regarder ces vases, ces coupes, ces bols, presque toujours monochromes et souvent sans décor. Quelle diversité dans les formes, voisines les unes des autres, dans les émaux imperceptiblement nuancés! quelle divine perfection! Blancs crémeux, parfois sobrement enrichis d'un ornement gravé, parfois craquelés, parfois tout unis; bleus célestes, bleus « d'après la pluie », bleus lavande, bleus tachés de pourpre; noirs, tantôt d'une teinte égale, profonde et luisante, tantôt ocellés ou striés de brun; tous sont un motif de contemplation et, si singulier que le terme puisse paraître appliqué à une poterie, de méditation. Cette bouteille bleu pâle, on ne voudrait pas pour elle d'autre profil; cette petite assiette lobée est pincée juste assez entre les lobes pour éviter à la fois l'aridité et la mollesse; cette caisse à narcisses, la forme en est merveilleusement nette, le bord nerveux, sa couleur fait penser aux yeux pers : on comprend que l'empereur Kien-Long, qui l'aimait particulièrement, lui ait fait faire un socle spécial pour y loger un poème tracé de sa propre main.

Des céramiques aussi belles dans leur nudité font paraître les autres un peu ostentatoires, même ces vases blancs qu'orne une simple tige de fleurs librement dessinée en vert sombre ou en noir. Auprès d'elles, la plus sobre céramique d'Europe n'est que ce qu'elle est. Celles-ci font rêver.

1. Il faut entendre, en Chine, par porcelaine des pièces contenant du kaolin et à couverte feldspathique, mais dont la pâte n'est pas nécessairement blanche ni translucide — deux qualités qu'on a coutume de considérer comme caractéristiques en Europe.

Il faut un certain effort, en passant dans les salles voisines, pour rendre pleine justice aux porcelaines plus récentes. Cependant, parmi celles du XVe siècle, il y a des pièces d'un blanc sans défaut, peintes d'un bleu profond ou d'un beau rouge légèrement fondu dans l'émail. A mesure qu'on avance dans le temps, la technique s'affine, la palette s'enrichit de couleurs nouvelles, que le peintre utilise avec une maîtrise impeccable. Au XVIe siècle les biscuits émaillés de violet et de bleu, au XVIIe les porcelaines de la « famille verte », au XVIIIe celles de la « famille rose », sont des chefs-d'œuvre décoratifs. Mais, précisément, ils sont décoratifs; l'âme en a disparu.

***

J'ai si peu d'espace pour parler de tant de choses, réparties sur tant d'années, qu'il faut bien renoncer à louer les tapis, les laques, les émaux cloisonnés, tous bien représentés à Londres. Je dirai seulement quelques mots des tissus; non des plus récents dont chacun connaît l'éclatant décor symbolique et floral; mais des plus anciens qu'on n'a guère l'occasion de voir.

Sur les soieries Han, trouvées par sir Aurel Stein (au Gouvernement des Indes), des dragons, des oiseaux, des ornements divers de petite dimension, composent des entrelacs variés à l'infini, dans des harmonies sourdes de bruns rouges, de beiges et de bleus. D'autres — Han aussi — découvertes par la mission Kozloff à Noin-Ola en Mongolie (au gouvernement des Soviets), ont un caractère très différent; elles sont en général de couleurs éteintes, avec de petits dessins presque ton sur ton ou des rinceaux légers. Beaucoup d'entre elles sont brodées de soies des mêmes tonalités. Tout cela n'est pas sans analogie avec les fragments retirés de la nécropole de Palmyre en Syrie, datant du Ier au IIIe siècle, époque où la Chine fournissait de soieries les riverains de la Méditerranée. Une pièce de Noin-Ola se distingue du reste : une frise où se détache sur un fond noir un étonnant paysage stylisé d'arbres et de rochers, avec des oiseaux. Je ne connaissais rien d'équivalent.

Plus tard, à l'époque Tang, on rencontre des soieries dérivées

des types anciens et d'autres d'inspiration franchement sassanide ou byzantine. Aux XIIIe et XIVe siècles, non contents d'imiter leurs voisins de l'ouest, les tisserands chinois travaillaient pour l'Islam. On en a ici la preuve dans un damas beige et bleu du Musée arabe du Caire et dans un brocart noir, du musée de Dantzig, tissé en or de dragons et de perruches qui portent l'inscription *En Nasir*; c'est le titre d'un sultan Mamelouck auquel — nous le savons — une mission mongole apporta, en 1322, sept cents pièces de soie.

Ces simples morceaux d'étoffe ouvrent à l'esprit de vastes perspectives sur les échanges entre l'Extrême-Orient et le monde occidental. Il suffit de les regarder pour reconnaître ce que leur doivent les soiries italiennes.

***

La peinture, à laquelle j'en arrive maintenant, est peut-être le domaine le plus secret d'un art secret entre tous. Dès qu'il ne s'agit plus de pièces tardives d'un caractère presque décoratif, il ne suffit pas, comme pour les objets, de sentir le prix d'une forme ou d'une couleur. Il faut entrer en communication avec l'esprit même de l'artiste. Au visiteur qui passe, cela n'est pas facile, quoique l'Exposition lui mette sous les yeux plus de peintures qu'il n'en a jamais vu réunies. Il manque de points de repères bien assurés, car l'authenticité de ce qui figure sous des noms illustres est sujette à discussion, de l'aveu même des spécialistes. En outre, beaucoup de pièces, je l'ai dit, sont mal visibles. Si l'on avait la possibilité de revenir en choisissant son heure, le loisir de regarder lentement et de réfléchir, peut-être pénétrerait-on mieux dans cet art si différent du nôtre.

La peinture chinoise n'a pas pour point de départ l'imitation de la nature. Elle ignore, de propos délibéré, la perspective et les ombres, elle ne cherche jamais à donner la sensation du relief. Même colorée, ce n'est qu'une aquarelle, une sorte de gouache discrète; elle n'est souvent qu'un lavis d'encre noire. Elle utilise les formes extérieures de la réalité, mais ne cherche à en exprimer que l'essence. Un traité fameux

du VIe siècle, qui fixe les six canons de la peinture, donne comme premier but à atteindre « le rythme spirituel » — le reste ne vient qu'après.

Un esprit occidental peut percevoir certaines qualités de cette peinture, être touché de certaines de ses beautés, car il y a, malgré tout, des contacts entre les hommes, si étrangers qu'ils soient les uns aux autres. Je n'en pense pas moins que, si nous admirons une peinture chinoise, nous risquons de ne pas l'admirer pour les raisons qui en font le prix véritable aux yeux d'un homme d'Extrême-Orient.

Qu'on distingue dans la peinture, pour la commodité du discours, deux tendances, l'une relativement réaliste, l'autre poétique et mystique, il n'y a point à cela d'inconvénient, pourvu qu'on n'attache pas trop de rigueur à cette division. Réaliste ou non, la peinture chinoise se distingue de la nôtre en ce que l'homme n'y tient pas une place prépondérante. Tout l'art occidental, à la suite de la Grèce et de Rome, s'est concentré sur la connaissance de l'homme, ignorant pendant des siècles le reste de la nature. Le paysage est né tard et les peintres ont mis longtemps à le détacher des humains. L'art de l'Extrême-Orient, au contraire, tend à perdre l'homme dans l'univers. Les portraits mêmes se rattachent au culte des ancêtres ou cherchent à exprimer cette partie spirituelle de l'être qui l'unit à l'âme du monde. Le paysage est né de très bonne heure et il est considéré comme une des plus hautes formes de l'art.

Une autre particularité éloigne également de nous la peinture chinoise : elle dérive de la calligraphie, tenue en Chine pour inestimable. Tout le monde sait que les caractères chinois ne sont pas alphabétiques; chacun correspond à une chose ou à une idée. Ils sont tracés à l'aide d'un pinceau tenu verticalement et la manière dont ils peuvent être tracés varie indéfiniment. Ils forment un langage visuel, où la qualité du trait exprime la pensée — musique silencieuse qui nous échappe. En regardant la collection d'écritures célèbres que le gouvernement chinois a envoyée à Londres, je sens qu'une étude attentive me permettrait d'apprécier la beauté du trait, mais sa valeur idéale demeurerait toujours impénétrable. Or ce trait de pinceau, on le retrouve dans toute pein-

ture et il y garde pour les Chinois la même importance que dans l'écriture.

Une des peintures les plus anciennes qui nous soient connues est un rouleau, exposé au British Museum, attribué à

PAYSAGE PAR MI-FEI (1051-1107).
Encre sur papier. Daté 1102. Collection Fusetsu Nakumara Tokyo.

Kou Kai Tché, peintre du ve siècle. S'il n'est pas l'original, il a des chances d'être une copie du VIIe ou VIIIe siècle. Il illustre les *Instructions pour la maîtresse des Dames de la Cour*. Réaliste par son sujet — c'est l'image précise d'une société aristocratique et cultivée — il ne l'est pas par son esprit.

La couleur est légère; le trait ne vise pas à exprimer les formes; tout au plus les suggère-t-il, composant, au moyen d'une succession de courbes qui s'enchaînent, une arabesque de la plus rare beauté.

Rien de tel ne figure à la Royal Academy — ou seulement des reflets plus tardifs. Les peintures rapportées du Turkestan chinois par sir Aurel Stein et M. Pelliot datent du VIIe au XIe siècle : images bouddhiques d'inspiration hindoue, accompagnées de scènes chinoises d'un trait net, mordant, et d'une curieuse vivacité de couleur. Mais ce ne sont que des œuvres provinciales. On s'accorde à placer au Xe siècle une peinture sur soie, du Palais de Pékin, représentant une harde de cerfs dans une forêt. L'harmonie générale est, à elle seule, un plaisir pour l'œil; dès qu'on examine le détail on est charmé par la qualité du trait, délié et souple, qui fait vivre les animaux d'une vie frémissante, par le goût féerique qui a guidé l'artiste dans l'arrangement des arbres, irréels et vrais, touchés par l'automne de rouge clair ou de rose.

Mais les Chinois sont allés beaucoup plus loin dans la simplification et la synthèse. On en peut juger par un assez grand nombre de peintures — originaux ou bonnes répliques — qui sont d'inspiration plus ou moins zéniste. La doctrine zen est un mélange d'idées bouddhiques et de souvenirs taoïstes; elle a fleuri surtout sous les Song, c'est-à-dire de la fin du Xe siècle à la fin du XIIIe, mais l'art qu'elle a fait naître s'est prolongé bien au delà. Ce que les taoïstes nomment *tao* et les zénistes *bodhi*, c'est l'éternel opposé au temporel, le principe originel du monde et de notre être qu'on n'atteint pas rationnellement mais intuitivement. Leur forme d'art préférée est le paysage, parce qu'il leur permet le mieux de traduire leur conception du monde, et leur moyen d'exécution le lavis à l'encre, parce qu'il est plus immatériel. L'infini ne peut être que suggéré. Il faut se contenter de quelques traits soigneusement choisis, obligeant le spectateur à parachever le tableau dans son esprit. Le mystique ne cherche pas l'originalité de la forme, pas plus que le calligraphe ne songe à modifier les caractères, mais il y fait passer presque inconsciemment son sentiment personnel.

Même quand un paysagiste n'est pas un mystique, il use

des mêmes procédés pour communiquer ce qu'il éprouve. Aussi tout paysage chinois présente-t-il plus ou moins les caractères que je viens d'indiquer. Pour exécuter des œuvres dans lesquelles très peu de la réalité est matériellement fixé, il faut à l'artiste une contemplation prolongée de la nature, une éducation parfaite de la sensibilité et de la mémoire, une éducation aussi de la main qui, du premier coup et sans reprise, doit tracer les lignes, poser les teintes essentielles. C'est pourquoi, toute idée mystique mise à part, un beau lavis chinois peut devenir pour un Occidental qui se donne la peine de le regarder, une source d'émotion profonde. De même que le quatuor, privé des timbres variés de l'orchestre, laisse chanter, si l'on peut dire, la musique toute pure, de même le lavis, privé des prestiges de la couleur, laisse le sentiment se dégager dans sa pureté.

Je ne décrirai pas les œuvres, car les mots me paraissent trahir un art de cette espèce. On admire beaucoup à l'Exposition le rouleau de Hsia-Kuei (qui travaillait à la fin du XIIe siècle) intitulé *les Dix mille milles du fleuve.* De fait cette image résumée d'un grand cours d'eau, depuis sa source bouillonnante jusqu'à sa perte dans un estuaire voilé de brume, est fort belle, et l'on peut y voir le symbole de la vie humaine ou de l'écoulement de toutes choses. Mais je ne sens pas très vivement la qualité du dessin. Ai-je tort? C'est bien possible. Je sais que je préfère pour l'exécution, d'autres œuvres, comme ce paysage de Mi-Fei, daté de 1102. Ici, presque pas de contours, des taches de valeurs admirablement graduées, quelques traits effilés; un bouquet d'arbres, des maisons, de l'eau, des cimes aiguës qui se fondent dans les nuages... On peut rêver longtemps devant ce rectangle de papier sans l'épuiser.

Les paysages ne doivent pas faire oublier quelques belles scènes, ni les peintures de fleurs et d'animaux avec ou sans couleur. Je revois deux grands singes sur un arbre, un oiseau sur une branche, trois poissons qui virent dans l'eau, des chevaux qu'une teinte plate suffit à définir et ce *Début d'automne* de Kien Hsuan (XIIIe siècle) où vit tout un monde d'insectes et de bêtes aquatiques dans les plantes légères qui bordent un étang : longue aquarelle d'une poésie ravissante.

Les mêmes procédés d'expression ont continué de servir

aux siècles suivants; ils servent encore. Mais, passé le XVIe, ils tombent souvent dans la virtuosité et, par suite, ils ne touchent plus.

***

Tout visiteur de Burlington House en sortira convaincu que l'art de la Chine est un grand art. Cependant je ne vois pas la nécessité de lui sacrifier tous les autres. Ce qui rend si frappante la civilisation chinoise, c'est sa continuité. Tandis que d'autres, aussi grandes, ont péri, passant le flambeau à des civilisations dérivées d'elles, rien, ni invasions, ni religions nouvelles, ni guerres civiles, n'a interrompu le cours des choses dans l'Empire Céleste : aucun pays n'a plus complètement assimilé ses conquérants. Mais n'oublions pas que le plein épanouissement de l'Elam, de l'Ancien et du Moyen Empire égyptiens, sont antérieurs aux dynasties Chang-Yin, où nous commençons seulement de prendre contact avec la Chine; que le milieu et la fin de l'époque Tcheou correspondent à la plus belle période de l'art grec, que le siècle d'Auguste est contemporain des Han.

Ce dont, pour ma part, je sais le plus de gré à la Chine, c'est d'avoir produit à différentes époques de son histoire des œuvres si spiritualisées qu'auprès d'elles tout paraît un peu lourd et un peu appuyé. Un bronze archaïque d'un galbe fort, la nudité d'un vase Song, la poésie comme désincarnée d'un paysage sans couleur n'ont leur équivalent dans aucun art. Ils me font penser, je ne saurais expliquer tout à fait pourquoi, à ce fragment d'un poème chinois très ancien : « Nous avons épuisé ce que la parole peut dire et nous demeurons en silence. Je regarde les fleurs immobiles comme nous. J'écoute les grands oiseaux suspendus dans l'Espace, et je comprends la Grande Vérité. »

PAUL ALFASSA

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

On connaît Luc Durtain pour un homme de science, contraint à l'observation scrupuleuse; on le connaît pour un voyageur et pour un témoin fidèle des continents parcourus. Il a composé le *Donneur de sang*, qui est une analyse pathétique et désabusée. Voici qu'il nous donne un volume de poèmes[1]. Que sera pour lui la poésie?

Tout d'abord une rupture de ces biens du réel, de ces relations entre les choses, que son métier l'oblige à reconnaître si soigneusement, et au besoin à rétablir. Quelle libération! Les frontières mêmes qui limitent l'être sont rompues. Il ne distingue plus le bruit des cloches et le bruit de son cœur. Le voilà devant les falaises roses de Sicile. Ce sont des lèvres de vierge qui donnent un baiser au ciel. Il distingue la pudeur sur les joues bleues de la roche. Le voilà au Forum : il se dissout lui-même comme un antique sous l'outrage des siècles.

> Et le visiteur qui s'attarde
> Sur un piédestal déjeté
> Sent bientôt à son vague torse
> Manquer un bras qu'il ne voit plus,
> Ses traits se dissoudre, l'orbite,
> Non plus l'œil, verser la vision :
> Éprouvant en une minute
> L'outrage et la force du temps.

Le voilà à Florence. Il ne nous dit pas qu'il se souvient du chant de Dante où les damnés émergent à demi de leur

1. *Quatre continents* (Flammarion).

sépulcre de feu. Mais il voit les Florentins dont le buste émerge des tables des cafés.

Dalles sépulcrales, par les siècles si tôt chavirées
Et tables de ce café d'où les âmes surgissent à mi-taille.

Le voilà au Canada : les monts flottent et semblent des fantômes; mais les nuages semblent des rocs de granit. Les baleines semblent des roues. Les quatre lacs d'en haut sont un groupe las d'être à genoux sur les cartes. L'homme est un magicien, qui d'un geste refait le monde.

C'en est fait, le monde a repris sa fluidité originelle; tout change et tout s'anime.

Sur la mer de nuit et d'argent,
Le paquebot vainc à la course
Les flots bossus aux reins fuyants.

Tout se ramène à un symbole de l'âme humaine. Il a vu des couronnes de feuilles rouges et dans ces feuilles les rayons des étamines. Des fleurs? Non, mais ses propres pensées, sa propre floraison :

Envolez-vous, formes de mon cœur,
Couronnes carminées et sauvages!
Les unes rampent, d'autres flottent à ras de terre...
Envolez-vous en plein ciel, ô vous qui bûtes au sol vierge
Un sang qui n'est d'aucune race : ni rouge, ni jaune, ni blanc, ni noir,
Mais un sang terrestre, universel. Un sang d'homme.

Nous retrouvons ici une idée qui est chère à M. Durtain, qui a inspiré *Yagouta aux cavaliers*, l'unité, dans ses variétés, de l'espèce humaine. On sait la définition que les naturalistes donnent de l'espèce : un groupe tel que deux de ses membres sont plus proches l'un de l'autre que de n'importe quel autre être. On n'a rien dit de plus émouvant sur la fraternité des hommes que cette simple définition. M. Durtain ressent vivement cette émotion. Cherchez dans tous ces tableaux du monde que nous donne son livre. Vous n'y trouverez pas sous des cieux divers, des hommes, mais l'homme : l'homme qui rêve que toute l'armée des hommes navigue sous le même mât; l'homme qui cherche l'or dans l'argile, comme les nuages, qui observent la terre de là-haut, cherchent un cœur pur; l'homme

qui a lié la terre de méridiens et de parallèles et a vraiment bâti le globe dont la verticale lui indique le centre; l'homme qui, à Saint-Paul, lutte contre la forêt vierge et plante la forêt du café, et fait croître une autre jungle sur la terre travaillée :

Ombre des toits, lianes des actes, cris des machines et des bouches,
Et fruits du juste et de l'injuste, et lois fauves, et chiffres insectes,
Remplacent la nature par une autre œuvre secrètement naturelle.

Cette lutte immense, indéfinie de l'homme et des choses, c'est vraiment le spectacle que l'univers propose à M. Durtain. Le ciel même, dans une belle nuit du Brésil, lui apparaît semblable à un champ qu'on défriche et qui palpite d'étincelles.

Comme si
Brûlant enfin la Forêt du ciel, comme si l'homme n'y laissait
Que des souches d'astres, rongées de braise; avant d'y semer
Les germes de son ordre et de son vouloir.

Dans cette cosmogonie, où se place le poète? C'est par là qu'il achève de se peindre, et je dois dire que cette place est assez incertaine. Tantôt il se confond avec le Pharaon qui à Louqsor attend la résurrection dans la dernière chambre; tantôt, dans un temple cambodgien, il invite ses amis à le suivre, maigre comme une âme, fluide et universel comme une âme.

Le livre est interrompu en son milieu par le passage d'une figure de femme. C'est une adoration qui dure un été. Est-il

Autres étoiles que celles qui perçant le clair chapeau de paille
Gravitent sur sa face et montent du fond de ses yeux?

Avec les *Chants de l'effort*, la vie recommence à tourner, et l'homme et l'univers se retrouvent dans un tragique tête-à-tête. Mais vers la fin du livre, il se produit une espèce de miracle. Loin d'écraser l'homme, on dirait que l'univers se dissout, se subordonne à lui. Le voyageur monté sur la cime voit à la même mesure le paysage qui se rapetisse et sa maison invisible que le souvenir grandit. Le champ de l'œil est l'étendue des choses; il n'y en a point de petites et de grandes. Sans doute l'homme sait qu'il est de pauvre chair et qui dure peu; une feuille morte qu'il ramasse l'avertit et le fait fris-

sonner. Il est limité à lui-même et tourmenté du désir de ce qu'il n'est pas. A chaque page de ce livre frémissant, nous trouvons cette nostalgie et cette odeur du néant. Mais il ne s'achève pas sans espérance. L'univers même est une leçon aux hommes; l'arbre qui se dépouille leur apprend un beau destin.

> Dressez-vous, éclaircis et purs,
> Dans la paix des jours et l'éternité.

Cet univers, il le possède déjà. Il l'a acquis jour par jour. Ceux qui l'entourent peuvent danser. « Je le possède tout entier et n'ai rien d'autre. » Mais son effort ne se borne point à cette possession passive. Cet univers conquis, il faut l'aménager. Il a beau dire que tout espoir a abandonné le monde, il n'a pas perdu celui de le refaire

> Sans âge, sans haine, où les races
> Autour d'un seul noyau de terre
> Seront comme une chair de pêche
> Qu'embaume un regard du soleil.

***

Le roman de M. Jacques Chenevière, *Connais ton cœur*[1], n'est qu'une touchante et pathétique histoire, qui émeut par ce qu'elle a de profondément humain. Je ne doute pas qu'on n'en frôle souvent de pareilles. Rien n'en est connu au dehors. On voit seulement un visage de femme vieillir soudain. Que s'est-il passé? M. Chenevière, usant du pouvoir du romancier, va nous découvrir le secret des cœurs.

Martine Herbier a vécu jusqu'à trente-neuf ans dans le calme de ce qu'on appelle le bonheur conjugal. Et certes elle aime son ami Georges Herbier, homme d'affaires énergique et intelligent, demeuré jeune jusque dans la cinquantaine. Il voyage beaucoup. Martine, mûrissante et encore belle, est aimée de ce Bertrand Fontagnier, qui a dix ans de moins qu'elle et dont nous apercevons d'abord la silhouette énergique. M. Chenevière a analysé avec beaucoup de finesse la défense de cette femme qui résiste de toute sa vertu, et qui sent secrètement la tentation du bonheur. Dès qu'elle est attaquée, elle

1. Calmann-Lévy.

oppose les mots les plus décourageants. C'est quand elle est hors du combat, dans sa vertu victorieuse, qu'elle sent l'amertume d'avoir triomphé et le désespoir de ne pas vivre. Il y a là une étude singulièrement perspicace. Ce n'est pas d'une tentation précise qu'une femme a peine à triompher : c'est du vide, du vague, du regret. Elle repousse sans peine l'homme qu'elle aime le plus. On dirait qu'elle prend un point d'appui sur celui qui la supplie pour triompher de lui. Mais quand elle est seule, elle n'a plus de force.

Ce drame se déroulerait sans doute dans le silence, si Rose n'était là. Rose est la jeune sœur de Martine, et elle aime Bertrand Fontagnier. Elle devine à demi le secret de Martine. Ainsi, aux combats qu'elle livre contre elle-même, Martine doit ajouter l'inquiétude d'être observée, le remords d'ôter à sa sœur celui qu'elle souhaite du droit le plus légitime.

Qu'en pense M. Chenevière? Nous ne le savons pas. Il ne nous dit pas nettement que Martine devrait résister. Un romancier a pour ses héroïnes des faiblesses que tout le monde excusera. Il ne nous dit pas non plus que Martine doive céder. Mais il le fait dire par le raisonneur du roman, un docteur Lemarlin, un vieil ami. Encore Lemarlin enveloppe-t-il son conseil de beaucoup de réticences. Martine elle-même ne voit pas clair dans son cœur. Quand Rose tombe malade de dépit et de langueur, Martine téléphone à Bertrand pour qu'il vienne dire un mot d'apaisement à cette enfant douloureuse. Mais quand Bertrand sort de la chambre de Rose, c'est pour prendre Martine dans ses bras. Elle résiste, mais sa situation est d'autant plus délicate qu'elle voudrait triompher de Bertrand sans le perdre. C'est l'incohérence même de la vie. Juste à ce moment, le mari de Martine revient. Il a tout deviné ou peu s'en faut. Il met Bertrand dans l'obligation d'épouser Rose ou de ne plus reparaître. Bertrand reparaîtra. Le voilà fiancé malgré lui.

Que durera cette situation en porte-à-faux? Des deux sœurs, c'est Martine qui aimait Bertrand. Et c'est aussi Martine qu'il aime. Elle l'a repoussé pourtant, et il épouse Rose qu'il emmène en Syrie. Trois ans passent. Nous croyons éloigner le sphinx et il reparaît tout à coup devant nous. Le ménage de Rose et de Bertrand n'est pas heureux. Bertrand aime toujours Martine. Mais elle? C'est là, me semble-t-il, le

point le plus heureusement touché du roman de M. Chenevière. Martine a résisté, jusqu'à l'héroïsme. Le danger semble éloigné à jamais. Il revient et c'est à ce moment-là que Martine succombe. Telle est l'histoire des tentations. Ce n'est pas au moment où elles paraissent le plus vives qu'elles sont le plus dangereuses. C'est au moment où elles paraissent vaincues. On résiste à la tragédie; déjà on se croit sauvé, et on succombe à une surprise, comme on se noie dans une mare, après avoir traversé l'Océan; ou comme on meurt d'un rhume, après avoir vaincu une pneumonie.

Il est difficile de ne pas penser qu'ici l'auteur a aidé un peu le destin. Il a voulu que Martine devienne veuve. Il a brusquement tué, dans un accident d'automobile, ce pauvre Georges si clairvoyant et si miséricordieux, qui le gênait. C'est un jeu maintenant de conduire Martine libre dans les bras de Bertrand. Mais il serait scandaleux de l'y laisser. M. Chenevière donne donc à Bertrand une légèreté qui n'a d'égale que sa constance. Et il le fait s'éprendre d'une Américaine, Jessie Barley. Ainsi Rose et Martine sont pareillement trompées. Ce douloureux accident a un bon côté, c'est que Martine peut détourner les soupçons de Rose. L'infidèle est en Amérique, avec sa nouvelle conquête. Le roman s'achève sur ce gâchis. Ou plutôt, de ce drame même, s'élève la radieuse figure de la fille de Martine, Marie-Claire, qui a maintenant seize ans. A son tour maintenant...

***

Avec Rudyard Kipling ce n'est pas seulement un grand écrivain qui disparaît. C'est un témoin d'une Angleterre évanouie, le dernier survivant des grands coloniaux

Par un étrange caprice de l'histoire, voici que disparaît en même temps le roi qui a vu la transformation de l'Empire britannique. Dans le court espace de temps qui sépare 1876 de 1911, quel changement! Au moment où la reine Victoria est couronnée impératrice des Indes, les colonies rassemblées autour de l'Angleterre sont encore les fleurons de la plus belle couronne des temps modernes. En vingt-cinq ans quelle émancipation! Ces jeunes nations entendent se gouverner elles-mêmes. Elles sont comme des égales autour d'une table

ronde. Et au durbar de Delhi, le petit-fils de la reine Victoria promet à l'Inde de satisfaire à son juste désir de se gouverner elle-même. Et tout le monde sait que, sous cet optimisme d'apparat, gronde la révolte de trois cent millions d'hommes.

Rudyard Kipling, qui arrivait à sa majorité en 1885, est le dernier écrivain des temps proprement coloniaux. Son père était conservateur du musée de Lahore. Lui-même a vécu au Cap au moment de la guerre des Boërs. L'Anglais qu'il a montré, c'est ce fonctionnaire à l'esprit simple du *Civil service*, qui fait régner la propreté et l'hygiène, donne la prospérité au pays, et que l'indigène déteste. « Çà et là, on voyait taper du pied l'Anglais, en guerre perpétuelle avec le Plan des choses. Je ne veux pas que vous mouriez, disait-il, et il décrétait qu'il n'y aurait plus de famine. Et il leur entonnait du grain dans la gorge; quand tous défaillaient, il s'avançait avec eux dans l'arène, mourait avec eux, en jurant, en peinant, en travaillant jusqu'à la dernière minute. Il lutta contre la famine et la mit en déroute. Puis il s'attaqua à la pestilence qui marche dans la nuit. La faux de la mort se balançait à droite, à gauche, tout autour de lui, mais il ne fit que poser son pied plus fermement sur la route, et combattit la mort avec un fouet à chiens. » N'êtes-vous pas bien persuadé maintenant de l'ingratitude des natives envers l'Anglais?

Si l'Inde que Kipling a montrée, l'Inde de *Kim* et *Sous les déodars*, est un pays que nous ne reverrons jamais, nous ne reverrons sans doute pas davantage une certaine structure morale de la société, qui est proprement victorienne. Kipling a formulé dans *Capitaines courageux* la loi de l'éducation. Il a choisi un adolescent insupportable, fils d'un milliardaire américain : un gamin qui fait sonner son or et qui s'habille mal; vaniteux, outrecuidant, et à qui sa suffisance joue les plus mauvais tours : comme de lui faire fumer en mer un cigare atroce qui lui donne le mal de mer. Le voilà, par gros temps, épave sur le pont, où une vague le cueille. Il est recueilli par un rude patron de Glocester, qui ne connaît ni M. Cheyne, ni ses six compagnies de chemin de fer. Voilà l'héritier de tant de millions à la rude école des pêcheurs, et qui sale la morue. Quand son père le revoit, il retrouve à la place du garnement mécontent et insolent au teint pâteux,

un jeune homme à l'œil clair, assuré, résolu, qui ne fait pas de gestes et qui parle sur le ton du respect. Tel est en effet l'Anglo-Saxon qui, vers 1890, faisait en France l'admiration de Demolins, et que ce sociologue proposait en exemple aux Français. Je le dis en passant à ceux qui s'imaginent que la jeunesse actuelle a inventé le sport : la faveur d'une éducation sportive plutôt qu'intellectuelle, la formation du caractère préférée au développement de l'esprit datent de là. Telle paraissait l'excellence des sports que l'on ne voulut point en laisser le privilège aux Anglo-Saxons. M. Jusserand fit tout un livre, fort intéressant et érudit, pour démontrer que les jeux dont le goût nous revenait d'outre-Manche, le tennis et le golf, avaient été inventés par nous, et que le nom même de sport était français.

L'humanité peinte par Kipling est toute tournée vers l'action. Elle a appris en agissant l'énergie et la prudence. Elle vit au milieu des périls et sait les déjouer. Étant loyale, elle a horreur de la jactance et de la prétention, cette déloyauté continue. Cette société a ses épaves, dont la vie a été parfois brisée par une femme. Elle est de plus assez limitée, étant aristocratique et pénétrée d'un souverain mépris pour l'indigène. Mais cette aristocratie est un magnifique modèle de discipline et de maîtrise de soi.

Elle a un double dans le monde animal, lequel vit dans la jungle selon une loi qui est proprement britannique. N'attaque pas le plus faible que toi. Ne va pas chasser chez ton voisin sans lui avoir demandé l'autorisation. Sois discipliné et écoute les anciens. Dans ce peuple mêlé, Kipling a ses favoris : Baloo, l'ours brun, plein de sagesse et de raison, le Docteur de la loi, et Bagheera la panthère noire, robuste et souple, intelligente et libre, et adroite à persuader. Il n'est pas jusqu'à la bonne louve, si sensible et si maternelle, qui ne soit de ses amies. Ce qu'il hait, c'est le tigre Shere Khan, le boucher boiteux; c'est l'hyène, qui flatte. Et c'est enfin le peuple des Bandarlog, les singes gris, vaniteux, inconséquents, qui annoncent sans tenir, changent de dessein, veulent qu'on les regarde et n'obéissent point à une Loi. Ceux-là sont la race méprisable par excellence. Kaa, le serpent python, en fait son festin.

HENRY BIDOU

LE THÉÂTRE

M. Stève Passeur : *Le Témoin* (Théâtre de l'Œuvre). — M. Charles Vildrac : *Madame Béliard* (Comédie-Française). — La Comédie-Française et la Radiophonie. — M. Vladimir Kirchon : *Merveilleux alliage*, version française de M. H.-R. Lenormand (Théâtre des Mathurins, Compagnie Pitoëff). — M. Pierre Chaine : *L'Heure H* (Théâtre de l'Humour). — *Louis XI*, de Casimir Delavigne, à l'Odéon.

Le Témoin, la nouvelle œuvre de M. Stève Passeur met en scène un cas singulier, dont les ramifications creusent de profondes galeries dans une région inexplorée de la psychologie amoureuse.

Un voyageur débarque, un soir, dans un petit hôtel de province et demande une chambre. Il déclare qu'il sera bientôt rejoint par une femme, qui arrive, en effet. Une scène violente éclate entre eux. La femme, qui est la maîtresse de l'homme, le supplie de l'autoriser à habiter la ville où lui-même est domicilié. Mais l'homme est marié, père de famille. Il refuse. La femme se retire dans sa chambre et se tue. Cependant, là n'est pas le drame, ou plutôt ce n'en est que le point de départ. Le tragique tient en ce fait qu'une tierce personne, une deuxième femme, la gérante de l'hôtel, a été mêlée au débat. Prise à témoin par le voyageur, elle a été amenée à intervenir, à donner son avis. Peut-être le seul fait qu'elle eût assisté, muette, en apparence hors de cause, à la scène qui précéda le suicide, eût-il pu suffire à l'engager dans l'affaire. L'auteur n'a pas posé la situation sous une forme

aussi dépouillée. Mais il est permis de se demander si une personne que le destin ou le hasard a conduite à être témoin des circonstances ayant entraîné une mort violente, peut, alors même que l'événement lui serait indifférent, s'en détacher. Au regard de la loi, cela n'est déjà pas possible, puisque l'individu, en l'espèce, est tenu de venir déposer devant le commissaire de police et, s'il y a lieu, devant le juge. Mais le point de vue juridique n'est pas ce qui nous importe. La question est de savoir si, entre le témoin et le survivant, intéressé personnellement à l'affaire, des liens psychologiques d'une nature particulière ne se sont pas, que le témoin le veuille ou non, noués instantanément dans l'instant où le sort s'est accompli. Le problème que M. Passeur a retenu n'est pas celui-ci, et nous le regrettons. Mais, réduite à ces éléments, sans doute la conjoncture eût-elle paru trop abstraite à la scène, ou trop complexe en son apparente nudité. Car le théâtre n'admet la complexité psychologique que jusqu'à un certain degré; et il est à noter que M. Passeur, à qui l'on a parfois reproché un excès de complication, est toujours simple en ses données : il ne complique le débat qu'après coup par le jeu intérieur du dialogue, point sur lequel nous reviendrons. Dans le cas imaginé par l'auteur, l'attitude de Stéphane, la gérante de l'hôtel, n'a pas été purement passive. Avant même que Valérie, la maîtresse, ne survînt, donc avant même qu'elle n'entrât dans son rôle de témoin, Stéphane avait eu avec José, le voyageur, une scène assez ambiguë, où il était apparu que cet inconnu lui avait plu dès la première minute, et que José lui-même, sans s'en rendre compte exactement, était intéressé, attiré par elle. Au surplus, durant la dispute, les interventions de Stéphane n'avaient cessé de paraître, aux yeux d'un quatrième personnage : le public, autre témoin, assez étranges, comme tendant à brouiller les cartes sous le couvert de la neutralité, ou bien comme laissant percer un ardent souhait personnel, malgré des efforts visibles, peut-être même sincères, de détachement et d'impartialité. J'ajoute que ces manœuvres fourrées ont échappé entièrement à José. Après le suicide de Valérie, il ne soupçonnera à aucun moment que le témoin ait une part de responsabilité dans cette fin dramatique. Il est tout entier absorbé par ses propres scrupules. Le remords

l'enchaîne aux lieux où Valérie s'est tuée. Sans cesse il interroge la mémoire du témoin sur les paroles qu'il a prononcées au cours de la dispute, car il est hanté de l'idée que, s'il n'avait pas dit telle ou telle chose, Valérie n'eût pas cédé au désespoir. Tout l'effort de Stéphane se dépense, s'épuise à ruiner cette obsession, non point par des dénégations formelles, mais par des interprétations subtiles, qui dépouillent les mots du sens dangereux que l'homme leur prête dans ses souvenirs. José et Stéphane en sont là, quand arrive Solange, la femme légitime de José, laquelle risque une dernière tentative pour ramener son mari au foyer conjugal. Stéphane assiste à l'entrevue, et pour la seconde fois, s'arrrogeant le rôle d'arbitre, semble jouer un double jeu. Tout en feignant d'exhorter José à suivre Solange, elle dirige l'entretien de telle sorte que leur séparation devient définitive. L'épouse écartée, le « témoin », ce témoin singulièrement agissant, déclare à José son amour. Par l'offre qu'elle lui fait d'elle-même, Stéphane entend le sauver, opposer une barrière à son tourment, à la noire envie qu'il a de se punir. L'homme, à bout de forces, paraît gagné au rêve d'une vie nouvelle. Il se laisse enlever. Mais quelques semaines plus tard, les amants reviendront. José sera repris par son vertige d'expiation et, quoiqu'il se dise très amoureux de Stéphane, il se tuera.

Ce retour et cette fin, dans un troisième acte écourté, ne laissent pas d'être arbitraires. Le dénouement soulève trop de questions qui demeurent sans réponse. Les parties supérieures de l'ouvrage sont au deuxième acte. Là résonne ce timbre aigu et poignant, personnel à M. Stève Passeur, et qui confère à son théâtre, malgré l'inégalité de ses productions, une originalité si puissante. Certes, les pièces bien faites ont droit aux applaudissements. Mais le ton d'une œuvre importe davantage encore, du moins au regard de ceux pour qui l'œuvre d'art doit être avant tout un coup de sonde donné dans les profondeurs de l'âme humaine. Or, le ton, chez un écrivain, c'est la vibration même de l'âme.

Maintenant, il nous reste à examiner un point. Nous avons parlé de complications inhérentes au dialogue, chez M. Passeur. Là réside en effet, son principal défaut, et d'autant plus difficile à corriger, je le crains, qu'il est intime à son esprit, à

son tempérament, peut-être même à ses origines : hérédité, formation et confession religieuse (quoi qu'il en ait). Les extrémités dangereuses du libre examen se retrouvent dans cette froide ivresse raisonneuse, cette dialectique acharnée, qui ne peut voir un fil sans le couper en quatre, sans diviser le quart en seizième, et ainsi indéfiniment. A travers ces distinguos scolastiques, il arrive que les sentiments perdent leur chaleur et les êtres leur réalité. Le développement des scènes, parfois, se présente comme la démonstration d'un théorème. Les personnages semblent si préoccupés de tirer des déductions triomphantes de la dernière réplique entendue qu'ils perdent de vue l'objet initial du débat. Que dire alors du public? Il ne sait où on le mène. L'excès de logique a bientôt pour lui les mêmes inconvénients que l'obscurité. Les arguments l'aveuglent comme des phares. Les feux s'entrecroisent. Mais où est la route? Et pourtant, dans cette géométrie, circule une étrange fièvre. Des syllogismes entrechoqués jaillissent des éclairs. Des cris montent, arrachés par une pointe mortelle aux replis des cœurs transpercés. Alors, on s'aperçoit que, pour les personnages (et pour l'auteur, c'est là ce qui émeut), ce délire syllogistique est une tentative désespérée de rompre les sceaux du secret humain, d'emporter les barrières du malentendu, de l'équivoque, du mensonge, de la pudeur et de l'orgueil.

Le rôle de Stéphane est tenu par mademoiselle Rachel Berendt, celui de José par M. Fernand Fabre. Mademoiselle Cavadaski a montré de rares qualités de mesure, de tact, de justesse dans le personnage de Solange. Mademoiselle Sonia Batcheff (Valérie) est fort belle, mais sa langue, parfois, s'accroche entre ses jolies dents.

Le décor n'est pas heureux, non seulement du point de vue purement pictural, mais du point de vue de la plantation, ce qui est plus grave. Par exemple, il était très important de bien placer l'entrée de la chambre du suicide. On l'a mise tout près de la rampe, sur un plan et dans une clarté où elle perd tout mystère; en outre, tout contre le bureau de réception, comme la niche du gardien de nuit. Mais il est quelque chose de plus nuisible encore à l'ouvrage, c'est que la mise en scène psychologique est entièrement faussée. Les rythmes sont lents, là où ils devraient être précipités, et *vice versa*.

***

Je n'étais pas retourné à la Comédie-Française depuis la réfection de la salle. Le nouveau rideau de scène est hideux. Je ne lui reprocherai pas sa fidélité au vieux style du trompe-l'œil, mais d'être, dans ce style, abominablement mal peint. Un rose affreux, des plis extravagants, durs et cassants, dans les parties hautes, comme des feuilles de zinc et, dans le bas, mous comme la pâte de guimauve. Quel est le nom du peintre? Et ce mauvais peintre, qui l'a choisi? Enfin, que pensent de nous, de Paris ville d'art, les étrangers qui viennent s'asseoir devant cette horreur? Cependant, leur stupeur n'est pas finie, car le rideau se lève et le spectacle commence.

Madame Béliard, que la Comédie-Française vient de reprendre et d'inscrire à son répertoire, n'est certainement pas la meilleure pièce de M. Charles Vildrac. L'art de M. Vildrac, déroule ses gammes dans les demi-teintes. Quoi qu'on pense communément, c'est là un clavier très étendu, d'où la puissance n'est pas nécessairement exclue. Entre *le Paquebot Tenacity* et *Madame Béliard*, par exemple, ouvrages qui, tous les deux, ressortissent pourtant à la même esthétique, la distance est considérable, comme de la force à la faiblesse. A quoi cela tient-il? A ceci que, dans le premier cas, les demi-teintes recouvrent une situation forte, des sentiments forts; dans le second, une situation faible, des sentiments faibles. En d'autres termes, la demi-teinte n'est qu'un mode d'expression, une forme. L'intensité de l'effet obtenu et la valeur dramatique, au total, dépendent de ce qu'il y a dessous, de ce que revêt la forme, en un mot, du fond. C'est ainsi que deux œuvres écrites d'un même style peuvent différer si grandement. M. Vildrac a dépensé autant de finesse, de délicatesse, de justesse dans *Madame Béliard* que dans *le Paquebot Tenacity*, mais il les a dépensées en faveur d'un cas singulièrement peu palpitant. Ici est l'erreur. La demi-teinte est dangereuse si, débordant le domaine de l'expression, elle gagne celui de la conception, et implique également la médiocrité du drame et des personnages. Alors tout se perd dans la grisaille.

Madame Béliard est une veuve, propriétaire, en province,

d'une teinturerie. Un ingénieur, attaché à l'entreprise, M. Saulnier, est devenu directeur de l'usine, à la mort du patron. C'est la veuve qui l'a mis à cette place, pour plusieurs raisons très simples qui forment, dans son esprit lent, dans sa conscience incertaine un emmêlement confus. Saulnier, d'abord, a tous les mérites, mais, en outre, il aime madame Béliard, et cette honnête dame, qui, du vivant de son mari, lui a résisté par vertu, et qui continue à se refuser à lui par timidité, crainte et frigidité naturelle, a pensé néanmoins qu'elle aurait tout avantage à confier la gestion de ses intérêts à un homme qui lui est passionnément dévoué. Une nièce de madame Béliard, Madeleine, est employée auprès de Saulnier en qualité de secrétaire. Il est clair qu'elle l'aime, mais l'ingénieur reste aveugle à ce qui est pour nous l'évidence. Madame Béliard, également. Celle-ci cependant, a fini par céder aux instances de son amoureux tenace : elle est devenue sa maîtresse. Mais leur liaison est si cachée qu'elle demeure ignorée de Madeleine et même du fin matois Désormeaux, un vieil ami de madame Béliard, lequel fait à la veuve une cour placide et la sollicite d'unir bourgeoisement son existence à la sienne. Un jour que Saulnier s'ouvre à demi-mots, devant sa secrétaire, des sentiments qu'il a pour madame Béliard, la jeune fille se méprend et croit que c'est elle, Madeleine, qu'il serait heureux d'épouser. Madame Béliard se voit obligée de détromper sa nièce, ce qu'elle fait, sans oser toutefois avouer la nature de ses relations avec Saulnier. La douleur de Madeleine éclate. La veuve en éprouve un chagrin qui contrebalance dans son cœur la tendresse modérée que lui inspire son amant. Quelque scrupule moral aussi se mêle à ses perplexités. Bref, elle voudrait maintenant (si tant est qu'elle ait quelque volonté) que Saulnier reportât sur la jeune fille la passion qu'il a pour elle (comme on fait un virement de comptes, sans doute) et qu'il demandât Madeleine en mariage. Désormeaux se charge de révéler à l'ingénieur que sa secrétaire est amoureuse de lui. Mais, quand Saulnier apprend du même coup que madame Béliard est au courant de cette démarche, il en conclut, non certes qu'elle se sacrifie, car elle ne l'aime point assez pour qu'il soit question de cela, mais qu'elle se détache de lui définitivement. Alors il quitte l'usine, après avoir dit la vérité

à Madeleine, ou plutôt une partie de la vérité : il lui a confessé l'amour exclusif de sa vie, mais de sa liaison secrète avec madame Béliard, il n'a soufflé mot.

La scène de la Comédie-Française était, de par ses dimensions, tout ce qu'on pouvait trouver de plus défavorable à la présentation d'un tel ouvrage. Autant demander aux courants d'air de donner l'impression d'une atmosphère confinée, et à un vaste plateau d'évoquer l'image d'un étroit vallon fermé. Du moins aurait-on pu rétrécir le cadre de scène. A cela l'on répondra que l'on fait passer la vérité avant la convention, et l'exactitude naturaliste avant les artifices de la suggestion psychologique. La pièce est située en province. Or, l'espace, en province, ne manque pas. Les bureaux, les salons bourgeois y sont grands. Donc, la Comédie-Française serait, au contraire, l'endroit le plus propice à une présentation fidèle de *Madame Béliard*... Passons. Mais alors on aurait bien dû — par soumission au réalisme également — veiller un peu à ce que les cloisons du bureau, lorsque s'ouvre ou se ferme la porte du fond, ne frémissent pas, du haut en bas, de tout leur faux vitrage en papier huilé. Dans les théâtres bien tenus, cela n'arrive jamais. Le poêle de ce bureau immense est aussi fort discutable, quant à son volume exigu et à son emplacement central. Et j'entends bien que le coquin de petit tuyau ondulant qui traverse la scène doit être regardé comme une finesse de l'esthétique « vériste », mais je goûte peu cette trouvaille, qui ne me semble pas très expressive. Tout le reste est à l'avenant, c'est-à-dire banal, d'une banalité sans signification, à l'opposé de cette banalité qu'il eût précisément fallu recréer artistiquement, pour restituer avec force la mesquinerie du milieu où couvre ce menu drame étouffé.

L'interprétation ressemble à un instrument désaccordé, car, à la Comédie-Française, faute de bon metteur en scène, l'unisson entre interprètes est impossible à obtenir. M. Georges Leroy (Saulnier) piaffe, bombe le torse; sa poitrine est un jeu d'orgue, et sa voix, une musique à vent. Mademoiselle Mary Morgan (Madeleine) imprime à son corps des saccades indéfinissables, qu'on ne sait où localiser. M. André Bacqué (Désormaux) parle juste, comme à son ordinaire, mais sa justesse m'a paru cette fois manquer un tantinet d'accent. Made-

moiselle Béatrice Bretty est seule (le rôle de M. Bacqué n'étant qu'épisodique) à jouer dans le ton. L'art dont elle fait preuve dans l'occasion est d'autant plus méritoire que les vertus essentielles de son tempérament, qui sont la force et l'éclat, n'y trouvent pas leur emploi. Elle est ici comme placée en retrait de ses propres dons naturels, et dans l'obligation de se brider constamment. Ainsi contrainte, mais servie par un métier sûr, elle est parvenue à faire vivre sous nos yeux, avec toutes les apparences d'une aisance parfaite, une madame Béliard frappante de vérité. Elle a réussi à traduire la complexité particulière aux êtres qu'on croit simples. L'apathie du personnage s'enrichit ainsi de tout un subconscient, où s'enchevêtrent les défiances de la bourgeoise bien rentée, la peur provinciale du qu'en-dira-t-on, et jusqu'à des survivances de pudeurs enfantines.

Cela m'amène à penser que le drame gagnerait en vigueur à être transposé sur le plan de la satire sociale. Imaginez un peu ce qu'un metteur en scène communiste pourrait faire de *Madame Béliard*, le jour où M. Charles Vildrac confierait son œuvre à ses amis moscovites. La tragédie ouatée deviendrait une parade atroce, analogue aux cortèges de la propagande antireligieuse, ou aux caricatures de M. Dubout.

***

On sait que M. Mario Roustan, ministre de l'Éducation nationale, ému de la situation désespérée où se débattait la Comédie-Française, sous la menace de la faillite, a prié son collègue, M. Georges Mandel, ministre des P. T. T., de sauver la Maison de Molière. M. Mandel s'est laissé toucher, et la moderne Radio est venue au secours de l'institution séculaire. Mais M. Mandel n'a rien d'un illusionniste. Il a tenu à bien spécifier, dans la déclaration qu'il a faite à la presse, que les crédits alloués au Théâtre-Français sur la caisse de la Radiophonie étaient provisoires, en d'autres termes que la mesure prise devait être considérée comme un essai. Le régime nouveau, en effet, a pour condition que les Comédiens Français vont travailler énormément. En sont-ils encore capables? Les réserves formulées par M. Mandel reviennent

à poser cette question. Aux intéressés d'y répondre, non par des promesses, mais par des preuves. Car notez qu'ils devront, non seulement satisfaire quotidiennement à un lourd labeur de studio, mais organiser ce travail de telle façon qu'il ne nuise pas au travail de la scène, déjà, souvent, bien hâtif. Le sauvetage financier du moment ne suffit donc pas. Le sauvetage artistique, rendu maintenant possible grâce à la générosité de M. Mandel reste à accomplir. Et c'est la Comédie-Française elle-même qui a le devoir de s'y consacrer. Ainsi, je pense, l'a entendu le Ministre.

***

Merveilleux alliage, la pièce de l'écrivain soviétique Vladimir Kirchon, que représente la Compagnie Pitoëff, dans la version française de M. H.-R. Lenormand, éveille un monde de pensées — par sa pauvreté. On n'arrive pas à comprendre comment un esprit aussi délié que M. Lenormand a pu découvrir la moindre lueur de talent dans cet ouvrage enfantin. Ou bien, s'il n'y attachait qu'un intérêt documentaire, comment n'a-t-il pas craint le ridicule que ce spectacle ne pouvait manquer de jeter sur un état social pour lequel il semble éprouver une vive sympathie. Autre énigme : M. Vladimir Kirchon est aussi l'auteur de *la Rouille*, un drame qui fut représenté, en 1929, au théâtre de l'Avenue, sous la direction de madame Falconetti, et auquel nous nous étions plu à reconnaître de la vigueur. L'angoisse de l'ancien « communisme de guerre » y était encore sensible. D'où un accent âpre et comme un sourd grondement, pareil à celui du tonnerre qui s'éloigne. Combien nous préférions cette atmosphère convulsive à l'euphorie niaise de *Merveilleux alliage*! Ah! si j'avais été communiste autrefois, quelles larmes amères ne verserais-je pas aujourd'hui sur la faillite de mes grandes espérances! Ainsi donc, me dirais-je, voilà où nous menaient ces effondrements d'un vieux monde, ces cataclysmes où, par delà les fumées des incendies et le crépitement des mitrailleuses, nous cherchions une immense aurore? Et le sang, tant de sang versé, pour aboutir à cela, à cette émulation écolière, cette satisfaction de soi imbécile, ce pédantisme de jeunes barbares!

« Mais, dira-t-on, *Merveilleux alliage* est un spectacle pour ouvriers d'usines, et les spectacles de collèges, les spectacles pour patronages, chez nous, quoique l'idéologie en soit différente, ne valent guère mieux. » A cela je répondrai : Pas d'équivoque! Ce n'est point ainsi que la pièce nous est présentée. Le programme nous rappelle que l'auteur est « l'un des plus grands dramaturges de la Russie soviétique, et, par certains côtés, l'héritier des Tchekhov et des Ostrovski ». Donc, nulle modestie. Au contraire, nous retrouvons ici cette particulière outrecuidance que connaissent bien tous ceux qui ont vécu en Russie, cette passion d'en remontrer au monde, qui fut de tout temps un trait national du Russe, mais que l'énorme « succès » de la Révolution bolchevique a développé, chez les masses, jusqu'au délire. En nous offrant *Merveilleux alliage*, on prétend nous faire la leçon, à nous, public de Paris!

A ce propos, autre chose encore : nous sommes un peu las d'entendre les voyageurs de « l'Intourist », à leur retour de Moscou, nous répéter sur tous les tons que les théâtres, là-bas, sont merveilleux. Il s'agit évidemment de mises en scènes qui ont ébloui nos compatriotes. Mais ceux-là n'ont pas vu les représentations des théâtres impériaux : elles étaient non moins « éblouissantes ». Il ne faudrait tout de même pas inscrire au compte de l'originalité, de l'invention bolchévique, un art qui a jeté tant d'éclat sous l'ancien régime. Et puis, qu'on ne nous parle plus de mise en scène! Des textes! ce sont des textes que nous réclamons comme preuves à ceux qui affirment la supériorité du théâtre soviétique. Or, précisément, voici un texte : *Merveilleux alliage*. Par bonheur, la présentation de Pitoëff l'a dépouillé de tout excès décoratif, de tout prestige extérieur, qui eût pu fausser notre jugement. Voici un texte nu. Nudité pitoyable.

L'histoire est celle d'une brigade d'étudiants ingénieurs-chimistes. La brigade cherche à réaliser un alliage de deux métaux qui n'a pu être obtenu jusqu'ici. Olègue, un prétentieux, un malade, qui préfère travailler seul et représente ici l'individualisme occidental, se sépare du groupe. Cependant, arrive de Sibérie une jeune chimiste, Natacha, dont la beauté, d'abord, jette le trouble dans le laboratoire. Le chef de travaux, Gocha, un timide, tombe amoureux d'elle à première

vue. De même, Olègue. Il est évident, dès le principe, que l'individualiste sera écrasé, ridiculisé. Natacha repoussera ses avances, il tentera de se noyer dans la rivière, durant le séjour de la brigade à la campagne, sera sauvé par ses camarades, et, finalement, fera amende honorable au travail collectif. Gocha, le timide, le pur, sera aimé de Natacha. Et, de plus, ce « gros bête » a du génie. Un soir qu'il rêve sous les étoiles, aux côtés de la belle Sibérienne, il a une illumination. Puissance nouvelle de l'amour : il ne songe pas à embrasser Natacha mais découvre, dans un éclair, la formule qui permettra la fusion cherchée entre les deux métaux. L'expérience tentée par le groupe, sur les indications de Gocha, réussit, comme il fallait s'y attendre. Autres alliages, du même coup obtenus : le génie de l'individu et le labeur en équipe, la passion amoureuse et la dévotion au « Gosplan ».

La simplicité de l'aventure n'est pas tant ce qui nous rebute. Non plus, d'ailleurs, que la tendance proprement politique et sociale qui y préside. Un cadre sommaire peut contenir une œuvre remarquable. Toute doctrine, quelle qu'elle soit, est susceptible de fournir un aliment à la flamme littéraire. Le malheur, c'est qu'ici, à l'intérieur du cadre, et dans la soumission au système, aucun art ne brille : rien que platitude, verbiage, propagande grossière — et fadeur, car il y a une fadeur prolétarienne. *Merveilleux alliage* est une berquinade marxiste.

Pauvre Marx, pauvre vieux Karl, on te met à toutes les sauces! D'abord, ta barbe servit de drapeau à la violence subversive, au « matérialisme historique » sous sa forme la plus implacable, à la « liquidation » des classes condamnées : aristocrates, bourgeois, intellectuels, koulaks, etc. Puis, elle couvrit successivement la « Nep », les procédures inquisitoriales contre les hérésies, contre les « déviations » de droite et de gauche, le bannissement d'un Trotzki, la « collectivisation » des campagnes, le Plan quinquennal, les persécutions religieuses, etc., etc. Et maintenant le même poil symbolique et touffu est devenu le pavillon d'une réaction générale. Eh oui, mon cher André Gide, tous vos souhaits ardents sont trompés. Vous aspiriez à donner votre vie pour un régime qui, enfin, osait abolir la pire monstruosité sociale selon vous, à savoir la famille. Or, voici qu'on la restaure en U. R. S. S. Le divorce

n'y est plus de mode. L'institution du mariage est remise en honneur. Le foyer l'emporte sur la cellule politique ou se superpose à elle. Hier, le sentiment amoureux était taxé de « romantisme rétrograde »; aujourd'hui, les « fiancés », la main dans la main, bêtifient comme en terre infidèle (entendez : capitaliste). Le *Politburo* a intégré l'amour dans le Plan, et ramené le baiser (non seulement sensuel, mais tendre, ému, comprenez bien) dans la ligne générale. Et que dit-on encore? que l'armée est admirée, le patriotisme, exalté! Bref, toutes les valeurs bourgeoises, à la file indienne, rentrent dans la Cité. Seulement, elles dissimulent leur vieillesse, les infâmes, sous un masque de candeur et de nouveauté. Cher ami, vous n'aviez pas prévu cela. C'est que, si ondoyant que vous soyez, vous êtes singulièrement fixe et rivé à votre identité, en comparaison des Russes. Et vous voilà maintenant leur dupe, sans qu'ils vous aient d'ailleurs volontairement trahi, simplement parce que vous avez eu l'imprudence de faire fond sur le sable, de conclure une alliance avec le vent et le nuage, parce que vous êtes *vous* et parce qu'ils sont *eux*.

Madame Ludmilla Pitoëff et M. Georges Pitoëff paraissent déplacés dans ce drame ingénu. M. Jean Hort, dans le rôle d'Olègue, mérite un éloge particulier. Il a dessiné une amusante figure d'amoureux égoïste, froid, précautionneux, pédant, vaniteux, blême, aphone et essoufflé.

***

L'Heure H, de M. Pierre Chaine, au Théâtre de l'Humour, est une fantaisie spirituelle, qui frise le vaudeville par endroits, souvent aussi la farce de qualité supérieure. Au-dessus de la mêlée des partis, un libre esprit s'amuse à noter les ridicules de la violence. Il envoie ses flèches à droite et à gauche avec une impartialité charmante, et le public marque les coups par ses applaudissements et ses rires. L'intrigue peut paraître assez grosse, mais le genre l'exige; elle est d'ailleurs très habilement agencée. Le principal mérite de l'ouvrage réside dans une bonne humeur, qui, elle-même, suppose une rare indépendance de caractère, et dans la drôlerie du trait.

Dupont-Villiers, grand industriel, député socialiste de sa circonscription, se prépare à fiancer sa fille, Claire, avec le

descendant dégénéré d'une vieille famille aristocratique, au grand chagrin de Martin, son secrétaire, qui est amoureux de Claire. Une grève éclate. L'usine est incendiée. Un groupe d'individus, revolvers aux poings, envahissent la maison. Ils déclarent que la Révolution a triomphé partout, que la dictature du prolétariat est proclamée. On apprend alors que Martin est affilié à une cellule communiste. Cependant, il ignorait tout des événements qui se préparaient, et les agents du pouvoir nouveau sont inconnus de lui. La famille Dupont-Villiers et les domestiques sont enfermés dans la cave, où Martin les suit, pour ne pas abandonner Claire et la protéger au besoin. Les revirements entraînés chez les personnages par le bouleversement social sont présentés sous l'angle comique, mais avec une justesse appliquée à la condition et au caractère de chacun. Les deux rôles les plus réussis sont ceux de madame Dupont-Villiers, la bourgeoise indécrottable, et de la cuisinière, Joséphine. Cet acte de la cave est le meilleur. Au dernier acte, la situation est renversée de nouveau; les prétendus révolutionnaires étaient de vulgaires cambrioleurs. Ils avaient pour complice Germain, le maître d'hôtel, un prisonnier évadé, que, durant deux actes, nous avions pris pour le type du vieux serviteur fidèle. Extraits de la cave et amenés devant le commissaire de police chargé d'enquêter sur le cambriolage, les habitants de la maison croient avoir affaire à un commissaire du peuple. D'où une série de quiproquos divertissants. Martin, dégoûté du communisme par l'expérience de la nuit (on ne comprend pas trop pourquoi, mais il fallait finir) épouse Claire, au dénouement. Dans le dernier quart d'heure, se place une très jolie scène : un homme vient s'offrir pour l'emploi de chauffeur. C'est Martin qui le reçoit. La conversation entre eux glisse bientôt sur le terrain politique. Ils parlent exactement le même langage violent, et donc se croient, un moment, du même bord, jusqu'à ce que Martin découvre que l'homme est « Croix de feu ». Tout cela est très gai et compose une plaisante soirée.

***

J'ai eu la curiosité d'aller voir, à l'Odéon, le *Louis XI* de Casimir Delavigne, dont je n'avais gardé qu'un très vague

souvenir, remontant à mes années de collège. Eh bien, je vous dirai, si vous me permettez l'expression, que « ça n'est pas si nul que ça ». Entendons-nous. Il est impossible d'imaginer une langue plus plate, une prosodie plus pauvre, une absence de poésie, voire de style, plus complète. Car, non seulement Delavigne est prosaïque, mais encore son prosaïme est d'une faiblesse extrême; poussiéreux comme une vieille carpette, il sent la punaise et la souris. Quoique l'auteur ne fût âgé que de trente-neuf ans lorsqu'il fit représenter son ouvrage (1932), la pièce donne la bizarre impression d'avoir été composée par un vieillard fluet, toussotant, chevrotant, égrotant. Cela dit, il faut reconnaître que ce fantôme connaissait les ressorts de son métier. Certes, dans l'art de régler les pendules dramatiques, il est à Scribe ce qu'était, de son temps, aux Bréguet un bon petit horloger de province. Mais il sait poser une situation, nouer une intrigue, filer une scène, ménager des surprises, déclencher des coups de théâtre, pareils à de grêles sonneries qui tintent brusquement. Je ne prétends pas qu'il a du goût, mais il ne commet pas de fautes de goût grossières. Il est sage, désespérément sage, honnête et désolant. Le caractère de son Louis XI n'est pas mal conçu, mais l'auteur communique à son héros, à travers l'indigence de l'expression verbale, sa propre débilité. Il est vrai que le Louis XI représenté dans le drame est celui des dernières années du règne, mais, au lieu d'un malade effrayant, nous voyons un malingre, tel que, littérairement, l'était Casimir lui-même. Çà et là, des vers sentences, qui ne sont pas sans justesse psychologique. Il leur manque seulement le relief, le trait, l'éclat. Une ou deux scènes eussent pu être « shakespeariennes » — si Shakespeare les eût écrites.

FRANÇOIS PORCHÉ

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

LE MARCHÉ FINANCIER

LES VALEURS DE MÉTALLURGIE

Tandis que, depuis quelque temps, on signale une certaine reprise d'activité dans diverses industries de second plan — le Ministre des Finances signalait lui-même, récemment, comme étant dans ce cas : le textile, la chaussure, la porcelaine, auxquelles on pourrait ajouter la soierie, la bonneterie, la ganterie, etc. — des industries principales, notamment la métallurgie, semblent encore demeurer stagnantes.

Sans doute, la grosse métallurgie est favorisée de commandes pour la Défense Nationale. Mais celles-ci, en général, ne font guère que compenser la carence à peu près complète des ordres qui devraient résulter des besoins privés et, d'autre part, il est bien certain que, contrairement à l'opinion communément répandue, les fournitures militaires ne laissent point les plantureux bénéfices que l'on suppose si facilement.

S'il est vrai que quelques entreprises de grosse métallurgie, parmi du reste les mieux gérées, ont pu produire, pour leur dernier exercice, des profits marquant une certaine amélioration, celle-ci a été généralement modeste, et semble avoir constitué une exception; quant aux branches secondaires de la métallurgie elles sont restées, dans l'ensemble, plutôt éprouvées.

La Bourse paraît bien avoir très exactement tenu compte, jusqu'ici, de cette situation. C'est ce que les « Revues de fin d'année » des journaux spécialisés ont parfaitement mis en relief.

Nous ne pouvons, ici, procéder à pareil examen d'une manière détaillée. Mais tout en demeurant à la disposition de nos lecteurs pour leur fournir les renseignements complémentaires qu'ils pourraient juger utiles, il ne nous paraît pas sans intérêt de jeter un rapide coup d'œil d'ensemble sur une industrie qui joue un rôle considérable dans notre économie nationale.

Ainsi que le note l'un de nos confrères les plus compétents : « Notre industrie métallurgique a été, en 1935, nettement dis-

tancée par ses rivales. Celles-ci avaient, dès 1934, esquissé une reprise qui s'est développée avec assez d'ampleur pour faire retrouver à la Grande-Bretagne, à l'Allemagne et au Japon, en ce qui concerne l'acier, leurs chiffres de production de 1929. Nous en sommes loin, puisqu'au cours de l'année qui vient de s'achever nous avons dû nous contenter de marquer le pas pour l'acier et que nous avons encore reculé pour la fonte ».

Le tableau est bref, net et malheureusement décevant.

Ce serait une maigre consolation de penser qu'il aurait pu être encore moins satisfaisant.

Il faut bien reconnaître, cependant, à son éloge, que notre métallurgie n'est point demeurée inactive et qu'au contraire elle s'est ingéniée à trouver les moyens de hâter le retour de jours meilleurs.

C'est ainsi que, d'une part, à l'intérieur, les Comptoirs de ventes ont pu être renouvelés et réorganisés, après de longues et laborieuses négociations, mettant fin à une concurrence anarchique et ruineuse. On est fondé à espérer que, dès l'année en cours, les heureux résultats de cette entente pourront se manifester.

D'autre part, à l'extérieur, le Cartel international de l'acier est parvenu à obtenir l'adhésion des Anglais et à étendre son action dans divers pays de l'Europe Centrale. Ainsi doit prendre fin, désormais, une âpre lutte de prédominance qui durait depuis plusieurs années.

Par ailleurs, la « grande pénitence » que les événements leur ont imposée, depuis cinq ou six ans, comme à l'ensemble de la Nation, ont amené nos grandes entreprises métallurgiques à comprimer, au maximum leurs prix de revient. Certains exemples sont, à cet égard, bien caractéristiques. Il s'ensuit que si les tonnages de vente sont demeurés, ces dernières années, bien en deçà de la capacité de production, la marge bénéficiaire peut, maintenant, retrouver un peu plus d'élasticité.

Dans un prochain article nous poursuivrons ce rapide examen.

ANDRÉ PLY,
de la Banque de l'Union industrielle française.

Toute demande de renseignements détaillée concernant cette chronique doit être adressée directement à son rédacteur, M. André Ply, 4, rue de Vienne, Paris (8e).